

**Souvenirs d'un
chasseur de
trésors
littéraires**

**Jean-Claude
Zylberstein**

VISIT...

LANZAROTE
Caliente.COM



Jean-Claude Zylberstein

SOUVENIRS D'UN CHASSEUR
DE TRÉSORS LITTÉRAIRES



Allary Éditions

Collection dirigée
par Jean-Claude Zylberstein

La formule a été imprimée sur plus de 20 millions d'ouvrages. 10/18, Grands détectives, Domaine étranger, Pavillons, Texto... Jean-Claude Zylberstein a créé ou dirigé ces collections devenues incontournables avec toujours la même idée : exhumé des auteurs que nul ne se souciait de traduire ou de rééditer. Jim Harrison, Dashiell Hammett, Robert van Gulik, Somerset Maugham, Evelyn Waugh, Primo Levi, Winston Churchill, John Fante et beaucoup d'autres grands auteurs étrangers sont devenus des classiques grâce au travail de ce lecteur au goût si sûr.

Enfant juif caché pendant la guerre, c'est dans le grenier de ses protecteurs que naît sa passion de la lecture. Il fait ses débuts dans la presse comme critique de jazz pour *Jazz magazine* et *Le Nouvel Observateur*. Puis il entre dans l'édition en rassemblant les œuvres complètes de Jean Paulhan et devient directeur de collection grâce à Bernard de Fallois. Esthète à la curiosité insatiable, il exerce ensuite ses talents de dénicheur chez Christian Bourgois, Champ libre, Robert Laffont, La Découverte, Tallandier, Les Belles Lettres... Entre-temps, il est devenu l'un des plus grands avocats en droit d'auteur, défendant Salman Rushdie, Françoise Sagan, Ingrid Betancourt ou Daft Punk, et de nombreux éditeurs.

Avocat, critique de jazz, éditeur, Jean-Claude Zylberstein n'a jamais voulu sacrifier l'une de ces vies, promenant son élégance amusée des couloirs du Palais aux coulisses de l'édition. Ses souvenirs nous font traverser un demi-siècle de vie culturelle et éditoriale et, au-delà, dessinent une bibliothèque idéale. Le trésor d'un chasseur de pépites littéraires.

Jean-Claude Zylberstein

Souvenirs
d'un chasseur
de trésors littéraires

ALLARY ÉDITIONS
RUE D'HAUTEVILLE, PARIS X^e

Image de couverture : François Forestier
Création graphique : Alice Guillier

© *Allary Éditions*, 2018.

ISBN : 9782370732347

*À la mémoire de la petite fée qui avait
transformé une citrouille en carrosse*

AVANT LIRE

Ce recueil de « petits faits vrais » n'a qu'une ambition : témoigner de ce qu'il n'est jamais trop tard pour mieux faire.

Mais il y faut une motivation.

La mienne s'appelait Marie-Christine.

DES COUPS À LA PORTE

Je dois avoir moins de trois ans. C'est la nuit, je suis dans mon lit et je tousse beaucoup. Enfant unique né en novembre 1938, je vis avec mes parents, qui ont émigré de Pologne vers la fin des années vingt, à Paris dans le XI^e arrondissement. Nous habitons au 2 rue Lacharrière, sur la place dominée par l'église Saint-Ambroise où je fais du tricycle.

Soudain, de grands coups sont frappés dans la porte à deux battants de l'appartement. Mes parents font irruption dans ma chambre. Ils me demandent de ne pas tousser : il ne faut pas que ceux qui frappent à la porte – des policiers ? des soldats ? – réalisent que l'appartement est habité... Je tente d'obéir mais les quintes de toux sont les plus fortes. Ma mère pose une main sur ma bouche. Je continue de tousser bruyamment. Alors elle utilise mon oreiller pour étouffer ce bruit. Je sens que c'est moi qui vais bientôt étouffer. Heureusement, les coups dans la porte cessent. Mon père emprunte le couloir et se dirige vers la porte sur la pointe des pieds pour ne pas faire de bruit. Il revient rapidement et chuchote : « Ils sont partis, les barres ont bien tenu le coup. » Le lendemain, on m'expédie avec Germaine, ma nounou, en autocar à Brunoy, chez les Lauverjon. Nous sommes au début de l'année 1941.

Dans quelques mois, le 20 août 1941, mon père fera partie des « juifs étrangers » du XI^e arrondissement raflés par la police française et internés à Drancy.

Cet épisode m'a poursuivi longtemps. Plus d'une fois j'ai fait le même cauchemar : je suis dans ma chambre de l'appartement où nous avons vécu après la guerre mes parents et moi, au 118 boulevard Richard-Lenoir. Dans mon rêve, je me réveille car j'entends du bruit

venant du palier du 4^e étage où nous logeons. Je me lève et je m'approche de la porte d'entrée. Par l'œilleton j'aperçois des individus aux mines patibulaires. Parfois ils ont des armes à la main, d'autres fois de lourds outils avec lesquels ils vont évidemment vouloir forcer la porte. Je réalise avec angoisse que la serrure de la porte à deux battants n'est pas enclenchée et qu'il leur suffirait de donner un coup d'épaule pour pénétrer dans l'appartement. Je tente de refermer la serrure, d'abord sans faire de bruit, puis je pousse un grand cri pour tenter de les effrayer. À ce moment-là, je me réveille enfin.

L'ENFANT CACHÉ

Fuyant une Pologne antisémite, mon père était arrivé à Paris le 13 juillet 1926 en route pour l'Uruguay où un cousin l'attendait. Ce soir-là, « tout Paris dansait, j'ai décidé d'y rester », devait-il me raconter plus tard quand je l'interrogeais sur les raisons de ce choix. « Et puis la France c'était le pays des droits de l'homme, de Victor Hugo, Zola et Anatole France. » Ouvrier tailleur il avait dormi pendant un an sur une table de coupe au milieu de bouts de tissus. Deux ans plus tard il avait fait venir ma mère, couturière, et ils s'étaient mariés à la mairie du XIII^e arrondissement de Paris. Ils avaient attendu une dizaine d'années avant de me concevoir, le temps de gagner normalement leur vie. C'est aussi à cette époque qu'ils commencèrent à passer leurs dimanches à Brunoy. Cette petite localité de 8 000 habitants de ce qui s'appelait encore la Seine-et-Oise, célèbre en région parisienne pour sa Pyramide (en fait un obélisque) plantée au beau milieu de la route nationale 6, en bordure de la forêt de Sénart, était un lieu assez festif.

Il y avait là un parc d'attractions pour grands et petits, Chez Gervaise, avec ses vélos atypiques et autres objets roulants originaux créés par le fondateur Louis Gervaise, et Le Moulin de la Galette, avec son restaurant et son bal musette, qui attiraient les Parisiens le dimanche. À cinq cents mètres de la Pyramide, la table de l'hôtel-restaurant Portalis était réputée et mes parents y avaient leurs habitudes.

Les propriétaires, Albert et Rachel Lauverjon, nés en 1888, tenaient depuis 1925 l'établissement, situé tout en haut de la côte des Bosserons. Ils s'étaient mariés en 1916 alors que Rachel travaillait au Bon Marché et Albert au Crédit Lyonnais – il avait été gravement blessé dès le 22 août 1914 près de Longwy durant la terrible bataille

des Ardennes.

Ces belles personnes m'ont sauvé la vie et celle de ma famille. Grâce à eux les souvenirs que j'ai conservés des années passées là ne sont pas dramatiques mais, de façon assez inattendue, plutôt joyeux. Je peux dire que j'ai eu une petite enfance heureuse durant ces années noires.

Dès que les « événements » ont pris mauvaise tournure après les lois anti-juives de 1940, ils ont dit à mes parents : « Si vous deviez fuir et vous cacher, confiez-nous le petit Coco. S'il devait vous arriver quelque chose, nous l'élèverons comme s'il était à nous. » Dois-je souligner l'héroïsme de leur attitude ? Les Lauverjon sont des gens de la trempe de ceux que l'on appellera plus tard des « Justes » : c'est au péril de leur propre vie qu'ils cachent un petit enfant juif. Ils sont de droite sur le plan politique, assez proches des idées du colonel de La Rocque, mais patriotes avant tout. Je me suis retrouvé dans certaines images du célèbre film de Claude Berri, *Le Vieil Homme et l'Enfant*. À cette différence près que chez les Lauverjon, chacun connaissait ma véritable identité !

Germaine ne restera que quelques semaines, le temps que je m'acclimate. Car on m'a prévenu : mes parents ont dû partir pour un long voyage. Très vite, Germaine ira rejoindre son fiancé, en zone libre sans doute. La zone libre, c'est aussi là que s'est enfuie une jeune femme qu'une opportune rumeur fait passer aux yeux du voisinage pour ma mère. Il y avait à Brunoy – m'expliquera-t-on plus tard – une « coureuse », une jolie fille au sang chaud qui avait fauté avec le fils aîné de la maison. On racontait pour écarter les soupçons sur mon identité qu'elle m'avait déposé dans un couffin, tel Moïse, sur les marches de l'hôtel au moment de filer avec un autre galant. Avec un mot du genre « Ceci est à vous, je vous le rends ». On imagine qu'avec cette jolie fable, j'ai pu faire l'objet sinon de toutes les commisérations de la part des voisins de l'hôtel, tout au moins d'une certaine compassion, pendant les trois années que j'ai passées chez les Lauverjon. Quoique conscient de ma situation – enfant caché, interdiction de parler de mes parents – je suis un enfant très gai. Avec le recul, je mesure ce que cela peut avoir d'incongru et je songe souvent au joli livre de Pascal Jardin, *La guerre à neuf ans*, sauf que pour moi ce fut *La guerre à trois ans* !

À Portalis, j'ai ma propre chambre, deux chiens, un berger allemand, Boni, trop tôt disparu, et Whisky, un loulou anglais. Il y a un jardin où je ferai bientôt mon apprentissage d'aide-jardinier. Au milieu du jardin, un immense tas de bois à l'intérieur duquel j'aménage une cache pour tirer avec un morceau de bois, devenu mitrailleuse, sur les avions ennemis qui nous survolent. Je sais les

distinguer des avions alliés qui eux lancent des languettes de papier d'aluminium pour brouiller les radars. Au-dessus de ce refuge, un grand noyer. À la saison des noix, je me régale en les mangeant avec le pain chaud que le boulanger apporte à l'heure du goûter. Et puis il y a le grenier, surtout le grenier : véritable caverne d'Ali Baba pour le petit enfant que je suis. J'y passe des après-midi entiers car il est rempli de toutes sortes d'objets : des accessoires de théâtre, des instruments de musique, des albums illustrés, des vieux tableaux, des livres et des journaux. À commencer par une grande quantité de numéros de *L'Illustration*. Je suis persuadé que je leur dois l'éveil de ma curiosité. Je suis tombé sans le savoir dans la marmite de la culture. Je n'en suis plus jamais sorti.

Ce grenier, c'était le domaine d'Albert Lauverjon, un personnage haut en couleur. Forte personnalité, souvent autoritaire, il s'était pris d'une grande affection pour moi, au point que je l'appelais « Papa, chéri, mignon ». Je crois lui devoir en grande partie mon attirance pour l'univers du livre, de la peinture et de la musique. Chansonnier, chanteur, auteur de pièces de théâtre, metteur en scène, décorateur et excellent artiste peintre, Albert avait tous les talents. Tous les talents mais il n'en avait choisi aucun en particulier. Est-ce pour cela que je n'ai trouvé ma voie que sur le tard ? J'ai eu bien du mal, après le baccalauréat, à choisir un métier qui me convienne. Sans en être conscient, je ne voulais pas être un « homme unidimensionnel ». Plus tard, je lirai chez Paulhan, ce grand écrivain à qui je dois tant, qu'enfant, lorsqu'on lui demandait s'il préférerait, le jeudi, aller au cinéma ou au théâtre, il se mettait à pleurer. Il répondait : « J'aurais voulu les deux. » Ayant balancé entre mon métier d'avocat et celui d'éditeur – on a pu me le reprocher – j'ai le sentiment, pour reprendre une formule paulhanienne, d'avoir été choisi par eux.

Albert Lauverjon avait conservé intacte sa haine de l'armée allemande : on disait « les Boches » chez les Lauverjon et, le plus souvent, « ces sales Boches ». Albert était le concepteur, l'animateur et la vedette de la Revue de fin d'année qu'il organisait dans la salle de spectacle communale où, tour à tour, il se faisait maître de cérémonie, chansonnier, et chanteur.

Très tôt, j'apprends les chansons à succès de l'époque et, un peu plus tard, encore haut comme trois pommes, juché sur une table, je chante : « Ramona », « Ah ! le petit vin blanc », « Mon amant de Saint-Jean », « Couchés dans le foin avec le soleil pour témoin » et surtout « Douce France ». Ces œuvres que l'on entend à la radio ou grâce aux disques 78 tours d'Albert n'ont aucun secret pour moi et je me lance même dans des imitations de Maurice Chevalier et Charles Trenet. C'est ainsi que je vais bientôt me retrouver sur la scène du petit

théâtre municipal.

Ma bienfaitrice, c'est sa femme, Rachel, que j'appelle « Mamounie » (en mouillant la dernière syllabe). Elle avait un cœur « gros comme ça » et la haute main sur les fourneaux pendant qu'Albert, au zinc, régalaient les clients de sa façon. Originaire du Mans, Rachel était une cuisinière exceptionnelle. Grâce à elle, nous n'eûmes pas trop à souffrir de la faim, même si nos desserts furent souvent réduits à leur plus simple expression. Ainsi des lamelles de pain que l'on trempait dans du vin sucré, pour moi coupé à l'eau. Cela s'appelait « faire trempette » ! Rachel m'a toujours témoigné une affection aussi grande que si la fable que l'on racontait avait été vraie. Dans ses dernières lettres à la fin des années soixante-dix elle m'appelait encore « Mon cher petit Coco » ! Je les ai toujours considérés, elle et Albert, comme des grands-parents adoptifs. Des vrais, je n'ai connu que la mère de mon père. Les autres ont disparu sans laisser de traces.

Il y a deux autres personnages considérables dans mon petit monde. Gilbert et Pierre, les deux fils Lauverjon, âgés respectivement de vingt et dix-huit ans. Ils me traitent comme un petit frère tombé du ciel. Parfois, je les suis dans leurs escapades nocturnes, Pierre en particulier, qui joue très bien de la guitare. Il accompagne souvent son meilleur ami, Ravel, lorsque ce dernier, tel un Roméo, va pousser la romance sous la fenêtre de sa belle. Je reçois sans doute avec ces deux gaillards mes premières leçons de galanterie. Gilbert, un extraverti, toujours en verve, est la sympathie même. Il fera une fructueuse carrière au Maroc d'abord, puis en Algérie, dans la lunetterie, avant de revenir en France après 1962. Pierre le cadet, plus introverti, était très artiste. Excellent dessinateur, don qu'il avait hérité de son père, il fera une brillante carrière à Nice en y créant un atelier qui fabrique drapeaux, fanions et insignes. Bien sûr, les propos de table avec leurs parents et les convives sont vifs et libres. Une partie de mon esprit critique y a certainement trouvé sa source !

Je retrouve dans le film de ces « années Brunoy » d'autres images plus ludiques encore. Certaines sont bucoliques, la forêt de Sénart est toute proche. J'y fais avec l'un ou l'autre des membres de la famille Lauverjon de fréquentes promenades. Albert part souvent y installer son chevalet. Je le suis en trotinant car je porte fièrement la boîte des tubes de peinture. C'est là qu'il trouve l'inspiration pour peindre de très jolis sous-bois. Je ne me suis jamais séparé de l'un d'eux qui a toujours trôné dans ma chambre de jeune homme, boulevard Richard-Lenoir. Aujourd'hui, il cohabite avec les objets africains ou océaniens que j'ai appris tardivement à connaître et à aimer.

Parfois, le soir, je garde la maison avec Ginette, la fiancée de

Gilbert. Je dis « garder la maison » avec cette jolie rousse d'à peine vingt ans parce que le reste de la famille est au grenier pour écouter Radio Londres. De temps en temps, je les rejoins : j'ai gardé dans ma mémoire l'indicatif musical de l'émission de la France libre : « Les Français parlent aux Français ».

Au chapitre distractions, comment ne pas mentionner les 78 tours de jazz de Gilbert et Pierrot ? Les étiquettes, les noms des musiciens, les titres des morceaux m'ont immédiatement fasciné. D'autant que c'est la musique de cette Amérique-là qui se bat contre les Boches pour nous libérer.

Cet amour précoce pour le jazz a été fortement encouragé à la Libération. Lorsque les chars des troupes américaines défilent près de la Pyramide sur la Nationale 6, en juillet 1944, je suis juché sur les épaules d'un adulte – Gilbert ou mon père – pour que je puisse apercevoir les grands gaillards « blacks » sortis des tourelles de leurs tanks. Ils jettent à la foule qui les acclame ces petits paquets enveloppés de celluloïd que l'on appelle des « rations ». Ils contiennent un sachet de sucre en poudre, un bonbon, du chocolat, bref un peu de tout ce dont nous avons été longtemps privés.

Et moi, agitant un petit drapeau américain, je lance en m'époumonant les noms d'Armstrong, Ellington, Benny Goodman ou Tommy Dorsey et Artie Shaw (prononcé « artichaut » bien sûr), croyant parler anglais. Cela me vaut quantité de ces rations de la part des GI s'apprêtant à pénétrer dans la forêt de Sénart pour liquider les dernières poches de résistance des troupes allemandes. Certains sans doute y trouveront la mort. D'autres en ramèneront des prisonniers vite cantonnés derrière de minces barbelés dans les terrains proches de la place de la Pyramide. Je vois encore les faces furieuses des habitants de Brunoy venus lancer des imprécations à ceux qui, il y a peu, arpentaient les lieux avec arrogance et qui, à présent, jettent sur la foule grondante des regards apeurés. Combien, parmi ces imprécateurs, leur souriaient quelques jours plus tôt ? Le film de Marcel Ophüls, *Le Chagrin et la Pitié*, a bien montré cela. Ce n'était pas un joli spectacle mais c'était la fin du cauchemar.

J'ai conservé un très vif souvenir des deux occasions où je me suis retrouvé nez à nez avec les troupes allemandes d'occupation.

La première fois, un groupe d'une trentaine de soldats réquisitionne quelques chambres pour ses officiers et plante une tente dans le jardin pour le reste de la troupe. M'ayant pris en sympathie, ils croient bon de m'offrir la moitié d'une de ces grandes et épaisses plaques de

chocolat Menier devenues aussi rares que hors de prix et dont j'avais oublié le goût. Après leur départ, je me précipite dans la villa située de l'autre côté de la rue où mes parents ont trouvé refuge après que mon père a été libéré de Drancy. Je brandis fièrement mon trophée et m'apprête à en savourer les délices. Mais je dois rapidement déchanter : « Et si ce chocolat était empoisonné ? » La précieuse demitablette est déposée dans l'écuelle du chien de la maison, ce dernier s'en poulèche les babines et s'en porte fort bien. Il m'a fallu un moment pour m'en consoler.

L'épisode suivant me procure un autre genre d'émotion. Ma mère, cantonnée la plupart du temps dans le grenier de Mme Viel, la locataire de la villa située en face de l'Hôtel Portalis qui a recueilli mes parents, tenait à se rendre utile à l'hôtel, ce qui lui donnait l'occasion de me voir et de m'embrasser. Un jour où elle est en train de nettoyer le zinc du comptoir du café où trônent les bouteilles de Cinzano, Dubonnet et St Raphaël-Quinquina dont les étiquettes me fascinent elles aussi, cinq ou six soldats allemands font leur apparition. Ils lui commandent à boire. Ma mère, inconsciente ou trop consciente du danger, se croit tenue d'engager la conversation avec eux. Mais elle le fait dans une langue de Goethe qui fleure bon le yiddish de son village natal.

Les Allemands apprécient son charme, son minois et son ramage et commencent à plaisanter avec elle ! Alertée, Rachel Lauverjon intervient avec une belle présence d'esprit : elle rappelle à ma mère que sa place est à la cuisine et pas au comptoir à « servir ces messieurs » ! J'assiste à cette scène sans broncher, bien conscient que ce n'est pas le moment de m'accrocher à ses jupes en l'appelant « Maman » !

QUAND LA VIE TIENT À UNE VOYELLE

C'est l'orthographe de notre patronyme qui a sauvé la vie de mon père. À deux reprises, il reçut l'ordre avec les autres internés de se présenter à cinq heures du matin dans la cour du camp « pour aller travailler en Allemagne ». L'appel se faisait dans l'ordre alphabétique : « Abraham », « Bernstein », « Libermann », etc. Les deux premières lettres de notre nom reléguèrent mon père en queue de liste. À « Zimmerman » les cars étaient bondés. Les cinq ou six derniers de la liste reçoivent l'ordre de remonter dans leurs chambres, ils seront du prochain convoi. Et le miracle se renouvelle la fois suivante. Après quoi, il parvient à sortir du camp dans des conditions qui me sont demeurées imprécises. Sujet comme beaucoup de déportés et d'internés au syndrome du « silence du permissionnaire », mon père n'aimait guère évoquer cette époque. Il semble qu'avec la complicité du médecin du camp que ma mère avait pu approcher, mon père ait été déclaré porteur d'une maladie contagieuse et que les gendarmes aient laissé ouvertes les portes du véhicule dans lequel ils étaient censés le conduire à l'hôpital.

Je suis allé consulter sa fiche aux Archives nationales : elle porte distinctement la mention « libéré ». Cette mention « libéré » est probablement due à la volonté des gendarmes de couvrir les circonstances de son évasion.

Mes parents ont conservé des liens très étroits, de véritables liens de famille, avec les Lauverjon jusqu'à leur décès : Albert en 1962, Rachel en 1980. Une autre famille française leur est venue en aide pendant ces années-là : les Reix. Ces derniers avaient été en relations d'affaires avec mes parents avant la guerre, relations qui s'étaient doublées

d'une franche amitié (mon père comme ma mère étaient des gens aimables et sympathiques). Fin 1943 ou début 1944, la maison que louait Mme Viel et où mes parents étaient cachés fut mise en vente. Un droit de préemption lui fut naturellement proposé mais elle n'avait pas les moyens de l'acquérir. Les Reix acceptèrent d'être les prête-noms de mes parents et achetèrent la maison en partie sur leurs propres deniers, en partie avec ce que mes parents avaient pu, miraculeusement, conserver d'économies. Peu après la Libération, la maison fut mise au nom de mes parents qui conservèrent des rapports très étroits avec ces gens remarquables. Je me souviens des dimanches après-midi où nous allions les voir dans leur superbe appartement de la rue de Tilsitt. M. Reix, une tonsure de cheveux blancs et moustaches blanches, présentait une lointaine ressemblance avec le maréchal Pétain. Il me faisait affectueusement sauter sur ses genoux en dégustant les gâteaux d'Europe centrale que ma mère confectionnait à son intention. Je me souviens aussi d'un voyage à Amélie-les-Bains où Mme Viel s'était retirée.

J'essaie, pour les Lauverjon comme pour Mme Viel, de leur faire reconnaître la qualité de « Justes parmi les Nations » mais la constitution des dossiers est bien compliquée : il faut donner mille précisions dont j'ai perdu la trace pour la plupart. Je n'y renonce pas, je leur dois trop.

Nous sommes revenus à Paris à l'automne 1944. Mon attachement à Rachel était tel qu'au terme de mon séjour chez les Lauverjon, ce retour avec ma vraie famille fut un déchirement. Je sanglotai pendant plusieurs jours et, le premier week-end venu, mes parents ne manquèrent pas de me ramener à Brunoy où je suis resté toute la semaine suivante. Je n'étais pas seul à souffrir de cette séparation : Whisky, le loulou anglais qui avait été mon compagnon de jeu et de chambrée pendant deux ans, me fit, lors de ce premier retour, un accueil inimaginable. J'étais à peine à la moitié de la côte des Bosserons que « mon » Whisky se mit à la dévaler depuis le haut d'où pourtant il lui était impossible de me voir. Je laisse aux amis des animaux le soin d'imaginer à quelle fête j'eus alors droit de la part de ce petit chien qui fit ce jour-là des bonds hauts de trois ou quatre fois sa taille.

J'ignore si l'appartement de la rue Lacharrière avait été réquisitionné après mon départ et l'internement de mon père à Drancy. Je sais seulement qu'il avait été vidé de tout ce qu'il contenait. Aussi mes parents m'y avaient-ils devancé pour installer quelques meubles avant mon retour. Quelques années plus tard, alors

qu'ils connaissaient des moments de grande difficulté matérielle, je leur ai rappelé qu'à l'automne 1944, nous avons pu réintégrer cet appartement alors que les Grossmann, nos voisins du troisième, eux – le père, la mère et une jolie petite fille – n'étaient jamais revenus. Nous étions des survivants : George Steiner, dans *Langage et silence*, a écrit à ce sujet des pages essentielles.

Passé la nostalgie de Brunoy, il fallut affronter ma première rentrée des classes. Les classes de onzième du lycée Voltaire étant complètes, je me suis retrouvé dans une école élémentaire où l'on nous distribuait des pastilles de vitamine au goût épouvantable. Je m'y ennuyais ferme et au bout d'un trimestre ou deux, on m'en retira : j'attendrai la rentrée suivante pour entrer au lycée Voltaire. C'est là que j'ai été confronté, dès 1945, à ma première manifestation d'antisémitisme. Le fils d'anciens collabos qui avaient su échapper à l'épuration avait appris de ses parents l'expression « Sale Juif ! » et il la répétait à loisir ! Je devais avoir sept ans, je m'en souviens encore et je me dis qu'après tout une certaine dose d'adversité peut être un bon moteur dans la vie. Mlle Cuzin, ma première institutrice, en avait été choquée et était venue déjeuner à la maison.

POURQUOI LA FRANCE ?

Je n'ai pas la moindre nostalgie du pays d'origine de mes ancêtres, cette Pologne antisémite (il semble qu'elle n'ait pas beaucoup changé) où ils avaient été malheureux et misérables. Je n'ai pas été tenté de visiter les villages de naissance de mes parents : ce pays ne les avait pas gâtés et ils le lui rendaient bien. Après ma mère, mon père avait fait venir à Paris l'un de ses beaux-frères, puis sa propre mère, divorcée, et enfin son frère aîné. Je n'ai connu aucun autre membre de la nombreuse famille de ma mère, à l'exception d'une sœur émigrée en Palestine avant la guerre. Du côté de mon père, seule l'une de ses demi-sœurs (mon grand-père paternel s'était remarié) parvint à survivre en Pologne et émigra à son tour après la guerre. Elle arriva à Paris en même temps que l'une de ses nièces. La mère de cette dernière avait survécu à la guerre en se cachant dans une forêt. De retour dans son village, qu'elle avait fui à cause des Allemands, elle fut abattue d'une rafale de mitraillette par des partisans polonais qui s'étaient exclamés en la voyant réapparaître : « Tu es encore vivante, sale Juive ? » Le livre de Jan T. Gross, *Les voisins*, est tout à fait explicite à ce sujet. Antisémitisme quand tu les tiens... Bien plus tard, quand j'ai lu le beau livre de Romain Gary, *Éducation européenne*, j'ai beaucoup songé à cette famille que je n'ai jamais connue.

Bien que la France ait été pour tous ses juifs immigrés ce que l'on a appelé « un asile incertain », pour mes parents c'était le plus beau pays du monde et ils n'ont jamais eu la moindre intention de le quitter. Juifs non pratiquants, ils étaient fidèles à leurs origines, et, même s'ils avaient conservé un très léger accent, ils s'étaient parfaitement intégrés. Conformément à l'image que mon père se faisait de la France, pays de grands écrivains, chaque fois qu'il partait dans le Nord pour ses affaires, il ne manquait jamais de me ramener une brassée de

livres qu'il achetait au Furet du Nord. Aujourd'hui encore, j'ai le sentiment que le nom de la France ne résonne jamais aussi fort que lorsque l'on mentionne les noms de ses grands écrivains. Comme l'a dit un jour Umberto Eco, l'auteur du célèbre roman *Le Nom de la rose* : « Si Dieu existe, ce serait une bibliothèque. » De cette église-là je crois avoir été un bon croyant. Et je souscris pleinement à ce qu'a écrit Marcel Proust dans sa préface de *Sésame et les lys* de John Ruskin : « Il n'y a peut-être pas de jours de notre enfance que nous ayons si pleinement vécus que ceux que nous avons cru laisser sans les vivre, ceux que nous avons passés avec un livre préféré. » J'y trouve l'écho des mots célèbres de Montesquieu : « N'ayant jamais eu de chagrin qu'une heure de lecture n'ait dissipé. »

Mes toutes premières lectures viennent de catégories convenues : *Bécassine*, *Babar l'éléphant*, *Gédéon le canard* et *Flambeau, chien de guerre* de Benjamin Rabier, *Bicot président de club* de l'Américain Martin Branner, tout ça était bien fait pour me mettre en joie. Un peu plus tard, j'hésiterai entre *Tintin* et *Le Journal de Spirou*. Dans ce dernier, *Les Belles Histoires de l'oncle Paul* me captivent, j'y apprends tant de choses nouvelles. À l'occasion, j'achète un *Tarzan* dans la version dessinée par Burne Hogarth et je m'esclaffe aux exploits des *Katzenjammer Kids* de Rudolph Dirks (en français : *Pim Pam Poum*) et des *Pieds nickelés*. Entre ces trois lascars je m'identifie souvent à Ribouldingue. Un peu plus tard, je dévorerais les récits d'Arnould Galopin, parus en feuilleton dans les années trente : *Le Petit Chasseur de la Pampa* et *Le Petit Chasseur de panthères*.

MES JEUNES ANNÉES

Les quinze années qui ont suivi ne méritent guère que je m'y attarde. Enfant unique, je suis plutôt gâté par mes parents. Ils souhaitent mon bien et mon « beau », ils apportent un grand soin à mes tenues, des photos en témoignent. Il y a un grand magasin de vêtements pour enfants, « Tom », boulevard Montmartre, où ils m'emmènent régulièrement. Je fais collection de buvards publicitaires, les leurs sont très recherchés. Ils m'y achètent un pardessus qui me donne, j'ai dix ans, une allure à la Humphrey Bogart dans *Le Grand Sommeil*. Le vestiaire des enfants a bien changé depuis.

Mon père me consacre ses dimanches. Après le déjeuner, nous partons vers les grands boulevards. Au début du boulevard Saint-Martin, une boutique à la façade orange m'attire irrésistiblement. On y vend des farces et attrapes (la boutique existe toujours) et des disques 78 tours que l'on peut écouter dans des cabines. Il faut m'en arracher, j'y resterais tout l'après-midi. Un peu plus loin, les salles de cinéma. Le Grand Rex, qui ne s'appelle encore que Le Rex, avec son plafond étoilé, sa musique à l'entracte, ses jets d'eaux sur la scène, est mon préféré. Sur le chemin, il y a le Club des Cinq, rue du Faubourg-Montmartre (devenu le Passage du Nord-Ouest) où se produisent Pierre Dac, Francis Blanche et la bande de *L'Os à moelle*, mais aussi des artistes comme Pierre Dudan ou Édith Piaf. Plus loin les autres cinémas : le Max-Linder, le Marivaux et enfin le Paramount, boulevard des Capucines, près de la place de l'Opéra. Après la séance, nous poussons jusqu'au Café de la Paix prendre un goûter.

Nous rentrons en autobus, de préférence sur la plate-forme arrière, jusqu'à la place de la République où, un peu plus tard, mes parents me feront connaître le Caveau de la République. Ancêtre des cafés-théâtres, il affiche les meilleurs chansonniers du moment : Maurice

Horgues, Robert Rocca, Jean Valton entre autres. Je leur dois sans doute une part de mon sens de l'humour. En tout cas, ils m'ont appris à ne pas me prendre au sérieux.

Pendant ce temps, ma mère fait de la couture, beaucoup de couture. Nous avons un phonographe et je m'amuse à lui faire écouter et réécouter la chanson « Tire, tire l'aiguille » interprétée par Renée Lebas. J'ai découvert il y a peu que cet air du folklore d'Europe centrale continue d'avoir un certain succès avec de nouvelles interprétations par des musiciens klezmers.

Parfois mes parents m'emmènent goûter au Bois de Boulogne, au Pavillon d'Armenonville où les orchestres d'Aimé Barelli ou Philippe Brun animent une sorte de thé dansant. Tous deux sont trompettistes, ils exécutent souvent des classiques de ce jazz qui me plaît déjà tant en compagnie du saxophoniste Alix Combelle, presque des jam-sessions ! D'autres dimanches, Bernard Hilda occupe l'estrade avec deux chanteuses très *swing* elles aussi : sa sœur Irène et une belle Anglaise, Jane Morgan. Sur le chemin du retour je fredonne « Insensiblement » ou « C'est la romance de Paris ».

Nous allons aussi à la Taverne de la République, au-dessus du Caveau, écouter un orchestre de Russes blancs Georges Streha et ses balalaïkas. Ils portent des pantalons bouffants serrés à la ceinture et d'amples chemises, et ils chantent les airs fameux du répertoire d'Europe orientale, à commencer par « Otchi tchornye », devenu « Les Yeux noirs » en France et « Dark Eyes » dans les pays anglo-saxons. Plusieurs musiciens de jazz, à commencer par Louis Armstrong, en donneront plus tard de mémorables versions tant vocales qu'instrumentales. J'accompagne encore mes parents à l'Alhambra qui programme Ray Ventura et son grand orchestre au sein duquel brille déjà un tout jeune Henri Salvador. Au Théâtre du Châtelet nous allons voir les opérettes à la mode *L'Auberge du Cheval-Blanc*, *Le Chanteur de Mexico* : Luis Mariano, Georges Guétary sont les héros du moment. Des mises en scène spectaculaires comme celle du *Tour du monde en quatre-vingts jours* avec ses éléphants me mettent en joie.

À l'ABC se produisent Charles Trenet, Georges Ulmer, Eddie Constantine ou les Compagnons de la Chanson et au Théâtre de l'Étoile le jeune Yves Montand. Je n'ai pas non plus oublié une représentation en anglais de *Porgy and Bess* où j'ai tremblé pour les deux héros.

Le vrai théâtre, ce sera au Théâtre Marigny où la Compagnie Renaud-Barrault est installée. J'ai encore dans les oreilles le cliquetis des épées dans les scènes de duel du *Bossu* d'après Paul Féval. Et plus tard encore, ce sera la Comédie-Française avec cette troupe historique

qui joue les pièces de Feydeau : *Un fil à la patte*, *Le Dindon* et une inoubliable version des *Fourberies de Scapin* avec un Robert Hirsch déchaîné. Les autres membres de la troupe ne sont pas moins étincelants : Jacques Charon, Robert Manuel, Georges Descrières, Louis Seigner, Denise Gence, Catherine Samie, Micheline Boudet, Jean Piat. Ce fut la grande époque du « Français » : pour ceux de ma génération, il n'y a jamais rien eu de mieux.

Je n'ai pas donné à mes parents toutes les satisfactions qu'ils pouvaient attendre. J'ai beaucoup tardé à trouver ma voie. Longtemps j'ai surtout su ce que je ne voulais pas faire. Mis à part la peine que j'ai pu leur causer, je ne regrette pas mon éclosion tardive, plus tôt je me serais sans doute fourvoyé.

Ma scolarité au lycée Voltaire se poursuit avec des résultats globalement bons : je serai présenté au concours général en histoire-géographie, en anglais et en espagnol. Auparavant, j'ai été pensionnaire au lycée Lakanal en 6^e et 5^e. Lorsque j'y arrive, la classe de 6^e « moderne », comme on disait, est pleine. Me voilà donc en « classique » : à l'époque, le terme me fait horreur alors que je ne suis guère doué – et c'est un euphémisme – pour les mathématiques ni ces sciences que l'on dit exactes.

J'éprouve pour le latin la même incompréhension que Winston Churchill comme il l'a si joliment raconté dans son livre *Mes jeunes années*. Je ne suis pas le seul dans ce cas et notre professeur de latin/français, M. Letoquart, organise à l'intention d'un petit groupe de récalcitrants des cours de rattrapage. À la fin du premier trimestre, j'ai fait de notables progrès mais je n'irai pas plus loin dans la langue de Virgile et de Cicéron. Au début du second trimestre, la direction du lycée nous offre quelques heures de mathématiques à la place des cours de latin. Je m'engouffre dans la brèche. Je le regrette aujourd'hui encore. Avec mon goût pour les fiches et les listes, et mon esprit de collection, j'aurais mieux été à ma place à l'École des Chartres mais j'ignorais jusqu'à son existence !

Si l'on m'avait mis en pension à Lakanal – j'ai connu des lieux plus aimables –, ce n'était pas parce que j'étais mauvais élève mais parce que je me tenais très mal à table. Je refusais de manger de la viande rouge, et bien d'autres aliments : ail, oignon, échalote, poivrons, etc. Ce qui peinait beaucoup ma mère que j'empêchais ainsi de préparer les plats traditionnels d'Europe centrale. Ce sont les meilleurs amis de mes parents, Wolf et Irène Kwiatek, qui leur avaient suggéré de me mettre en pension, espérant qu'une fois privé des meilleures recettes de la cuisine juive, j'en retrouverais le goût ! Les Kwiatek étaient les

parents de Liliane et Fred, deux jumeaux un peu plus âgés que moi, qui étaient à leur tour devenus mes meilleurs amis.

Chaque jeudi ou presque, j'allais déjeuner chez eux, d'abord rue Mandar et ensuite rue Pierre-Haret, près de la place Clichy. Nous écoutions beaucoup de musique : Fred était déjà un bon pianiste et Wolf avait une spectaculaire collection de 78 tours d'opéras sous forme de gros albums reliés contenant une bonne douzaine de disques pour un opéra entier. C'est là que j'ai appris à connaître les œuvres de Puccini et Verdi, mais mes préférés ont toujours été Mozart et le Rossini du *Barbier de Séville*.

Wolf Kwiatek m'impressionnait beaucoup : déporté à Auschwitz puis à Birkenau, il avait son matricule gravé sur l'avant-bras gauche. À Birkenau, il s'était illustré par sa témérité, son mépris du danger, le sang-froid au milieu de l'enfer et une énergie vitale hors du commun. La façon dont il était parvenu à fabriquer des boîtes de cirage pour les militaires du camp qui avaient le souci de faire briller leurs bottes tenait du prodige et aurait pu figurer dans un film tel que *La Grande évasion*. Grâce à cela, il obtenait de la nourriture qu'il partageait avec ses camarades comme l'a raconté plus tard le chef de la résistance du camp, David Szmulewski.

J'ai passé quelques années ingrates entre mes vingt et trente ans. Wolf et Irène faisaient partie des rares amis de mes parents qui avaient confiance en moi, ils m'ont toujours conservé leur affection. Fred, qui avait hérité des qualités d'entrepreneur de son père, partit aux États-Unis y faire une très belle carrière. Liliane et lui, aujourd'hui encore, entourent ma solitude de leur chaude amitié.

Quand je suis sorti du Lycée Lakanal à la fin de la classe de 5^e, j'étais toujours un convive aussi difficile et je le suis resté.

PREMIÈRES LECTURES

Passée l'époque de *Bécassine* et de *Babar*, les choix de mes parents s'étaient portés sur la Comtesse de Ségur puis Jules Vernes. Suivant les conseils de libraires bien intentionnés, j'ai découvert James Oliver Curwood, Jack London et surtout Alexandre Dumas pour qui j'ai conservé un goût impérissable. Combien de fois, assis à une bonne table, n'ai-je songé à la scène des *Trois Mousquetaires* où Porthos, avant de partir à la guerre, dîne chez sa maîtresse. Elle est la femme d'un procureur à l'avarice prodigieuse qui, devant les maigres mets présents sur la table, trépigne en répétant « Quel festin, Madame ! Quel festin ! », tandis que les petits clercs de l'étude s'agitent en songeant aux restes du prétendu festin qu'on leur servira plus tard. Dumas m'a donné le goût de l'Histoire et des « conteurs d'histoires ». Dans le genre, un peu plus tard, j'ai été séduit par les héroïnes des romans de Pierre Benoit que publiait « Le Livre de Poche ». Une mine inépuisable, cette collection, pour connaître la littérature du ^{xx}e siècle ! J'y découvrirai les romans de Bernanos, Mauriac, Camus, Sartre, Martin du Gard, Marcel Aymé et bien d'autres, comme Montherlant qu'un reste de misogynie adolescente me rendait sympathique. J'avais souligné dans ses *Carnets 1940-1944* quelques aphorismes qui m'avaient bien plu : « Vive qui m'abandonne il me rend à moi-même », voire « Ma famille, c'est les gens avec qui je couche » !

Les classiques au programme du lycée : Balzac, Stendhal (mon « cher » Stendhal avec qui, selon le mot de Valéry, « on n'en a jamais fini »), Zola, Flaubert, Maupassant et quelques autres lectures plus classiques attendront quelques années de plus pour que je m'intéresse sérieusement à eux. Je voudrai alors tout lire ou peu s'en faut de ces écrivains qui sont devenus à mes yeux des sortes de héros. Les ressources de la bibliothèque municipale du XI^e arrondissement dont

je devins un abonné assidu ne furent pas de trop pour étancher ma soif de lecture. La lecture ! Cette lecture dont je me suis plu à répéter au fil du temps qu'elle est non seulement, selon le mot de Jean Guéhenno, « un outil de liberté », mais aussi la source de cet esprit critique sans lequel il n'est pas de citoyenneté véritable (quelques notions de droit peuvent aussi y aider, je m'en suis rendu compte plus tard). De cette époque date sans doute le principe directeur de mon activité dans l'édition : faire en sorte que le plus grand nombre d'ouvrages de mes auteurs de prédilection (ceux qui développent le goût de lire par opposition aux écrivains hermétiques qui le découragent) restent toujours disponibles pour le plus large public possible. J'ai pu craindre, vers la fin des années soixante-dix, que le goût de la lecture ne s'enlise à cause de la mode des textes trop intellectuels. La lecture pour moi n'a jamais été un « vice impuni » ! Je lui dois tant.

La « politique » de la lecture m'a toujours semblé souffrir d'une certaine forme d'élitisme. Je n'ai jamais compris pourquoi, sur les chaînes publiques, au-delà des émissions littéraires proprement dites (« Apostrophes », « Un livre, un jour », aujourd'hui « La Grande Librairie » de François Busnel...), il n'y a jamais eu de programmes courts vantant les mérites de la lecture en général. On pourrait, par exemple, interviewer des personnalités de tous ordres sur le rôle de la lecture dans leur réussite aussi bien professionnelle que personnelle. Je suis intervenu en ce sens à diverses reprises auprès des responsables du Livre et de la Lecture au ministère de la Culture. Chaque fois, on m'a écouté avec intérêt : « Nous allons y réfléchir. » J'attends toujours qu'un tel projet se matérialise. Je reste persuadé qu'à compétences égales, c'est le bon lecteur qui sera choisi dans un entretien d'embauche. Au-delà du divertissement, la lecture est aussi un facteur d'émancipation. Du plus loin qu'il m'en souvienne, les librairies ont été pour moi une seconde école. Je me revois encore au début des années cinquante assis sur le sol de la librairie Aux 3 Mousquetaires du boulevard Voltaire, mon refuge après les cours. Je rentre boulevard Richard-Lenoir prendre en vitesse un goûter et je file chez mes amis libraires qui me laissent feuilleter leurs trésors à loisir. À la longue, mes parents, d'abord plutôt fiers de ce goût immodéré pour les livres et la lecture (nous étions au pays de Victor Hugo et d'Émile Zola, n'est-ce pas ?), finissent par s'en inquiéter. Quand ils rentrent du travail, ils me trouvent généralement à plat ventre, la tête plongée dans l'un des six gros volumes du *Larousse du xx^e siècle* : j'ai une soif inextinguible de connaissances. Le soir dans ma chambre, je lis, je lis jusqu'à dix, onze heures, et plus tard encore le samedi. Les réveils sont d'autant plus pénibles : ils le sont restés puisque, soixante-dix ans plus tard, le goût de lire la nuit ne m'est pas passé.

La lecture donc, d'abord et avant tout. Puis le cinéma mais dans une moindre mesure. J'aime surtout les films américains de l'époque et je collectionne les images des stars de Hollywood contenues dans les tablettes de chocolat Kwatta. Esther Williams (*Le Bal des sirènes*), Rita Hayworth (*La Dame de Shanghai*), Gene Tierney (*Laura*) ou Ava Gardner (*Pandora*, *La Comtesse aux pieds nus*) m'éblouissent par leur beauté. Grâce à Errol Flynn, Cary Grant et James Stewart, j'ai compris que la séduction n'est pas un vilain défaut. Errol Flynn, c'est l'inoubliable Robin des Bois, l'Aigle des mers, Gentleman Jim. Avec sa petite moustache et son perpétuel sourire, je vois bien comment les femmes tombent à ses pieds sans coup férir. L'élégant Cary Grant dans un autre style, l'humour et l'élégance mêlés, est tout aussi irrésistible dans *Indiscrétions* et *L'Impossible Monsieur Bébé*. Quant à James Stewart, de *Monsieur Smith au Sénat* à *L'Homme qui tua Liberty Valance*, en passant par les westerns d'Anthony Mann et plus tard *Fenêtre sur cour* ou *Sueurs froides*, c'est le citoyen idéal, et il a une diction étonnante pour l'amateur de la langue de Shakespeare que je suis devenu. Deux autres films sont restés inscrits dans mon panthéon cinématographique : *La Rivière sans retour* et *Les Désaxés*. Marilyn Monroe, Montgomery Clift, Clark Gable, Robert Mitchum, je ne les ai pas oubliés eux non plus.

Ma manie des listes commence déjà : j'ai conservé longtemps celle où j'inscrivais la date de la séance, le titre du film, ses principaux acteurs et même le nom de la personne qui m'accompagnait...

La politique, j'y prête une attention distraite, conscient d'appartenir à une minorité. Seul Pierre Mendès France, durant la trop courte période où il dirige le pays, suscite mon enthousiasme et je ne manque pas chaque samedi d'écouter ses « causeries radiophoniques ». Ce n'est pas son judaïsme, fort discret, qui motive mon intérêt mais ses qualités d'homme d'État qui forcent mon admiration. Je suis tout de même fier que ce soit un juif qui donne des lettres de noblesse à la conduite des affaires en cette période compliquée (fin de la guerre d'Indochine, débuts de la décolonisation). J'ai consulté plus tard le compte rendu des débats de l'Assemblée nationale et j'y ai découvert qu'au moment où il est mis en minorité, le 5 février 1955, il y eut tant de « Mort aux juifs ! » criés que les rédacteurs de la docte assemblée n'ont pu faire autrement que le mentionner. Un demi-siècle plus tard, j'ai réédité dans la collection « Texto » que j'ai créée aux Éditions Tallandier le recueil de ces fameuses causeries radiophoniques du samedi : *Dire la vérité*. Courage, franchise et lucidité en politique, c'était plutôt inhabituel. Ça l'est resté.

Mais mon goût pour la musique va bientôt l'emporter sur celui des westerns et des comédies musicales. Mon amour pour le jazz est

toujours là. De retour à Paris, c'est grâce à la radio que je commence à le satisfaire. D'abord avec des émissions de « musique légère » qui programment Wal-Berg et son grand orchestre et Pierre Spiers ou Jack Diéval et ses rythmes. Puis la lecture d'un numéro de *Jazz Magazine*, la revue que viennent de lancer Daniel Filipacchi et Frank Ténot en 1954, va transformer mon intérêt en une dévorante passion. Ténot et Filipacchi animent depuis peu sur Europe n°1 une émission « Pour ceux qui aiment le jazz » qui restera longtemps une des icônes de la station. Je l'écoute chaque soir et j'essaie aussi de capter sur les ondes courtes « The Voice of America » où Willis Conover présente, en anglais, des programmes toujours précédés d'un extrait de « Take the "A" Train » interprété par Duke Ellington et son orchestre. Friand de listes, j'ai aussi conservé celle où, à partir de 1954, j'ai noté tous les disques de jazz entrés dans ma collection. Je me suis tenu à cette manie pendant une bonne trentaine d'années. Quinze ans plus tard, chargé au *Nouvel Observateur* d'assurer une sélection hebdomadaire des parutions phonographiques dans le domaine du jazz et de la musique pop, c'est une bonne centaine de références par mois qu'il me faudra inscrire sur cette interminable liste.

KIND OF BLUE

Mon cursus universitaire a subi les conséquences de cette passion. Mes deux baccalauréats en poche, mon avenir semble assuré, mes parents n'en doutent pas : la réussite m'attend au bout de mes études supérieures. Mais il ne me faudra pas moins d'une dizaine d'années pour que je finisse par trouver ma voie et que j'accède enfin à un diplôme, la licence en droit, grâce auquel j'obtiendrai le certificat d'aptitude à la profession d'avocat à l'âge plus qu'honorable de trente-cinq ans ! Du moins n'ai-je pas beaucoup vieilli durant toutes ces années, passées en grande partie « à l'ombre des jeunes filles en fleurs ».

Les études de médecine, entamées après un certificat de Physique, Chimie, Biologie trop aisément réussi, s'avérèrent une impasse. Je n'étais pas fait pour devenir un joyeux carabin, moins encore pour exercer le valeureux mais souvent ingrat métier de médecin généraliste.

J'émigrai assez vite de la rue des Saints-Pères vers la place du Panthéon, siège de la Faculté de droit de Paris. Mais la vocation ne fut pas tout de suite au rendez-vous. La profession d'avocat me semblait circonscrite au traitement de dossiers consacrés aux baux commerciaux, aux divorces, aux accidents et, surtout, au droit pénal. Rien qui soit de nature à combler mes goûts exclusivement orientés vers la lecture et la musique. J'empruntai des chemins de traverse qui mirent longtemps à me ramener sur le fécond chemin de l'Université.

Dès le milieu des années cinquante, je m'étais mis à lire assidûment les magazines spécialisés : *Jazz Hot*, *Jazz Magazine*. À l'automne 1957, j'assistai Salle Pleyel à un concert de la tournée *Jazz at the Philharmonic* organisée par le grand imprésario et producteur Norman Granz qui

était un champion de la lutte antiségrégationniste aux États-Unis. Granz refusait de produire ses concerts dans les salles dont l'accès était refusé aux gens de couleur. Un scandale dans l'Amérique noire et blanche de l'après-guerre qui ne témoignait pas d'une grande reconnaissance envers tous ces GI blacks qui avaient participé au Débarquement. Ce soir-là, dans une atmosphère enthousiaste, Ella Fitzgerald, le trio du pianiste Oscar Peterson et leurs invités, le trompettiste Roy Eldridge et le violoniste Stuff Smith, ont encouragé ma passion naissante. L'année suivante, ce sont les célèbres Jazz Messengers du batteur Art Blakey et le pianiste Bud Powell, entrevu au mythique Blue Note de la rue d'Artois, qui m'ont convaincu que, au moins sur le plan musical, j'étais sur la bonne voie.

Le spectacle offert par Bud Powell au piano était tout à fait surprenant, il ne regardait quasiment jamais son clavier et, tout en ahanant la mélodie, il observait le public avec une lueur bizarre dans le regard. En 1947, aux États-Unis, on lui avait administré des électrochocs pour des troubles psychiatriques. Il avait préféré s'installer en France quelques années plus tard, où il jouissait de la considération qu'il méritait. Il ne retourna aux États-Unis que pour y mourir en juillet 1966 à quarante-deux ans. Les trois versions de sa composition « Un Poco Loco », enregistrées en 1951, restent à ce jour un des plus extraordinaires enregistrements de trio de piano. Scandée par le batteur Max Roach, c'est une pièce majeure du répertoire jazzistique et j'encourage quiconque ne connaît pas cette folle improvisation à la découvrir.

Le temps passant, mon appétit pour cette musique augmentait et, ma bonne connaissance de la langue anglaise aidant, je me procurais au début des années soixante les magazines anglais et américains spécialisés : *Jazz Monthly*, *Down Beat*, *Metronome* et, surtout, l'excellente *Jazz Review* fondée et dirigée par les deux meilleurs critiques de jazz américains de l'époque, Nat Hentoff et Martin Williams. Plutôt que de m'absorber dans le cours de droit administratif du doyen Georges Vedel ou le célèbre traité de droit civil des frères Mazeaud (j'assistai tout de même au dernier cours d'Henri Mazeaud où la cuirasse du grand civiliste s'entrouvrit pour laisser couler quelques larmes), j'entretins avec Hentoff et Williams une correspondance assez nourrie. Je l'ai sottement jetée aux orties quelques années plus tard, me rendant compte que je consacrais beaucoup trop de temps à cette passion. Dans l'intervalle, je m'étais adressé à l'une des meilleures plumes de la revue *Jazz Hot*, Demètre Ioakimidis, pour déplorer que, Boris Vian disparu, la revue ne comportât plus de revue de presse des meilleurs articles consacrés au jazz dans les magazines anglo-saxonnes. Résident genevois, Ioakimidis

m'invita à prendre un verre à l'occasion d'un de ses séjours parisiens. C'est autour d'une tasse de thé qu'il m'incita à prendre les rênes de cette revue de presse que j'appelais de mes vœux : n'étais-je pas à même, grâce à ma bonne pratique de l'anglais, de m'y atteler ? On imagine l'euphorie qui fut la mienne : j'entrais dans une sorte de « saint des saints », la première revue de jazz française fondée en 1935 par Charles Delaunay, le fils de Robert et Sonia. J'aurai droit dorénavant à quelques disques en service de presse (autrement dit sans bourse délier, ce qui n'était pas négligeable !) et j'allais être invité à tous les concerts qui faisaient les beaux soirs de l'Olympia, de la salle Pleyel ou de l'Alhambra. Dans cette dernière salle, proche de mon domicile, j'ai assisté, plusieurs après-midi durant en 1960, aux répétitions du grand orchestre mis sur pied par un jeune et fringant arrangeur, Quincy Jones, qui connaîtrait la gloire quelques décennies plus tard.

Bientôt, les coulisses de l'Olympia ou de Pleyel n'auront plus de secret pour moi ! J'y croise Miles Davis et son quintet en mars 1960 (j'ai conservé un exemplaire du mythique album *Kind of Blue* dédié par chacun des musiciens), Duke Ellington et tous les membres de son grand orchestre, l'orchestre de Count Basie, Art Blakey et ses Jazz Messengers de retour à Paris après la tournée de 1958. Bien d'autres encore, comme l'étonnant pianiste et compositeur Thelonious Monk, un excentrique génial. Plutôt discret en coulisses, il lui arrive d'esquisser sur scène quelques pas de danse en tournant sur lui-même au beau milieu d'un morceau. Je bavarde aussi avec les membres du Modern Jazz Quartet qui défrayent la chronique par le sérieux de leur directeur musical, le pianiste John Lewis, et l'extravagance de leur tenue : ils sont habillés en smoking ! Je croise aussi, mais de loin, les divas Ella Fitzgerald et Sarah Vaughan toujours très entourées. En novembre 1958, j'ai l'occasion exceptionnelle d'entendre et de voir l'autre diva, la sublime et touchante Billie Holiday, tragique héroïne de son époque, lors de sa venue à Paris au Mars Club. J'ai consacré un article à ces « girls » dans *Jazz Magazine* où j'ai exprimé ma préférence pour une série d'enregistrements de Lady Day (*Songs for Distinguished Lovers*), réalisés à l'été 1957. Au cours de ces séances, une petite équipe de musiciens emmenés par le trompettiste Harry Edison, le saxophoniste Ben Webster et le pianiste Jimmy Rowles lui fournissent un accompagnement idéal. À l'époque, les amateurs ne juraient que par ses enregistrements d'avant la guerre avec son grand ami, le saxophoniste Lester Young. Dans ces séances de 1957, sa voix a certes beaucoup faibli, mais le contraste entre cette voix à la limite de l'érailement et le coussin musical que lui offrent ses partenaires n'en est que plus émouvant.

Il serait fastidieux d'énumérer les noms de tous les musiciens que j'ai rencontrés et interviewés, comme de ceux dont j'ai collectionné les enregistrements de façon un peu compulsive. J'ai trop aimé cette musique pour me résoudre, comme certains, à faire un choix drastique. J'ai écouté sans discrimination des pianistes, des saxophonistes, des trompettistes, des grands orchestres et beaucoup de chanteurs et chanteuses. Boris Vian disait : « Une bonne critique c'est une bonne publicité ! » Cela fonctionnait par foudres ou, si l'on préfère, par saisons : j'ai eu des saisons Miles Davis, des saisons Ahmad Jamal, Thelonious Monk (à plusieurs reprises) et bien sûr John Coltrane. Le pianiste Oscar Peterson au swing tonitruant, quasi orgasmique, Nat King Cole, ce grand pianiste à la voix d'or, ont été, parmi bien d'autres, des compagnons des bons et des mauvais jours. Les écouter a toujours agi sur moi comme une bonne dose de vitamine C !

Je me suis intéressé aux « petits maîtres ». Des musiciens comme les saxophonistes Hal McKusick, Yusef Lateef ou Al Cohn méritaient aussi mon attention, ils ne m'ont jamais déçu. Les pianistes Red Garland, Wynton Kelly et Ray Bryant non plus.

Si je n'ai pas voulu faire de choix, j'ai toujours conservé une place à part pour deux d'entre eux. Bien qu'ils ne soient pas de la même génération, le saxophoniste ténor Ben Webster et le pianiste Bill Evans ont partagé une certaine forme de romantisme musical qui me réconfortait aux heures où mon avenir me semblait particulièrement sombre, sinon compromis. Tous deux étaient des maîtres de cette forme que l'on appelle les ballades, ces morceaux joués sur un tempo lent et même parfois très lent. « Misty » du pianiste Erroll Garner en est un bon exemple. Un autre exemple, assez connu, « My Funny Valentine », souvent chanté et joué par le trompettiste Chet Baker, est devenu sa signature. Une version de ce titre, interprétée par Miles Davis, doit figurer dans toute discothèque d'amateur de jazz. Enregistrée en 1955, on la retrouve dans son album *Cookin'* et dans une anthologie *Miles Davis for Lovers* consacrée à ces « ballades » qui ont enchanté des générations d'âmes sensibles. Il n'empêche, le genre fut longtemps décrié : trop lyrique, trop sentimental. John Coltrane, cet épigone du jazz moderne, en avait pourtant lui-même enregistré un album entier, et l'iconoclaste Thelonious Monk, apôtre de la modernité, en a lui aussi composé d'admirables (« Crepuscule with Nellie », « Round about Midnight »).

À l'écoute des premiers disques de Bill Evans, certains crurent bon de le traiter de pianiste de bar à cocktails, au mieux de « petit maître doué ». Pourtant il avait enregistré au Village Vanguard de New York en 1961 avec un contrebassiste virtuose décédé quelques jours plus

tard à vingt-cinq ans, Scott LaFaro, et le batteur Paul Motian deux albums (*Sunday at the Village Vanguard* et *Waltz for Debby*) considérés plus tard comme des sommets de la musique pianistique ! De plus, il avait participé en 1959 aux séances d'enregistrement de l'album le plus célèbre de Miles Davis et sans doute de toute l'histoire du jazz : *Kind of Blue*. Je me suis évertué au printemps 1963 à rendre justice à Bill Evans en rédigeant un article (l'un des premiers) où je traduisais tout le bien qu'en disait la critique américaine. Plus tard, ce fut à qui surenchérirait. Le destin de ce géant du piano fut tragique. En 1965, lors de ses premiers concerts parisiens, j'avais rencontré un homme qui semblait tout droit sorti du campus d'une université américaine, impeccablement vêtu d'un costume trois-pièces. Il m'avait dit : « On ne peut expliquer ce qu'est le jazz sans en perdre l'essentiel. Il faut en faire l'expérience car c'est une question de sentiments, pas de mots. Le jazz n'est pas un théorème, il est sentiment. » Quinze ans plus tard, c'est une sorte de vieillard hirsute qui s'est éteint, détruit par la drogue. Le public (dont une partie houspilla Coltrane en 1960 pour l'aduler l'année suivante) et certains critiques, n'ont pas toujours été bons prophètes !

Il en est allé de même pour Ben Webster. J'étais parvenu à faire venir des États-Unis ses deux albums les plus réputés : *Soulville* où il est accompagné par la section rythmique à la fois souple et dynamique formée par le trio du pianiste Oscar Peterson, et celui où il partage la vedette avec Art Tatum, ce virtuose du piano presque aveugle dont Vladimir Horowitz se félicitait qu'il fût resté un jazzman. Dans ces deux disques, Webster délivre un discours musical où rythme et mélodie font admirablement la paire. Une révélation. Ben avait connu son heure de gloire dans l'orchestre de Duke Ellington des années de guerre, on se souvenait de ses solos dans ces chefs-d'œuvre « Cotton Tail » et « Chelsea Bridge ». Mais il était tombé dans un relatif oubli d'autant que ses enregistrements ultérieurs n'avaient pas traversé l'Atlantique. À l'écoute de ces disques, je n'ai pas compris pourquoi on ne le tenait pas en plus haute estime. De fait, même aux États-Unis, il n'était plus très en cour auprès des organisateurs de concerts et des propriétaires de clubs. Le célèbre critique Nat Hentoff pouvait ainsi écrire dans la revue *Esquire* : « On peut voir Ben Webster, un saxophoniste des plus importants de l'histoire du jazz, qui n'a jamais aussi bien joué qu'au cours des cinq dernières années, lutter terriblement afin de trouver assez de travail pour gagner sa vie. » L'article s'intitulait : « Les modes meurtrières du jazz ». J'ai consacré un long article à « Big Ben » en 1962 et j'ai pu l'interviewer en 1965 lors de sa première venue en Europe : il était très amer à l'égard des États-Unis où la ségrégation était encore vivace. Il n'est jamais retourné dans son pays d'origine et a fini paisiblement ses jours en

1973 à Amsterdam. L'Europe du Nord lui avait réservé l'accueil que ce grand musicien méritait.

Les disques, avant la fin des années soixante, n'arrivaient en France qu'au compte-gouttes. Je me revois rue de Moscou dans l'unique échoppe où l'on trouvait en importation les déjà légendaires albums de la firme Blue Note créée en 1939 par deux juifs allemands émigrés à New York, Alfred Lion et Francis Wolff. Mes mains tremblaient en manipulant les sublimes et fragiles pochettes au style graphique inspiré de l'esthétique Bauhaus signées Reid Miles. Ces disques étaient chers – quelque 35 francs de 1955, l'équivalent aujourd'hui d'un peu plus de 55 euros – et le moment venu de choisir une seule des merveilles convoitées était un véritable crève-cœur.

Plus tard, grâce à ma rubrique du *Nouvel Observateur*, j'ai reçu la quasi-totalité de la riche production des années soixante-dix. Ils sont encore tous là, ces milliers de disques vinyles, soigneusement insérés dans des pochettes de polyuréthane. Je ne les sors que très rarement car j'ai remplacé mes albums de prédilection par des disques compacts, mais je répugne à m'en séparer malgré la place considérable qu'ils occupent ! Je vais bientôt être confronté au même dilemme à propos de mes disques compacts puisque désormais avec une enceinte Bluetooth, un iPhone et YouTube ou Spotify, plus besoin – ou presque – de s'encombrer de supports matériels, toutes les musiques sont sur la Toile ! Ils étaient bien beaux pourtant ces albums et je ne m'étonne pas du regain d'intérêt – assez marginal tout de même – dont ils font l'objet en ce moment.

Jazz Hot me confia bientôt quelques disques à chroniquer : c'est ainsi que j'eus le privilège de rédiger la première critique en France d'un disque du contrebassiste Charles Mingus, *Blues and Roots*. Vingt-cinq ans plus tard, j'ai retrouvé dans un livre, *L'Amérique de Mingus* (de Didier Levallet et Denis-Constant Martin), quelques lignes de cette chronique. Je n'ai pas eu à rougir du débutant que j'étais. Bientôt je fus débauché de *Jazz Hot* par l'équipe de *Jazz Magazine*. « *Jazzmag* » comme on l'appelait avait un petit côté glamour qui faisait défaut à *Jazz Hot*. L'indicatif de l'émission de Frank Ténor et Daniel Filipacchi était une composition emblématique du jazz de ces années-là – « Blues March » interprétée par l'énergique batteur Art Blakey et ses Jazz Messengers. Ténor et Filipacchi formaient un duo très complémentaire. Daniel, fils d'Henri Filipacchi, créateur chez Hachette du « Livre de Poche », était déjà un dandy au sourire assez spectaculaire. Il avait fait ses débuts comme photographe à *Paris Match* sans imaginer, je suppose, qu'un jour il deviendrait le patron de ce grand hebdomadaire. Il ne portait pas encore des cravates taillées dans le même tissu que ses chemises, mais il était déjà d'une grande

élégance vestimentaire. Sympathique, il était moins convivial que son compère. Bordelais de naissance, ingénieur de formation, Ténot était d'un abord plus direct, nous nous sommes rapidement tutoyés, plus rapidement sans doute qu'avec Daniel.

À *Jazzmag*, mon domaine d'action fut élargi : en plus de ma revue de presse « Noir sur blanc » que je signalais « Dargenpierre » (la traduction littérale de Zylberstein), on me confia des interviews de jazzmen de passage en France. Outre Ben Webster, je fis mes choux gras d'entretiens avec le jeune trompettiste Donald Byrd, qui fera un triomphe quelques années plus tard avec un album intitulé *Fuego*, l'une des plus fortes ventes du label Blue Note. Avec Pierre Lattès nous avons longuement interrogé Jaki Byard le pianiste de Mingus, un homme jovial, également compositeur et trompettiste, qui sera assassiné en pleine rue à Boston quelques décennies plus tard. Quant au multi-instrumentiste Eric Dolphy, le partenaire cette année-là de Coltrane, qui jouait de la flûte, du saxophone alto et de la clarinette-basse, c'était un personnage d'une grande richesse intellectuelle. Il m'avait confié qu'il aimait beaucoup lire, nous nous étions promis de nous revoir à son retour à Paris à la fin de sa tournée, mais il mourut quelques semaines plus tard en Allemagne d'une crise d'urémie.

Je passai aussi à la question cet émule bien sympathique de Charlie Parker, le saxophoniste Sonny Stitt, le bluesman Memphis Slim et bien d'autres encore, comme le pittoresque Roland Kirk qui jouait de trois instruments à vent simultanément. Ma bonne pratique de l'anglais me conduisit même à jouer les cicérones pour les musiciens de la tournée Granz de l'hiver 1961. Je les accueillis à Orly, les installai dans leur hôtel puis les accompagnai à l'Olympia. Parmi eux, le trompettiste Dizzy Gillespie et le saxophoniste John Coltrane. Je tirai de mes trois jours de compagnonnage avec ces musiciens considérables une sorte de long reportage mêlé d'interviews qui parut en janvier 1962 dans *Jazzmag*. À propos de Coltrane, j'avais écrit : « La personnalité de Coltrane, tel que j'ai pu l'approcher, est une vivante antithèse du portrait intellectualisé que certains ont été tentés de tracer. Rien de plus naturel, de plus instinctif que ses préoccupations et l'optique dans laquelle il les aborde. En écoutant les retransmissions des concerts, j'ai été encore plus frappé par la contradiction entre sa musique et l'homme que j'ai côtoyé. Il y a quelque chose d'essentiellement organique dans cette musique. »

Un demi-siècle plus tard, Marie-Christine et moi sommes à New York. Dans notre chambre d'hôtel se trouve un appareil Bose sur lequel on peut passer des disques compacts. Comme je n'ai pas emporté de CD, nous nous rendons chez Barnes and Noble, sorte de Fnac à l'américaine, et je choisis un album de Bill Evans. En sortant, je

passé devant le rayon des livres de musique et le dos d'un volume attire mon attention : *Coltrane On Coltrane*. Je devine qu'il doit s'agir d'un recueil d'interviews et je prends le volume en mains. Je l'ouvre au hasard et je tombe sur ce titre d'article « Coltrane : A Modern Faust » signé « J.-C. Dargenpierre » ! C'est MON article de 1961 ! Personne ne m'a demandé quoi que ce soit mais c'est une agréable surprise. Rentré à Paris, je demande à Lewis Porter, l'auteur d'un livre sur Coltrane pour lequel il m'avait déjà interrogé à propos de cet article, s'il connaît Chris DeVito, l'éditeur qui a établi ce recueil d'interviews. Il nous met en relation et DeVito m'explique qu'à *Jazzmag* on a été incapable d'identifier ce « Dargenpierre » ! DeVito m'envoie deux autres exemplaires du livre en m'assurant que dans l'édition italienne à paraître, il révélera ma véritable identité et il ajoute que pour lui mon papier est l'un des meilleurs du recueil ! Je n'ai pas cherché à savoir s'il était sincère ou s'il me l'avait écrit pour me faire plaisir ou pour s'excuser.

À propos de cette interview de Coltrane, une âme charitable m'avait prévenu que Trane, comme on le surnommait, était un homme inabordable, déroutant, distant même et refusant parfois de répondre à ses interlocuteurs, description qui aurait plutôt convenu à Thelonious Monk. Pour un homme réputé farouche, je l'avais trouvé plutôt loquace et de bonne compagnie. Évoquant son précédent passage à Paris un an plus tôt, au sein du groupe de Miles Davis, où il avait été copieusement sifflé, il m'avait dit : « J'ai été très embarrassé. Je ne vois pas ce qu'ils trouvaient de si extraordinaire dans mon jeu ; pour moi, ça ne l'était absolument pas. » Ce qui m'avait rappelé un entretien avec John Lewis, le pianiste et directeur musical du Modern Jazz Quartet que j'avais interrogé sur son collègue Thelonious Monk alors qualifié de musicien d'avant-garde. Ma question l'avait fait sourire : « D'avant-garde ? Vous semblez ignorer que la musique de Monk n'est en rien révolutionnaire : elle est belle et classique, c'est tout. » Les musiciens de jazz ont un monde à eux.

Lorsque j'avais demandé à Trane s'il était exact que Miles lui avait demandé de jouer « aussi moderne que possible parce que le public français aimait la nouveauté », il avait étouffé un rire : « Miles ? Me dire quelque chose ? Elle est bien bonne ! Non, jamais Miles ne m'aurait dit quelque chose de la sorte. J'ai joué exactement comme j'en avais envie. » Avant de nous quitter il m'avait montré le livre qu'il avait emporté avec lui, *Since Debussy (La Musique depuis Debussy)* d'André Hodeir : « C'est un très bon livre. Je regrette de n'avoir pas de culture musicale classique mais je comblerai cette lacune. »

Si mes années *Jazzmag* n'ont pas été les plus « giboyeuses » de ma carrière, j'en garde, surtout avec le recul, un excellent souvenir

puisqu'elles m'ont donné l'occasion d'assouvir une passion qui ne m'a jamais complètement quitté. C'est dans les pages de cette revue que j'ai pu faire partager l'admiration que je portais à Bill Evans, Ben Webster et quelques autres de ces musiciens dont j'ai mesuré le courage et l'abnégation dans une époque où le racisme et la drogue ont fait tant de victimes.

Parmi eux il y eut de grands talents méconnus, sinon sous-estimés. Un esprit fin a écrit à propos des écrivains : « Il ne faut jamais dire d'un auteur qu'il est méconnu, c'est lui faire courir le risque de le rester. » Malgré cela, je souhaite citer quelques-uns de ces musiciens parmi ceux que l'on appelait des « seconds couteaux ». J'ai beaucoup apprécié le pianiste Wynton Kelly, né à la Jamaïque, dont le jeu très « dansant » fait écho aux rythmes de sa terre natale. Quant au saxophoniste ténor Hank Mobley, l'un des fleurons du label Blue Note, au style très lyrique à une époque où la mode était au « hardbop », il resta dans l'ombre des deux géants de sa génération, Sonny Rollins et John Coltrane. Il y avait encore cet autre pianiste, Jimmy Jones, au style très particulier, qui égrenait d'abord des notes aiguës, comme cristallines, avant de passer à des accords, on appelle ça des « block chords », aux sons pleins et puissants. À ce merveilleux accompagnateur des chanteuses Sarah Vaughan et Ella Fitzgerald, il n'a été donné qu'une seule occasion de graver une séance en trio. Ce fut pour un label français qui avait chargé le pianiste Henri Renaud d'enregistrer quelques-uns de ses musiciens américains favoris. Henri et sa femme Ny m'avaient invité très aimablement dans leur petit appartement du XVI^e arrondissement dès mes débuts à *Jazz hot* et initié à cette musique qui n'avait guère la faveur du public, le jazz West Coast. Les principaux représentants de ce mouvement s'appelaient Chet Baker, Gerry Mulligan, Art Pepper, Shelly Manne. Leur caractéristique tenait notamment à ce que, sans abandonner la pulsation du swing, ils accordaient une plus large place aux arrangements que leurs confrères de la côte Est, ces « hardboppers » qui préféraient laisser libre cours à leurs improvisations.

Un autre pianiste, plus qu'appréciable, n'a été reconnu par un plus large public qu'au soir de sa vie : Hank Jones. Souhaitant mener une vie stable près de sa famille, c'était un « musicien de studio » qui avait participé à un nombre incalculable de séances d'enregistrement avec les groupes les plus divers dans un semi-anonymat. Ses premiers albums personnels, pour la firme Savoy, étaient d'autant plus oubliés qu'ils étaient devenus introuvables. Parmi ses lettres de noblesse, on pouvait mentionner sa participation à cet autre album devenu mythique *Somethin' Else*. Paru chez Blue Note sous le nom du saxophoniste alto « Julian, Cannonball » Adderley, sa véritable étoile,

Miles Davis, y interprète une version d'anthologie des « Feuilles mortes » (« Autumn Leaves »). À l'occasion d'une tournée au Japon, exceptionnelle pour ce grand sédentaire, des producteurs locaux – les amateurs de jazz japonais sont friands d'enregistrements de pianistes en trio – avaient commencé à lui faire enregistrer à nouveau des albums dans les années soixante-dix. Dès lors, c'est presque une cinquantaine de disques qui parurent sous son nom. Hank Jones a vécu jusqu'à quatre-vingt-douze ans, longévité assez rare pour un jazzman de sa génération. Lorsque je l'ai rencontré à New York au début des années deux mille, ce vieux monsieur d'une grande humilité jouait toujours aussi brillamment du piano avec un swing inaltérable. Il me confia combien sa douleur avait été vive de voir disparaître ses deux frères moins âgés que lui : le trompettiste Thad Jones et le batteur Elvin Jones, compagnon historique de John Coltrane. Il émanait de sa personne une sérénité inhabituelle dans son milieu.

D'autres musiciens ont injustement été boudés par la critique : parfois parce qu'ils avaient connu un succès public, chose honnie par la clique des « connaisseurs », parfois parce qu'ils étaient blancs. Au sein du Dave Brubeck Quartet, un saxophoniste alto a néanmoins fini par devenir une sorte de légende. Paul Desmond, de son vrai nom Paul Breitenfeld, fut un dandy féru de littérature, grand amateur de femmes, qui avait l'aspect d'un intellectuel avec ses costumes « Ivy League » de chez Brooks Brothers et ses lunettes à grosse monture. On lui doit le solo de saxophone de « Take Five », la composition la plus connue de Brubeck. Mort prématurément à cinquante-trois ans, il a enregistré en compagnie du guitariste Jim Hall (un autre Blanc) une série d'albums au swing léger, souvent teinté de rythmes brésiliens. Ces disques sont de véritables chasse-spleen !

Encenser un jour ce que l'on a brûlé la veille, ce phénomène n'a pas épargné Cannonball Adderley. Arrivé en France avec son quintet, auréolé du considérable succès obtenu outre-Atlantique par son album *In San Francisco*, le jovial et prolixe Cannonball fut échaudé par l'accueil du public parisien. Il fut copieusement sifflé avant d'être vigoureusement applaudi quelques années plus tard.

Pour en terminer avec ces souvenirs d'amateur de jazz, comment ne pas mentionner quelques-uns des albums qui me tiennent compagnie depuis plus d'un demi-siècle. Outre ceux de Ben Webster et Bill Evans, il y avait (et il y a toujours) ceux du duo Ella Fitzgerald-Louis Armstrong, encore un réservoir de bonne humeur. Pour Ellington les disques de la période 1940-1944 mais aussi des albums plus tardifs comme *Afro Bossa* ou *Money Jungle*, un disque en trio avec le contrebassiste Charlie Mingus et le batteur Max Roach. Pour Count Basie, ceux de la fin des années cinquante qu'on a surnommé la

période « Atomic Basie » en raison de l'image choisie pour son album le plus connu : un champignon atomique ! Il y a aussi ce disque en quartet de Cannonball Adderley avec son collègue du groupe de Miles Davis, le pianiste Bill Evans, intitulé *Know What I Mean ?*, une des expressions favorites de Cannonball. C'est une musique à faire écouter à ceux qui trouvent que le jazz est une musique bruyante ou « difficile » ! Enfin ceux des deux grands ancêtres du saxophone ténor : Coleman Hawkins et Lester Young. La plupart de ces musiciens m'ont d'autant plus passionné qu'une majorité d'entre eux ont eu des existences difficiles, parfois tragiques, loin des vies apolliniennes de la majorité des grands musiciens classiques.

Pour Ténor et Filipacchi, la création de *Jazzmag* dans les petits locaux de la rue de l'Échelle qui abritaient aussi les bureaux du club de vacances corse le Club Olympique, propriété de la mère de Daniel, fut le tout début d'une aventure qui devait les conduire – avec la création de *Salut les copains*, *Lui* et le rachat de *Paris Match* et de *Elle* – au firmament des groupes de presse internationaux. Aurais-je pu monter dans ce bateau où nombre de ceux qui ont fait carrière faisaient partie du noyau fondateur ? J'en suis descendu, à peine embarqué, en refusant d'aller interviewer un chanteur yé-yé pour *Salut les copains*. Trente ans plus tard, j'aurai l'occasion de revoir Frank Ténor grâce à son ami Bernard Ginestet pour qui je plaçais contre un éditeur peu scrupuleux. Comme Ginestet s'étonnait que je ne sois pas resté un commensal du « groupe », Ténor lui répondit avec son flegme bien connu : « Mais Jean-Claude était déjà très élitiste. » J'ai pris ça pour un grand compliment.

Élitiste ou non, je n'ai jamais nourri le moindre regret à cet égard : la presse yé-yé et ses vedettes n'étaient pas ma tasse de thé. Et puis, dans ces années-là, la littérature vint bientôt concurrencer le jazz dans l'ordre de mes passions.

Quoi qu'il en soit, la musique sous toutes ses formes est restée mon divertissement favori. Mon beau-père le disait bien avant que la SACEM ne l'affiche comme slogan : « La musique, c'est la qualité de la vie. »

UNE JEUNE FILLE EN FLEUR MAIS PAS SEULEMENT

Ces activités ne monopolisaient pas toute mon énergie. C'est la lecture qui remplissait le plus clair de mon temps. Je séchais les cours et toutes mes économies passaient dans l'achat de livres. Un de mes premiers livres de chevet fut *Les livres de ma vie* de Henry Miller : j'y ai trouvé une mine de conseils de lecture. C'est là que j'ai découvert John Cowper Powys, et surtout que je me suis lancé dans les œuvres complètes de Blaise Cendrars.

Ah ! les premières lignes de *Bourlinguer* : « Je ne souffle mot. Je regarde par la fenêtre Venise. Venise. Reflets insolites sur la lagune. Micassures et reflets glissants dans les vitrines et sur le parquet en mosaïque de la Bibliothèque Saint-Marc. » Et à la fin de ce somptueux premier paragraphe : « Je ne souffle mot. À la place du *vaporetto* qui passe devant la *Dogana di Mari* appareille une tartane. C'est le 11 novembre 1653. » Les livres de Cendrars ont peuplé mon imaginaire comme peu l'ont fait.

Je me suis identifié à Angelo, le héros de la trilogie du *Hussard sur le toit* de Jean Giono. J'ai aimé les romans de Roger Vailland. Dans *La Loi*, j'ai découvert le personnage hors-norme de Frédéric de Hohenstaufen, le dernier souverain de l'Empire romain germanique, surnommé *Stupor Mundi*, dont je n'avais jamais entendu parler durant toute ma scolarité. Et bien entendu, les déjà classiques du ^{xx}e siècle : Gide, Malraux, les essais de Paul Valéry, l'autobiographie de Simone de Beauvoir qui se termine par ce constat que je n'ai pas oublié : « J'ai été flouée », tant il est vrai que l'existentialisme ne fut pas toujours un humanisme. En littérature américaine, les pères fondateurs : Melville, Hawthorne, le Thoreau de *Désobéir*, ou encore Jack London, puis

Hemingway, Faulkner et, quelques années plus tard, un écrivain auquel je me suis aussi identifié (nous avons vieilli ensemble) : Philip Roth. J'ai eu largement de quoi pouvoir dire, façon Flaubert, « Portnoy, c'est moi ! ». Ce fut l'époque de mes premiers Romain Gary, Joseph Kessel, Albert Camus, des admirables récits du *Bel Été* de l'Italien Cesare Pavese, son autobiographie *Le Métier de vivre*, et tant d'autres...

Mis à part la lecture et la musique, l'autre grande affaire de ma vie était les jeunes filles ou plus généralement, la gent féminine. L'époque était encore assez prude. Les femmes mariées offraient la meilleure des alternatives aux réticences que j'admettais sans difficulté de la part des jeunes filles qui tenaient à leur vertu. J'ai eu la chance d'en connaître plusieurs. L'une d'entre elles, plus âgée que moi, est restée une amie jusqu'à la fin de ses jours. Notre liaison avait débuté à la suite d'un amusant quiproquo. En vacances avec mes parents en Italie dans une station thermale, j'avais rapidement fait la connaissance de deux couples sympathiques. L'un venait d'outre-Atlantique, l'autre était parisien. Les épouses étaient aussi avenantes que ravissantes. Histoire d'améliorer ma pratique de la langue anglaise, je fis assez vite la conquête de la belle Américaine. Quelques jours plus tard, nous allons visiter une villa de Palladio à Stra, près de Venise. Son amie M., une Parisienne plus ravissante encore, nous accompagne. Elle est seule : son mari a préféré rester au bord de la piscine avant d'aller faire sa partie de tennis quotidienne. Dans le parc de la villa Pisani à Stra, il y a un labyrinthe. Afin d'écarter tout soupçon de la part du mari de ma belle Américaine qui nous accompagne, je propose à M. de parcourir le labyrinthe avec moi. Nous nous y perdons un long moment en conversant et lorsque nous rejoignons nos compagnons d'excursion, mon amie américaine semble très contrariée : « *What have you done ? It's late.* » Les labyrinthes on sait quand on y entre, on ne sait pas quand on va en sortir, ai-je dû répondre. De retour à l'hôtel, chacun se prépare pour le dîner. M. me rejoint dans le hall : « Mon mari est furieux contre vous et moi ! » Je suis interloqué. « A. (l'Américaine) lui a raconté que nous nous étions délibérément perdus dans le labyrinthe. Il l'a très mal pris. » Quitte à passer pour coupable, j'ai revu M. à Paris pendant deux ou trois mois avant de lui avouer les sentiments qu'elle m'inspirait. Elle-même m'avait fait comprendre que je ne lui étais pas indifférent. Grâce à elle j'ai découvert New York, les Canaries, Rome et Venise. M. a toujours été une grande voyageuse, elle a bien dû faire trois ou quatre fois le tour du monde. Cette liaison s'est transformée plus tard en une solide amitié. M. a suivi sans surprise les étapes de ma carrière. « J'ai toujours cru en toi », me disait-elle alors que je m'étonnais des changements intervenus dans mon parcours après les années difficiles qu'elle avait bien connues.

Cette époque que j'appelle aujourd'hui « mes années de bohème » me fait penser à la traversée d'une sorte de long tunnel. Il m'a fallu assez longtemps pour comprendre que j'en étais sorti.

L'autre idylle, avec une vraie jeune fille cette fois, dont j'ai gardé un souvenir vivace, a été, elle aussi, le fruit d'un concours de circonstances. J'avais à peine vingt et un ans et mes parents m'avaient invité à les accompagner à dîner chez un couple d'amis : « Ils ont une fille de ton âge, vous pourrez discuter tous les deux. » À peine arrivés, je n'en crois pas mes yeux : j'ai devant moi la plus belle fille que j'aie jamais rencontrée... Nous sympathisons. Les vacances de Noël 1959 approchent et je lui propose toute une série de sorties qu'elle accepte : cinéma, clubs de jazz, théâtre. Mais à la fin de chaque soirée, rien de plus que deux grosses bises sur les joues et bonne nuit ! Je continue à lui faire la cour l'année suivante : aucun résultat, je suis face à un mur. Séances de cinéma, concerts de jazz, Bud Powell au Blue Note, elle vient à la maison écouter Louis Armstrong en duo avec Ella Fitzgerald (impossible de faire plus romantique) : toujours rien. À l'occasion nous dansons « *cheek to cheek* » mais c'est tout. En 1961, après quelques tentatives supplémentaires, je renonce. Cette très belle demoiselle (tous les garçons de la Faculté de médecine lui font la cour) a manifestement des principes et je me le tiens pour dit.

L'été suivant, en 1962, je passe mes vacances à Deauville lieu propice aux batifolages. Quelques années plus tôt, je m'y étais lié d'amitié avec une toute jeune mais déjà séductrice Sophie Rochas. Nous n'avions pas franchi les limites de la bienséance et nous prenions souvent le thé avec sa mère, la très élégante Hélène Rochas, et son mari de l'époque, André Bernheim. Créateur de l'agence artistique Artmedia, il était l'un des hommes les plus spirituels que j'aie rencontrés.

Cet été 1962, je joue au tennis avec ma petite amie du moment, Marianne, quand j'aperçois la belle récalcitrante venue passer quelques jours au bord de la mer. Elle nous rejoint, nous bavardons et, le lendemain, Marianne m'annonce qu'un ami canadien de passage à Paris aimerait la voir : « Je vais rentrer pour deux ou trois jours. Pendant mon absence, emmène donc ta camarade au cinéma. » Il y avait alors de nombreuses premières au cinéma du Casino de Deauville. Le soir suivant on projette en première mondiale un film devenu mythique : *Cléo de 5 à 7* d'Agnès Varda. Je reste bien sagement dans mon fauteuil car je sais que je n'ai rien à espérer de ma belle voisine quand, vers le milieu de la séance, la tête de ma « camarade » tombe sur mon épaule ! Je lui prends la main et, à la sortie, nous nous embrassons à en perdre le souffle. Elle repart le lendemain : « Je t'écirai », me promet-elle. Grande admiratrice

d'André Gide et de ses *Nourritures terrestres*, elle ajoute : « Je t'enseignerai la ferveur ! » Elle tient parole et en septembre, nous reprenons nos embrassades. Comme dit Stendhal à propos de Julien Sorel et Mme de Rênal, je fus peu après « le plus heureux des hommes ». Mon bonheur est de courte durée. Ma camarade n'a d'yeux que pour le mariage. J'ai vingt-trois ans et, après avoir abandonné des études de médecine, je viens tout juste d'entamer des cours de droit, mon horizon reste très incertain. Que fait-on d'un gendre sans situation ? On le fait entrer dans l'entreprise familiale. La perspective est loin de me plaire, la rupture sera vite consommée malgré nos vifs transports.

Nous nous reverrons trente-cinq ans plus tard. Elle a gardé l'essentiel de sa beauté : une silhouette de mannequin, des pommettes hautes, fruit de sa naissance à Arkhangelsk peut-être, et son beau regard bleu-violet. Si elle est toujours aussi séduisante, ce qui me frappe quand je la retrouve c'est son air d'extrême bonté, elle n'avait pas prêté pour rien le serment d'Hippocrate. Nous avons déroulé le fil de nos existences respectives. Ce fut une très curieuse expérience. Mais nous n'avons pas relu *À la recherche du temps perdu*. Mes retrouvailles avec cette amie ont été très émouvantes. Ce premier coup d'œil dans le rétroviseur m'a laissé songeur. J'ai pu saisir à quel point j'avais changé.

Comme me l'a dit un jour Jim Harrison : « Nos amours sont un mystère : pour nous-mêmes, et pour les autres. » J'ajouterais : pas seulement nos amours.

UNE ENTRÉE IMPRÉVUE DANS LE MONDE DES LETTRES

La chance et le hasard restent pour moi des sujets mystérieux. Est-ce que les choses nous tombent sur la tête sans qu'on y soit pour rien ? Est-ce qu'au contraire, on accomplit sans le savoir un parcours qui débouche sur une circonstance heureuse ? Peut-on se dire que le but auquel on parvient un jour on y travaillait depuis longtemps, sinon depuis toujours ? Je me pose la question depuis cinquante ans, je n'ai pas trouvé de réponse satisfaisante. Mon beau-père, Bernard Halpern, m'a dit un jour : « Quand deux possibilités s'ouvrent à vous, l'une est sans doute meilleure que l'autre. Choisir la bonne, c'est sans doute cela qu'on appelle la chance. » Éminent chercheur, on lui doit des découvertes importantes dans le domaine de l'allergie et de l'immunologie. Élu en 1960 à la chaire de médecine expérimentale au Collège de France, il reste pour moi l'un des êtres les plus extraordinaires que j'ai rencontrés.

Mon goût pour la littérature, l'emportant sur ma passion pour le jazz, a fini par me sauver. Un soir de 1963, je vais dîner chez mon ami Pierre Lattès à qui me lie notre amour du jazz et de la culture en général. Sa mère est conservatrice à la Bibliothèque nationale et rue Mirabeau où ils habitent dans un appartement plein de livres, on s'y connaît fort bien en littérature française autant qu'étrangère. C'est Pierre qui le premier attire mon attention sur les romans de Leonard Cohen que je ferai publier quelques années plus tard par Christian Bourgois.

À ce dîner assiste aussi quelqu'un qui, je le souligne, n'aurait pas dû se trouver là : le père de Pierre, l'excellent photographe Jean Lattès, rentré plus tôt que prévu d'un reportage. Parmi les autres convives, il

y a la petite amie d'un autre invité, F.F. – ce sont ses initiales –, qui ne cesse d'accabler de sarcasmes plusieurs de nos relations communes. Je lui lance en souriant un jovial : « Allons, F.F., ne sois pas si critique ! » J'ignore à cet instant que je viens de prononcer une phrase qui va en grande partie décider de mon avenir. Jean Lattès devine l'allusion que je viens de faire au titre d'un livre de Jean Paulhan, *F.F. ou le Critique*, dont j'ai aperçu la mention dans le catalogue des Éditions Gallimard qui est l'un de mes livres de chevet. Je marque d'une croix les livres que j'ai lus, d'un double trait ceux que j'ai envie de lire. Jean Lattès m'apostrophe : « Je suppose que tu n'as pas manqué de lire le livre dont tu viens de citer le titre ? » Comme je reconnais bien volontiers que tel n'est pas le cas, il ajoute : « Eh bien, tâche de te le procurer, c'est ce que l'on a écrit de mieux sur la critique d'art. » Si je connais le titre de ce livre, Paulhan est en revanche pour moi un auteur parfaitement inconnu. De retour chez mes parents, je me souviens de m'être procuré, six ans plus tôt, deux numéros de *La NRF* pour y lire une nouvelle délicieusement érotique d'André Pieyre de Mandiargues, *Vanina*, devenue plus tard, en volume, *Le Lis de mer*. Or, l'un de ces numéros, celui de novembre 1956, comportait en ouverture un texte de ce Jean Paulhan. Je m'y plonge avec une curiosité nouvelle et la lecture de ce texte intitulé *Lettre à un jeune partisan* va me causer ce que j'aime appeler un choc « zen », une sorte d'illumination au sens taoïste du terme.

Si fort que soit l'amour de la littérature, on ne rencontre pas dix fois, dans une vie de lecteur, de textes dont on se dit, après coup, qu'ils vous ont changé la vie. Ce fut le cas avec ce texte.

Cette prétendue « Lettre » à un interlocuteur anonyme est d'abord une véritable charge à l'encontre de l'esprit partisan. Paulhan s'adresse à un lecteur de la revue, qui lui a demandé : « Quelle est votre doctrine ? » Il déclare d'abord : « Jamais nous n'avons pris parti. N'étant ni surréalistes, ni néoclassiques, ni fantaisistes, ni réalistes, il peut sembler à la fin que nous ne sommes rien du tout. » Commence alors une sorte de parabole : « J'imagine, écrit Paulhan à son interlocuteur, que vous vous êtes marié ce matin. Ce n'est pas un mariage de convenance. Vous épousez justement la femme que vous désiriez épouser... Dans l'après-midi vous l'emmenez au théâtre. Vous n'avez pas mal choisi la pièce : c'est du Shakespeare (pour ne vexer personne). Il n'y a qu'un malheur : c'est qu'au second acte le théâtre prend feu... Heureusement, il se trouve un monsieur – qui n'a pas l'air particulièrement génial ni malin (ni même entre nous, très bien habillé), vraiment le premier venu. Eh bien il se trouve que ce premier venu a de la décision... Il organise, comme on dit l'évacuation. » Paulhan poursuit : « Voilà qu'en cinq heures – si je me mets à la place

du jeune marié – il m’a fallu être successivement démocrate, partisan de l’aristocratie et royaliste (ou fasciste – c’est ici tout un). » Puis : « Non, la vie n’est pas simplement – comme le voudraient les Politiques – un mariage. Ni un spectacle. Ni un incendie. Elle est tout cela, tour à tour. Et je ne suis pas fâché qu’il me faille être démocrate le matin, l’après-midi aristocrate et le soir royaliste. Ce qui peut, bien sûr, dans l’ensemble s’appeler libéral. »

Cette lecture me débarrasse d’une difficulté que j’éprouve depuis un moment. Un coin du voile qui me cache la vérité vient de s’écarter. Ne pas choisir n’est pas une tare. Jusque-là je me sentais contraint de prendre parti, notamment sur le plan politique. Je m’interrogeais – c’était encore à la mode – sur l’opportunité de m’inscrire au Parti communiste. Mon père était adhérent de la SFIO mais ça me semblait bien mou. Ou alors le PSU du brave Édouard Depreux ? Je vivais dans un état nébuleux. Avec le jazz et la littérature je me retrouvais dans une bulle close et je sentais bien qu’il fallait que j’en sorte. Paulhan me démontrait avec un humour qui m’avait conquis qu’il n’était pas indispensable de me forcer à choisir entre socialisme, communisme ou existentialisme. Ne pas faire de choix, c’était aussi une « situation ». Depuis longtemps, je savais mieux ce que je ne voulais pas que ce que je voulais. Après avoir lu cette « Lettre », j’ai cessé de m’en inquiéter : j’avais retrouvé une indépendance d’esprit que j’avais failli perdre. Mais par l’enchaînement des faits, cette lecture va donner un tour imprévu au cours de ma vie.

Ma curiosité à l’égard de ce Jean Paulhan, mon « libérateur », et de ses écrits devint prurigineuse. Dès le lendemain, je me précipitai à la librairie Aux 3 Mousquetaires où je reçus quelques rudiments d’informations : il avait peu publié, travaillait aux Éditions Gallimard où il dirigeait cette *Nouvelle Revue Française* qu’il convenait d’appeler par ses initiales : *La NRF*. Ma déception fut grande en ne trouvant sur leurs rayonnages que deux minces volumes.

Braque le patron me laisse assez circonspect. Ça commençait comme ceci : « J’avais demandé à mon docteur “Avez-vous vu la toile de Braque, rue La Boétie ? Une table avec des fruits, une nappe. – Non”, a-t-il répondu. Puis frappé d’une idée : “Ah ! le homard.” Après un instant, j’ai dû me rappeler un homard, en effet. » Circonspect et même perplexe.

L’autre livre s’intitule *Les Fleurs de Tarbes ou la terreur dans les lettres*. Annoncé comme un tome I, publié en 1941, le second, vingt ans plus tard, n’est toujours pas paru. C’est pire : « On parle volontiers du mystère de la poésie et des lettres. On en parle jusqu’à la nausée. Il faut l’avouer pourtant ce n’est rien éclairer ici qu’évoquer la magie ou

l'extase, la pierre enchantée, l'animal attentif. Ce n'est rien dire que parler d'ineffable. » Et à la fin ceci : « Mettons enfin que je n'ai rien dit. »

Mon étonnement allait grandissant. Je ne parvenais pas à croire que le génial auteur de cette *Lettre à un jeune partisan* qui m'a bouleversé, ait pu commettre des textes aussi abscons ou anodins. Mais qui était-il donc au-delà de ce que l'on m'avait indiqué ? Et – surtout – qu'avait-il écrit d'autre ? Il existait sûrement d'autres textes où je retrouverais l'encre de cette « Lettre ».

Débuta alors une sorte de « chasse au Paulhan » comparable en tout point à une « chasse au trésor ». Je constatai bien vite que mon auteur avait en effet publié peu de livres alors qu'il était âgé de 80 ans, que la plupart d'entre eux étaient épuisés et introuvables, que j'allais devoir chercher dans les catalogues de bibliothèques les textes qui avaient paru sous son nom.

Il n'était pas question d'en rester là. Comme le père Goriot, je parcourus les rues de Paris d'un pas de cerf à la recherche de vieux numéros de *La NRF* et tous autres fascicules, catalogues d'exposition, tirés à part, éditions originales épuisées, bref, toutes brochures, articles, et autres documents où je pourrais retrouver la signature et la prose magique de mon nouveau héros. Mes pas me conduisirent rue Saint-Sulpice. Un délicieux vieux monsieur, Robert Caplain-Dol (il a laissé un joli petit livre de souvenirs), y tenait une librairie pleine de trésors. Rue de Rennes, c'est chez Jean-Pierre Parot que je dénichai, enfin, ce *F.F. ou le Critique* consacré à Félix Fénéon, texte qui avait servi de préface à une anthologie d'écrits de l'étonnant auteur des *Nouvelles en trois lignes*, un chef-d'œuvre d'écriture et d'humour trop peu connu. J'avais aussi trouvé chez lui un exemplaire « réimposé » à grandes marges du recueil d'essais d'André Gide intitulé *Incidences*, mais cet achat obérait celui d'autres livres moins onéreux repérés dans sa librairie. Il accepta un échange. Je poussai jusqu'au bout de l'avenue Victor-Hugo pour trouver des plaquettes signées « Maast » dont j'avais appris que c'était un pseudonyme de Paulhan. Le libraire le plus curieux que je rencontrai fut un certain Petithory, en haut de la rue de la Tombe-Issoire : il connaissait Paulhan qui lui avait cédé quelques manuscrits en échange de belles éditions de livres érotiques. C'est chez lui que je pus faire l'emplette d'un manuscrit (j'appris plus tard que Paulhan en faisait souvent plusieurs) de cette *Lettre à un jeune partisan* qui m'avait ébloui.

QUAND LE DESTIN VOUS PREND PAR LA MAIN

Je fis dans le fichier de la bibliothèque Sainte-Geneviève une trouvaille qui allait me mener sur un chemin imprévu. J'y découvre qu'une revue, *Les Cahiers des Saisons*, avait publié dans sa livraison d'avril-mai 1957 un numéro spécial consacré à Paulhan, introuvable en bibliothèque et épuisé en librairie. Je dénêche dans un numéro récent de la revue l'adresse et le téléphone desdits « Cahiers » que dirige un certain Jacques Brenner. Quelle mouche me pique ? J'appelle : une voix aimable m'indique que faute de pouvoir acheter ce numéro puisqu'il est épuisé, j'ai la faculté de venir le consulter dans les archives de la revue abritée aux Éditions René Julliard, 30 rue de l'Université, tout près des Éditions Gallimard. Je m'y rends quelques jours plus tard d'un pas gaillard.

Arrivé chez Julliard, on m'apprend que Jacques Brenner, recevant ce jour-là dans son bureau, je ne peux consulter le fameux numéro consacré à Paulhan que dans le vestibule. Je le parcours un bon moment dans une semi-obscurité : j'y trouve un fragment d'entretien à la radio avec Robert Mallet, des louanges de Jouhandeau, Jean Grenier, Francis Ponge, René de Obaldia, qui m'assurent que je ne suis pas en trop mauvaise compagnie. Pour finir un petit récit de 1944, *Une semaine au secret*, où Paulhan racontait son arrestation et les huit jours passés en prison pour faits de résistance. Il avait caché un moment chez lui la ronéo qui servait à l'impression du journal *Résistance* mais, écrivait-il : « Dieu La Rochelle était, entre-temps, courageusement intervenu en ma faveur. Je dis courageusement, car il ignorait ce que j'avais bien pu faire ». Plusieurs de ses camarades du Réseau du musée de l'Homme étant dans les prisons allemandes, il

dit : « Je devrais être près d'eux. Ou près de Lewitzky, et de Vildé qui moururent les yeux ouverts au Mont Valérien avec cinq amis : Nordmann, Walter, Ithier, Andrieux et Sénéchal, un enfant. »

Jacques Brenner sort alors de son bureau et m'apostrophe : « Vous vous intéressez tant que ça à Paulhan ? Voulez-vous que nous en parlions un moment ? » J'ai ce jour-là ma première conversation avec un « gens-de-lettres ». Brenner en était un et de la meilleure espèce. Ce quarantenaire assurait la direction des *Cahiers des Saisons* depuis 1953 avec bonhomie et un vrai talent de découvreur. Ami de Bernard Frank et de Françoise Sagan, il avait publié plusieurs romans, des essais, ainsi que de nombreux articles de critique littéraire et il ne faisait pas mystère de son homosexualité. Nous parlons de Paulhan bien sûr, mais aussi de nos goûts réciproques en littérature. Nous partageons une admiration commune pour l'œuvre de Roger Martin du Gard et il est aussi question de Gide et des *Nourritures terrestres*, de Mauriac et de son *Bloc-notes*, de Paul Valéry et de bien d'autres.

Brenner rallumait régulièrement son emblématique bouffarde, son cocker couché à ses pieds. Durant l'entretien, je lui avais montré ma tentative de bibliographie paulhanienne. Il y avait découvert plus d'une référence dont il ignorait l'existence et m'incita à rencontrer Yves Berger : « Il prépare l'édition des œuvres complètes de Paulhan pour Claude Tchou. Vous avez repéré pas mal de textes peu connus. Ça devrait intéresser Yves. Et puis, il faut que vous alliez aller rendre visite à Paulhan à *La NRF*, il n'y a plus beaucoup de garçons de votre génération qui s'intéressent à lui. » Mon excitation fut à son comble au sortir de cet entretien. Je dois ajouter ici une précision qui m'importe : j'avais proposé de venir à la revue un mercredi après-midi en ignorant que c'était LE jour de la semaine où Brenner, comme cela se pratiquait encore à l'époque, « recevait ». Serais-je venu la veille ou le lendemain, la suite ne se serait sans doute pas produite. C'était un nouveau coup du destin mais je ne le savais pas. Ma lubie n'était pas si vaine puisque l'estimable Brenner m'avait traité en interlocuteur valable.

Quelques jours plus tard, nanti de sa recommandation, j'appelle Yves Berger, et il m'invite à venir le voir aux Éditions Grasset. Cet ancien professeur d'anglais natif d'Avignon avait publié en 1962 un roman, *Le Sud*, écrit dans un style baroque où il évoquait la Virginie d'avant la guerre de Sécession. C'était un « fou d'Amérique », et en particulier des Indiens des États-Unis auxquels plus tard il consacrerait plusieurs livres. Chez Grasset il tenait le rôle de « Monsieur Prix littéraires » : il était chargé de convaincre les jurés des grands prix de fin d'année de la qualité des romans publiés chez Grasset. Il avait la réputation de s'acquitter de cette tâche avec un talent certain et une

réussite notoire. On disait de lui qu'il était un protégé de Paulhan, et c'est à ce titre que lui avait été confié le soin de réunir les écrits très épars de « l'éminence grise de *La NRF* », vocable sous lequel Paulhan était couramment désigné. Berger prit connaissance avec intérêt de la longue liste manuscrite, que j'avais établie, des nombreux articles, préfaces ou textes de catalogues d'exposition de Paulhan, jamais réunis en volumes. Ces textes étaient notamment consacrés à un certain nombre de peintres modernes, les uns très connus comme Braque ou Dubuffet, et d'autres qui l'étaient moins tels Yolande Fièvre ou Karskaya. Il y avait également des articles qui avaient servi d'ébauches à Paulhan et dont la plupart avaient été repris en tout ou partie dans d'autres publications. Pas toujours facile de s'y reconnaître, mais j'avais mis beaucoup de cœur à l'ouvrage. En effet, Paulhan – il n'était pas le seul dans ce cas – avait pratiqué avant la lettre la technique du « copier-coller ». J'ai encore dans l'oreille l'accent chantant d'Yves Berger : « Ah, mais c'est extraordinaire tout ce que vous avez trouvé là. Cela va m'être extrêmement utile. Vous avez bien fait d'être venu me montrer votre travail ! », s'exclama-t-il. Après m'avoir à son tour recommandé de rendre visite à Paulhan, Berger me mit dans les bras un volumineux paquet de « Cahiers verts » numérotés sur alfa. Outre son roman *Le Sud* (sur hollande !), il y avait des œuvres de Mandiargues, Roger Vailland et Marcel Jouhandeau. J'ignorais alors que ce dernier avait été l'un des plus fidèles et copieux correspondants de celui qui allait devenir « mon » cher Paulhan. Enfin – et SURTOUT ! –, Berger promit de me faire adresser dès parution un exemplaire du premier tome des œuvres complètes de Paulhan qu'il préparait.

Je ne suis pas allé voir Paulhan immédiatement après ma visite à Berger. La démarche m'intimidait. Et d'abord, qu'allais-je bien pouvoir raconter qui ne me ferait pas passer pour un nigaud à ce contemporain considérable des lettres françaises ? J'étais pleinement conscient de n'être qu'un très modeste amateur de littérature, je n'écrivais pas et n'avais donc pas l'ombre d'un manuscrit à lui montrer, que ce soit pour *La NRF* ou pour les Éditions Gallimard. Je doutais que ma passion pour le jazz et ceux de ses exponents que j'avais pu fréquenter ait la moindre chance de le passionner.

Plusieurs semaines passent, peut-être deux ou trois mois. Prenant mon courage et mon téléphone à deux mains, j'appelle Jean Paulhan à son domicile de la rue des Arènes pour solliciter un entretien : « Allô ? (une voix de vieille dame résonnait dans le combiné) – Bonjour, madame, je souhaite parler à M. Paulhan. – C'est moi. C'est à quel sujet ? » Ça commençait mal. Je bredouillai les noms de Brenner, de Berger, ânonnai les mots de bibliographie, d'œuvres complètes. La

réplique, un peu hâtive, fut bonhomme : « Passez donc à la revue mardi prochain. Voulez-vous quinze heures ? »

À quinze heures précises le mardi suivant, je frappe à la porte de ce sanctuaire, « le bureau de la revue » (on disait en parlant de *La NRF* « la revue », comme s'il n'en existait pas d'autre). J'entre dans la grande pièce aux hautes fenêtres donnant sur le jardin de la maison Gallimard. Silence de plomb. La porte franchie, je reste interdit, intimidé par le vaste espace qui s'ouvre devant moi. Devant la fenêtre de gauche, le co-directeur de la revue Marcel Arland, le sourcil froncé, fourrage dans une pile de manuscrits d'un air qui me paraît marqué par la colère mais d'une colère dont le motif reste inexprimé. À droite, contre le mur, un autre bureau devant lequel est assise Dominique Aury. C'est une jolie femme, la cinquantaine passée, un épais chignon blond, de bien jolies jambes dépassant d'une jupe qui me semble un peu courte pour les lieux. Elle paraît absorbée dans la lecture d'un manuscrit, à la fois absente et bien présente. J'ignore alors que j'ai devant moi la maîtresse de Paulhan et aussi la « scandaleuse » Pauline Réage, auteure de la sulfureuse *Histoire d'O* à laquelle j'ai dû quelques émotions un peu raides. Ni Dominique Aury ni Arland ne m'adressent le moindre mot, pas même un regard. J'ai l'impression d'être un intrus. Haute silhouette aux cheveux gris et blancs, petites lunettes, Paulhan est debout devant son bureau couvert de manuscrits, en face de celui d'Arland, il a un geste de bienvenue pour m'inviter à m'approcher. Ainsi trois paires d'oreilles vont être à l'écoute de mon ramage. « *Very bad Karma !* » comme on le dira plus tard. Paulhan m'avance un siège et, de sa voix très chantante – l'accent nîmois cette fois –, me met, en quelque sorte, à la question : « Vous avez souhaité me rencontrer. Vous avez un manuscrit à me montrer ? » Bien embarrassé, je reste un court moment sans répondre puis, très vite, sans reprendre mon souffle, j'énumère à nouveau, pêle-mêle, le coup de lumière que m'a donné sa *Lettre à un jeune partisan*, mes recherches de ses autres écrits, leur rareté ou leur indisponibilité, ma visite à Brenner, celle à Berger, ses œuvres complètes que j'attends comme une nouvelle Bible. Pendant ce déballage, j'ai le sentiment que derrière mon dos, la colère d'Arland augmente et que je dérange Dominique Aury dans sa lecture. Je devine un voile d'incrédulité sur le visage de Paulhan. Après avoir hésité un instant, il me demande : « C'est très bien. En quoi puis-je vous aider ? » Je suis alors la proie d'une idée tout à fait saugrenue. Puisque cet homme m'est apparu si clairvoyant, il doit pouvoir m'aider à choisir entre les deux petites amies qui se disputent mes faveurs. Je lui expose mon dilemme, et dans la foulée, je brosse un portrait rapide des attraits des deux demoiselles. Un certain silence s'installe pendant quelques instants durant lequel je crois entendre Marcel Arland et Dominique Aury

pousser un long soupir. D'impatience ? D'irritation ? Je sens bien que je ne dois pas tarder à filer mais j'attends quand même une réponse. Paulhan croit peut-être – nous n'en n'avons jamais reparlé par la suite – à une mystification montée par une gazette à court d'inspiration ? Il n'en laisse toutefois rien paraître et, de sa voix douce, il me demande mon nom et mon adresse avec courtoisie. Quand je sors du bureau, j'ai le sentiment de m'être ridiculisé.

Une dizaine de jours plus tard, je reçois une enveloppe ornée de la célèbre étiquette rouge (pour *NRF*) et noire (pour Éditions Gallimard) où mon nom et mon adresse sont calligraphiés par la superbe écriture de Paulhan. À l'intérieur de l'enveloppe, un exemplaire des *Causes célèbres*, l'un de ses livres les plus elliptiques, avec une dédicace prétendument tirée des Upanishad : « On trouve sa perte là où l'on croit trouver son salut, on trouve son salut là où l'on croyait trouver sa perte. » Je ne suis guère familier alors de ce thème récurrent dans les derniers écrits de Paulhan : « l'identité des contraires ». Me voici bien avancé, me dis-je. Ne ferais-je pas mieux de passer à autre chose ?

Plusieurs mois, peut-être un an, ont dû s'écouler. Je poursuivais tant bien que mal ma collaboration à *Jazz Magazine* et plutôt mal que bien mes études de droit. Le jour vint où je lus dans un quotidien l'annonce par Claude Tchou, créateur des éditions qui portent son nom et du Cercle du livre précieux, de la parution prochaine du premier volume des œuvres complètes de Paulhan. Histoire de m'assurer que Berger n'avait pas oublié sa promesse, je téléphone au Cercle du livre précieux et demande à parler à la personne en charge de cette publication. « Je vais vous passer monsieur Pierre Oster », me répond-on.

À cet interlocuteur inconnu je déroule ma trajectoire : mon enthousiasme pour l'auteur, ma quête effrénée à la recherche de ses textes, ma visite à Berger et la promesse de ce dernier. « Ah, vous tombez bien ! », me dit celui qui va rapidement devenir l'un de mes meilleurs amis. « Yves a abandonné le projet. Il n'a pas le temps de s'en occuper. On vient de nous déposer cinq cartons (un par volume thématique prévu), mais dans le plus grand désordre. Si vous êtes disponible, venez donc nous voir. » Sans le savoir, je viens d'obtenir mon visa pour ce paradis très spécial, l'édition. Je n'imagine pas que je viens d'entrer sur la piste qui va m'amener à rencontrer celle qui deviendra la femme de ma vie. Cette fois encore, le destin m'a souri : c'est le jour même où Berger avait abandonné la partie que j'ai appelé le Cercle du livre précieux.

Je me suis répété cent fois – et encore au moment où j'écris ces lignes – qu'à vingt-quatre heures près, mon existence aurait pu suivre

un cours tout différent de celui qu'elle a pris. Vertige ! Mais quand le destin vous a pris par la main...

C'EST COMMENT L'ÉDITION ?

Je n'ai pas tardé à me rendre rue du Mail, à deux pas de la place des Victoires, siège de Claude Tchou Éditeur et du Cercle du livre précieux. Cette dernière enseigne était réservée à la vente par correspondance et aux ouvrages vendus par souscription. Pour Tchou, qui débordait d'une imagination fertile au service de laquelle il mettait un goût exquis, c'était la seule façon d'obtenir des licences d'exploitation pour des œuvres dont les droits étaient la propriété d'autres éditeurs, à commencer par Gallimard. La fine équipe – car c'en était une – réunie par l'entreprenant Tchou brillait, en 1965, de tous ses feux. Pierre Oster, l'une des chevilles ouvrières de la maison, était un poète proche de Saint-John Perse. Il avait publié un joli recueil, *Le Champ de mai*, dans la collection « Métamorphoses » créée par Paulhan chez Gallimard au milieu des années trente. Dans cette collection avaient paru le célèbre *Voyage en Grande Garabagne* d'Henri Michaux, un volume de Pierre Bettencourt dont le titre, *La folie gagne*, aujourd'hui plus que jamais, me semble prémonitoire et l'un des rares textes de Paulhan publiés en volume : *Clef de la poésie*. Outre Pierre Oster, je rencontrai René Alleau, ce grand spécialiste des littératures ésotériques, auteur d'un *Hitler et les sociétés secrètes* que je rééditerai quarante ans plus tard, ainsi que le délicieux et facétieux François Caradec, membre de l'Oulipo et du Collège de Pataphysique, qui avait toujours le mot pour rire.

C'est aussi rue du Mail qu'officialiait Philippe Schuwer, maître de la fabrication qui sous ses compétences techniques dissimulait mal une culture qui devait le mener plus tard à des postes importants chez Hachette-Jeunesse, puis Larousse et Nathan.

J'eus aussi le plaisir de retrouver Jean-Robert Masson, un érudit, rédacteur de talent, avec qui j'avais travaillé à *Jazz Magazine*. Il en

avait été, avec Michel-Claude Jalard, l'une de ses meilleures plumes. Jalard avait publié dans *Jazz Magazine* un article intitulé « Trois apôtres du discontinu » où il analysait dans un style un peu ésotérique la parenté existant entre les jeux de piano de Duke Ellington, Thelonious Monk et Cecil Taylor. Cet article avait fait grand bruit dans le landernau des amateurs.

Pour en revenir à la rue du Mail, comment ne pas mentionner encore la jolie et sémillante Janick Jossin, attachée de presse dont le talent d'une rare efficacité permettait à cette petite maison d'édition d'obtenir autant d'articles de presse que les plus grandes. L'ambiance était joyeuse autour d'un patron assez original et plutôt excentrique dans un milieu éditorial encore attaché aux valeurs traditionnelles. Chinois par son père, Claude Tchou né en Belgique en 1923 avait fait très jeune ses débuts dans la presse puis il avait créé plusieurs sociétés de vente de livres par correspondance (il était passé maître dans la rédaction et la présentation des lettres de prospection).

Marié à la jeune et séduisante journaliste politique, Michèle Cotta, il mène grand train, toujours impeccablement habillé dans un costume prince de galles sur mesure et fleurant bon les meilleures eaux de Cologne. Il roule en Porsche et habite dans l'ancien hôtel particulier du peintre Bouguereau, rue Notre-Dame-des-Champs. Un soir, il me ramène rive gauche et m'interroge sur mon emploi du temps. J'énumère mes activités dans sa maison : les œuvres complètes de Paulhan, une bibliographie aussi exhaustive que possible des écrits sur le marquis de Sade depuis ses démêlés judiciaires rapportés par la presse de l'époque, mes après-midi dans la salle de lecture de la Bibliothèque nationale à colliger les articles de presse d'Émile Zola pour la monumentale édition de ses œuvres qu'il a entreprise sous la direction du meilleur spécialiste : Henri Mitterand. Outre de nombreux classiques de l'érotisme réédités sous de somptueuses reliures de soie (*Les Aphrodites* et *Le Diable au corps* de Nerciat) ou en feuilles sous emboîtages à l'ancienne (*L'Anti-Justine* de Restif de la Bretonne), Claude Tchou avait aussi mis en chantier un superbe Kafka en huit volumes illustrés avec beaucoup de talent par Tim. De son vrai nom Louis Mitelberg, Tim était un artiste d'une grande originalité à qui l'on doit d'innombrables dessins de presse pour *L'Express* et la monumentale statue du capitaine Dreyfus installée désormais dans la cour du Musée d'Art et d'Histoire du Judaïsme, rue du Temple à Paris. Parmi les autres réalisations de Claude Tchou : une réédition des *Mille et Une Nuits* dans la traduction de Galland sous une belle reliure de cuir rouge. Et puis une édition des œuvres du marquis de Sade dont chaque volume était préfacé par un écrivain contemporain. C'est pour étoffer cette édition que j'avais proposé une bibliographie

chronologique des écrits sur Sade qui comporterait plusieurs centaines d'entrées. Sade commençait seulement à sortir du purgatoire, sinon de l'Enfer de la Bibliothèque nationale. Aujourd'hui c'est le double d'entrées sinon le triple qu'il faudrait cataloguer eu égard à l'avalanche de publications qui, dans le monde entier, ont pris *Justine ou les Malheurs de la vertu* et *Les Cent Vingt Journées de Sodome* pour sujet d'études. J'aurai la surprise de voir ce travail mentionné dans l'édition des œuvres de Sade qui paraîtra un quart de siècle plus tard dans la bibliothèque de La Pléiade.

Intronisé dans la place comme « editor » avec Pierre Oster des « œuvres » de Paulhan, nous avons pu compter sur l'aide d'un correcteur à l'œil d'aigle et au savoir encyclopédique comme il n'en existe plus guère aujourd'hui, Jean Schwartz, un géant barbu, grand admirateur et ami de Marcel Jouhandeau.

On a pu s'interroger sur les raisons qui ont suscité la publication des œuvres de Paulhan au Cercle du livre précieux plutôt qu'aux Éditions Gallimard à l'enseigne desquelles la plupart de ses livres avaient été publiés. Il semble qu'un conflit l'ait opposé à Gaston Gallimard qui avait supprimé dans un numéro de *La NRF* dont il relisait lui-même les épreuves une note peu élogieuse de Paulhan sur un roman de Georges Simenon. Gaston Gallimard souhaitait conserver de bonnes relations avec le créateur de Maigret dont il avait été l'éditeur dans l'entre-deux-guerres et dont certains des meilleurs romans non policiers comme *Le Testament Donadieu*, *L'Aîné des Ferchaux* ou *Quartier nègre* figuraient toujours au catalogue de la maison. Dans un article de Paulhan sur son grand ami Georges Braque, Gaston avait également fait sauter quelques lignes peu amènes sur Gérard Bauër, membre influent du prix Goncourt, avec qui Gallimard souhaitait, bien entendu, rester en bons termes. On disait que Paulhan en avait ressenti beaucoup d'amertume et que ce motif l'avait conduit à se présenter à l'Académie française où il avait été élu en 1963. Cette démarche de Paulhan avait fait bondir Gaston Gallimard qui ne portait pas dans son cœur la vieille dame du Quai Conti, l'estimant sans doute trop conservatrice.

Jean-Jacques Pauvert, l'iconoclaste éditeur du marquis de Sade et de Georges Bataille, avait déjà eu l'idée de réunir en un fort volume plusieurs textes de Paulhan. Pauvert avait été l'éditeur du célèbre roman érotique *Histoire d'O* pour lequel Paulhan avait donné une préface, « Le bonheur dans l'esclavage », empreinte de cet esprit paradoxal qu'il affectionnait tant chez Chesterton. Pauvert et Paulhan avaient gardé de bonnes relations mais le projet d'anthologie de Pauvert n'avait pas abouti faute d'avoir obtenu de Gallimard l'autorisation de reproduire les œuvres de Paulhan parues à *La NRF*.

Lorsque Claude Tchou, à son tour, en a fait la demande à Gallimard, il imaginait (et Paulhan, sans doute, avec lui) que la maison répondrait qu'elle comptait elle-même entreprendre ce chantier. Chacun fut surpris que la requête soit, cette fois, acceptée. Résultat sans doute de la brouille entre les deux vieux amis.

Je fus bientôt conduit à Boissise-la-Bertrand, dans la maison de campagne de Dominique Aury où Paulhan coulait des jours tranquilles et laborieux. Il y travaillait à son dernier texte, *Le Don des langues*, où il s'efforçait de trouver la réponse aux questions sur le langage et la pensée qui le hantaient depuis plus d'un demi-siècle.

Je fus très bien reçu. Mes travaux bibliographiques avaient enchanté Paulhan qui ne se souvenait pas d'avoir tant publié. Grâce à la masse des textes que j'avais retrouvés, ses œuvres complètes prenaient, si l'on peut dire, du volume. Je devins un familier des lieux et j'y serai souvent hébergé avec Marie-Christine, lorsqu'avec Dominique Aury, nous effectuerions un premier dépouillement de l'immense correspondance de Paulhan pour établir les trois volumes de *Choix de lettres*.

Au plaisir des mets préparés par Dominique Aury (je garde le savoureux souvenir d'un canard à la sauge) s'ajoutait celui des parties de croquet dans le jardin et de cartes après le dîner. Jean, qui détestait perdre, était passé maître dans les deux exercices. J'ai conservé la fiche d'une partie de Barbu que j'avais remportée : Jean n'était que troisième, nous sommes tous allés nous coucher bien vite. En vérité, Paulhan fut d'une grande gentillesse à mon égard et même d'une grande sollicitude, lui que d'aucuns ont comparé à un oiseau de nuit et que l'on disait cruel parce qu'il ne détestait pas assister au Jardin des Plantes au repas d'un python avalant quelque bestiole vivante.

Je retrouve plus d'une marque d'affection et même d'estime dans la vingtaine de lettres et de billets qu'il m'a adressés. Comme je lui demandai des conseils de lecture il me recommanda d'abord Jouhandeau, Jean Grenier et Henri Michaux. « Vous devriez lire aussi Borges soit le romancier de *Labyrinthes* (en commençant par *L'Histoire du guerrier et de la captive*) soit l'essayiste d'*Enquêtes* ou de *L'Auteur et autres textes*. » Ou encore : « Borges, Michaux, Grenier : ils ont tous trois (entre autres) ce trait précieux : c'est qu'ils donnent l'envie (ou plutôt le besoin) d'aller plus loin, de les compléter, de leur répondre. » Il se souciait de ma vie sentimentale et de ma situation matérielle. Il me demanda de lui envoyer quelques-unes des notes que je rédigeais sur les romans policiers, ajoutant : « Ensuite je lirai régulièrement le N.O. » Un peu plus tard, il devait écrire à sa belle-fille Jacqueline : « Les notes de Jean-Claude dans le *Nouvel Obs* ont du succès, le Droit

paraît bien loin ! » (il m'avait conseillé de ne pas arrêter mes études). Quand je lui annonçai un voyage à Venise, il me recommanda de ne pas manquer les toiles de Carpaccio plutôt que les Titien et Tintoret « que l'on vous mettra dans les jambes », et de lire la vie de ce peintre racontée par Marcel Schwob dans ses *Vies imaginaires* dont il m'avait offert un exemplaire. On le voit, rien du personnage cruel ou cynique que certains se complaisaient à décrire. Non, rien de tel, plutôt un bon grand-père.

Mes parents ne manquèrent pas d'être très étonnés par l'amitié que me témoignait un membre de l'Académie française. Avec eux, mes rapports n'étaient pas bons, leur situation matérielle était instable, ils avaient souhaité pour moi un bon diplôme et une situation solide plutôt que ces activités de dilettante auxquelles ils se sentaient étrangers, même si mon père ne cachait pas son plaisir lorsque je passai un disque de Louis Armstrong qu'il avait surnommé, en yiddish, l'Enroué ! Ils manifestaient de plus en plus souvent une inquiétude teintée de colère. Au point que, pour calmer les esprits, je m'en irai passer un semestre dans l'étrange demeure parisienne de Paulhan de la rue des Arènes. Jadis sa mère y avait tenu une sorte de pension de famille pour étudiants et j'occupais une chambre pour un loyer symbolique, chargé en contrepartie de mettre un peu d'ordre dans la bibliothèque, activité qui fut l'occasion de nouvelles découvertes utiles à la publication des œuvres complètes. C'est en rangeant des cartons que j'ai trouvé au fond d'une boîte un paquet de feuilles dactylographiées sans titre. C'était la dernière partie, restée inédite, d'*Histoire d'O*, qui paraîtrait plus tard sous le titre *Retour à Roissy* avec cette émouvante préface de l'auteur intitulée « Une fille amoureuse ».

Rue des Arènes, je côtoyais son fils cadet, Frédéric, sa femme Jacqueline et leurs enfants Jean-Kely et Claire. Ce fut pour moi comme une autre famille. Pour différente qu'elle fût de celle des Lauverjon, à Brunoy, j'y trouvai le réconfort dont j'avais grand besoin à ce moment-là. Le frère aîné de Frédéric, Pierre, m'accorda lui aussi, et plus tard encore lorsque je devins avocat, une amitié et une confiance qui m'ont été précieuses.

Grâce à Jacqueline et Pierre Oster, je fis mes premiers pas dans quelques salons. Celui de Suzanne Tézenas, la fondatrice du Domaine musical de Pierre Boulez, chez qui j'ai croisé, parmi d'autres, le couple assez étonnant que formaient Eugène Ionesco et sa femme. Celui d'Édith Boissonnas, poétesse suisse fortunée à qui l'on avait prêté une liaison avec Paulhan, ou chez d'autres amis de Paulhan comme André

Berne-Joffroy. Nous étions aussi de tous les vernissages de la galerie de Pierre Domec et des dîners d'Odile de Lalain, une amie de Dominique Aury, chez qui venait Dominique Rolin, une autre « fille amoureuse » (mais je l'ignorais). Bref, je fus de maintes réceptions auxquelles était, à un titre ou à un autre, associé le nom de Paulhan. Je me dégrossissais, comme on disait encore.

C'est lors du coquetèlè organisé par Claude Tchou à l'occasion de la parution du premier tome des œuvres de Paulhan que je fis une rencontre décisive elle aussi pour mon avenir. De nombreux journalistes et critiques littéraires étaient venus célébrer l'événement. Parmi eux, Guy Dumur, le patron des pages culturelles d'un *Nouvel Observateur* alors au sommet de sa jeune réputation (l'hebdomadaire avait été relancé deux ans plus tôt). Guy Dumur, dandy d'une grande élégance « british », à qui l'on prêtait de nombreuses conquêtes féminines, était un très bel homme et l'un des meilleurs critiques dramatiques de son temps. Comme il avait une connaissance exhaustive de tout ce qui, de près ou de loin, touchait à l'art dramatique, Raymond Queneau lui avait confié la direction du volume de « L'encyclopédie de la Pléiade » consacré à l'*Histoire des spectacles*. On me présenta comme le jeune prodige grâce à qui les cinq volumes d'œuvres de Paulhan allaient substantiellement être étoffés. Personnage doué d'une grande sensibilité, capable aussi de bienveillance, Guy Dumur, après quelques minutes de conversation, dut percevoir mon désarroi intérieur. « Ce n'est sans doute pas ce beau travail-là qui vous fait vivre. À quoi vous occupez-vous ? » m'interrogea-t-il. Je dus marmonner quelques phrases d'où ressortait que je poursuivais – bien mollement – des études de droit et aussi que je collaborais épisodiquement à *Jazz Magazine*. « Il n'y a personne pour parler du jazz au journal, passez donc me voir rue Royale. »

Je ne me le fis pas dire deux fois et, quelques semaines plus tard, après une brève entrevue avec Jean Daniel qui avait l'œil à tout, j'apportai à Dumur mes premières « sélections » de concerts et de disques de jazz. Il devait me témoigner une amitié sans faille jusqu'à sa disparition tragique et prématurée. Soucieux de mon avenir, il m'avait écrit un jour : « Imitez mes costumes, n'imitiez pas ma vie. » Il me reprochait de négliger mes études de droit.

Cette fonction, j'allais l'occuper pendant une vingtaine d'années, elle serait la cause de l'encombrement de mes logis futurs car je fus dès lors envahi par les services de presse des parutions discographiques que toutes les maisons souhaitaient voir signalées dans le prestigieux hebdomadaire où j'officialiais.

Au fil du temps, Philippe Koechlin et Alain Dister vinrent grossir les

rangs de la petite troupe de spécialistes chargés de commenter la scène du jazz et du rock. Grâce à mes entrefilets, quelques albums de jazz sont sortis de l'anonymat et moi aussi... eu égard à la réputation grandissante de l'hebdomadaire dirigé par Jean Daniel et Claude Perdriel.

Ils avaient su réunir autour d'eux des signatures plus prestigieuses les unes que les autres. À la rédaction en chef Jacques-Laurent Bost et Serge Lafaurie revoyaient tous les articles, Hector de Galard et Michel Bousquet alias André Gorz traitaient de la politique, Jean-Francis Held et Olivier Todd des questions de société, K.S. Karol et Josette Alia des affaires étrangères. Faire partie, même de façon très marginale, de cet aréopage asseyait ma toute fraîche réputation. Les autres collaborateurs de la section « Lettres, Spectacles, Arts » dirigée par Dumur s'appelaient Claude Roy, Jean-François Josselin, Maurice Clavel, André Fermigier, un remarquable critique d'art passionné par l'urbanisme de Paris, Jean-Louis Bory et Michel Cournot pour le cinéma, Maurice Fleuret et Henry-Louis de la Grange pour la musique classique. Mon nom figurait dans l'ours du journal aux côtés des leurs et cela n'a pas manqué de m'être utile par la suite.

Quelques mois plus tard, sans doute un mercredi, je pointe le bout de mon nez rue Royale avec mes « sélections » de disques de jazz. Guy Dumur est à l'étage de la rédaction en chef, en réunion avec Jean Daniel, on me prie de l'attendre dans son bureau. Dans l'intervalle, je fais l'inventaire des rayons de la bibliothèque où s'entassaient les derniers livres en « service de presse » arrivés au « Littéraire ». Lorsque Guy Dumur revient s'asseoir à son bureau, je l'entends se parler à lui-même à mi-voix : « Ils souhaitent que l'on parle de romans policiers dans le journal là-haut, à qui vais-je bien pouvoir demander de faire ça ? » Relevant la tête, son regard fait le tour de la pièce et s'arrête sur moi : « Jean-Claude, puisqu'on cherche à vous faire gagner cent sous, filez chez Gallimard, demandez les trois ou quatre dernières "Séries noires", lisez-les vite et faites un court papier sur celui qui vous semblera le meilleur. Si votre article plaît, vous aurez une pige supplémentaire. » Je pense avoir eu un instant d'hésitation. Le roman policier n'est pas mon domaine de prédilection. Mes parents poussent de grands cris de réprobation quand ils me voient avec l'un de ces fameux volumes noir et blanc entre les mains. J'avais tout de même lu tout Chester Himes, chantre du Harlem des années cinquante, cette grande chapelle de la musique afro-américaine. Himes avait créé un duo de policiers noirs, Cercueil et Fossoyeur, aux enquêtes colorées et drolatiques, sans équivalent dans le genre. Aussi quelques James Hadley Chase : *Eva*, dont Joseph Losey avait réalisé une adaptation fameuse avec Jeanne Moreau dans le rôle-titre, et *Douze chinetoques* et

une souris d'un érotisme assez trouble. Et surtout un assez grand nombre d'enquêtes de Maigret. Ma culture dans ce domaine, comme m'y avait incité la lecture des *Cahiers du cinéma* et de la revue *Positif*, tenait davantage aux films noirs du cinéma américain et à ses réalisateurs de légende : Nicholas Ray, Raoul Walsh, Howard Hawks ou Delmer Daves.

Nécessité faisant loi, je me rends immédiatement rue Sébastien-Bottin. Cette fois encore, je n'ai aucun pressentiment. Pourtant, quinze ans plus tard, c'est bien cette expérience de critique de « polars » tenue dix-sept ans durant au *Nouvel Observateur* qui m'inspirera la création de la collection « Grands détectives » de 10/18.

Je fus accueilli avec chaleur par Marcel Duhamel en personne dans ce qui était encore le grand bureau de la « Série Noire ». Il me présenta ses collaborateurs et me fit les honneurs de la collection, me raconta sa naissance et son développement et je repartis non pas avec trois ou quatre « Série Noire », mais un très gros paquet de livres. Aux dernières parutions, le cher Marcel, personnage d'une grande convivialité derrière son apparence très élégante, avait ajouté, pour compléter mon éducation, des romans de Dashiell Hammett, Raymond Chandler, Jim Thompson et d'autres cadors de la collection dont je ne connaissais que les noms.

La perspective de voir les romans de sa collection chroniqués dans les pages du prestigieux hebdomadaire dont j'étais l'émissaire ne l'avait pas laissé de marbre. C'est au verso du célèbre roman de Walter S. Tevis, *In ze pocket*, qui deviendra *L'Arnaqueur* à l'écran (l'un des plus beaux rôles de Paul Newman), que je trouvais cette phrase : « ... la victoire, la réussite, c'est une lutte de tous les instants contre la volupté du laisser-aller, l'attendrissement sur soi-même, l'instinct d'autodestruction que tout homme porte en lui. » Je l'ai inscrite sur les murs de ma chambre et ne l'ai jamais oubliée.

Avec Marcel nous sommes vite devenus bons copains. Il m'avait invité à lui rendre visite dans sa superbe villa du domaine de Castellaras. Les murs de son bureau étaient couverts de bibliothèques en ardoise qui abritaient la collection complète de la « Série noire ». L'alliance du gris des ardoises et des dos noir et blanc des volumes produisait un effet esthétique très réussi. Comme je préparais mon premier voyage à New York, Duhamel m'avait demandé d'y trouver un libraire qui l'aurait aidé à épuiser le stock d'un carnet de dessins que lui avait offert Picasso, et dont il avait édité à ses frais la reproduction à l'identique.

Mes petites chroniques, le plus souvent de courtes recommandations de disques et de livres, je les poursuivrai durant une vingtaine

d'années, bien longtemps après être devenu avocat.

J'aime l'atmosphère du bouclage où je retrouve un personnage original et généreux, Walter Lewino. Cet ancien combattant devenu un spécialiste des jeux est un humoriste au cœur tendre. Il a pris en main les pages très suivies du *Nouvel Observateur* où l'on recommande ce qu'il ne faut pas manquer : films, pièces de théâtre, sorties diverses et variées dont les concerts de jazz et autres spectacles musicaux. Je retrouve dans une ambiance conviviale des hommes et des femmes de talent. Quand je serai devenu avocat plusieurs d'entre eux viendront me consulter : Guy Dumur, Katia Kaupp, Jacques-Laurent Bost, Jean-François Josselin et Walter Lewino.

Bientôt j'eus l'occasion de faire des notes de lectures pour les Éditions Gallimard. Un peu plus tard, Paule Neuvéglise (que des esprits caustiques avaient surnommée Vieillesynagogue) m'appela elle aussi. Elle dirigeait les pages littéraires d'un *France Soir* qui rayonnait encore du prestige de son fondateur, Pierre Lazareff. Cette femme très chic me confia une rubrique hebdomadaire, « La Boîte à bouquins » où je chroniquais polars et romans de science-fiction. Au bout de quelques mois, je fus convoqué par le rédacteur en chef. Pierre Lazareff avait jugé que j'avais de la « patte » et, si je le souhaitais, je pouvais effectuer des reportages pour le quotidien. Justement, il y avait une grève de mineurs dans le Nord : étais-je disponible pour m'y rendre ? Je demandai vingt-quatre heures de réflexion avant de décliner l'offre. Je n'avais pas une vocation de Tintin et cela m'aurait par trop éloigné de mes chers livres et de mes 33 tours de jazz ! Jouer les apprentis-Kessel, ce n'était pas ma vocation.

AU DERNIER « COMBAT », ETC.

D'autres journaux firent un peu plus tard appel à ma collaboration, *Réalités* et surtout le dernier *Combat*, celui d'Henri Smadja. Ce médecin juif tunisien avait lancé en 1936 *la Presse de Tunisie* à Tunis avant de racheter, après-guerre, 50 % du journal dont Albert Camus avait été la plus prestigieuse signature, avec Claude Bourdet, grand résistant très ancré à gauche. Le romancier et diariste Pierre Kyria, qui dirigeait les pages culture, me confia les interviews. Il avait fait des études aux États-Unis et y avait séjourné assez longtemps pour en tirer la matière de ses deux premiers romans *Manhattan blues* et *L'été à cœur perdu*. Grâce à lui, j'ai rencontré le jeune Le Clézio, tout auréolé du Prix Renaudot pour *Le Procès-verbal* paru chez Gallimard. On l'avait décrit comme l'écrivain du désespoir incarné. « J'ai cette réputation ? », s'étonna-t-il. « Je crois que c'est un peu forcé : je décris le monde de façon monstrueuse parce que je le vois monstrueux, mais ce n'est pas pour ça que c'est désespéré. » C'était assez étonnant de la part de ce beau jeune homme au physique si solaire. J'évoquai aussi sa timidité face à ses admirateurs : « Eh bien oui, je préfère qu'on m'écrive, ça me fait très plaisir – avant je ne recevais jamais de lettres – et puis comme ça, il n'est pas nécessaire de se mesurer avec celui qui vient vous voir, chez qui on lit tout de suite le besoin de se révéler, de se mesurer avec vous, comme deux escrimeurs. » Je l'ai trouvé extrêmement sympathique et j'ai été heureux de le rencontrer des décennies plus tard à la Foire du livre de Bruxelles. Nous avons parlé écologie ce jour-là et il m'a promis d'écrire une préface au livre de John Nichols, *Milagro*, roman qui se déroule au Nouveau Mexique et décrit une bataille entre petits paysans et consortiums autour de l'irrigation de leurs champs, et que je n'ai malheureusement pas pu rééditer.

Avec Paul Morand, fraîchement élu à l'Académie française et qui

venait de publier l'un de ses livres les plus réussis, *Fouquet ou Le Soleil offusqué*, l'entretien fut plus protocolaire voire rude. Je m'étais rendu dans son spectaculaire appartement du Champ-de-Mars. À la question « Vous étiez ambassadeur à Berne en 1944, vous étiez bien placé pour savoir ce qui se passait dans certains camps ? », il prit un air fâché : « Je refuse de répondre à toute question d'ordre politique. Mettez ce que vous voudrez sur mon dos, ça m'est égal. » Façon de ne rien renier, je suppose. La publication de son *Journal* m'a confirmé que Morand ne fut pas précisément le plus sympathique des « grands » écrivains que j'ai rencontrés. Mais, à l'inverse d'un certain nombre de ses contemporains, son style n'a pas pris une ride.

En février 1969, je suis allé dans la célèbre maison de la Route des Gardes à Meudon rencontrer Lucette Destouches, la veuve de Louis-Ferdinand Céline. « Professeur de danse classique et de caractère », comme l'indiquait une grande pancarte grossièrement accrochée sur l'enclos de la grande maison ravagée un peu plus tôt par un incendie. *Rigodon*, dernier volet de la trilogie inaugurée avec *D'un Château l'autre*, venait de paraître. Le décor était seyant pour évoquer l'univers de l'auteur du *Voyage*. « Je crois que c'est par sa bonté, qui était immense, qu'il m'a le plus touchée », me dit-elle d'entrée de jeu. Comme je lui faisais observer que cette qualité pouvait sembler paradoxale à propos de l'auteur de *Bagatelles pour un massacre*, elle me répondit : « Ce que je voudrais dire à ce sujet, c'est qu'en 1937, et en général dans les années qui ont précédé la guerre, il y avait beaucoup d'Israélites parmi les producteurs d'armes. C'était d'ailleurs un médecin juif collègue de Louis, à la Société des Nations, qui le lui avait confirmé. Pour Céline, s'attaquer aux Juifs c'était s'attaquer aux fauteurs d'une guerre dont il pressentait qu'elle serait horrible. Et puis il faut dire aussi que Louis venait d'une famille de petits-bourgeois où l'antisémitisme était de rigueur, on y était antidreyfusard et maurassien. Il n'était pas le seul d'ailleurs. Maintenant, après l'horrible chose qui s'est produite pendant la guerre, dans tous ces camps de concentration, on ne peut plus juger rétroactivement. Aussi bien, Louis et moi nous sommes-nous toujours opposés à ce que l'on réédite ses trois pamphlets. » Et d'ajouter, l'instant suivant : « D'autre part on oublie aussi que Céline a toujours eu des amis juifs, comme Abel Gance, Stravinsky et Jacques Deval. » À propos du déchiffrement du manuscrit de *Rigodon* et de son édition, elle me précisa : « Quant aux coupures c'est une idée absurde. D'ailleurs vous verrez qu'il y a un passage sur ce pauvre (*sic*) Marcel Aymé, l'un des rares amis qui nous soient restés fidèles jusqu'au bout, où Louis n'est finalement pas très tendre, mais il n'a pas été question de le supprimer, pas plus que d'autres passages. Je n'aurais pas fait ça à Louis, vous savez... ».

Frederic Prokosch était un romancier américain, trop oublié aujourd'hui, qui avait choisi de s'installer en France. J'ai rencontré cet homme chaleureux autant que délicat dans un salon feutré de l'hôtel Saint James & d'Albany. Il avait connu tôt le succès avec son roman *Les Conspireurs*, vite adapté à l'écran par Jean Negulesco, et venait de publier son onzième roman *Le manuscrit de Missolonghi*. Il y réinventait le journal disparu de Lord Byron, partisan de la cause grecque lors de la guerre d'indépendance, peu avant sa mort pendant le siège de cette ville. Solitaire, il vivait dans le midi de la France : « Oui, je reconnais que je ne porte pas toute l'attention nécessaire au social mais je n'en souffre pas. Au contraire au cours des dernières années j'ai trouvé plus d'honnêteté. » Après réflexion, il corrigea : « J'aurais peut-être dû parler d'authenticité. » Il ajouta : « Il y a toujours une petite tricherie dans le processus créateur. L'artiste trop sincère fait un premier pas vers la médiocrité. C'est le manque de tricherie qui a empêché Gide d'être un grand romancier. Le secret du grand art, c'est d'être impersonnel en cherchant la plus grande liberté. Ce dont Shakespeare est le plus parfait exemple. »

Avec Marguerite Yourcenar qui avait reçu à l'unanimité le prix Femina pour *L'Œuvre au noir*, je dissertai un après-midi entier de ces philosophies orientales que Paulhan m'avait fait découvrir (Lao Tseu en particulier). Sa sérénité était tellement impressionnante, doublée d'une attention, d'une courtoisie et même d'une telle gentillesse que je m'en voulus presque de l'avoir arrachée à sa méditation. J'avais lu le livre un peu vite et c'est plus tard que j'en ai apprécié la grandeur. Quand je me suis intéressé aux peintres italiens de la Renaissance et dont le grand historien d'art André Chastel a si bien parlé, le souvenir du beau visage de Marguerite Yourcenar ne me quittait pas.

Et puis François Mauriac, surtout François Mauriac. C'est cet après-midi passé avenue Théophile-Gautier dont je garde le souvenir le plus vif. Mauriac venait de publier *Un Adolescent d'autrefois*, autoportrait à peine déguisé du jeune homme qu'il avait été. Vêtu d'un impeccable costume croisé gris qui paraissait flotter sur son corps maigre, il portait des pantoufles style charentaises. De sa célèbre voix sourde et éraillée, il convoquait le passé, sa jeunesse, ravi d'avoir à me dédicacer le petit volume de poèmes *Orages* dont j'avais apporté un exemplaire de l'édition originale. « Rien ne pouvait me faire plus plaisir », me confia-t-il. Nous en sommes venus à évoquer Barrès et le désir de dominer la vie. Puis la difficulté de ses relations avec les catholiques : « J'étais extrêmement suspect et j'apparaissais comme très trouble. Quand on pense qu'aujourd'hui on donne un prix catholique à *Théorème*, vous comprenez, je vous assure que ça fait rigoler un bonhomme, un catholique de mon âge, qui a été pendant

des années... Je n'ai jamais été mis à l'index, mais ç'a été tout juste, vous savez. » À propos de ce dernier roman il m'expliqua : « C'est un roman sans interdit cette fois, il est différent de tout ce que j'ai écrit et, en même temps, il est le même en raison de ce qui a été l'obsession dominante de ma vie qui est le problème du Mal. L'existence du Mal pour un croyant est vraiment la pierre d'achoppement, si Dieu existe. » Il me parla de sa foi inébranlable. Puis il évoqua sa fin prochaine, la vanité des choses. Le jour tombait et la pénombre envahissait le salon où il m'avait reçu. Un parfum de désolation flottait dans la pièce. Au moment de prendre congé de ce charmant très vieux monsieur, je m'en voulus de l'avoir laissé me tenir de si tristes propos et entrepris, non sans maladresse, d'y remédier. « Tout de même Monsieur, fis-je, votre vie est une succession de succès : l'Académie française à trente-trois ans, le prix Nobel à cinquante, le succès de votre *Bloc-Notes*... » Mauriac – nous étions sur le seuil de son appartement – eut un geste de la main et, dans un souffle rauque, me confia : « On a pu rêver mieux, mais enfin... » Je n'ai jamais oublié cette phrase : je me la répète à l'envie les jours où le « blues » se fait un peu trop prégnant.

J'ai encore « pigé » pour plusieurs autres magazines. C'est Bernard Frank qui m'introduisit au *Nouvel Adam* un mensuel dirigé par Claude Perdriel. *Le Nouvel Adam*, tentait, mais vainement, de concurrencer le magazine *Lui* avec un contenu plus « intello » et des photos de pin-up moins déshabillées. Je ne sais plus comment j'avais rencontré Bernard. J'avais beaucoup aimé sa *Panoplie littéraire*. Son érudition, son amour de la littérature, son style désinvolte m'avaient séduit. Je lui avais écrit pour déplorer qu'il n'ait jamais réuni ses excellents papiers des *Temps Modernes* (avec qui il s'était notoirement brouillé), d'*Arts*, l'hebdomadaire d'André Parinaud, et du premier *Observateur*. Après Paulhan, Bernard Frank. Il en avait été flatté et il m'a conservé son amitié jusqu'à son décès.

Au cours d'un déjeuner avec son ami Jean-Claude Fasquelle, patron des Éditions Grasset, je fus chargé de réunir ses articles. Avant que j'aie pu mener ce travail à bien, on m'informa qu'il n'y serait pas donné suite. J'ai gardé pendant des décennies les immenses rouleaux de clichés des grandes pages de l'hebdomadaire *Arts* que j'avais obtenus au département des périodiques de la Bibliothèque nationale ! Il faudra vingt ans avant que ce projet voie finalement le jour. Bernard me remercia « une fois pour toutes » de ce travail dans une note de bas de page de son livre *Solde*. Je cessai de le voir lorsqu'il émigra dans le Midi mais, vingt-cinq ans plus tard, il ne s'étonnera pas de me retrouver rue du Cherche-Midi, à la table de sa grande amie Françoise Sagan dont je serai devenu l'avocat.

Grâce à Jean-Louis Ginibre, j'ai rédigé des chroniques de disques et de romans policiers dans les colonnes de *Lui*. Lorsqu'il partit aux États-Unis, il me recommanda à son successeur, Paul Giannoli, qui me fit aussi travailler à la version française de *Playboy*.

Enfin, j'ai participé au démarrage du *Magazine littéraire* en publiant notamment un dialogue imaginaire sur Paulhan destiné à faire connaître l'auteur des *Fleurs de Tarbes* à un plus large public, et un article d'histoire littéraire sur la mort de Zola restée mystérieuse puisqu'on n'a jamais su si l'asphyxie provoquée par l'oxyde de carbone dans la nuit du 28 au 29 septembre 1902 était accidentelle ou d'origine criminelle.

VERS LE BOUT DU TUNNEL – ENCORE UN EFFORT

Au printemps 1966, une collaboratrice des Éditions Tchou, chargée de l'iconographie, ne cessait de vanter les qualités de sa meilleure amie prénommée Marie-Christine chez les parents de laquelle elle passait souvent le week-end. Comme je l'invitai à me la présenter – je cherchais toujours l'âme sœur –, elle refusa avec véhémence : « Sûrement pas à un vilain dragueur comme toi ! ». Quelques semaines plus tard, en sortant des bureaux de la rue du Mail, cette jolie fille m'invite à l'accompagner au cinéma pour aller voir *Les Chevaux de feu* du légendaire metteur en scène soviétique, Parajdanov. Pendant la projection je m'abstiens de vérifier si l'étoffe de ses vêtements est moelleuse, comme de toute autre privauté. Sur le chemin du retour, en bas de chez elle, elle me propose de monter boire un verre. Sachant qu'elle avait un petit ami, et soucieux d'éviter tout malentendu, je lui réponds que je vais profiter d'une belle fin de journée pour rentrer chez moi à pied et je lui plante un baiser fraternel sur les deux joues. Quelques jours plus tard, elle me dit : « J'ai changé d'avis. Tu n'es pas un horrible Don Juan, comme je le craignais. J'organise une fête chez ma mère dans deux semaines. Mon amie Marie-Christine viendra, je te la présenterai. » Le soir dit, je rencontre donc cette fameuse Marie-Christine. Elle a vingt et un ans, c'est une fleur de printemps, un vrai bijou de jeune fille. Ravissante avec son petit nez, de beaux cheveux blonds, un profil à la Praxitèle, elle est toute pimpante dans une robe blanche à fleurs roses, le charme même. Nous sommes le 4 juin 1966, c'est l'été. Son regard sincère mais perçant respire la franchise, son sourire est éclatant, elle est la gaieté incarnée. Comment ne pas tomber amoureux sur-le-champ d'une telle créature ? Je suis son aîné de sept ans mais il y a quelque chose en elle que je trouve rassurant.

Elle m'inspire d'emblée une grande confiance, moi qui ai toujours été si méfiant avec les représentantes de ce sexe que l'on croit faible et qui ne l'est pas. Je réalise très vite qu'elle cumule deux qualités souvent inconciliables. Non seulement elle est jolie comme un cœur avec ce minois irrésistible qui appelle les baisers mais, en même temps, elle est la jeune fille la plus *sympathique* que j'ai jamais rencontrée. Certains ont pu me reprocher d'avoir utilisé cette épithète comme critère amoureux mais elle me semblait essentielle. Paulhan (toujours lui) écrit quelque part dans *Les Fleurs de Tarbes* que le mariage est un pari. Nous n'en étions pas là, loin s'en faut, mais la profonde sympathie pour l'autre et – dans mon cas – immédiate m'a toujours semblé un bon gage de longévité et de qualité dans un couple. Je parle de couple aujourd'hui, mais durant les mois et même les deux années qui ont suivi, je n'ai pas imaginé un seul instant que notre idylle puisse aller très loin.

Dans la première version de ces souvenirs, rédigés voici quelques années à la seule intention de mes deux fils Nicolas et Julien, j'avais précisé : « Quarante-sept ans plus tard, je n'ai pas changé d'opinion : Marie-Christine devenue mon épouse et la mère de nos deux garçons est restée la pure lumière qui guide mes pas avec bonheur. »

Dans l'intervalle la maladie a eu raison d'elle et le 21 février 2016, date de son décès, a été le pire jour de ma vie.

Marie-Christine était d'une pudeur extrême et n'aurait pas souhaité que je raconte ce qui va suivre, c'est-à-dire l'histoire de nos relations jusqu'à notre mariage près de trois ans plus tard. C'est une histoire qui dit elle aussi qu'une bonne étoile a longtemps veillé sur moi.

Notre rencontre ce 4 juin 1966 dans un immeuble de la place Saint-Sulpice a marqué la naissance d'un amour heureusement partagé. Nous avons beaucoup de points communs et nous étions très complémentaires. Marie-Christine avait fait de brillantes études : lettres classiques, lettres modernes, histoire de l'art et archéologie. Elle avait même suivi les cours d'épigraphie grecque de Louis Robert au Collège de France et m'apprenait mille choses. Après un mémoire sur la Grèce hellénistique, elle en préparait un autre sur l'art des Scythes, autant de révélations pour moi. Grâce à elle, je complétais mes connaissances sur les peintres italiens de la Renaissance. J'avais été très impressionné par *La Bataille de San Romano* de Paolo Uccello lors d'une visite de la galerie des Offices à Florence avec mes parents, et aussi par les peintres vénitiens de la Renaissance au palais des Doges et à l'Accademia, mais j'en étais resté là. Plus tard, quand nous irons visiter les grandes villes d'art italiennes, je n'aurai nul besoin de me procurer un *Guide bleu*. Marie-Christine connaissait chacune de ces

ville comme si elle y avait toujours vécu. Elle connaissait les tableaux et les sculptures de chaque musée, de chaque église. En musique, elle partageait les goûts très classiques de son père : le *Concerto pour violon* et la *Symphonie Pastorale* de Beethoven, presque tout Mozart et quelques pièces pour piano de Chopin et Schubert comptaient parmi leurs œuvres favorites. Elle ne connaissait pas grand-chose au jazz, domaine dans lequel je pouvais à mon tour jouer au Pygmalion. Mais je ne me faisais aucune illusion sur l'avenir de notre relation. Ni l'édition des œuvres de Paulhan ni mes « piges » ne me mettaient en mesure d'assurer le gîte et le couvert à un couple, moins encore à une famille. Marie-Christine disposait d'un joli studio sous les combles rue de Sèvres, au-dessus de la Piscine Lutetia. Nous passions là des moments qui me remplissaient d'une douce euphorie.

S'il nous était arrivé de parler mariage c'était en plaisantant. J'ai retrouvé un agenda de 1966 où sur une page je m'engageais à lui laisser le choix de la literie de « notre » appartement (je l'avais surnommée « ma princesse au petit pois »), tandis que sur l'autre page elle s'engageait à me laisser toute liberté sur les rayons de notre future bibliothèque ! Je n'avais gardé aucun souvenir de ces quelques lignes pourtant prémonitoires.

Il existait, à mes yeux, un autre obstacle encore plus dirimant à notre union : son père était le Professeur Bernard Halpern.

QUI ÉTAIT LE PROFESSEUR BERNARD HALPERN

Bernard Halpern était depuis 1961 le titulaire de la chaire de Médecine expérimentale, créée par Claude Bernard au Collège de France. Il dirigeait l'Institut d'Immuno-allergologie à l'hôpital Broussais et avait été élu à l'Académie des Sciences en 1964. Il n'était pas né avec une cuiller d'argent dans la bouche, loin s'en faut. Né en 1904 à Tarnos-Ruda, une petite bourgade d'Ukraine, dans une famille de huit enfants dont quatre morts en bas âge, il avait rapidement attiré l'attention du prêtre uniaste du village qui faisait office de maître d'école. Ce dernier était allé voir ses parents lorsqu'il n'avait qu'une dizaine d'années pour leur dire : « Il ne faut pas que votre fils reste ici, il doit faire des études : il connaît la Bible en hébreu, en grec et en latin. » En 1914, toute la famille est déportée en Sibérie où la famine sévit, les conditions de vie sont misérables. En 1918, retour en Ukraine où il décide de quitter son village et l'atmosphère de résignation qui y règne. Son père est confit en religion, sa mère fait vivre la famille avec une modeste échoppe de tissus. Il ne les reverra jamais. À quatorze ans le voici à Ternopol accueilli au pair dans une famille où il donne des leçons de grec et de latin aux enfants du foyer plus âgés que lui. Ses études secondaires terminées, il part pour la France en 1926, il veut devenir médecin et s'arrête d'abord à Nancy. Là, il passe son certificat de physique, chimie, biologie, préalable à l'entrée en faculté de médecine alors qu'il parle à peine français. L'un des examinateurs, voyant son embarras, a la bonne idée de lui demander : « *Sprechen Sie Deutsch ?* » Bernard répond par l'affirmative et c'est dans la langue de Goethe que l'examen se termine. Il arrive ensuite à Paris où il va habiter dans un très modeste hôtel de la rue Lhomond. « On mettait du pétrole dans des récipients sous les pieds

du lit pour éloigner les insectes », racontait-il.

C'est toujours la misère et trois fois par semaine, à cinq heures du matin, il va frotter les parquets à la Samaritaine. Il est bientôt remarqué par un de ses maîtres, le professeur Gautrelet, qui l'engage comme assistant dans son laboratoire de biologie expérimentale. Halpern n'oubliera jamais de lui rendre hommage. Ses études de médecine terminées, il a presque trente ans, il passe son baccalauréat français car la réglementation exige ce diplôme pour les étudiants étrangers qui veulent exercer en France.

Sans ressources pour s'installer, il s'oriente vers l'industrie et entre au laboratoire de recherche de la société Rhône-Poulenc. Ses premiers travaux reçoivent un écho international. Mais la guerre arrive et il part se réfugier avec sa femme et ses deux enfants (Marie-Christine naîtra en 1945) dans un petit village d'Ardèche où il est médecin de campagne. Il garde un souvenir enthousiaste de cette activité mais il doit bientôt s'arrêter en raison des lois anti-juives et il retourne alors chez Rhône-Poulenc qui s'est replié en partie à Lyon. C'est là que la police française, à la demande des autorités allemandes, vient le chercher car ses travaux intéressent les scientifiques nazis. Il s'échappe par miracle en passant par une porte dérobée de l'appartement où il réside et trouve, in extremis, le moyen, avec femme et enfants, de traverser la frontière suisse. Il passe le reste de la guerre en tant que médecin dans un camp d'internement où il est lui-même confiné.

À son retour à Paris, en 1945, alors qu'il a repris son poste chez Rhône-Poulenc, il est convoqué par Louis Pasteur Vallery-Radot sur le conseil de son ami Jean Hamburger et de Frédéric Joliot-Curie qui dirige le CNRS. Petit-fils de Louis Pasteur, P.V.R., comme on l'appelle dans le milieu médical, a été un grand résistant. Cet ami du général de Gaulle vient d'être élu à l'Académie française. C'est le pape de la médecine française de son temps.

« Je vais ouvrir un laboratoire de recherche à Broussais, j'aimerais que vous le dirigiez », dit-il à Halpern. « Mais je vous préviens : vous gagnerez trois fois moins que chez Rhône-Poulenc. Ne me répondez pas tout de suite, parlez-en d'abord avec votre femme. Vous me ferez part, ensuite, de votre décision. »

Rentré chez lui, il parle à son épouse, de l'offre de P.V.R. : « Aucune hésitation Bernard, tu vas à Broussais. » C'est le début d'une carrière hors pair. Il devient le grand spécialiste des maladies allergiques et on lui doit la mise au point de nombreux médicaments comme le Phénergan.

« Quelqu'un de notre entourage était-il atteint d'un trouble

mystérieux ou banal : allez voir Bernard Halpern », disait-on. Il était à la fois un grand chercheur et un clinicien exceptionnel. Dans les nombreux hommages qui lui ont été rendus, chacun saluait ses travaux mais plus encore le courage exceptionnel qu'il avait montré tout au long de sa vie. « Toutes les nations l'ont honoré », écrira son grand ami le professeur Milliez dans la nécrologie qui paraîtra en première page du *Monde* en septembre 1978. Son texte débutera par la phrase de La Bruyère sur ces hommes « rares, exquis qui brillent par leur vertu et dont les qualités éminentes jettent un éclat prodigieux ». Et son collègue de l'Académie des Sciences, Étienne Wolff, prononçant son éloge funèbre, dira : « Il donnait tout, il ne demandait rien. »

CE SONT LES FEMMES QUI DÉCIDENT

On comprendra que l'idée de faire ma vie avec la fille d'une des sommités du monde médical ne m'ait pas même effleuré. Je ne pouvais pas imaginer qu'après un tel parcours Bernard Halpern puisse accepter un gendre tel que moi : « Léger, non comme une plume mais un oiseau sur la branche », comme me l'avait écrit Claude Roy en me dédicaçant son livre *Enfantasques*.

Je me réjouissais d'avoir Marie-Christine comme petite amie et compagne lors de nos sorties au théâtre et aux concerts de jazz auxquels j'étais invité. Nous aimions le cinéma et c'est ensemble que nous sommes allés voir le film de Claude Lelouch, *Un homme et une femme*. Projection prémonitoire ? Je n'ai jamais oublié qu'en sortant du cinéma de la rue du Dragon, une dame s'est exclamée au passage de Marie-Christine : « Comme elle est fraîche et jolie cette jeune fille ! »

Notre idylle se poursuivait. Pendant l'été 1968, Jacqueline Paulhan nous a invités à passer une semaine dans la maison qu'elle possédait en Savoie. Ce fut un séjour idyllique à tous égards. Bonne nourriture, grand air, jeux de société après le dîner, un paradis hors du temps avec la présence quotidienne à mes côtés de cet elfe si joyeux et serein à la fois, Marie-Christine.

Peu avant notre départ, Jacqueline me dit en aparté :

– Vous rendez-vous compte, Jean-Claude, de la chance que vous avez ? Vous ne rencontrerez pas deux fois dans votre vie une jeune fille de la qualité de Marie-Christine. C'est une personne exceptionnelle et elle semble vous aimer. Réfléchissez-y à deux fois !

– C'est tout réfléchi, Jacqueline, vous connaissez ma situation mieux que quiconque. Qu'ai-je à lui proposer pour qu'elle accepte de partager ma vie ? Que diraient ses parents ?

– N'oubliez pas ce que je vous ai dit : pas deux fois !

À la rentrée, Dominique Aury me présente à Henri-Georges Clouzot. Le metteur en scène des *Diaboliques* venait de terminer *La Prisonnière* et cherchait un roman policier à adapter. J'étais devenu un spécialiste du genre, il avait fait appel à moi sur la recommandation de Dominique pour que je lui trouve une bonne histoire à adapter. Il me réveillait aux aurores : « Jean-Claude, bonjour ! C'est Clouzot. Qu'avez-vous lu cette nuit ? Avez-vous quelque chose pour moi ? »

Sur ces entrefaites, Marie-Christine me dit : « Comme c'est drôle, je suis invitée avec mon frère Georges et sa compagne Sophie par son père à la première du nouveau film de Clouzot. »

Le père de Sophie était Jean Reyre, le président de la Banque de Paris et des Pays-Bas. On le disait homme à femmes. Cette invitation de la part d'un homme alors âgé de soixante-neuf ans ne manqua pas de me surprendre. Pourquoi avait-il choisi d'inviter Marie-Christine, qui venait d'avoir vingt-trois ans, plutôt que l'une des nombreuses Parisiennes qui n'attendaient que d'être invitées à une première par le P-DG de Paribas ? Très épris de ma jolie Marie-Christine, je retournai la question plusieurs fois dans ma tête.

Et puis le hasard voulut que ce jour-là j'aie aux Éditions Gallimard apporter à Roger Grenier mes dernières fiches de lecture. Roger Grenier, d'abord journaliste à *Combat* où Albert Camus l'avait pris sous son aile, était membre du comité de lecture des Éditions Gallimard depuis quelques années. Il avait publié un joli roman, *Le Palais d'Hiver*, assez mélancolique, où il évoquait avec sensibilité sa ville natale de Pau.

Il me recevait toujours avec affabilité et nos rencontres étaient l'occasion de partager notre admiration commune pour Anton Tchekhov. J'étais tombé dans la bibliothèque de Paulhan sur un choix de ses nouvelles traduites par Boris de Schlœzer. Grand traducteur de la littérature russe, c'était aussi un musicologue qui avait longtemps tenu la chronique musicale de *La Nouvelle Revue française*. Avec nostalgie j'ai réédité aux Belles Lettres ce volume, *Bagatelles quotidiennes*, devenu lui aussi introuvable.

Grenier s'occupait des collections « Le livre du jour » où venait de paraître *L'Espion qui venait du froid*, le premier roman de John Le Carré dont j'avais chanté les louanges dans *Le Nouvel Obs*, et « L'Air du temps », une collection de documents d'actualité créée par Pierre

Lazareff.

Je m'installe en face de Grenier et je lui demande :

– Roger, est-ce que le nom de Jean Reyre vous dit quelque chose ?

Grenier lève les bras au ciel :

– Jean Reyre ? Cet horrible bonhomme ?

– À quel point de vue ?

– Non seulement c'est un requin en affaires mais de plus il se comporte très mal avec les femmes. Il a été l'amant de la comédienne Françoise Spira, il lui a offert un théâtre et, quand il s'est lassé d'elle, il a cessé de la subventionner. Plus tard, elle s'est suicidée.

– C'est Méphistophélès, ce type-là, ou quoi ?

– Pourquoi m'interrogez-vous à son sujet ?

Je lui raconte l'invitation faite à Marie-Christine et lui demande si je dois m'en inquiéter.

– Cet homme est capable de tout ! À vous de voir.

J'ignorais alors que Roger était un intime de la première femme de Reyre et que son opinion pouvait avoir été un peu biaisée.

Le doute m'assaille. La jalousie peut rendre paranoïaque. Et si Marie-Christine ne m'avait pas dit toute la vérité ? Ne serait-elle pas seule à être invitée à cette première ? Les invitations vont par deux d'ordinaire. Je décide de faire mon enquête.

À cette époque, Sophie Reyne, une jolie brune de l'âge de Marie-Christine, était l'attachée de presse des Éditions Stock. Je file rue Casimir-Delavigne, siège de la vieille maison d'édition célèbre pour sa collection de littérature étrangère « Le cabinet cosmopolite ». Stock était dirigée à cette époque par Guy Schoeller, le premier mari de Françoise Sagan, un dandy, cavalier émérite, grand amateur de femmes lui aussi. Je devais le revoir souvent, un quart de siècle plus tard, aux Éditions Robert Laffont où il aura créé la célèbre collection « Bouquins ».

En entrant dans le bureau de Sophie, je fais mine de m'intéresser aux nouveautés posées sur les rayonnages qui font le tour de la pièce et je lui dis :

– J'ai appris qu'avec Georges et Marie-Christine vous êtes tous invités par ton père à la première du nouveau film de Clouzot, *La Prisonnière*. C'est drôle parce qu'en ce moment j'essaie de lui trouver un roman policier pour son prochain film.

– Mais pas du tout ! Papa n’a invité que Marie-Christine, il n’a que deux places.

Je sors de là furieux.

Ainsi la pure Marie-Christine m’a caché la vérité ! Ce n’est pas son genre mais il est certain que ce Reyre doit avoir de mauvaises intentions. Un fantasme d’inceste peut-être ?

Rentré chez moi je me précipite sur mon téléphone et j’appelle la petite menteuse qui est à la campagne avec ses parents.

– Tu m’as menti !

– À quel sujet ?

– La première de *La Prisonnière*. Georges et Sophie ne sont pas invités, son père veut y aller avec toi seule. Sophie elle-même vient de me le dire.

– Où es-tu ? Je rentre à Paris, on se retrouve rue de Sèvres.

Nous nous retrouvons quelques heures plus tard.

– Tu es complètement fou. Si je l’avais su, j’aurais refusé bien évidemment. Je n’ai aucune envie d’être seule avec ce vieux bonhomme. Je vais appeler son bureau et annuler.

Je deviens rouge de confusion, comment ai-je pu la soupçonner !

Et elle prononce une phrase qui va faire basculer ma vie :

– Ah ! Tu ne vas pas me faire une scène de jalousie toutes les semaines. Si c’est comme ça, il vaut mieux que nous vivions ensemble.

Nous n’avions jamais abordé le sujet. Je tousse un grand coup :

– Que vont dire tes parents ? Tu sais bien que...

– Mes parents, je vais le leur annoncer, dit-elle sur le ton toujours très calme qui la caractérisait.

Quelques jours plus tard, je suis invité à déjeuner boulevard Saint-Germain.

J’ai mis mon blazer, une chemise blanche, une cravate sombre et j’ai peigné ma tignasse. Je marche sur des œufs. Comme dans un rêve dont j’espère qu’il ne va pas se transformer en cauchemar.

L’appartement est immense, les murs sont couverts de tableaux, la mère de Marie-Christine, Renée, est artiste peintre, ses œuvres sont figuratives et vives en couleurs, des intérieurs, des vues de Venise, où l’on retrouve l’influence de ses années à l’École des Arts Décoratifs. Son talent a été apprécié par Francis Carco et Jacques Prévert entre

autres.

Nous passons à table. Pas un mot sur ma situation matérielle, pas la moindre question sur la façon dont je compte faire bouillir la marmite. Lorsque j'évoque mes petites activités : l'édition des œuvres de Paulhan, ma modeste collaboration au *Nouvel Observateur*, je m'entends répondre : « Ça semble bien intéressant tout ça ! »

Nous sommes en hiver, je suis assis à la droite de Renée Halpern, dos à une grande baie vitrée. Elle porte un grand châle, elle le déplie et m'en passe la moitié sur les épaules. Ce geste symbolise à jamais pour moi la générosité de cet accueil protecteur que je vais devoir mériter.

À la fin du repas, aussi cordial que possible, je me retrouve dans la rue avec Marie-Christine, complètement abasourdi. J'ai été instantanément adopté par des gens merveilleux, je n'en reviens pas. Je crois que le mot mariage n'a même pas été prononcé. Cela allait de soi.

Plus tard, quand je serai devenu avocat, j'ai demandé à Bernard :

– Vous n'avez pas eu peur pour votre petite Marie-Christine ?

Il m'a fait cette superbe réponse :

– C'était son choix, nous lui avons toujours fait confiance.

Je me dis que si mes propres parents avaient eu une fille, ils l'auraient mise au couvent plutôt que de la laisser épouser un original tel que moi.

Mes parents n'étaient au courant de rien.

Lorsque je leur annonçai que j'allais me marier, ils n'eurent pas l'air de trop se réjouir. Ils se désolaient presque autant de mon célibat que de l'abandon de mon cursus universitaire pour des activités peu rentables. J'approchai de mes trente ans et j'avais refusé plusieurs « beaux » partis parmi les filles de leurs amis qui m'avaient été présentées. Et parce qu'elle s'appelait Marie-Christine, ma future était sans doute de religion catholique. Je fus bien obligé de les détromper en leur révélant le patronyme de mon futur beau-père. Pour une surprise c'en était une. Ils restèrent interdits. Bernard Halpern était connu comme le loup blanc dans la communauté juive. « Il faut que tu appelles ton oncle. »

Je l'informe seulement du fait que je vais me marier. Armand me passe à la question : que fait ta fiancée ? Où allez-vous habiter ? Que fait sa famille ?

Je me contente de répondre que le père est médecin.

– Et comment s'appelle-t-il ?

– Halpern.

J'entends des chuchotements puis :

– Je te passe ton cousin Anatole.

Anatole avait passé trois ans en Algérie sous les drapeaux et avait conservé l'habitude de parler d'une voix forte.

– Jean-Claude ! Ton futur beau-père s'appelle Halpern ? Est-ce le « grand » Halpern ?

– Écoute, il n'est pas particulièrement grand, à peu près ma taille.

Marie-Christine tenait l'écouteur et nous nous amusions bien. La surprise allait être totale car je ne jouissais pas dans mon milieu familial d'une trop grande estime.

– Mais où travaille-t-il ?

– Dans un laboratoire.

– Où ça ?

À ce stade je ne pouvais plus éluder :

– À l'hôpital Broussais, à l'Institut d'Immuno- allergologie.

À nouveau des chuchotements puis la voix de mon oncle :

– Eh bien je te félicite. C'est un honneur pour toute la famille.

Après le mariage civil à la mairie du VII^e arrondissement où je faillis arriver en retard, nous avons décidé que le mariage religieux aurait lieu dans l'intimité, au domicile de mes beaux-parents. Le 29 mars 1969, c'est Jacob Kaplan, le grand rabbin de France, un ami de mes beaux-parents, qui nous donna sa bénédiction. Quelques-uns ont sans doute observé avec attention le ventre de Marie-Christine en espérant voir une rondeur qui aurait légitimé cette union qui les avait tant surpris. Ils ont dû attendre sept ans pour la naissance de notre premier fils, Nicolas, en 1976 et six de plus pour celle de Julien.

ENFIN SALARIÉ... MAIS PAS POUR LONGTEMPS

Après les journées de Mai 68, Gallimard avait décidé de cesser la publication des collections « L'Air du Temps » et « Le Livre du Jour ». Je prends congé de Roger Grenier à regret, nos longs entretiens sur la littérature et la vie qui passe étaient bien agréables.

À la même époque, je reçois un appel de Georges Leser qui dirige avec bonhomie les Presses de la Cité où il est entré en 1955, à vingt-huit ans, après quelques années de journalisme. Il souhaite me rencontrer et nous fixons un rendez-vous. Fils d'un haut magistrat, c'est un fidèle du fondateur de la maison, Sven Nielsen. Ce Danois, fils et petit-fils de libraires, arrivé à Paris en 1924, s'était d'abord spécialisé dans l'exportation de livres français à l'étranger. Créées en 1943, les Presses de la Cité étaient devenues un groupe important après les rachats successifs des Éditions Amiot-Dumont, de la Librairie académique Perrin, des éditions pour enfants G.P. Rouge et Or, et sa fusion avec le Fleuve Noir, maison qui avait également connu un développement spectaculaire avec des séries d'espionnage et de romans policiers dont la vedette était *San Antonio*. Avec l'acquisition en 1965 de l'Union générale d'édition, le groupe était devenu propriétaire des Éditions Plon, Julliard et de la collection de livres de poche 10/18.

À l'heure dite, je suis rue Garancière dans le bureau de Leser qui avait remarqué mes chroniques de polars dans *L'Observateur* et cherchait un collaborateur pour s'occuper de la collection « Un Mystère ». Jadis rivale de la « Série Noire » avec ses Peter Cheyney et ses Ed McBain, la collection commençait à battre de l'aile. On venait de lui retirer son emblématique logo, un petit éléphant, tout était à

rebâtir. La paie était maigre mais un mi-temps devait suffire à la tâche. Bientôt on me confie, pour améliorer mon ordinaire, le rewriting des nouvelles aventures d'Hubert Bonisseur de la Bath, alias OSS 117, écrites par la veuve de son créateur, Jean Bruce. Les débuts de ma collaboration sont agréables : je m'initie aux arcanes de l'édition internationale avec ses réseaux d'agents littéraires, j'assiste aux comités de lecture hebdomadaire de cette maison de littérature populaire dont l'unique grand auteur est Georges Simenon. Être l'éditeur de Simenon faisait la fierté de Sven Nielsen.

À l'automne 1968, sous la houlette de Nielsen, les Éditions Plon sont dirigées par Marcel Jullian, la Librairie académique Perrin par Hélène Bourgeois, et le secteur Julliard-10/18 par le tandem Christian Bourgeois-Dominique de Roux. C'est avec ces derniers que j'avais le plus d'affinités : Bourgeois était déjà une sorte de légende dans le milieu. Il avait abandonné ses études à l'ENA, malgré des résultats brillants en première année qui laissaient augurer un bel avenir de haut fonctionnaire, pour rejoindre en 1959 l'éditeur René Julliard. À la mort de ce dernier, trois ans plus tard, il avait pris les rênes de la maison qui avait été rachetée par les Presses de la Cité. En 1966, il avait créé la maison d'édition qui portait son nom où il faisait preuve d'un goût à la fois moderne et sûr. Il m'accueillit très aimablement et m'invita à lui faire part des projets qui pouvaient correspondre à l'image de sa maison. Malgré un premier abord un peu froid, le regard caché derrière les verres fumés de ses lunettes, je découvris rapidement un homme d'une grande sensibilité, particulièrement courtois et d'une ouverture d'esprit peu commune. Je me suis toujours demandé s'il ne dissimulait pas une certaine forme de timidité derrière ces verres teintés. Grâce à sa seconde épouse Jacqueline de Guitaut, amie du couple Pompidou, il était en cour à l'Élysée, ce qui lui fut parfois utile pour contrer les caprices d'un Sven Nielsen qui ne détestait pas terroriser ses collaborateurs. Rapidement, je m'aperçois qu'il existe des clans à l'intérieur du groupe. Un jour, je croise Dominique de Roux dans un couloir, il s'approche de moi en me serrant la main et me dit avec force : « Tu es avec nous ? » Fondateur des Cahiers de l'Herne, il souhaitait que je dirige pour lui un volume consacré à Paulhan. Le projet resta sans suite mais nous avons conservé des relations amicales même après son départ précipité des Presses.

Auteur impétueux, Dominique avait publié, à l'enseigne des toutes jeunes Éditions Christian Bourgeois, un essai intitulé *Immédiatement* où il éreintait Maurice Genevoix, alors Secrétaire perpétuel de l'Académie française et auteur chez Plon. Il avait écrit que la prose de Genevoix était de la « littérature pour mulots ». On imagine le scandale ! Nielsen

fit découper dans tous les exemplaires en stock la page incriminée. C'en était trop pour le fougueux Dominique de Roux qui claqua la porte, laissant Christian Bourgois seul aux manettes de 10/18 dont ils assuraient la direction en duo. Mes relations avec le « clan » Plon-Perrin étaient plus distantes. La camaraderie, c'est auprès de Leser et de son petit gang que je la trouvais.

Cette camaraderie devait toutefois trouver ses limites au printemps 1970. Peu de moyens ayant été mis à ma disposition pour rendre son lustre à la collection « Un Mystère » – devenue « Mystère » tout court – je n'avais pas accès aux meilleurs auteurs anglo-saxons, mais je me rattrapais avec quelques bons écrivains français comme Michel Lebrun, Pierre Vial-Lesou ou Fred Kassak. Maurice-Bernard Endrèbe, romancier maison et critique lui-même, me soufflait à l'occasion une suggestion. Rien ne semblait menacer ma bien modeste sinécure lorsque je pris quelques jours de congé au printemps 1970...

À mon retour, la secrétaire de Nielsen commença par me déclarer que j'étais persona non grata au Comité de lecture jusqu'à nouvel ordre. Alors que je lui demandai la raison de cette soudaine disgrâce, elle me répondit : « Monsieur Nielsen te le dira lui-même. » On devine ma stupéfaction d'autant que, dans la maison, les visages comme les portes se fermaient sur mon passage. Aucune explication ne me fut fournie jusqu'à ce que – une bonne semaine s'était écoulée – le chef de fabrication, avec qui j'avais passé l'été précédent quelques jours dans le Midi me fit signe d'entrer dans son bureau dont il se hâta de refermer la porte.

– Que se passe-t-il ? J'ai attrapé la gale ou une maladie contagieuse ? Personne ne me parle plus, j'ai le sentiment d'être un pestiféré.

– Pas exactement mais voilà, c'est assez ennuyeux pour toi, Nielsen s'est persuadé que tu es un agent du sionisme international.

La stupéfaction est un terme faible pour décrire ma réaction, j'étais ahuri. La politique n'a jamais été au centre de mes préoccupations, pas plus celle d'Israël que la nôtre.

– Mais d'où a-t-il sorti ça ?

– Tu as choisi un livre dans lequel il y aurait des cadavres de Palestiniens.

Je mets quelques instants à réaliser l'erreur. En effet, dans un petit roman policier d'Olga Hesky, *Sus aux sequins !*, que je venais de publier dans la collection « Mystère », il était bien question de cadavres de Palestiniens mais sans aucune allusion à la situation politique au Moyen-Orient. L'action se déroulait dans un champ de

fouilles archéologiques et la disposition des cadavres en question servait d'indice pour repérer un trésor de monnaies d'or anciennes (les « sequins » du titre).

Je commence à fulminer :

– Il n'y est pas du tout question de politique ! C'est grotesque !

– Peut-être mais pendant ton absence, il a demandé à voir la liste de tous les auteurs que tu as publiés.

– Eh bien ?

– Il n'a rien trouvé et alors il a demandé la liste de tous tes traducteurs.

– Et ?

– Là, il y avait un dénommé Ashkenazy. Il l'a pointé du doigt et déclaré : « Vous voyez, j'avais raison. »

La scène ne devait pas avoir manqué de piquant car Sven Nielsen avait conservé un léger accent danois (c'est-à-dire un peu teutonique) et il zozotait légèrement.

On racontait qu'il avait dit un jour à une romancière : « Avec votre entrezembre (*sic*) vous ne devriez pas rencontrer de problème. » On disait aussi que dans son somptueux appartement du Quai-Voltaire, son épouse lisait dans le marc de café pour décider du choix d'un auteur ou du sort d'un collaborateur de la maison. Je n'avais pas dû me trouver dans une bonne tasse.

Je suis rentré assez embarrassé ce soir-là. Les jours suivants, les langues se délient et plusieurs bonnes âmes sont promptes à me donner des conseils : « Donne-lui ta démission. Tu le connais, il est fâché contre toi mais il n'est pas mauvais bougre. Comme il a le sens des économies, il va répugner à te verser une indemnité de licenciement. Ça va être détestable pour tout le monde. Mais à la rentrée on aura besoin de toi, il y aura le prochain OSS 117 à réécrire, il te réengagera. »

Je reste songeur, extrêmement songeur. En effet je viens de découvrir – il était grand temps – le droit de la presse et le droit d'auteur dont certains avocats font leur ordinaire. On pouvait donc être avocat sans avoir à traiter des dossiers de divorces, d'accidents et sans aller plaider devant les tribunaux correctionnels ou les cours d'assises. Je sens qu'une nouvelle perspective s'ouvre devant moi.

Avec le père de Marie-Christine, nous revenons sur le sujet : « Je sais bien que vous avez plus de trente ans. Mais voyez-vous, quand j'ai dû passer le baccalauréat, à la fin de mes études de médecine pour

pouvoir exercer mon métier en France, c'était mon cas. Vous avez une formation d'intellectuel, une licence en droit ne devrait pas être un obstacle insurmontable. Il suffit d'être motivé. »

Parole de sage et d'expert. Ma motivation, au vu des circonstances, connu une accélération brutale. J'étais un fils de boutiquiers et j'avais hérité d'eux un vrai souci d'indépendance. Mon père n'avait jamais hésité à mettre à la porte un client qui restait planté devant un tourniquet à cravates pendant plus d'un quart d'heure sans se décider ! Quoi de mieux qu'un cabinet d'avocat « à moi » pour parvenir, mutatis mutandis, à une telle indépendance, plus précieuse à mes yeux que la sécurité de l'emploi et du bulletin de paye ? Un cabinet spécialisé dans le côté juridique de ces métiers que je commençais à bien connaître de l'intérieur : l'édition, la presse, la musique.

Reste que je n'ai aucune envie d'être privé ni de la maigre indemnité de licenciement à laquelle j'estime avoir droit puisqu'on ne voulait plus de mes services, ni de l'allocation-chômage qui pourra m'aider à financer la première des trois années d'études qui m'attendent. Le hasard, en ce début d'été 1970, prit la forme d'une interview de Georges Simenon que *Le Nouvel Observateur* me chargea d'aller faire en Suisse. L'auteur des *Maigret* vient de publier un émouvant livre d'écrits intimes, *Quand j'étais vieux*. Me voici à Epalinges dans la grande maison de Simenon. Nous avons un assez long entretien, très cordial, dont le texte intégral a été publié une vingtaine d'années plus tard dans la revue *Temps Noir*. À la fin de l'entretien, comme je range mon enregistreur à cassettes dans mon sac, Simenon me dit : « Alors comme ça, vous avez un problème avec mon ami Nielsen ? » Je lui réponds, devinant que les deux hommes ont dû évoquer mon entretien par téléphone : « Ah, Monsieur, je vois que vous êtes aussi bien informé que le Commissaire Maigret. »

Ma repartie le fait beaucoup rire. Nous avons sympathisé : j'avais souligné plusieurs fois dans mes articles la façon dont il utilisait l'imparfait plutôt que le passé simple afin de conférer à Maigret sa proverbiale lenteur. Simenon me pose alors une question que je n'ai pas prévue :

– Souhaitez-vous que j'arrange ça ?

J'hésite un instant puis je réponds :

– Merci, oui, mais sans doute pas dans le sens auquel vous songez. En fait, je souhaite que M. Nielsen accepte de me licencier.

– Vous avez trouvé un autre emploi ?

– Non, je veux reprendre des études.

- Dans quel domaine ?
- Des études de droit pour devenir avocat spécialisé en droits d'auteur.
- Vous avez tout à fait raison, c'est une discipline d'avenir et, comme vous êtes cultivé, cela devrait bien se passer. Je vous souhaite bonne chance, je serai content de vous revoir.

Je suis rentré à Paris avec une belle dédicace sur mon exemplaire de son livre.

Une semaine plus tard, une lettre de licenciement d'anthologie me parvient. Sven Nielsen y déplore qu'il n'existe pas dans sa maison de poste correspondant aux qualités que j'ai montrées et dit préférable dans ces conditions de me rendre ma liberté.

Au moment de mon départ, il y eut quelques larmes de crocodile de la part de certains. J'eus droit à une ahurissante répartition de la part d'une jeune stagiaire à qui je faisais part, plutôt joyeusement, de mon licenciement : « Tu es licencié ? Mais alors tu es un raté ! » J'aurai plus tard la satisfaction d'apprendre que cette triste péronnelle à la voix de crécelle connut plusieurs échecs professionnels et n'a dû son salut qu'à son mariage avec un homme de choix.

Quant à Christian Bourgois, il tint à me recevoir, m'encouragea dans la voie où j'avais choisi de m'engager et me fit cadeau de quelques exemplaires d'une revue qui deviendrait l'une de mes bibles : la *R.I.D.A.*, entendez *Revue Internationale du Droit d'Auteur*. On promit de se revoir.

Je n'y croyais pas trop. Après cette mésaventure assez déplaisante et malgré son heureuse conclusion, j'avais décidé, tout en poursuivant ma collaboration au *Nouvel Observateur*, de me consacrer à mes études et de me tenir loin des méandres de l'édition.

SUR LE CHEMIN FÉCOND DE L'UNIVERSITÉ

Mes parents, comme nombre d'immigrés qui n'avaient pu rester longtemps sur les bancs de l'école, avaient projeté leur nostalgie, sinon leur frustration, sur moi. Ils avaient été ravis de mes résultats scolaires, peu de trimestres s'écoulaient sans que je rapporte à la maison un bulletin de satisfaction, souvent d'encouragements du conseil de classe et même parfois des félicitations. On mesure la déception teintée d'une forte amertume qui avait été la leur devant ma stagnation universitaire au sortir du bac et, plus tard, quand je me retrouvai embarqué dans une carrière, bien hasardeuse à leurs yeux, de pigiste et d'ouvrier culturel. D'autant que jazz et roman policier passaient alors – j'en avais conscience – pour les « chiens écrasés » de la culture. Quand je raconte aujourd'hui que j'ai pris un petit déjeuner avec Duke Ellington dans sa chambre de l'hôtel Lancaster, un déjeuner à l'hôtel de la Trémolle avec John Lewis, le pianiste du Modern Jazz Quartet ou que je fais le récit des trois jours passés à visiter Paris en compagnie de John Coltrane, j'ai le sentiment d'être une pièce de musée. Ce n'était pas du tout le cas à l'époque.

Au-delà du « malentendu » à l'origine de mon départ des Presses de la Cité, deux facteurs ont nourri la motivation qui a métamorphosé un étudiant rétif en élève studieux lorsque je repris à trente-deux ans ce que j'intitule le chemin fécond de l'Université.

D'une part, j'avais hérité de mon père un farouche souci d'indépendance. Le fameux « lien de subordination » qui caractérise tout contrat de travail, je ne pouvais qu'y être allergique. Ça avait d'ailleurs bien été le cas durant les dix-huit mois passés aux Presses de la Cité : j'avais développé un trouble psychosomatique qui disparut le

jour même où je reçus ma lettre de licenciement. D'autre part, je tenais – plus ou moins consciemment – à prouver à mes beaux-parents (et surtout à Marie-Christine qui avait cette rare qualité d'inspirer à chacun le désir de mieux faire) que je méritais la confiance qu'ils m'avaient témoignée en m'accueillant non comme un gendre mais comme un second fils dans leur foyer. Comme un second fils, et même un peu plus tard comme un ami. Je conserve un souvenir exquis des nombreux dîners qui nous réunirent Renée, Bernard et moi lorsque Marie-Christine passa une année à l'École biblique et archéologique française de Jérusalem. Je me rendais à ces dîners avec une telle assiduité qu'au bout d'un certain temps, mon beau-père crut devoir me mettre à l'aise : « Nous sommes ravis de vous accueillir chaque soir mais ne vous sentez pas obligé, nous ne vous invitons pas pour vous surveiller pendant l'absence de Marie-Christine : sentez-vous libre d'aller dîner avec des amis et aussi des amies ! » Ils n'ont pas été trop contrariés par ma réponse : « Si je ne vous dérange pas, je me sens mieux en votre compagnie que n'importe où ailleurs. » Avec eux je me sentais vraiment en famille.

Je ne ferai jamais assez l'éloge des parents de Marie-Christine. Bernard n'était pas seulement un grand savant et un grand médecin : il y avait chez lui une bonté à toute épreuve, peut-être la conséquence de celles qu'il avait connues dans sa jeunesse. Au moment où il fut contraint de prendre sa retraite du Collège de France, j'ai senti chez ce perpétuel travailleur une forme de tristesse. J'ai voulu assister à son dernier cours au Collège. Ce fut merveille de voir cet homme de taille moyenne parler sans notes, avec le léger accent d'Europe centrale qu'il avait conservé, de ses dernières recherches qui portaient sur un stimulant immunitaire, le « *corynebacterium parvum* ». Quarante ans plus tard, j'en garde un souvenir ému. Quant à son épouse, Renée, elle apportait au foyer la fantaisie d'une jeune fille de Varsovie. Une soirée avec ces deux personnages était pour moi un privilège dont je mesure encore chaque jour le prix.

Reste que je ne passai tout de même pas l'été 1970 dans un état de grande euphorie. L'idée de me remettre à mes cours de droit des obligations et de droit administratif n'était pas particulièrement réjouissante. Mais cette fois, je savais ce que je voulais et cette motivation toute fraîche a rendu les choses plus aisées. Ma rentrée des classes se déroula agréablement. J'éprouvai une sensation de bain de jouvence au milieu d'étudiants qui étaient mes cadets d'une dizaine d'années. Et j'eus aussi la chance de tomber sur un chargé de travaux dirigés en histoire du droit qui encouragea très vivement ma vocation juridique renaissante.

Cette rentrée 1970 fut marquée par une autre rencontre capitale grâce à laquelle l'édition me tendit à nouveau les bras. Marie-Christine était liée d'amitié depuis plusieurs années avec Betty Duhamel, fille d'un médecin ami de ma belle-famille. À l'occasion de la publication de son roman, *Gare Saint-Lazare*, Betty organisa une petite fête à laquelle elle nous invita. Nous y fîmes la connaissance d'un garçon de ma génération qui travaillait au « Livre de Poche ». Lorsque je me présentai, il s'exclama : « Ah ! C'est vous qui faites la critique des romans policiers à *L'Observateur*. Bernard de Fallois a failli vous proposer de collaborer à la collection "Poche noire" mais Gallimard n'a pas voulu participer au budget. » Cette collection publiée par « Le Livre de Poche » Hachette, était consacrée à des rééditions de romans précédemment parus dans la « Série noire » dont j'avais acquis la réputation d'être l'un des spécialistes. Quant à Bernard de Fallois, c'était le patron du groupe Livre-Hachette. Ce nom avait fait sursauter Marie-Christine : « Mais j'ai eu un professeur de français au Collège Sévigné qui portait ce nom. » Notre interlocuteur, Claude Jonis, organisa un rendez-vous de retrouvailles et une solide amitié s'ensuivit.

Bernard de Fallois, que je considère – je ne suis pas le seul – comme le plus brillant de tous les éditeurs de sa génération (et même de la suivante), était un bel homme d'une quarantaine d'années doté d'une vaste culture que je ne lui ai jamais vu afficher ostensiblement. Immuablement vêtu d'un blazer bleu marine sur un pull-over de fine laine (assortis en hiver d'une vieille canadienne sans âge), il dissimulait sous ce vestiaire classique et de bon ton un anticonformisme de bon aloi. En politique on le disait de droite mais les étiquettes ne lui convenaient guère, c'était un esprit libre avant toute chose. D'aucuns, en raison de ses sympathies pour des écrivains ayant eu un comportement incertain durant l'Occupation, ont cru pouvoir le soupçonner d'antisémitisme. Je ne peux que le contester avec la plus grande fermeté : proche de Raymond Aron, d'Emmanuel Berl, il était aussi l'ami du philosophe Allan Bloom dont Saul Bellow a fait le personnage de son roman *Ravelstein*. Nous les avons eus à dîner ensemble à la campagne. Fallois a publié les deux principaux livres de Bloom, *L'Âme désarmée* et *L'Amour et l'Amitié*. Bernard était un esprit libre, sans œillères, loin de tout dogmatisme. Il avait passé très jeune l'agrégation de lettres et consacré sa thèse à Marcel Proust, non sans difficulté m'a-t-il révélé récemment, l'université considérant alors l'auteur de *La Recherche* comme un écrivain mondain. Il avait ensuite retrouvé dans les papiers de la famille de Proust le grand roman inachevé *Jean Santeuil* et les chroniques du *Contre Sainte-Beuve* qu'il préfacera. C'était aussi un ami de Georges Simenon et, à mon avis, son meilleur exégète. Son livre sur l'auteur des *Maigret*, toujours

disponible en collection « Tel », est un modèle de critique littéraire qui permet d'apprécier à sa juste valeur l'un des écrivains les plus lus du ^{xx}e siècle.

Bernard de Fallois a conservé jusque dans son grand âge une voix chaleureuse, très caractéristique, qui non seulement donnait à ses interlocuteurs le sentiment d'être des privilégiés mais emportait à tous coups leur conviction. Il aurait fait un merveilleux avocat. Marie-Christine disait que lorsqu'il enseignait au Collège Sévigné, les trente filles de la classe étaient toutes amoureuses de lui.

Directeur général de la Librairie Hachette, il veillait à tout et avait pris en main le secteur du « Livre de Poche » en pleine expansion.

Les bureaux du « Livre de Poche » étaient situés dans un grand appartement bourgeois de la rue Galliera. Un vieux canapé de cuir à moitié défoncé décorait l'entrée. Le reste des lieux avait conservé un caractère assez artisanal, presque désuet. Outre Claude Jonis, je fis la connaissance de l'autre fidèle collaborateur de Fallois, Dominique Goust à qui me lie aujourd'hui encore une amicale complicité. Je croisai aussi Philippe Rossignol et Alex Grall, qui venaient de quitter les Éditions Denoël et rongeaient leur frein en attendant un meilleur sort dans le groupe Hachette. Le tout était chaleureux et assez folklorique, surtout comparé à l'atmosphère industrielle qui règne désormais dans de nombreux groupes d'édition.

Plutôt que de me proposer un poste salarié au « Livre de Poche » – que j'aurais pu être tenté d'accepter –, Fallois, lorsque je lui fis part de mon itinéraire capricieux, m'incita très énergiquement à poursuivre les études que je venais de reprendre. De toute façon, rien ne s'opposait à ce que, fort de mes connaissances, je puisse contribuer au programme du « Livre de Poche policier » en collaborateur extérieur.

Pour mes débuts, j'eus la main heureuse en proposant le nouveau roman de Mickey Spillane, *Le Dogue*, que Fallois fit paraître chez Fayard où il s'en vendit quelque 60 000 exemplaires. La couverture du livre reproduisait une image de la femme de Spillane très déshabillée dans une pose suggestive. Dans la foulée, je suggérai de rééditer les premiers livres de cet auteur connu pour ses opinions assez réactionnaires. Ses livres, mettant en scène un privé brutal nommé Mike Hammer, en portaient la trace. L'un de ses romans les plus célèbres, *En quatrième vitesse*, a été porté à l'écran par Robert Aldrich. Pour cette série qui comptait sept volumes, là encore les ventes furent substantielles. Les royalties qui en résultèrent pour ma cassette devaient contribuer utilement à notre train de vie – au demeurant modeste – durant ma troisième année de licence en droit (elle en comptait quatre à l'époque). Comme ces royalties ne tombaient qu'une

fois par an dans mon escarcelle, Fallois n'hésita pas à m'en faire l'avance de sa poche lorsque nous eûmes l'occasion d'acheter à la librairie Hachette notre appartement de la rue Pierre-Nicole. Je me suis toujours réjoui d'avoir rencontré cet homme exceptionnel qui a joué un rôle déterminant dans mon parcours d'éditeur.

Parmi mes autres contributions au « Livre de Poche policier », il y eut trois recueils de nouvelles de William Irish, l'auteur de *La mariée était en noir*, un roman rendu célèbre grâce à son adaptation par François Truffaut. L'un avait pour titre *Fenêtre sur cour*, nouvelle dont Hitchcock a tiré le film éponyme. J'eus aussi la possibilité de faire traduire deux volumes de récits de Horace McCoy, d'abord publiés dans la célèbre revue *Black Mask*. McCoy, l'auteur trop peu connu d'*On achève bien les chevaux* adapté à l'écran par Sydney Pollack, était un écrivain lyrique, une rareté dans l'univers du roman noir. J'encourageai aussi la réédition des premières enquêtes du Juge Ti de Robert van Gulik que Maurice Renault, le directeur du Club du Livre policier, m'avait fait découvrir. Les volumes reliés de cette collection sont très recherchés aujourd'hui. La Chine n'était pas (encore) à la mode, ce fut un échec et la publication fut interrompue au troisième titre de la série. Une dizaine d'années plus tard, quand je ferai rééditer van Gulik, dans la collection « Grands détectives » de 10/18, les enquêtes du juge Ti connaîtront un succès considérable, à l'origine de celui de la collection. Avec le recul, je réalise combien cette soirée chez Betty Duhamel fut une date faste. Sans ma rencontre avec Bernard de Fallois, je ne serais sans doute jamais retourné dans le monde de l'édition et encore moins aux Presses de la Cité où il m'invitera quelques années plus tard à le suivre.

À cette époque, je croisais régulièrement Jean-Claude Lattès au temps où il officiait encore chez celui qu'il appelait son « Maître », Robert Laffont. Ce beau garçon au sourire ravageur, amateur de jolies filles, était aussi séduisant que cordial et nous avions sympathisé. Au moment où, séparé du romancier Jacques Lanzmann avec qui il avait fondé Edition Spéciale, il créait la maison qui porterait son nom, nous nous étions rencontrés. Connaissant l'instabilité de ma situation, il m'avait demandé si ma famille était en mesure d'investir dans sa société où je serais devenu son associé. La proposition était séduisante mais, outre le fait que ma famille ne disposait d'aucuns fonds, cela m'aurait détourné de la Faculté de droit. Je me suis réjoui des succès qu'il a obtenus par la suite. Il est heureux qu'aujourd'hui ce soient des enfants de son « Maître » qui portent haut les couleurs de sa maison.

Grâce à mon ami Pierre Lattès, j'ai participé durant ces mêmes

années aux débuts de la célèbre émission de Michel Polac, *Post-scriptum*. Diffusée à une heure tardive, c'était l'une des premières à fournir aux téléspectateurs des débats en direct. Elle n'eut qu'un temps car Polac avait eu le tort d'évoquer le film de Louis Malle, *Le souffle au cœur*, l'inceste étant un sujet tabou. Un peu plus tard, le même Pierre Lattès me fit tenir une rubrique au *Pop-Club* de José Arthur. Parallèlement à mes études je courais le cachet.

Au début des années soixante-dix, je reçus les premiers livres d'une nouvelle maison d'édition, Champ libre. La production était originale, les maquettes créées par Alain Le Saux sortaient de l'ordinaire. Je choisis de donner un coup de chapeau à l'une des premières parutions, *La Bande à Pierrot-le-fou*, dont j'ignorais que l'auteur n'était autre que l'un des fondateurs de la maison, Gérard Guégan, sous le pseudonyme de Stéphane Vincentanne. Invité à passer rue des Beaux-Arts, premier siège de Champ libre, j'y fis la connaissance de Floriana Lebovici, une ravissante jeune femme italienne d'une aménité sans pareille et de Gérard Guégan, puis de Raphaël Sorin et des quelques autres sbires qui partageaient l'esprit iconoclaste sinon révolutionnaire de l'entreprise. Ancien critique de cinéma qui avait collaboré à *L'Humanité* puis aux *Cahiers du cinéma*, Guégan s'est consacré depuis à l'écriture avec bonheur. Il avait attiré mon attention sur *Rose poussière*, le premier livre de Jean-Jacques Schuhl, auquel je consacrai une recension dans le *Nouvel Obs* et j'ai conservé une relation amicale avec l'auteur de ce petit chef-d'œuvre

Je lui avais proposé une collection incluant des romans d'aventures « au sens large », c'est-à-dire rassemblant outre des romans policiers un peu hors-norme (dans le sillage du *London-Express* de Peter Loughran), de la science-fiction, de l'espionnage et même un western assez bizarre signé Jim Thompson, l'auteur d'une « Série Noire » devenue mythique elle aussi, *1 275 âmes*. Mon courrier n'eut pas de suite, pas plus que le projet de réunir les œuvres complètes de René Crevel. J'avais été conquis par cette figure météorique du surréalisme qui s'était suicidé à trente-quatre ans, écoeuré par les querelles politiques ayant abouti à l'exclusion d'André Breton du Congrès international des écrivains pour la défense de la culture. Les seuls titres de ses livres – *La Mort difficile*, *Mon corps et moi*, *L'esprit contre la raison*, *Êtes-vous fous ?* – m'avaient fortement intrigué et leur contenu enthousiasmé par leur lyrisme exacerbé. J'ai réalisé ce projet des années plus tard avec Michel Carassou chez Jean-Jacques Pauvert. Dans son livre *Montagne-Sainte-Genève, côté cour*, Guégan se demande pourquoi aucune suite ne fut donnée à tout cela alors même qu'un devis de fabrication avait été demandé pour les Crevel. Ce sont les mystères de l'édition ! Quant à Raphaël Sorin, c'était une histoire

de la littérature et de l'art contemporain sur pattes. Notre complicité a résisté à l'usure du temps.

Vers la même époque, je m'étais lié d'amitié avec Jean-Patrick Manchette. À l'occasion de la parution dans la « Série noire » de son roman *L'affaire N'Gustro*, parodie époustouflante de cette affaire Ben Barka qui avait longuement défrayé la chronique, j'avais été le premier, dans *L'Observateur*, à saluer l'originalité et la nouveauté de son style d'écriture : pas une novlangue mais quelque chose qui traduisait l'air du temps et du langage comme personne avant lui. Lorsque Gérard Lebovici, le patron de l'agence Artmedia, imprésario de tout ce que le cinéma comptait de grandes vedettes et ami de Guy Debord, qui finançait Champ libre, proposa de créer une collection qui serait aux années soixante-dix ce que la « Série noire » avait été aux années d'après-guerre, il réunit un quarteron composé de Manchette, Guégan, Sorin et moi. Manchette trouva le titre « Chute libre » mais ses propositions de textes furent jugées trop timorées par Lebovici et Guégan, il s'en émut et se retira. Pour ma part, j'avais rapporté des États-Unis quelques années plus tôt plusieurs romans assez crus de Philip José Farmer. Dans son roman *A Feast Unknown* qui deviendrait en français *La Jungle nue*, il ne s'était embarrassé d'aucune précaution dans la description de certaines scènes à caractère sexuel. Sur la foi de mon rapport de lecture et de celui de François Lasquin, un bon connaisseur des littératures américaines de l'époque, Lebovici et Guégan furent enthousiasmés, Sorin opina et avec *Les Culbuteurs de l'enfer* de Roger Zelazny et *Le chaos final* de Norman Spinrad, tous enveloppés de couvertures qui « déchiraient », signées Alain Le Saux, « Chute libre » fut lancée au printemps 1974. Elle ne passa pas inaperçue : dans *Le Nouvel Observateur*, Jean-Francis Held lui consacra un compte rendu conquis sur deux pleines pages qui reproduisaient un détail – frappant – du dessin de couverture : le bras levé de Tarzan tenant dans sa main un poignard d'où dégouлинаient des gouttes de sang !

LE BARREAU ENFIN EN VUE, JE RESTE PAULHANIEN

J'ai oublié pour quelle raison je fus choisi au début de l'année 1973 comme réalisateur d'un documentaire sur Paulhan que la chaîne de télévision qui s'appelait encore Antenne 2 avait décidé de produire cinq ans après le décès de Jean. Bien sûr, je l'intitulai « Paulhan le Patron » sur le modèle du petit livre que Paulhan avait consacré au peintre Georges Braque.

J'étais alors en quatrième année de licence en droit et je préparais l'examen d'entrée au barreau : le CAPA. Mais la gageure était trop belle : j'entamai une sorte de tournée des grands-ducs pour recueillir les opinions et les témoignages de quelques-uns des contemporains de Paulhan. Une étape cruciale se déroula à Cerisy-la-Salle qui consacrait cette année-là l'un de ses fameux colloques à « Paulhan le Souterrain ». Mon arrivée en Normandie entouré des techniciens de la chaîne de télévision Antenne 2 ne passa pas inaperçue.

Pour organiser ce colloque il avait été fait appel à Jacques Bersani, alors universitaire, bel esprit curieux au savoir encyclopédique. Son propos introductif m'impressionna par sa largeur de vue : il dessinait très bien le rôle de Paulhan « dans son siècle » et les contours de son œuvre, les exposés de Michel Beaujour et de Silvio Yeschua, un universitaire israélien spécialiste de Paul Valéry, aussi.

Le soir, des jeux de société étaient organisés dans le grand salon du château. Une ambiance extrêmement conviviale a régné pendant toute cette semaine-là.

Ce colloque fut pour moi plein d'enseignements. Je n'ai pu recueillir le témoignage d'Yvon Belaval, et je le regrette encore, sur l'aspect

philosophique des écrits de Paulhan. Ce spécialiste de Leibniz était celui qui en avait le mieux percé les secrets (leur correspondance a été publiée depuis). Écrite dans un style à la fois elliptique et plein d'humour, l'œuvre de Paulhan n'est pas toujours facile à appréhender. D'où l'épithète qui lui a été souvent accolée de « mystérieuse ». Lui-même a souvent dit et écrit qu'il cherchait, dans ses textes, à percer ce qu'il intitulait le « mystère » du langage.

Ce séjour à Cerisy me permit aussi de sceller quelques amitiés fidèles et sincères : celle de Pierre Enckell, un garçon attachant qui nous aida ensuite beaucoup, Dominique Aury et moi, pour la datation des lettres de Paulhan, de Raymond-Josué Seckel, conservateur à la Bibliothèque nationale, et d'Hélène Klein alors son épouse. Cette historienne d'art deviendra l'une des conservatrices les plus compétentes du Musée Picasso où elle retrouvera Jean Clair que j'avais brièvement entrevu chez Gallimard et avec qui je partage aujourd'hui nombre de pensées « atrabillaires » !

Ce ne sont pas moins de quatorze amis, éditeurs et commensaux de celui qu'il m'arrive encore parfois d'appeler « mon Maître » que je dus passer à la question afin d'éclairer l'œuvre et la personnalité de Jean Paulhan, souvent décrit comme un personnage excentrique, cultivant le secret et prompt au paradoxe. Il fallait bien tous ces entretiens avec des personnalités diverses pour éclairer cette figure.

Ce ne fut pas tâche aisée que de tirer de chacun de mes interlocuteurs une substantifique moelle utile à mon propos. Claude Tchou fut d'une aimable désinvolture : comme il faisait l'éloge de l'humilité et de la modestie de Paulhan, face aux jeux d'épreuves de ses « Œuvres », il ajoutait : « Il m'a appris beaucoup de choses. » « L'humilité, la modestie, par exemple ? », lui avais-je demandé. Il m'avait répondu : « Ça, c'est très difficile à apprendre ! »

Pierre Oster prit mes questions à cœur, il était – et il est resté – l'un des plus fins connaisseurs de l'œuvre. Il avait observé : « L'œuvre de Jean Paulhan est une œuvre difficile, en partie occulte ; mais c'est une œuvre à propos de laquelle je n'ai aucun doute. »

Lorsque j'avais demandé à la malicieuse Janick Jossin, qui avait obtenu un déluge d'articles sur ses *Œuvres complètes*, sa réaction en présence de cet homme de quatre-vingt ans, elle m'avait confessé : « Moi, j'avais alors vingt-cinq ans. Et ce monsieur qui était très âgé m'a beaucoup séduite. C'est peut-être l'auteur, de tous ceux que j'ai eu à défendre, qui m'a le plus séduite. »

André Dhôtel, l'auteur du *Pays où l'on n'arrive jamais*, fidèle collaborateur de Paulhan à *La Nouvelle Revue française*, avait une

vision particulière de son œuvre : « Toute sa vie, Paulhan a été un métaphysicien qui a cherché la preuve de l'existence de Dieu. Ça paraît absolument extraordinaire, d'autant plus qu'il est à contre-courant de l'esprit scientifique, de la raison dont il a montré l'insuffisance. Il voulait écrire un nouveau *Discours de la Méthode*. »

René et Jeannine Étiemble – ils ne s'étaient pas encore révoltés contre la figure du père – furent parfaits. Étiemble reconnaissant avoir été à la fois séduit et paralysé par Paulhan (la révolte était en germe), j'objectai que c'était une antinomie : « Eh bien, je pense que cela ne choquerait pas Paulhan, dans la mesure où la sympathie des contraires était pour lui le commencement de la sagesse. »

Fidèle gardienne de la mémoire et de l'œuvre de son grand-père, Claire Paulhan a retrouvé la transcription des entretiens que j'ai conduits pour l'émission et qui m'avait servi au moment du montage du film.

J'y ai retrouvé ce propos de Dominique Aury : « Pour des gens comme Jean-Paul Sartre la littérature est un moyen, le moyen de faire la révolution. Pour des gens comme Jean Paulhan, la littérature était un autre moyen, qui allait beaucoup plus loin, qui était beaucoup plus grave : le moyen d'atteindre à la vérité, à la vérité de la vie, et en même temps à son mystère. » Sur l'amour, l'un des sujets que j'ai le plus souvent abordés avec elle, elle m'avait dit : « Eh bien, voilà, quand on aime on est frères de sang. »

Pour évoquer le rôle d'éditeur de Paulhan j'avais demandé son opinion à Bernard de Fallois, le mieux placé, selon moi, pour en parler. Le tournage avait eu lieu aux Arènes de Lutèce, proches de la demeure de Paulhan. Il avait d'abord observé : « Ce qui était très frappant chez Paulhan, c'est qu'avec une petite phrase, avec une remarque, quelquefois même avec une moue, il vous révélait des choses qui vous apparaissaient comme justes. » Comme j'osais un parallèle entre ces deux « Père Joseph de la littérature » (le mot était de Pascal Jardin), Fallois avait fait cette belle confession : « Je pense que ce que Jardin voulait dire, c'est qu'avec un certain nombre d'amis qui sont des éditeurs, nous essayons de ne pas pratiquer ce métier comme un commerce et de ne pas essayer seulement d'être des hommes d'affaires. Nous le faisons parce que ce qui nous intéresse, c'est la littérature. »

Yves Berger, lui, s'était fait le chantre d'un Paulhan auteur d'une « œuvre heureuse : une œuvre qui dit le bonheur, une œuvre qui est en chasse de tous les secrets qui pourraient rendre la vie heureuse. »

Jean Guéhenno – nous étions voisins – m'accueillit avec une grande

gentillesse teintée d'une civilité quasi anachronique : il me donnait à chacune de ses phrases du « Monsieur » long comme le bras : « Vous savez, Monsieur, à notre époque... » Il avait beaucoup fréquenté Paulhan, leur volumineuse correspondance en atteste, répondant chacun à la définition d'hommes de bonne volonté. Nous nous sommes revus plusieurs fois, et c'était merveille de l'entendre me faire le récit – émouvant – de ses jeunes années. Il avait quitté l'école à quatorze ans pour travailler dans une usine de galoches tout en suivant des cours du soir qui lui avaient permis d'obtenir son baccalauréat et, après la Première Guerre mondiale, d'entrer à Normale sup. Résistant sous le pseudonyme de « Cévennes », il a laissé avec son *Journal des années noires (1940-1944)* un document essentiel sur cette période.

André Chamson, auteur aujourd'hui trop oublié d'une œuvre aussi considérable que protéiforme, tour à tour historien, essayiste et romancier (*Les Taillons ou la Terreur blanche*), avait conservé quelque chose de celui qui s'était engagé au côté des Républicains pendant la guerre civile espagnole et ensuite dans la Résistance. Il parlait d'une voix forte, très assurée et teintée d'un assez fort accent nîmois. Notre conversation avait en grande partie porté sur les origines qu'il avait en commun avec Paulhan. Comme Claude Gallimard et d'autres de mes interlocuteurs, Dominique de Roux notamment, il avait été frappé par le goût de Paulhan pour les jeux comme j'en avais été témoin lors de mes séjours à Boissise. Surtout le jeu de boules que Jean et ses amis avaient beaucoup pratiqué dans les Arènes de Lutèce. Jouer, c'est toujours une échappée belle.

Au Colloque, j'ai exposé sous le titre « Paulhan réécrivain » comment Paulhan réutilisait sans cesse les états antérieurs de certains de ses textes pour en confectionner de nouveaux. J'avais fait des petits dessins pour le montrer : deux maisons dans lesquelles le salon de l'une devenait la chambre à coucher de la suivante et ainsi de suite. Je conclus en appelant la publication, à l'avenir, de ces textes avec des couleurs d'imprimerie différentes pour marquer les différents états de ces écrits, comme on l'avait fait quelques années auparavant pour une édition des *Essais* de Montaigne.

À Cerisy, le grand absent s'appelait Francis Ponge. Cet ami de Paulhan de quinze ans son cadet, que Paulhan appelait dans ses lettres « Mon petit Francis », avait toutefois accepté le principe de l'interview à condition qu'elle ait lieu chez lui à Bar-sur-Loup. Je m'en fus donc le filmer dans sa retraite du Midi (à quinze jours du CAPA !). Avec une fougue et une vigueur étonnantes, l'auteur du *Parti-pris des choses* ponctuait la fin de chacun de ses développements d'un tonitruant « Vous comprenez ? ». Je compris surtout qu'il me restait encore beaucoup à apprendre.

Je terminais enfin ma licence en droit sans autre incident que celui que je connus en troisième année lorsqu'une sinistre chargée de travaux dirigés du nom de Denise Léotti, assistante du professeur de droit commercial Michel Vasseur (grand défenseur des intérêts juridiques du secteur bancaire), fronça les sourcils et tordit sa bouche en prononçant mon nom : « C'est quoi ce nom ? D'où ça vient ? » On devine la suite : une note exécration. Je m'en suis quand même tiré avec des mentions et les Lebovici m'ont envoyé chez leur ami Georges Kiejman dans l'espoir qu'il me prendrait comme stagiaire sitôt mon CAPA obtenu. Je l'obtins cet automne-là, et Kiejman accepta la requête de ses amis après une courte entrevue dans le lumineux bureau qu'il occupait rue de Tournon.

À la rentrée, j'allais sur mes trente-cinq ans, et ma vocation d'avocat se trouva doublement encouragée. J'avais obtenu (ex-æquo) les meilleures notes à l'examen du CAPA grâce surtout à une très bonne note en culture générale et j'allais faire mon stage chez une formidable figure du barreau parisien. Grâce à lui j'apprendrai à conjuguer rigueur et imagination, les deux mamelles, selon moi, du bon avocat.

Le cabinet de Kiejman, modeste par la taille en ces années soixante-dix, était une petite ruche très conviviale. Mon « patron » partageait son local avec Léo Matarasso, grand spécialiste de cette épineuse loi du 29 juillet 1881 qui régit le droit de la presse, pleine comme elle était (et l'est restée) d'embûches procédurales renouvelées par une jurisprudence à géométrie variable. Léo était un sage. Comme un jour je me plaignais de l'annulation tardive d'instructions reçues de mon patron, il me prodigua ce conseil :

« C'est comme à l'armée : avant d'exécuter un ordre, attendez le contrordre ! »

Énoncée avec son léger et délicieux accent – Léo était originaire de Salonique –, la phrase m'est restée en mémoire. Et comme un autre jour je désespérais de ne pas connaître par cœur la jurisprudence relative aux articles fondamentaux sur la responsabilité civile, il me dit : « Ça ne vous servirait à rien : ils auront changé avant que vous parveniez à les mémoriser. »

Il m'avait aussi mis en garde vis-à-vis des clients : « Le confrère adverse ce n'est rien, le tribunal non plus, c'est du client qu'il faut se méfier. » Je ne généraliserai pas son propos, mais sans doute ai-je été un privilégié à cet égard.

Lorsqu'il a pris sa retraite, Léo m'a fait cadeau de cinq grosses chemises à sangles jaunes où il avait réuni une imposante

documentation en droit de la presse. Cela m'a beaucoup touché.

Peu après mon arrivée rue de Tournon, je me rends au Palais de Justice en compagnie de Bertrand Domenach, l'autre collaborateur du cabinet. Nos démarches faites, il m'entraîne au kiosque de presse situé à côté du Palais pour y prendre le journal du soir. Il me présente à la charmante kiosquière en ces termes :

– Voici Jean-Claude, le nouveau collaborateur du cabinet. Il est aussi écrivain.

La formule m'étonne :

– Tu veux dire journaliste ?

– Non, me répond Bertrand, j'ai bien dit écrivain. Allez, je sais bien, moi, que tu es l'auteur de *La Jungle nue*.

Il me fallut quelques instants pour comprendre sa méprise. Floriana Lebovici, inquiétée par le contenu sulfureux, un peu pornographique – pour l'époque – du roman de Farmer, avait envoyé le tapuscrit de la traduction à Kiejman sans page de titre pour une consultation juridique. La loi de 1949 sur les publications destinées à la jeunesse prévoyait certaines interdictions à l'affichage ou à l'exposition au cas de publications violentes ou à caractère pornographiques, voire d'interdiction tout court. Était-elle applicable à *La Jungle nue* ? Or la dactylographie avait été accompagnée d'un mot indiquant qu'il s'agissait d'un texte apporté par mes soins. De sorte que la consultation de Kiejman portait en référence la mention « manuscrit de J.C.Z. ».

Compte tenu de la teneur du livre, mon arrivée rue de Tournon devait avoir créé un certain émoi. Mais nul n'avait osé m'en souffler mot. Pas même Annie Mercier, la belle jeune femme qui faisait fonction de surveillante générale de tout notre petit monde.

J'ai appris tout récemment que cette consultation n'était pas superflète. L'un des romans que je fis publier chez Champ libre, *The Tides of Lust* de Samuel R. Delany, devenu en français *Vice versa*, fit l'objet d'un procès en Angleterre bien des années plus tard et, outre la destruction des exemplaires, son éditeur fut condamné à une peine de prison ferme. Aujourd'hui des pages de ce roman pourraient, en effet, être considérées comme ayant un caractère pédophile. À l'époque il n'en fut rien. Le retour à l'ordre moral n'était pas d'actualité.

PAULHAN ENCORE

Je n'ai pas encore évoqué le hobby qui parallèlement à mes études et aux petites collaborations que j'ai poursuivies au *Nouvel Observateur*, a occupé une grande partie de mon temps libre au début des années soixante-dix. Paulhan était mort en septembre 1968 et, très rapidement, il fut décidé avec Dominique Aury de mettre en chantier la publication de sa considérable correspondance. Considérable ne suffit pas à qualifier cette correspondance : elle est quasi sans limites. Paulhan passait beaucoup de temps à écrire des lettres, les unes longues, d'autres plus courtes, parfois de simples billets, à plusieurs dizaines de correspondants. Il lui était même arrivé d'en inventer : M. de Hohenhau, ou ce « jeune partisan » destinataire de cette lettre qui m'avait tant apporté.

Nous avons travaillé dans une relative urgence : il fallait réunir toutes ces lettres avant que nombre de destinataires aient disparu et les précieuses missives avec eux.

J'ai retrouvé la chemise où j'ai réuni en son temps, c'est-à-dire entre 1970 et 1973, une partie des réponses aux multiples requêtes que j'avais adressées à ses correspondants. On y trouve pêle-mêle des lettres du Suisse Jacques Chessex, de Raymond Aron, Simenon, du dramaturge René de Obaldia, d'Armand Petitjean l'essayiste de droite au passé collaborationniste, que Paulhan, à la Libération, avait sauvé de l'infamie. J'ai aussi retrouvé des billets de Louis-René des Forêts, Dionys Mascolo, l'auteur d'une importante réflexion sur le communisme et créateur avec Marguerite Duras et Robert Antelme du « groupe de la rue Saint-Benoît ». Son ami de jeunesse Guillaume de Tarde, haut fonctionnaire, ancien président de la Compagnie des chemins de fer de l'Est, avait gardé l'importante correspondance échangée entre 1904 et 1920. Entre tous ces amis de Paulhan, je garde

le meilleur souvenir de l'accueil d'André Berne-Joffroy. Collaborateur de *La Nouvelle Revue française*, lui aussi, c'était un ami fidèle, toujours prêt à faire profiter son interlocuteur de sa prodigieuse érudition. Commissaire de nombreuses expositions, chargé de mission au Musée national d'art moderne, on lui doit l'exposition et le beau catalogue « Jean Paulhan et ses peintres ».

Parmi les innombrables correspondants de Paulhan, je suis aussi entré en relation épistolaire avec Claude Elsen, auteur d'un essai remarqué, *Homo eroticus*, René Bertelé, l'éditeur de Michaux et Prévert dans sa collection « Le Point du jour », les enfants d'Henri Pourrat et la famille d'Alexandre Vialatte dont la correspondance avec Paulhan allait de 1921 à 1968. Outre *Les fruits du Congo* et *Battling le ténébreux*, ses premiers romans, Vialatte fut l'auteur de ces nombreuses et souvent inénarrables « Chroniques de la Montagne » qu'il terminait toujours par la formule : « Et c'est ainsi qu'Allah est grand ! » Je relançai même l'Américaine Anaïs Nin, espérant que cette amie de Henry Miller puisse me mettre sur la piste de quelques échanges entre Paulhan et l'auteur de *Tropique du Cancer*.

Je rendis visite à ses amis de la Résistance : Jean Guéhenno, Vercors, Jacques Debû-Bridel, Jean Blanzat, voisin de Paulhan aux Arènes de Lutèce, membre avec lui du Réseau du musée de l'Homme, Jean Cassou, Alain Rivière, le fils de Jacques Rivière, premier directeur de *La NRF*, dont Paulhan avait été le collaborateur avant de lui succéder, qui fut un hôte exquis.

Quai Voltaire, le frère de Drieu La Rochelle nous accueillit chaleureusement, Marie-Christine et moi, et me promit de faire copier les lettres de Paulhan conservées par l'auteur de *Gilles*. Mêlant questions de littérature et de politique en des temps d'exception, la correspondance croisée des deux écrivains qui vient seulement de paraître est pour moi l'une des plus intéressantes.

Emmanuel Berl avait créé avec Drieu la revue *Les Derniers jours*, cahier politique et littéraire, en 1927. Il n'avait jamais renié cette amitié embarrassante sur laquelle il est revenu dans *Prise de sang*, après le suicide de Drieu. Il me reçut dans son entresol du Palais-Royal, couché dans son lit, coiffé d'un bonnet qui le faisait ressembler à Voltaire. Sa femme, la chanteuse Mireille, m'avait ouvert la porte. J'étais venu pour l'interroger au sujet de Paulhan mais après quelques rapides échanges (il n'avait pas conservé les lettres de Paulhan ou elles s'étaient égarées), nous avons passé une grande partie de l'après-midi à parler... d'Emmanuel Berl. Quel bon après-midi ! Mireille nous servit un thé, le discours de Berl alliait une éblouissante érudition à un parfait humour. Ce fut l'une des visites les plus distrayantes de toutes.

Il m'avait beaucoup encouragé à terminer mon droit lui aussi.

De son côté, Dominique Aury était intervenue auprès des deux Marcel : Jouhandeau, Arland, et de quelques autres proches de *La Nouvelle Revue française*.

Au siège des Éditions Gallimard, j'eus des entretiens avec deux des piliers de la maison. Raymond Queneau dont *Zazie dans le métro* avait connu un succès considérable après son adaptation à l'écran par Louis Malle, dirigeait « L'Encyclopédie de la Pléiade ». Quant à Brice Parain, c'était l'auteur d'une autobiographie pleine de sagesse *De fil en aiguille* et de *Joseph*, l'un des plus beaux textes que j'aie lu sur la coexistence matrimoniale... Sans doute avaient-ils pu considérer Paulhan comme un rival au sein de la maison de la rue Sébastien-Bottin. Queneau fut plus que réservé. Parain très chaleureux mais, pour intéressants qu'aient été les échanges épistolaires entre lui et Paulhan, où chacun s'était longuement interrogé sur la nature du langage, ils avaient été assez rares. C'est dommage car une sorte de philosophie morale s'inscrit en filigrane dans leurs écrits. Notre conversation avait essentiellement porté sur *Joseph*.

De toutes ces démarches résulta une véritable montagne de cartons qui s'accumulèrent à Boissise-la-Bertrand. J'y venais presque chaque week-end avec Marie-Christine à qui Dominique témoignait une grande affection. Elle s'était beaucoup félicitée de notre union. Il fallait tenter de classer toutes ces photocopies de mauvaise qualité qui s'effaçaient avec le temps et surtout les dater. Avec Dominique, nous avions établi un énorme tableau chronologique pour nous aider dans ce travail. La seule correspondance avec Jouhandeau devait comporter plus de mille lettres et celle avec Arland à peine moins. Un travail de Titan. Pour moi ce n'était pas un travail mais un pur bonheur.

Ces séjours à Boissise furent l'occasion de nous lier avec la fille cadette d'un illustre voisin de Dominique, le président (on lui donnait systématiquement ce titre) Edgar Faure. Après avoir été omniprésent dans les gouvernements de la IV^e République, il était président de l'Assemblée nationale. Cet homme brillantissime, célèbre pour sa façon de pleine d'humour et ses bons mots, avait réussi l'agrégation d'Histoire du Droit à plus de cinquante ans avec une thèse sur *la capitation de Dioclétien d'après le Panégyrique VIII* ! Il apprenait le chinois et m'avait pris en affection parce qu'à trente-deux ans j'avais repris le chemin de l'Université. Avocat lui-même, il était incollable en droit romain et comme je potassais arduement la matière il m'accueillait toujours avec bonhomie : « Ah ! Voilà notre ami le romaniste. » Sa conversation était un régal et nous avions assez sympathisé pour qu'à la requête de sa fille Agnès et du mari de cette

dernière, Edgar Oppenheimer, il nous invite à un grand dîner à l'hôtel de Lassay. Nous étions, Marie-Christine et moi, à la même table qu'Alain Peyrefitte. Je ne l'ai pas trouvé très convivial et, avec l'ardeur du jeune avocat, je lui ai porté la contradiction. Sans doute un peu trop vivement car Marie-Christine, mieux élevée que moi, me jetait des regards noirs et tentait de me donner des coups de pied sous la table. Est-ce qu'à l'énoncé du nom de Paulhan (c'était devenu pour moi une sorte de viatique), il n'avait pas réagi avec l'enthousiasme que j'attendais ? J'avais dû ajouter quelques mots désinvoltes sur son passage au ministère de l'Information. Je ne me souviens pas de l'avoir salué à la fin du dîner.

Nous eûmes encore l'occasion de revoir Edgar Faure à Paris quelques années plus tard. Dans l'intervalle, son épouse, Lucie Faure, une femme d'une grande intelligence, fondatrice de la revue *La Nef* et romancière, était décédée. Il était désormais sénateur et, à la fin du dîner, nous chanta quelques airs de sa jeunesse qui me rappelèrent mes années Brunoy. Il s'accompagnait lui-même au piano avec une certaine maestria. Et entre-temps il avait maîtrisé le chinois ! Edgar Faure avait vraiment tous les dons et j'aurais dû aller le voir plus souvent, ce n'était pas un mauvais modèle. Mais la politique n'a jamais été mon fort.

SWEET SMELL OF REVENGE

J'étais devenu avocat lorsque Bernard de Fallois me propose un jour de déjeuner place Dauphine en compagnie de Marie-Jo, la fille de Simenon dont Fallois était l'un des meilleurs amis. Fallois aura été un remarquable éditeur mais je regrette qu'il ne se soit pas davantage consacré à l'écriture. Le peu qu'il a publié, son texte sur Simenon, quelques rares préfaces (Mérimee, Jouhandeau, Berl, Valéry, du Bellay), ses écrits sur Proust qu'il faudra réunir un jour, témoignent d'un grand esprit à l'abri des modes. Toujours précis et juste, sans aucune emphase, on termine à regret les rares textes disponibles, mais des recueils sont annoncés. « Après le déjeuner, pourrais-tu faire visiter le Palais de Justice et le Quai des Orfèvres à Marie-Jo, tous ces lieux qu'elle ne connaît que par les livres de son père ? »

Le repas chez Paul terminé, je revêts ma robe noire et nous partons bras dessus, bras dessous, la sympathique Marie Jo et moi, arpenter les couloirs du Palais après avoir gravi l'escalier du 36 quai des Orfèvres. Comme je l'entraîne vers les chambres correctionnelles, j'ai la surprise d'apercevoir au détour d'un couloir la silhouette de Sven Nielsen.

Flanqué de son avocate, Me Suzanne Blum, il sort manifestement de la 17^e chambre – la chambre qui traite les affaires de diffamation – et il a encore les joues rouges d'émotion. Nous reconnaissant, il s'arrête brusquement et s'écrie à l'intention de ma compagne d'un jour : « Marie-Jo qu'est-ce que tu fais ici avec celui-là ? » Réalisant sa maladresse, il s'avance vers moi pour me serrer la main. J'ai à cœur de le rassurer : « Monsieur, c'est un peu à vous que je dois d'être ici aujourd'hui ! » Je ne suis pas certain qu'il saisît mon allusion. Nous nous étions quittés cinq ans auparavant mais j'eus bientôt la confirmation qu'il n'avait pas oublié mon passage aux Presses de la

Cité.

En 1975, Fallois me convoque pour m'apprendre qu'il quitte le groupe Hachette à la suite de désaccords avec Simon Nora qui en était devenu le Directeur général.

– Où comptes-tu aller ?, l'interrogeai-je.

– Je vais sans doute accepter de prendre la direction générale des Presses de la Cité.

– Alors ce sera la fin de notre collaboration : je t'ai raconté comment j'en ai été licencié voici cinq ans.

– Ce n'est pas un problème. J'ai parlé de toi avec Nielsen. Il pense qu'il y a eu un malentendu entre vous. Je lui ai annoncé que tu feras partie du comité de lecture de Julliard dont je vais m'occuper personnellement. Tu y retrouveras Anne Philipe et Jean-Marc Roberts.

Ce « malentendu » je n'ai cessé de le bénir toute ma vie : si j'étais resté ne serait-ce que deux ans de plus aux Presses de la Cité, aurais-je eu le courage, à trente-quatre ans, de reprendre mes études de droit ?

Chez Julliard, j'ai apprécié la compagnie du jeune et talentueux Jean-Marc Roberts dont la désinvolture n'avait d'égal que la gaieté. Mais ce sont surtout mes entretiens avec Anne Philipe dont je garde le meilleur souvenir. D'origine belge, Anne avait, en secondes noces, épousé l'inoubliable comédien Gérard Philipe, mort à trente-sept ans en 1959 après avoir triomphé dans *Le Cid* à Avignon avec la troupe du Théâtre national populaire créée par Jean Vilar. Au cinéma, il avait incarné avec un égal bonheur et son irrésistible charme Julien Sorel et Fabrice del Dongo, mes deux héros stendhaliens. Charme qu'il avait déployé aussi dans le rôle de *Monsieur Ripois*, une adaptation du roman éponyme de Louis Hémon ainsi que dans celle des *Liaisons dangereuses* où il campait un Valmont d'anthologie.

Après la mort de Gérard Philipe, Anne avait écrit un récit bouleversant sur ses derniers jours, *Le Temps d'un soupir*, puis plusieurs romans. Je l'avais déjà rencontrée une quinzaine d'années plus tôt à Janvry avec Gérard Philipe et leurs enfants. Ils venaient passer le week-end dans ce relais de campagne tenu par une famille de Russes blancs. Mes parents m'y avaient emmené plusieurs fois au milieu des années cinquante et j'y avais connu auprès des filles de la maison mes premiers émois amoureux au son du piano d'Erroll Garner ! Je vois encore Gérard Philipe couché dans l'herbe, Anne à ses côtés, répétant un rôle. J'étais trop jeune et trop intimidé pour aborder ce grand comédien en plein travail.

De même, quelques années plus tard, côtoyant chaque soir le grand

Jef, Joseph Kessel, Chez Miocque, un café de la rue Désiré-Le-Hoc, à Deauville, je n'avais pas osé aller lui dire l'admiration que m'avaient inspirée tous ses livres. Je dis bien tous ses livres car si le journaliste a pu parfois éclipser le romancier, je persiste – n'en déplaise à certains « puristes » – à tenir ce formidable « raconteur d'histoires » pour l'un des grands romanciers français du ^{xx}e siècle. À la suite du scandale provoqué par la publication en feuilleton de *Belle de Jour*, il avait écrit une préface pour l'édition en volume où il répondait en substance à ceux qui avaient voulu y voir une observation pathologique réussie : « C'est là précisément ce que je ne veux pas laisser croire. La peinture d'un monstre ne m'intéresse pas, même si elle est parfaite. Ce que j'ai tenté, avec *Belle de Jour*, c'est de montrer le divorce terrible entre le cœur et la chair, entre un vrai, immense et tendre amour et l'exigence implacable des sens. Ce conflit, à quelques rares exceptions près, chaque homme, chaque femme qui aime longtemps, le porte en soi. »

Oui, la jeunesse n'a pas que des avantages ! Du moins la mienne : je crois maintenant que je n'ai pas apprécié à leur juste valeur mes rencontres avec les nombreux musiciens de jazz venus se produire à Paris au cours des années soixante. C'étaient des baladins héroïques. Beaucoup ont mené des vies de chien pour divertir leur public. L'autobiographie du grand contrebassiste Charlie Mingus s'intitule d'ailleurs *Moins qu'un chien* et *Bird*, le film de Clint Eastwood consacré à la légende du be-bop Charlie Parker, a bien montré les conditions difficiles dans lesquelles ont vécu la plupart de ces musiciens victimes de la ségrégation qui régnait encore aux États-Unis, surtout dans les États du Sud. La reconnaissance que je lisais dans leurs yeux, alors que je leur témoignais l'admiration qu'ils m'inspiraient, a sans aucun doute renforcé mon intérêt pour leur musique.

Avec Anne Philipe, nous parlions voyages, littérature et musique classique avec beaucoup d'entrain au sortir des réunions du comité de lecture des Éditions Julliard qu'organisait Fallois. Plus d'une fois notre conversation ne s'est arrêtée que devant la porte de son immeuble de la rue de Tournon où j'aimais la raccompagner. Elle me proposa de l'accompagner à Londres écouter Vladimir Horowitz. J'ai eu bien tort de ne pas l'avoir fait et de m'être laissé accaparer par mes travaux. Anne était une femme d'une grande qualité, à la fois discrète et sûre d'elle-même. L'amitié et l'estime qu'elle me témoignait ont contribué à donner de l'assurance au jeune avocat que j'étais alors.

Au sein du comité de lecture des Éditions Julliard, je fus plus particulièrement chargé de la littérature étrangère. Ce n'était pas l'essentiel de la production de la maison qui était partagée entre les « coups » dont Fallois était le grand artificier et les livres d'auteurs comme Gaston Bonheur, Pascal Jardin, Myriam Anissimov ou Camille

Bourniquel. Fallois avait l'art de transmettre son enthousiasme pour un livre avec une efficacité hors du commun et les journalistes y succombaient les uns après les autres. Près d'un demi-siècle plus tard il a conservé cette faculté. L'immense succès des livres du jeune et talentueux Joël Dicker en témoigne.

Mes propres initiatives furent rarement couronnées de succès mais je constate avec satisfaction que la totalité des livres que j'ai fait traduire – ou souhaité faire traduire – sont encore en exploitation, souvent chez d'autres éditeurs, au moment où j'écris ces lignes. Ce n'est pas le cas pour nombre de titres de littérature française qui connurent alors un énorme succès chez Julliard ou chez d'autres éditeurs. Plusieurs voyages à l'étranger (Rome, Madrid, New York ou Londres) avaient été pour moi l'occasion de visites assidues aux grandes et petites librairies et j'explorais systématiquement les bibliothèques de nos hôtes. C'est ainsi que je découvris dans celle de nos amis Franco et Marina Baroni, à Rome, plusieurs livres encore inédits en France d'Italo Calvino et Primo Levi. Cela me permit de conclure que, décidément, *nobody's perfect*, même dans ce milieu de l'édition que j'idéalisais tant.

Mes recherches m'avaient permis de découvrir que quantité de nouvelles de Scott Fitzgerald restaient à réunir, aux États-Unis même et à traduire en français. Mes démarches en ce sens auprès de l'agence McKee et Mouche, correspondant de Harold Ober, restèrent vaines. On me fit part du refus catégorique de la fille des Fitzgerald. Ce refus me parut relever d'un caprice. C'était peut-être une façon pour elle de rester l'objet de sollicitations qui la flattaient et l'occupaient. En ma qualité d'avocat j'aurai l'occasion de constater que Scottie – qui finit au demeurant par autoriser la publication du plus infime des textes de son père et même sa propre correspondance avec ce dernier – n'était pas un cas isolé. Plus d'un héritier d'auteur, souvent peu respectueux des volontés, sinon de la personnalité, de celui dont il a recueilli la succession, semble prendre un certain plaisir à interdire la publication d'inédits ou de correspondances dont le public souhaite légitimement pouvoir prendre connaissance. Je suis heureux que ces dernières années la notion d'intérêt du public ait émergé dans le domaine du droit d'auteur pour contrarier de tels abus. Un peu plus tard, j'ai pu faire traduire *Bits of Paradise* sous le titre *Éclats de paradis* un premier groupe de nouvelles, certaines écrites par Scott, d'autres par Zelda et d'autres enfin à quatre mains. Une mise en traduction trop tardive (au-delà du délai contractuel) de l'anthologie *The Price Was High*, finalement autorisée par Scottie, m'a privé du plaisir d'en être l'intercesseur en France. C'est Pierre Belfond, plus diligent, qui le publiera, avec un succès qui perdure. C'est encore lui qui rééditera

l'autobiographie devenue célèbre de Stefan Zweig, *Le Monde d'hier*. Pourtant j'avais été le premier à redécouvrir ce chef-d'œuvre. En me promenant avec Marie-Christine sur les quais, nous avons trouvé un exemplaire, assez fatigué, de ce gros livre dont la traduction française avait paru en 1948 chez Albin Michel. Passé assez inaperçu lors de cette première publication, le livre, jamais réimprimé, était devenu introuvable au point que l'on semblait en ignorer jusqu'à l'existence. J'en proposai la réédition à trois amis éditeurs. Le premier me répondit : « Ah ! Tu nous ennues à la fin avec tes histoires de vieux Juifs » ; le second : « J'aurais bien aimé le publier mais c'est assez volumineux, le coût de fabrication sera élevé et je n'en ai pas les moyens » ; le troisième enfin : « Zweig ? Mais ça n'intéresse plus personne ! »

Quand on connaît le fulgurant regain d'intérêt qu'a connu et que continue de susciter l'œuvre de Zweig après la réédition du *Monde d'hier*, on comprendra que cet épisode m'ait inspiré quelque amertume. D'autant que Mary Kling, agent littéraire qui se partageait alors avec Michelle Lapautre l'essentiel du marché des droits étrangers, m'avait fait miroiter, si j'étais parvenu à faire rééditer ce livre, la possibilité de publier d'autres titres de Zweig dont elle avait repris les droits et même certains inédits. J'ai pris une sorte de revanche lorsque l'œuvre de Zweig est tombée dans le domaine public. J'ai réédité *Le Monde d'hier* aux Belles Lettres dans sa première traduction, celle du poète germanophone suisse Jean-Paul Zimmermann, la meilleure à mon avis.

Dans le cas de Primo Levi, *Si c'est un homme* n'était pas non plus un inédit. Le livre avait bien été traduit en 1947, chez Buchet-Chastel, dans une collection dirigée par Maurice Nadeau mais la traduction était si fautive que l'auteur en avait exigé et obtenu le pilon. Je n'ai jamais compris pourquoi aucun éditeur n'avait entrepris ensuite une nouvelle traduction de ce chef-d'œuvre. Grasset avait publié dès 1966 le deuxième volet du périple de Levi, *La Trêve*, qui raconte la longue marche d'un groupe de prisonniers italiens libérés par les Russes pour retourner dans leur pays. Les deux livres avaient pourtant été réunis en un seul volume en Italie. Les premiers livres de Levi qui furent publiés à mon initiative, *La Clef à molette*, prix Strega – l'équivalent du Goncourt – en 1980 et *Maintenant ou jamais* en 1983 n'obtinrent qu'un très relatif succès d'estime. Cela eut pour effet de retarder assez longuement la mise en traduction de *Se questo è un uomo*. Primo Levi dut insister à plusieurs reprises à ce sujet auprès de Fallois, de sorte que la nouvelle traduction ne paraîtra qu'en 1987, soit quarante ans après celle de Buchet-Chastel. Cette fois, le succès sera au rendez-vous et, comme pour Stefan Zweig, il ne s'est pas démenti depuis. Ces

« vieux Juifs » ont le souffle long finalement.

S'agissant de Calvino les choses furent assez différentes mais traduisent de façon non moins peccamineuse certains caprices d'éditeurs. J'avais eu l'occasion de dîner plusieurs fois avec lui chez Ortensia Biscaretti, une amie de Floriana Lebovici, qui travaillait à Champ libre. À l'occasion d'un voyage à Rome, j'avais découvert que plusieurs de ses livres n'avaient pas été traduits en français. Pourtant Calvino connaissait déjà un grand succès aux Éditions du Seuil avec son *Baron perché* et ses *Cosmicomics*. Mais Jean Wahl, son éditeur au Seuil, jugeait ses premiers livres trop réalistes et peu conformes à l'image d'écrivain d'avant-garde qu'il souhaitait associer à Calvino. Je n'ai pas manqué de faire mes choux gras de cette bévue. Plus de cent mille exemplaires de *Marcovaldo* ont été vendus au format de poche, près de vingt mille en grand format et *Le sentier des nids d'araignée*, son premier roman, comme *Le corbeau vient le dernier*, le recueil de ses premières nouvelles, ont connu eux aussi de belles carrières en grand format comme en poche.

Quant à Vladimir Nabokov, c'était l'un des écrivains étrangers que Fallois admirait le plus. Lorsque Nabokov avait quitté Gallimard, mécontent des ventes de ses nombreux livres parus chez cet éditeur, Fallois s'était empressé de faire acheter les droits de son grand roman *Ada ou l'Ardeur* par Fayard, chez qui avaient aussi paru deux recueils de nouvelles de l'auteur de *Lolita*. Le jour où j'évoquai le nom de Nabokov, Fallois s'exclama : « Mais tout a été traduit chez Gallimard et Fayard ! » J'eus du mal à le détromper. Il se rendit à l'évidence lorsque je lui présentai une bibliographie complète de son œuvre. Il restait bien deux romans *Brisure à senestre* et *L'Exploit*, quatre recueils de nouvelles ainsi qu'un ensemble d'articles *Strong Opinions* qui sera successivement publié en français sous les titres *Intransigeances* puis *Parti pris*.

Fallois, cette fois, ne se fit pas prier pour en mettre les traductions en chantier dans les meilleurs délais. Mon nom apparut même sur les rabats des couvertures sous la mention « Lectures » (qui se voulait titre de collection). Nul n'y a pris garde sinon l'excellent Pierre Ajame, alors directeur des pages littéraires du *Nouvel Observateur*. Il signala le fait en publiant en bonnes feuilles la nouvelle « Une beauté russe » qui donnait son titre au recueil éponyme, premier des quatre volumes avec *L'extermination des tyrans*, *Détails d'un coucher de soleil* et *Mademoiselle O* qui furent traduits au fil des ans. La publication dans *L'Observateur* était accompagnée d'un dessin de Wiaz. Ce dernier m'en fit cadeau. Son œuvre – une dame russe devant un samovar – n'a jamais quitté le mur de ma bibliothèque.

À mon tableau de chasse chez Julliard, le roman de Joan Didion *Un livre de raison* fut un échec total : ni la critique ni le public n'y ont prêté la moindre attention. Pourtant, Joan et son mari étaient venus à Paris lors de la publication chez Julliard de ce *Book of Common Prayer* encensé par la critique américaine. « *All too soon...* », dit-on outre-Atlantique. Je cite le titre original parce que la traduction peine à rendre la musicalité du style de Joan Didion. Cette grande dame de lettres américaine a dû attendre trente ans sa consécration en France avec la publication chez Grasset du beau livre *L'année de la pensée magique* consacré à son travail de deuil après le décès prématuré de son mari, l'écrivain John Gregory Dunne, l'auteur de *Sanglantes Confessions*. Cet homme, un grand barbu sympathique et très discret, s'effaçait volontairement devant son épouse, déjà célèbre aux États-Unis pour ses articles recueillis dans le volume *Slouching Towards Bethlehem* qui traçaient un tableau acéré de la Californie des années soixante. Je me suis réjoui lorsque son œuvre a enfin obtenu en France l'admiration qu'elle mérite.

Un autre roman, *Falconer* de John Cheever, connut le même sort ingrat. Pas une ligne, aucun écho. Pourtant il sera réédité à deux reprises et figure aujourd'hui au catalogue de la collection « Folio » ! Cette idylle en milieu carcéral a été rattrapée par l'air du temps sans doute. Autre échec immérité, la réédition du *Conservateur des antiquités* de Iouri Dombrovski, cet auteur que le succès ultérieur de son grand roman *La Faculté de l'inutile* n'a pas suffi à faire mieux connaître. La description dans *Le Conservateur des antiquités* de la ville d'Alma-Ata sous la terreur stalinienne est pourtant une vraie réussite. Lorsqu'en 1995, Bernard Fixot, aux manettes des Éditions Robert Laffont, m'appellera au chevet de la collection « Pavillons », j'aurai l'occasion, le fonds Julliard se retrouvant à ma disposition, de pouvoir y repêcher Primo Levi, Nabokov et Joan Didion.

À mon retour rue Garancière, j'eus aussi l'occasion de revoir Georges Leser qui m'y avait accueilli quelques années plus tôt. Sur la foi de la collection « Chute libre » où *La Jungle nue* de Philip José Farmer n'était pas passée inaperçue, il me confia le soin d'élaborer avec lui et Renaud Bombard, son adjoint, une petite collection de science-fiction intitulée « Futurama » pour laquelle il avait obtenu un bon contrat de sponsoring avec une marque de cigarettes dont le logo ornait les dos des livres. C'était une collection de poche au budget limité et il fallut néanmoins traduire la plupart des titres de la collection. Les responsables des grandes collections du genre avaient décrété quels étaient les bons livres de Philip K. Dick et Philip José Farmer et ceux qui l'étaient moins. Leurs atermoiements étaient tels que j'eus la possibilité d'inscrire plusieurs Dick et Farmer au catalogue

de la collection. Quelques années plus tard, après le succès du film *Blade Runner* adapté d'un roman de Dick que j'avais publié en « Chute libre » sous le titre *Robot Blues*, ce fut la ruée sur la totalité de ses écrits ! Une fois de plus, je fus surpris par ce comportement de certains éditeurs. J'aurai plus tard d'autres exemples de ce type d'incurie de la part de personnes affectant une grande confiance dans leur propre jugement.

PREMIERS PAS DANS L'AVOCATURE

C'est avec une sorte de nostalgie que je me remémore mes premiers pas, à trente-cinq ans, dans le métier d'avocat. Je ne me suis pas éternisé rue de Tournon : la place de collaborateur dans un cabinet prestigieux est toujours très convoitée. Pour ma part, je n'avais pas la disponibilité souvent exigée des collaborateurs. J'étais au comité de lecture des Éditions Julliard, j'avais une femme, bientôt un fils, et quelques premiers dossiers personnels. Dans le cadre de ce que l'on appelle « l'aide judiciaire », je vis arriver dans le modeste cabinet que j'avais installé dans notre appartement une charmante vieille dame qui avait été renversée par un camion de la Préfecture de police. Le chauffeur jurait ses grands dieux que ce n'était pas sa faute. Il fallut en passer par une procédure et une expertise pour obtenir une indemnisation à peine mieux que symbolique. Charlotte Bridiaux, c'était son nom, avait des difficultés à prononcer mon nom patronymique : elle avait résolu la difficulté en me donnant du « Maître Libertain ». Marie-Christine a continué longtemps, en pouffant, à m'affubler de cette étiquette. J'eus aussi plusieurs dossiers opposant de jeunes locataires à leurs bailleurs : ils arrivaient très désarmés car ils n'avaient pas la moindre notion juridique. Je me suis rendu compte à ce moment-là combien le droit m'avait mûri et je me suis demandé comment l'Éducation nationale avait pu me laisser sortir du lycée et entrer dans la vie d'adulte sans qu'il m'ait jamais été donné d'ouvrir un Code civil ou un Code pénal, mieux, un Code du travail. Certes l'on m'avait dispensé quelques cours d'instruction civique mais, l'organisation de la République mise à part, je ne connaissais pas mes droits en sortant du lycée. Une fois avocat, il m'a sauté aux yeux que pour bien connaître ses droits il fallait avoir fait du droit et que c'était la clef de toute citoyenneté véritable. Bernanos dit quelque part que l'État ne se soucie pas de ce genre de question. Dans ce domaine, je

soupçonne une forme d'élitisme assez hypocrite de la part des gouvernants. La majorité d'entre eux a fait son droit. Tocqueville ne dit rien d'autre quand il parle des nations destinées « à n'être plus qu'un troupeau d'animaux timides et industriels, dont le gouvernement est le berger ».

J'eus pour mes débuts au Palais l'occasion de défendre le directeur d'un hebdomadaire breton accusé d'être une barbouze ! S'il en fut une, je ne l'ai jamais su. Grâce à lui j'ai été initié aux arcanes du droit de la presse. La formation du tribunal de grande instance de Paris devant laquelle je plaidai l'affaire comptait parmi ses membres deux futurs premiers présidents de la Cour de cassation : Simone Rozès qui sera la première – et à ce jour la seule – femme à occuper ce poste et Pierre Draï qui lui succéda comme premier magistrat de France. Le droit d'auteur et le droit de la presse étaient à l'époque considérés comme des matières « nobles » et les magistrats qui siégeaient dans les formations spécialisées du Tribunal et de la Cour ont longtemps fait de leur mieux pour se mettre au diapason des matières qu'ils avaient à juger. C'étaient généralement de grands lecteurs et lorsque je publierai les enquêtes de leur lointain prédécesseur chinois, le Juge Ti, ils seront nombreux à m'en parler.

Dans le cas de l'hebdomadaire breton, j'ai tiré une légitime satisfaction à faire juger – c'était une première – qu'une assignation en référé, délivrée avant la procédure au fond, avait interrompu la prescription de trois mois qui régit les affaires de presse.

J'ai aussi conçu un semblant de vanité en obtenant le débouté d'un éditeur de presse italien qui s'était ému de la publication d'un recueil d'articles d'Amadeo Bordiga parus dans un hebdomadaire dont il avait racheté le titre. Bordiga, cofondateur du Parti communiste italien, avait très tôt dénoncé les excès du stalinisme et ses héritiers avaient cédé à 10/18 le droit de publier un recueil de ses articles. Je fis valoir, contre la brillante plaidoirie de mon confrère et néanmoins ami Thierry Lévy, que l'auteur seul a le droit de réunir ainsi ses articles en volume.

Une autre source de réjouissance professionnelle concerna le célèbre roman de D.H. Lawrence, *L'Amant de lady Chatterley*. La loi anglaise ne protégeant alors les œuvres de ses ressortissants que pendant une durée de cinquante ans après la mort d'un auteur, Presses Pocket, qui deviendra Pocket, avait publié une nouvelle traduction de ce que l'on considère comme le chef-d'œuvre de Lawrence. Gallimard, premier éditeur du livre en France, fit valoir que le livre ayant été publié pour la première fois en Italie, la loi italienne, qui prévoyait une prorogation de six années, devait recevoir application et bénéficier à

son édition et assigna Pocket en contrefaçon.

Je me suis toujours souvenu de la phrase que Jules Verne a mise dans la bouche de l'un de ses héros les plus populaires, Michel Strogoff : « Quand je suis invité à un enterrement, je vais jusqu'au cimetière. » Dans le métier d'avocat cela signifie pour moi qu'il faut toujours lire les pièces d'un dossier in extenso. Au cas d'espèce, la lecture intégrale de la loi italienne me fit découvrir que pour bénéficier de cette prorogation il fallait avoir accompli une déclaration auprès du Bureau italien du droit d'auteur. Gallimard ne l'avait pas fait et fut débouté. Mon contradicteur n'était autre que mon ancien patron, Georges Kiejman. C'est toujours une joie supplémentaire de gagner une affaire contre un ancien patron, surtout lorsqu'on obtient le débouté du demandeur. C'est que l'on a bien défendu !

Nombre de mes premiers clients étaient des amis. Je faisais des contrats pour le célèbre chef Raymond Oliver. Outre une personnalité joviale, ce pionnier des émissions de cuisine à la télévision possédait le restaurant le Grand Véfour au Palais-Royal, l'un des temples de la cuisine française. Deux jeudis par mois, j'arrivais au Véfour le matin vers dix heures trente. Nous travaillions pendant deux heures puis vers midi trente, Raymond regardait sa montre et me disait avec son bon accent rocailleux du Sud-Ouest car il était né et avait grandi à Langon : « Il est douze heures trente, il faut passer à table ! »

Je dois bien le confesser, ces repas pris en tête à tête avec le patron du Véfour ont fait de moi un hôte peu commode à satisfaire tant au regard des mets que des boissons. Quelques maîtresses de maison ont pu le déplorer ! À la table de Raymond, je dégustais les meilleurs produits et les meilleures cuvées dont divers candidats fournisseurs lui adressaient des échantillons. Je n'ai pu ensuite avaler que de très bons crus et je préfère des mets simples à un plat cuisiné pas totalement réussi.

Roland Topor compta lui aussi parmi mes premières pratiques. Son rire fameux résonne encore à mes oreilles. Quelques années plus tard, ce rire qui ne cessait pas avant tard dans la nuit lui valut des poursuites judiciaires de la part d'un voisin. Ce dernier avait fait venir de nuit un huissier accompagné d'un homme de l'art – un acousticien – pour mesurer l'intensité en décibels du rire de Topor !

Mais le droit n'est pas tout dans la vie : il y a la lecture, la musique, l'amour, et au chapitre amour, il y avait la famille.

Nous avions attendu de parvenir à une certaine aisance pour en fonder une. En juillet 1976, notre premier-né fut prénommé Nicolas.

Julien arrivera plus tard, en juin 1982. Dans l'intervalle, en 1980, Marie-Christine était devenue avocate à son tour.

Au retour d'une campagne de fouilles au Moyen-Orient, elle avait réalisé que le métier d'archéologue n'était pas le mieux à même de satisfaire la vie de famille à laquelle elle aspirait. Son frère lui avait trouvé une place de stagiaire dans l'étude de commissaire-priseur de son ami René Laurin, longtemps maire de Saint-Raphaël et député du Var. Marie-Christine travaillait au département des antiquités. Mettant à profit sa fréquentation quasi quotidienne de l'Hôtel Drouot, elle en rapporta un jour trois jolis dessins d'Hubert Robert. Elle suivait les cours en vue d'obtenir le diplôme ad hoc quoique sans espoir d'avoir jamais accès à une charge. Un soir au dîner, elle me dit : « Tu sais, commissaire-priseur, je crois que c'est un peu trop *business* pour moi. En revanche, les cours de droit que je suis dans le cadre du diplôme m'intéressent beaucoup. Au fond, j'aimerais mieux terminer une licence en droit, tu n'y vois pas d'inconvénient ? » Deux ans plus tard (elle avait bénéficié d'équivalences), Marie-Christine prêtait serment d'avocat dans une robe noire qui lui seyait à ravir. Elle refusa des offres flatteuses pour accomplir son stage car nous souhaitions agrandir la famille. Ainsi, nous avons travaillé côte à côte pendant trente-quatre ans !

Sans sa présence au cabinet qu'elle a géré mieux que je n'aurais su le faire, je n'aurais pas pu me partager entre mes deux activités : le métier d'avocat et le métier d'éditeur.

À la faveur d'une affaire de contrefaçon mettant en cause Champ libre, Gallimard et 10/18, je me rapprochai une nouvelle fois de Christian Bourgois. Depuis mon retour aux Presses de la Cité, nous nous étions croisés à diverses reprises. Plus d'une fois, Christian m'avait invité à passer le voir à son bureau. Il m'avait félicité pour mon passage à l'état d'avocat et consulté à l'occasion sur des questions de propriété littéraire qu'il maniait lui-même avec beaucoup d'aisance. Membre de l'équipe Julliard, je m'étais toutefois abstenu de lui faire quelque proposition que ce fût en matière éditoriale. Mais il fit appel à moi pour défendre les intérêts de 10/18 dans une affaire assez tordue de droit d'auteur. Il avait acquis de Gallimard les droits d'exploitation au format de poche d'un livre d'Anton Ciliga, *Au pays du mensonge déconcertant*, publié juste avant la guerre et qui dénonçait déjà la terreur stalinienne. Or, au même moment, Champ libre en mettait en vente une nouvelle édition en grand format. L'auteur avait « oublié » la précédente cession (datant de 1939) à Gallimard de ce livre qui avait figuré sur la fameuse liste Otto et aussi qu'il l'avait déjà fait rééditer après-guerre dans une version revue et augmentée aux « Îles d'Or ». Je fus sensible à la confiance que Bourgois me manifesta car

j'étais encore assez inexpérimenté et j'allai être confronté, en référé, à deux ténors du barreau : Thierry Lévy qui assignait 10/18 en contrefaçon pour Champ libre et Georges Kiejman, avocat de Gallimard que 10/18, fort de son contrat avec la maison de la rue Sébastien-Bottin, avait appelé dans la cause.

Je n'ai pas retrouvé dans la copieuse collection des « décisions JCZ » que j'ai conservées quatre décennies durant, l'ordonnance de référé rendue à cette époque. Je crois me souvenir que Champ libre eut gain de cause et que Gallimard indemnisa 10/18. C'était il y a quarante ans...

En revanche, cette affaire eut pour conséquence une brouille assez spectaculaire (sans jeu de mots) entre Gérard Lebovici et Georges Kiejman. Il en reste la trace dans le volume de *Correspondance* de Lebovici publié chez Champ libre quelques années plus tard.

Le souvenir que je conserve de Gérard Lebovici est à mille lieues de sa fin tragique dans un parking de l'avenue Foch. L'homme que je rencontrais un samedi sur deux au Café de Flore sur le coup de midi pendant les trois années durant lesquelles je me suis occupé de la collection « Chute Libre » m'apparaissait comme quelqu'un d'affable, il parlait d'une voix douce et très posément. Un détail m'avait frappé : il portait des chaussures à semelles de crêpe qui donnaient une grande souplesse à sa démarche, rendue d'autant plus silencieuse. Très souvent, ses deux enfants venaient nous rejoindre à la sortie de l'école. Un père de famille tranquille en quelque sorte.

DE GEORG GRODDECK À ROMAIN GARY

À la même époque, Champ libre avait publié coup sur coup les trois volumes de *Conférences psychanalytiques* de Georg Groddeck, l'auteur du fameux *Livre du ça*. Elles avaient trouvé un traducteur exemplaire en la personne de Roger Lewinter, fin germaniste qui partageait mon goût pour les enregistrements historiques de musique classique.

RTL ayant consacré une longue série d'émissions nocturnes à Freud, je proposai à Floriana Lebovici de suggérer au producteur de la série d'en faire autant avec les *Conférences* de Groddeck. Le projet n'eut pas de suite. Mais mon intervention me valut d'être invité à quelques-unes des avant-premières de films organisées par la station au dernier étage des studios de la rue Bayard. Lors de l'une de ces soirées, à la fin du film, je fus interpellé par Jean Namur qui s'occupait de la communication de la station et qui m'avait pris en sympathie : « Venez par ici, Jean-Claude, Romain Gary souhaite vous connaître. » Je fus un peu étonné d'entendre, l'instant suivant, le charismatique auteur des *Racines du ciel*, me lancer de sa belle voix de baryton russe : « Ah ! C'est donc vous, il faut que l'on déjeune tous les deux. » Je crus toutefois deviner le motif de cette invitation de Romain (il m'avait immédiatement demandé de l'appeler par son prénom). Quelques semaines auparavant, j'avais consacré dans *Le Nouvel Observateur* un court article à un thriller époustouflant publié aux Éditions Gallimard : *Les Têtes de Stéphanie*. Cette histoire de trafic d'armes dans la péninsule arabique signée « Shatan Bogat » était prétendument traduite de l'anglais. Mais j'en avais trouvé l'intrigue et surtout le style si réussis que j'avais exprimé des doutes sur l'identité de l'auteur et affirmé que ce roman d'aventures hors-norme ne pouvait être que

l'œuvre d'un grand écrivain de langue française et en aucune façon une traduction. Je n'avais pas cité le nom de Gary mais la parution quasi simultanée de son reportage sur « Les Trésors de la Mer Rouge » m'avait mis la puce à l'oreille. Lors du déjeuner qui nous réunit chez Lipp peu après, Romain ne se fit pas beaucoup prier pour reconnaître que Shatan Bogat et lui ne faisaient qu'un. Je n'étais peut-être pas le seul à avoir éventé la supercherie. Peu de temps après, le livre reparut sous le nom de Gary. Le déjeuner dura un bon moment : nous avions plus d'un sujet en commun et nous fûmes les derniers à quitter la brasserie cet après-midi-là. D'autres déjeuners suivis de longues conversations eurent lieu dans son grand appartement de la rue du Bac. Je le constaterai plus tard lorsque je serai amené à fréquenter Françoise Sagan, les écrivains ont plus de temps libre que les avocats. Comme je cumulais le Barreau avec mon travail d'éditeur chez 10/18, il me fallait chaque jour parer au plus pressé. Nos conversations, assez invariablement, tournaient autour des mêmes sujets. Romain était intarissable et passionnant sur la Seconde Guerre mondiale, la politique, le judaïsme, les femmes et le milieu de l'édition. À l'égard de ce dernier, il n'était pas très tendre : il y trouvait un je-ne-sais-quoi de nonchalance. Je n'ai pas su deviner pourquoi. Sur la plupart de ces sujets nous étions plutôt en phase.

Bientôt il me demanda d'aider Jean Seberg à débrouiller quelques dossiers ménagers. Elle vivait avec le fils de John Berry, le réalisateur du film *Menaces dans la nuit* qui avait quitté Hollywood après avoir été inscrit sur la « liste noire » du sénateur McCarthy. Je fus aussi amené à lui donner quelques conseils juridiques : encore un personnage que je n'ai pas oublié. Ni son épouse, Myriam Boyer, une comédienne d'une grande générosité de cœur.

Gary me prit assez en affection pour m'inviter à venir passer des vacances dans sa maison des Baléares. Une fois encore, regrets éternels, mon travail m'accaparait et je me voyais mal débarquer chez Romain avec femme et enfants. Nous avons fini par nous perdre de vue. En amitié comme en amour, il faut trouver le moyen de se rendre disponible.

Un dîner à sa table fut l'occasion d'une anecdote assez comique. Mon mariage avec Marie-Christine n'était pas passé inaperçu et avait pu en surprendre certains. C'est ainsi qu'un confrère talentueux, à mon arrivée au Palais, n'avait pas hésité à me demander : « Jean-Claude, comment avez-vous fait pour épouser la petite Halpern ? » J'avais dû m'en tirer par une boutade car je ne m'étais jamais posé la question : Marie-Christine avait pris la décision. Au dîner chez Gary, le nom de ce même confrère vient sur le tapis et Gary de nous dire : « C'est drôle, je me lève très tôt le matin et quand je vais prendre mon café au

bistrot d'en face, je vois souvent votre confrère sortir de mon immeuble. Pourtant il n'habite pas ici. » Ce confrère ayant une liaison notoire avec une habitante du voisinage, j'en informai Gary sans toutefois révéler le nom de cette jolie jeune femme. À quelque temps de là, je croise ledit confrère au Palais de Justice : « Ah ! Jean-Claude, comme vous pouvez être indiscret ! Quel besoin aviez-vous de dire à Romain Gary que j'ai une petite amie dans son quartier ? » Je lui ai répondu : « Mon cher, c'est de notoriété publique et puis je ne vous crois pas le mieux placé pour me donner une leçon de discrétion. Avez-vous oublié la question que vous m'avez posée il y a quelque temps à propos de mon mariage avec la petite Halpern ? » Il me prit par les épaules : « Décidément vous aurez toujours raison. » Nous ne nous sommes jamais fâchés sans pour autant devenir les meilleurs amis du monde.

NAISSANCE D'UNE COLLECTION

S'il fut une amitié pour laquelle je n'ai pas eu de mal à me rendre disponible, c'est celle qui m'a lié à Christian Bourgois à partir de 1980. L'affaire Ciliga nous avait rapprochés et, lorsqu'à la fin des années soixante-dix, je conçus l'idée d'une collection de poche spécifiquement consacrée aux grands conteurs d'histoires de la littérature étrangère, c'est assez naturellement qu'après en avoir dit deux mots à Bernard de Fallois qui trouva mon projet un peu élitiste pour l'introduire chez Presses Pocket, je traversai la cour de l'immeuble de la rue Garancière pour aller l'exposer à Christian. Bourgois ne publiait que des livres de qualité. Tous n'étaient pas ce que l'on nomme des succès de librairie, loin s'en faut, mais c'était l'homme et la collection dont j'avais besoin pour mon projet.

Ce projet en quoi consistait-il et pourquoi m'étais-je mis en tête de le réaliser ? J'avais remarqué que les romans d'un bon nombre d'auteurs, surtout anglo-saxons comme Somerset Maugham, E.M. Forster (*Howards End*), Nancy Mitford (*L'Amour dans un climat froid*), Rosamond Lehmann, Elizabeth Bowen et même Graham Greene (*Un Américain bien tranquille*, *Notre agent à La Havane*) ou le *Franny et Zooey* de Salinger, étaient devenus introuvables non seulement en « grand format », mais même en édition de poche. Pour moi, c'étaient autant de chefs-d'œuvre en péril. Je trouvais injuste que des romans comme *Le Fil de rasoir*, *Route des Indes* ou *Poussière*, ou les nouvelles de Saki, ne soient plus disponibles.

On m'a souvent demandé et encore aujourd'hui quelle mouche m'a piqué pour que je me lance dans un tel projet alors même que mon cabinet d'avocat commençait à prospérer. Il y avait mon amour des livres et des collections en général – une collection de livres quoi de plus passionnant ? – et je voulais témoigner une certaine forme de

reconnaissance à tous ces romanciers qui m'avaient enchanté et grâce auxquels j'avais développé mon appétit de lecture. Il n'y en avait, à la fin des années soixante-dix, que pour les Barthes, Foucault, Derrida et consorts. Les sciences humaines dominaient le champ littéraire et cela me semblait une sorte de trahison à l'égard du grand héritage de la littérature que m'avait vanté mon père. J'ai pu craindre que ces auteurs-là, destinés à un public de « happy few » et pour le coup vraiment élitistes, détournent un peu plus une partie du public de cette lecture qui avait été pour moi comme une sorte de religion bienfaitrice, émancipatrice même, et à laquelle, j'en suis persuadé, j'ai dû mon salut. J'ai bien conscience que c'est grâce à la lecture, à toutes mes lectures, que j'ai sorti la tête de l'eau. Comme le libraire-éditeur d'Alger Edmond Charlot l'avait inscrit sur sa vitrine : « Un homme qui lit en vaut deux ». J'ai toujours pensé que la lecture est un outil non seulement de liberté, mais aussi de réussite sur le plan personnel comme sur le plan professionnel.

Or j'étais – et je reste – convaincu que ce sont les raconteurs d'histoires, alors relégués au rang de vieilles barbes, qui nourrissent au mieux le goût de lire, cet appétit de lecture grâce auquel nous pouvons apprendre et apprendre encore.

Je ne suis pas particulièrement altruiste et l'on me dira que j'aurais pu garder ce goût-là pour moi. Sans doute, mais qui n'a rêvé un jour d'un monde meilleur ? J'avais reçu tant de bien de la lecture que d'une certaine façon je souhaitais en partager les bienfaits avec le plus grand nombre. Car la littérature n'est pas un simple divertissement, on a tort de la placer, trop souvent, sous ce seul drapeau. À cet égard, hier la télévision et le cinéma, aujourd'hui les jeux vidéo et les nouvelles technologies, sont des concurrents autrement redoutables. Pourquoi n'a-t-on pas plus souvent rappelé que la lecture est aussi un outil d'éducation et d'épanouissement ? La lecture est une fête mais cette fête-là n'est pas innocente : elle peut vous changer la vie.

Puisque j'avais déjà un pied dans l'édition et qu'à l'évidence personne ne s'intéressait à mes vieilles barbes, j'ai pris mon bâton de pèlerin. Je n'avais pas manqué de remarquer, nous étions à la fin des années soixante-dix, qu'assez peu d'éditeurs – exception faite de Gallimard avec sa collection « Du monde entier » – avaient pour les auteurs étrangers les yeux de Chimène. J'allais pouvoir repêcher sans trop de difficultés de nombreux titres des collections « Feux croisés » chez Plon et du fonds « Pavillons » chez Laffont. Même le « Cabinet Cosmopolite » chez Stock était disposé à me céder quelques titres du prestigieux catalogue que sa directrice, Marie-Claude Bay, continuait

d'enrichir avec les belles histoires du futur Prix Nobel Isaac Bashevis Singer et les romans d'une jeune Américaine qui allait faire son chemin, Joyce Carol Oates.

Bourgois écouta mon exposé avec une oreille attentive. Malgré les judicieux conseils de Francis Lacassin et Hubert Juin qui dirigeaient chez 10/18 d'épatantes collections telles que « Lectures fin de siècles » et « L'appel de la vie » (où la quasi-totalité des livres de Jack London, disparus eux aussi depuis belle lurette, étaient à nouveau disponibles et cette fois en traductions intégrales) et quelques « coups » comme la publication en poche de la série érotique *Emmanuelle*, les comptes de 10/18 n'étaient pas très bons, Fallois me l'avait dit. Une grande partie du stock des années soixante-dix avait été soldée (on en trouvera longtemps des exemplaires chez les libraires de soldes), les thèses et manifestes post-soixante-huitards étaient passés de mode. Bourgois reconnut la validité de mon projet mais tout faillit capoter lorsque je mis une condition sine qua non à notre collaboration. « Il faut changer tes couvertures ! » lui dis-je. La maquette d'alors avec ses fameux à-plats de couleurs vives et sa grosse typo noire n'était pas adaptée au programme de ce qui allait devenir la série « Domaine étranger ». « Qui aura envie de lire Maugham, Forster, Saki ou Calvino sous la couverture actuelle ? », insistai-je. Il en allait de même pour les œuvres d'écrivains tels que David Garnett (*La Femme changée en renard*), Dorothy Parker (*La vie à deux*), Evelyn Waugh (*Retour à Brideshead, Le cher disparu*) ou P.G. Wodehouse avec son inénarrable Jeeves, que j'avais inscrits sur mes tablettes.

Bourgois me demanda le temps de la réflexion : « À quel type de couverture penses-tu ? » m'interrogea-t-il quelques semaines plus tard. Je sortis de mon cartable l'édition Penguin de *A Passage to India* (*Route des Indes*) d'E.M. Forster (c'était avant son adaptation à l'écran par David Lean) que j'avais bien l'intention de rééditer dès que possible.

« Une illustration pleine page aussi séduisante que possible et des caractères comme Univers ou Helvetica dans le genre des premiers 10/18. » J'étais persuadé que, rajeunis par de sémillantes couvertures, ces « raconteurs d'histoires » trouveraient vite au format de poche un nouveau public. Et puis j'avais en tête ce que j'ai intitulé plus tard ma théorie du « mille-feuille ». Mille-feuille parce qu'il me semblait que l'on avait besoin de plusieurs « clientèles » pour assurer le succès de mon projet : les fidèles de la collection qui garderaient un œil sur les nouveautés de 10/18, les amateurs de littérature étrangère, ceux de tel ou tel auteur, et même ceux qui se laisseraient séduire par de belles images de couverture. Je voulais qu'elles donnent envie de prendre les volumes en main avant de les retourner pour lire un texte de quatrième également attractif et pas seulement quelques lignes

extraites du livre.

De fait, les nouvelles couvertures à la fois décalées et très esthétisantes bricolées de façon souvent artisanale par Bourgois et Arnoux de Rémusat, son chef de fabrication, en découpant des détails de tableaux modernes ou classiques ou de photographies allaient contribuer au succès que « *Domaine étranger* » a rapidement rencontré. Dans la presse d'abord : tous ces auteurs, c'était de la bonne copie en perspective, les critiques avaient toujours quelque chose à écrire sur eux. Puis en librairie où un cercle de lecteurs allait s'élargir considérablement. Au bout de quelque temps, les ventes de la collection augmentèrent. Le changement de couverture avait fait grand bruit dans la profession et la presse ne manqua pas de saluer le retour en librairie de ces auteurs. Jean-François Josselin, dans *Le Nouvel Observateur*, intitula « À nous les vieilles Anglaises » l'article où il se félicitait du retour en librairie de Nancy Mitford, Rosamond Lehmann, Clemence Dane, Elizabeth Bowen et quelques autres. Plus tard, Barbara Pym et Elizabeth von Arnim les ont rejointes, et mon ami Bernard Frank, qui avait alors son rez-de-chaussée hebdomadaire dans *Le Matin*, ne fut pas le dernier à se déclarer enchanté par le virage à 180° de 10/18. Bourgois avait lui-même donné le ton en déclarant au *Monde des livres* : « La théorie, c'est fini. » Le succès s'amplifia après la parution des fameuses *Légendes d'automne*, ce recueil de trois superbes « novellas » de Jim Harrison que j'étais allé repêcher chez Laffont où il n'avait guère attiré l'attention. Harrison a une façon toute personnelle de prendre son lecteur par le bras, on a le sentiment que l'auteur s'adresse personnellement à vous en le lisant. Harrison m'a toujours été reconnaissant de ce choix. La publication de ce livre en « *Domaine étranger* » l'a révélé au grand public et le succès a conduit Bourgois à acheter les droits de son roman *Dalva*, son autre grand succès.

Un peu plus tard, le livre de John Kennedy Toole, *La Conjuraison des imbéciles*, le *Last Exit to Brooklyn* d'Hubert Selby Jr, les romans de John Fante mais aussi Henry James et son amie Edith Wharton ont aidé « *Domaine étranger* » à entrer dans la cour des grands. Les nouvelles hilarantes de Saki (*La Fenêtre ouverte*) ou celles de Dorothy Parker (*La vie à deux*) y ont aussi leur part. Avec Wodehouse, le créateur de Jeeves, le parfait « butler » (mi-majordome, mi-valet de chambre), qui réussit toujours à tirer son patron Bertie Wooster de situations aussi périlleuses que comiques (Wodehouse était un des auteurs anglais favoris de Jean d'Ormesson), tous ces écrivains ont attiré vers 10/18 de nouveaux lecteurs dont certains devinrent des adeptes de la collection si j'en crois les témoignages que je reçois encore trente ans plus tard.

Des humoristes comme James Thurber (*La vie secrète de Walter Mitty*), Robert Benchley (*Le supplice des week-ends*) Jørn Riel (*Les racontars arctiques*), le désopilant Tom Sharpe avec son incroyable anti-héros Wilt, ont eux aussi avec bien d'autres largement contribué au succès de la collection.

Une des grandes satisfactions que j'ai procurées à Christian fut la réédition des romans de Ben Hecht, le grand scénariste de Hollywood à qui les producteurs demandaient d'intervenir quand ils étaient en panne sur un projet. *Un juif amoureux* et surtout *Je hais les acteurs* avaient fourni à Bernard Frank la matière de deux belles chroniques mais quand François Truffaut appela Christian pour lui annoncer qu'il allait parler de *Je hais les acteurs* à l'émission *Apostrophes* de Bernard Pivot, son enthousiasme fut à son comble. C'était la première fois qu'un « simple » livre de poche aurait l'honneur de « passer à la télévision ». Lorsque j'arrivai sur le plateau d'Antenne 2, Christian me prit dans ses bras en me donnant du « *Wunderkind* » (enfant prodige). Je ne l'ai pas oublié.

L'atmosphère rue Garancière était d'autant plus conviviale que l'équipe réunie autour de Bourgois était des plus réduites. Outre Rémusat pour la fabrication, le secrétariat était assuré par une jeune femme qui était la mémoire de la maison, Annie Sissombat. Toujours prête à rendre service elle eut plus tard le renfort de Marie-Thérèse Schotsmans. Il n'y avait pas alors de traitement de texte et les machines à écrire cliquetaient avec entrain. Les relations avec la presse, Christian en assurait lui-même l'essentiel avec beaucoup de savoir-faire.

La réédition simultanée de quatre romans de cet auteur mystérieux entre tous : B. Traven fut un autre de nos succès. Son roman le plus célèbre, *Le Trésor de la Sierra Madre*, porté à l'écran par John Huston avec Katharine Hepburn et Humphrey Bogart dans les rôles principaux, était lui aussi devenu introuvable. Nous avons publié en même temps *Le Vaisseau des morts*, *Rosa Bianca*, *Indios* et *La Charrette* également épuisés. La presse fit un accueil exceptionnel à ces rééditions : nous eûmes « l'ouverture » des pages Livres de plusieurs hebdomadaires et de grands papiers dans les quotidiens. Dans l'univers du livre de poche, c'était une autre première.

J'ai attendu le succès de cette étape et un peu moins de trois années pour oser proposer à Bourgois de créer, toujours chez 10/18, une collection de romans policiers. Certes, je me situais ainsi aux antipodes des origines de la collection 10/18 avec ses écrits politiques et ses thèses de sciences humaines ou les épigones du nouveau roman.

Mais les puissances d'argent commençaient à se faire pressantes au début des années quatre-vingt dans l'édition, il fallait bien en tenir compte. Avec un choix de textes se situant loin des excès sanguinolents d'un SAS ou des « thrillers » qui connaissaient déjà une certaine vogue, j'étais persuadé que sous des couvertures décalées « à la 10/18 », le succès ne pouvait manquer d'être au rendez-vous. Bourgois au demeurant était lui-même un grand amateur de polars : une dizaine d'années plus tôt, il avait confié, chez Julliard à Maurice-Bernard Endrèbe et Jean Bourdier la direction d'une collection « PJ » – P pour Policiers et J pour Julliard – assez traditionnelle, que j'avais chaudement louée dans ma chronique du *Nouvel Observateur* pour l'élégance de ses couvertures.

Et puis j'estimais avoir dans ma manche un atout majeur : l'intégrale des enquêtes du Juge Ti, ces romans policiers historiques situés dans la Chine des Tang, écrits par un diplomate hollandais de génie, Robert van Gulik. D'aucuns ont pu croire, sur la foi de ragots malveillants émanant d'une source qui m'a toujours été hostile, que l'initiative de cette publication revenait à Claude Roy et que je n'aurais été que le co-inventeur de la collection ! Les dix-sept années que je venais de passer à chroniquer des romans policiers pour *Le Nouvel Observateur* suffisaient à démonter cette pitoyable imposture. Je n'avais besoin d'aucune aide pour imaginer une collection qui constituait une sorte de bilan de ces années-là. Aussi bien la majorité des premiers titres inscrits au programme de la collection furent-ils ceux que j'avais le plus appréciés comme chroniqueur : eux aussi avaient disparu des librairies. Outre van Gulik, ce furent Sjöwall et Wahlöö et leur commissaire Martin Beck, le père et la mère de ce polar suédois qui tiendra le haut du pavé trente ans plus tard, l'Italien Scerbanenco avec son inspecteur Duca Lamberti, un médecin radié de l'Ordre pour avoir pratiqué une euthanasie, œuvrant dans la Milan noire et jaune des années soixante, ou encore le père Brown du génial Chesterton, un curé anglican friand d'énigmes. J'avais également dans ma manche les premiers romans de Manuel Vázquez Montalbán (dont Bourgois publia ensuite les inédits) qui mettent en scène ce détective singulier entre tous Pepe Carvalho, Mickey Spillane et son Mike Hammer, le commissaire Van der Valk de Nicolas Freeling qui menait ses enquêtes dans une Hollande insoupçonnée, les premiers romans de van de Wetering et les curieuses enquêtes du rabbin David Small de Harry Kemelman qui a recours au Talmud pour élucider bien des mystères. J'avais le sentiment que tous ces héros et ces auteurs me tiraient par la manche quand je passais devant les rayons de ma bibliothèque pour me dire : « Tu as sauvé de l'oubli tous tes romanciers étrangers et pour nous tu ne fais rien ! »

S'agissant de Claude Roy qui m'honorait de son amitié depuis que je l'avais longuement interviewé (avec son aide !) pour *Le Nouvel Observateur*, Bourgois lui avait fait part de mon projet et Claude qui admirait van Gulik l'avait vivement encouragé à y donner suite. Il consacra au créateur du Juge Ti un grand article dans les colonnes du *Nouvel Observateur* à la parution des premiers tomes de cette extraordinaire saga (16 volumes de romans et nouvelles). Quant à l'auteur des *Habits neufs du président Mao*, Simon Leys, ce grand sinologue a écrit à Pierre Boncenne que pour lui ces enquêtes restent aujourd'hui encore la meilleure introduction à l'univers chinois.

J'ai trop souvent évoqué mon admiration pour le créateur du Juge Ti pour ne pas en dire un peu plus à son sujet. C'est l'un des quelques hommes les plus extraordinaires que je n'ai pas rencontrés. Né en Hollande en 1918, il montra dès son enfance des dons linguistiques et une curiosité qui, carrière diplomatique brillante mise à part (il terminera sa carrière au poste d'ambassadeur des Pays-Bas au Japon), en firent un sinologue hors pair. Expert en calligraphie chinoise, il écrivit une douzaine de traités savants dont le plus fameux reste *La Vie sexuelle dans la Chine ancienne*, des traductions du chinois et du japonais, une étude sur les gibbons, une autre sur les œuvres d'art chinoises et notamment les estampes érotiques. Son goût pour le tabac a été la cause de sa disparition prématurée en 1967. À l'un de ses derniers visiteurs il aurait déclaré : « Je me réjouis de tout ce qui peut m'arriver. »

Ainsi naquit la collection « Grands détectives », peut-être la plus aboutie de toutes les initiatives que j'ai prises dans le domaine de l'édition, en tout cas celle qui a le mieux réussi en termes d'exemplaires vendus.

C'est grâce à un traducteur, Serge Chwat, que je fus mis sur la piste d'une autre série qui connut elle aussi un grand succès : celle écrite par Ellis Peters. Cette vieille dame anglaise avait mis en scène, bien avant *Le Nom de la Rose* d'Umberto Eco, un moine bénédictin, fin herboriste, qui est aussi un ancien croisé, le frère Cadfael, dans l'Angleterre du ^{XII}^e siècle. La série fut adaptée à la télévision et le tournage eut lieu dans l'abbaye de Saint-Pierre et Saint-Paul située à Shrewsbury, à la frontière du Pays de Galles près du domicile de l'auteur.

Quand j'ai conçu la collection, j'avais notamment en tête l'exemple des enquêtes du Commissaire Maigret de ce Simenon à qui je dois beaucoup : un héros récurrent, que l'on aime retrouver comme on chausse de vieilles pantoufles avant d'allumer une pipe, et un héros rassurant. J'avais l'intention de me situer aux antipodes du roman noir

et mis à part les quatre romans de John Crosby (dont l'étonnant *Clou de la saison*), des nouvelles de William Irish et celles de Dashiell Hammett enfin obtenues après une longue bataille, je n'y ai fait que de brèves incursions. Du moins furent-elles de qualité. Deux titres de James Crumley (*Fausse piste* et *Le Dernier Baiser*) et ce petit chef-d'œuvre, *Le mort et la belle vie* de Richard Hugo, un professeur de littérature, poète à ses heures, qui s'est aventuré cette seule fois dans ce genre, ont complété cette panoplie.

À LA POURSUITE DE DASHIELL HAMMETT

L'un des premiers auteurs que Marcel Duhamel m'avait recommandés lorsque j'avais entamé mon périple de chroniqueur était Dashiell Hammett avec son roman *La Clef de verre*. J'avais été ébloui. La quasi-totalité des nombreuses nouvelles de cet écrivain qui n'avait publié que cinq romans, était introuvable en librairie et une quantité non négligeable d'entre elles n'avaient jamais été traduites en français. Ma surprise avait été encore plus grande en découvrant que ces nouvelles étaient introuvables aux États-Unis même où elles avaient seulement fait l'objet entre 1945 et 1952 de publications épuisées elles aussi.

Sur les neuf volumes publiés de son vivant, six avaient été traduits en français après la guerre chez de petits éditeurs disparus depuis belle lurette. La chasse au trésor qui s'ensuivit fut peut-être à l'origine de ma vocation pour le droit de la propriété littéraire et artistique. Mettant à profit un séjour aux États-Unis, je me rendis d'abord dans les bureaux de la vénérable maison d'édition Knopf, l'éditeur historique de Hammett. Par une coïncidence inattendue je pus consulter les épreuves d'un gros recueil de nouvelles que la dramaturge Lillian Hellman, ancienne compagne et exécutrice testamentaire de Hammett, s'était enfin décidée à faire rééditer.

Ce recueil, *The Big Knockover (Le Grand Braquage)*, fut publié aux Éditions Gallimard l'année suivante. Je saluai cette publication dans les colonnes de *Nouvel Observateur*, tout en regrettant que le contenu du volume soit alors découpé en trois pour la « Série Noire » et bien entendu amputé des nouvelles toujours au catalogue des Presses de la Cité.

Les bonnes relations que j'avais établies avec « Le Livre de Poche » au début des années soixante-dix m'ont incité à ne pas renoncer à ma quête : il restait encore plusieurs volumes à traduire.

Une rencontre fortuite avec l'un des meilleurs amis de Lillian Hellman, le professeur Marion Sulzberger, à la table de mon beau-père, me permit peu après d'entamer une correspondance avec Lillian Hellman elle-même qui me laissa augurer la réalisation prochaine de mon ambition. Las ! L'état de santé de cette dernière devait se dégrader et c'est chez Denoël (plutôt que chez Gallimard, à ma vive surprise) qu'en 1976 parut un second recueil de nouvelles de Hammett, *Le dixième indice* toujours amputé, par rapport à l'original, des textes inclus dans les deux volumes de la collection « Un Mystère » que j'avais durant mon passage aux Presses de la Cité contribué à faire rééditer. Toujours accaparé par le droit d'auteur, mais sous ma robe d'avocat cette fois, j'en vins à oublier ce qui ressemblait fort à une chimère éditoriale.

Installé aux commandes de mes « Grands détectives », je reçus l'aide bien involontaire d'une poignée de joyeux pirates qui avaient, sans la moindre autorisation, audacieusement traduit et publié aux armes de « Sir Francis Drake » un volume entier *La femme dans l'ombre* et réédité *Sam Spade et autres histoires*. Leur téméraire démarche me permit de convaincre le cabinet d'avocats désormais en charge du dossier qu'une réédition officielle de tout ce qui n'était pas chez Gallimard et aux Presses de la Cité s'imposait. On m'en accorda l'autorisation mais à condition que je retrouve par mes propres moyens les petits volumes épuisés qui restaient à traduire. François Guérif, grand collectionneur d'éditions originales, me les fournit et, au bout de vingt ans, cette longue quête connut enfin son point d'orgue. Les six volumes édités chez 10/18 firent grand bruit cette année-là à la Foire de Francfort et plus d'un éditeur me courtoisa pour savoir comment j'étais arrivé à un tel prodige et si je pouvais les aider à les publier à leur tour : en italien, en allemand en espagnol et jusqu'en grec !

DES VIEILLES DAMES AU LONG COURS

Parmi les bonnes fées qui se sont penchées sur mes « Grands détectives », je dois évoquer une traductrice, Marie-Louise Navarro. Cliente de mon cabinet dans le cadre d'un conflit avec un éditeur qui s'était permis quelques libertés dans ses relevés de comptes, cette charmante dame avait une passion pour les chats siamois. Elle avait traduit pour la collection « Le Masque » les deux premiers romans d'une certaine Lilian Jackson Braun qui nous entraînent à la suite de Jim Qwilleran, un journaliste alcoolique repent, à qui ses deux chats siamois KumKum et YoYo apportent une aide déterminante dans ses enquêtes situées dans un comté imaginaire « au Nord du Nord ». Marie-Louise Navarro était devenue une amie de l'auteur – elle aussi avait des chats siamois – et se désespérait de ne pouvoir traduire la suite. Le « pitch » me parut intéressant, il y avait un public pour ces livres distrayants. Arnoux de Rémusat nous trouva des illustrations de Louis Wain qui firent des couvertures attrayantes parfaitement adaptées à l'esprit des romans de Mme Jackson Braun, à la fois drôles et jolies. La traductrice fut récompensée de son obstination. Des libraires m'ont raconté que des « dames à chats » attendaient dès potron-minet l'ouverture de leur librairie le jour où devait paraître chaque nouveau volume de la collection. Il y en eut trente au total ! Lilian Jackson est décédée en 2011 à l'âge de quatre-vingt-dix-sept ans.

Une autre série a également fait le bonheur d'un grand nombre de lectrices. Écrite par Patricia Wentworth, son héroïne s'appelait Miss Maud Silver, une délicieuse vieille dame douée d'un sens de l'observation très aigu qui lui permet de résoudre des énigmes

criminelles sans presque devoir se déplacer. Née en 1928, deux ans avant la Miss Marple d'Agatha Christie, elle n'a pas connu l'immense notoriété de cette dernière mais la série de ses enquêtes a beaucoup contribué au succès de la collection. D'autres éditeurs avaient déjà publié quelques-unes des enquêtes de Miss Silver mais dans des traductions honteusement écourtées : il ne restait pratiquement que les dialogues et les mouvements des personnages. Puis les Éditions Seghers eurent la bonne idée d'en faire des traductions intégrales. Mais les premiers volumes, parus en grand format, n'obtinrent pas le succès escompté. Je rachetai les droits poche de ces quatre titres et, cette fois, la magie des couvertures de 10/18 et la bonne réputation de la collection assurèrent à la série un succès qui ne s'est pas démenti. Les traductions intégrales des romans valaient autant par les descriptions des décors et des paysages que par les intrigues. Ici encore avec Arnoux de Rémusat, nous avons trouvé pour nos couvertures des images qui fleuraient bon le côté cosy de la vieille Angleterre.

Il ne fallut que deux ou trois ans à mes « Grands détectives » pour s'installer solidement dans le paysage éditorial du polar. Après Van Gulik et Ellis Peters, P. C. Doherty, Peter Tremayne, Marc Paillet, Anton Gill, Elena Arseneva, et bien d'autres m'ont permis de broser une fresque du crime au fil des siècles. L'expression « polar historique » passa dans le langage de la librairie.

QUAND LE BUSINESS S'INVITE DANS LA CULTURE

En 1987, les Presses de la Cité, dont 10/18 n'était qu'un département, firent l'objet d'une première OPE par l'homme d'affaires Carlo De Benedetti, propriétaire d'Olivetti, assisté par Alain Minc, puis d'une contre-OPE par un personnage assez extravagant, Jimmy Goldsmith, propriétaire de la Générale Occidentale, société qui regroupait ses participations dans de nombreuses marques alimentaires et plusieurs publications de presse. Ce dernier l'emporta. Il ne s'entendit ni avec Claude Nielsen, fils du fondateur qui avait succédé à son père au poste de P-DG, ni avec Bernard de Fallois qui quittèrent alors la rue Garancière. C'est le frère de Christian Bourgois, Jean-Manuel, patron des Éditions Bordas-Dunod rachetées quelques années plus tôt par le groupe, qui fut appelé aux commandes. Goldsmith revendit bientôt le groupe à la Compagnie générale d'électricité présidée par Ambroise Roux, le patron des patrons. À son tour, celui-ci les revendit peu après à une filiale d'Havas, CEP Communication créée par Christian Brégou.

À ses fonctions précédentes, Christian Bourgois se vit alors confier – c'était un retour aux sources – , la direction des Éditions Julliard où il appela à ses côtés Élisabeth Gille, une des deux filles d'Irène Némirovsky, auteur alors oublié mais qu'un ouvrage inédit, *Suite française*, devait remettre en lumière quelques années plus tard. Christian m'invita à contribuer à cette renaissance avec deux nouvelles collections.

« Papiers d'identité » était consacrée à des ouvrages à caractère autobiographique : j'inscrivis au programme les *Mémoires* du grand cinéaste soviétique Sergueï Eisenstein, un recueil de textes de

Boulgakov, l'auteur du *Maître et Marguerite*, et ce livre pour « happy few », les *Mémoires d'un esthète* de Harold Acton, ainsi qu'une édition collective des *Journaux de guerre* d'Ernst Jünger. « Parages », de son côté, accueillit quelques textes étrangers oubliés comme le *White Jacket* de Herman Melville dans la belle traduction du poète Armel Guerne ainsi que des nouvelles restées inédites de Saki (*Le Cheval impossible*) et de Dorothy Parker (*Comme une valse*). Ce fut aussi le retour en librairie du grand roman d'apprentissage de Somerset Maugham : *Servitude humaine*.

La période fut troublée par la publication des fameux *Versets sataniques* de Salman Rushdie : Christian Bourgois reçut des menaces de mort et son appartement fut mis sous surveillance ainsi que son bureau. De ce fait, la publication annoncée tarda. Jean-Edern Hallier, toujours à l'affût d'une cause médiatique, confia la traduction du livre à une dizaine de traducteurs et la publia sous forme d'un énorme numéro spécial de son journal *L'Idiot international*. J'introduisis un référé pour obtenir la saisie de cette flagrante contrefaçon des droits de l'auteur et de son éditeur : l'audience fut assez cocasse, Jean-Edern souhaitant d'abord plaider lui-même pour sa défense !

Peu avant la parution officielle du livre au dos duquel une dizaine d'éditeurs allaient se déclarer solidaires de Christian, des associations musulmanes tentèrent par une procédure de référé d'en obtenir une copie. Chargé de défendre la maison, je fis assez aisément valoir le principe selon lequel une censure ne peut intervenir qu'après publication. Marie-Christine avait mis sa robe d'avocate pour m'accompagner. À l'audience, l'autre moitié de la salle était remplie de fidèles, certains en costume traditionnel. Tout se passa dans un calme exemplaire.

Après la publication du livre, un nouveau référé fut diligenté par ces mêmes associations afin d'obtenir qu'un encart ou une bande signale le fait qu'il faisait l'objet de l'opprobre de la communauté musulmane. L'avocat des demandeurs déclara en terminant son propos : « Je fais confiance à la justice de mon pays. » Avait-il négligé le fait que ce pays était la France ? Le communautarisme n'était pas d'actualité. Pour ma part, je conclus ma plaidoirie en demandant au Tribunal de ne pas mettre une étoile jaune sur l'ouvrage. La demande des associations fut rejetée.

Cet épisode fut pour moi l'occasion de me lier d'amitié avec Jean-Manuel, le frère cadet de Christian. Nous nous étions rencontrés quelques années plus tôt aux Éditions Bordas qu'il manégeait de main de maître. J'étais l'avocat de Raymond Oliver qui préparait une nouvelle édition richement illustrée de son gros livre de cuisine. Jean-

Manuel était un parfait gentleman qui n'a jamais manqué de m'adresser très protocolairement son compliment chaque fois que j'ai gagné un procès pour la maison. Le temps qui a passé n'a rien effacé de notre amitié et sa disparition m'a beaucoup peiné. C'était un véritable éditeur qui avait fait ses débuts dans l'édition scientifique ; pas un dilettante ni un dandy de l'édition, mais un homme d'une grande rectitude, qualité appréciable dans ce milieu professionnel. À ma façon, j'ai partagé sa vision du métier : il souhaitait donner à apprendre au plus grand nombre, j'ai toujours voulu entretenir le goût de lire chez le plus grand nombre.

Cette belle effervescence ne dura qu'un temps : en 1992 Christian et Jean-Manuel en désaccord avec la politique du groupe reprirent leur liberté. Chacun retenait son souffle : qu'allait-il arriver ? Christian m'avait dit : « Si tu as la possibilité de conserver la direction des collections que tu as créées, fais-le. Moi, je n'aurai rien à te proposer chez Christian Bourgois Éditeur. Ce n'est pas maintenant que je vais lancer une collection de poche. »

Je m'apprêtais donc, quoique à regret, à chercher un autre éditeur pour héberger mes collections dont j'avais pu me réserver les titres en plein accord avec Fallois et Bourgois. D'autant que je venais de trouver pour « Grands détectives » une nouvelle série qui devait conforter ma réputation de « dénicheur ».

Son auteur, Arthur Upfield, y racontait les enquêtes menées dans le bush australien par un drôle de policier, l'inspecteur Napoléon Bonaparte, mi-Aborigène mi-Blanc. Je l'ai découvert grâce aux remarquables romans de Tony Hillerman qui ont pour héros Joe Leaphorn et Jim Chee de la police tribale navajo. J'avais lu un article où l'on disait que pour Hillerman, le père du polar ethnologique était un certain Arthur Upfield. J'appris que la citation figurait au dos d'un livre d'Upfield publié par un éditeur américain qui venait de déposer son bilan, Black Lizard Press. J'obtins le numéro de téléphone de son dirigeant qui était parti se refaire une santé à Hawaï. Il accueillit ma demande avec bonne grâce et grâce à la télécopie qui faisait ses débuts, je reçus, quelques instants après avoir raccroché, la copie de la citation de Tony Hillerman, très élogieuse en effet. Dès le lendemain, je me mis en chasse et finis – je ne sais plus comment – par retrouver l'agent littéraire qui gérât les droits de la succession de l'auteur, décédé vingt-cinq ans plus tôt. D'origine anglaise, Upfield avait passé la plus grande partie de sa vie en Australie où sa famille l'avait expédié en raison de son mauvais comportement. Errant dans le bush, il avait rencontré un policier aborigène avec lequel il avait sympathisé. Les deux hommes avaient des livres dans leur sac et se les échangèrent. Celui que reçut Upfield était une vie de Napoléon. Ainsi

était né son personnage !

Ma bonne étoile m'a souri une fois de plus. Antoine de Gaudemar qui dirigeait le cahier Livres de *Libération* eut l'heureuse idée de consacrer les trois premières pages d'un cahier au nouveau héros de la série dont je faisais paraître les deux premiers volumes en « Grands détectives ». Il avait lui-même rédigé l'article qui faisait la part belle à mon initiative. Trois pages dans le cahier Livres de *Libération*, cela pouvait m'être utile au moment où j'allais devoir affronter le nouveau dirigeant des Presses, Bertrand Eveno, le bras droit de Christian Brégou.

Christian Brégou avait fait toute sa carrière chez Havas et construit un important groupe de presse à partir de *L'Usine Nouvelle* : la Compagnie Européenne de Publications, puis CEP Communication. Cette société était devenue sous son impulsion la grande rivale de la Librairie Hachette lorsqu'il avait adjoint à l'ancien Groupe de la Cité, augmenté des Éditions Robert Laffont, des maisons déjà dans son escarcelle comme Larousse et Nathan.

Cinq ans plus tard, en 1997, Brégou sera révoqué par le conseil d'administration d'Havas au terme d'une séance que l'on a dit houleuse. La Compagnie générale des eaux qui deviendra Vivendi était alors entrée en force au capital d'Havas et son jeune patron Jean-Marie Messier souhaitait que CEP Communication soit intégrée à Havas. Le président Pierre Dautier sera chargé de l'opération que d'aucuns considéreront comme une exécution à l'encontre de celui qui avait bâti le premier groupe d'édition français. Le groupe éditorial sera scindé en deux après son rachat par Hachette en 2002 lorsque Vivendi connaîtra les difficultés qui provoquèrent le départ de Jean-Marie Messier. À partir de 2004, 10/18 fera alors partie de la société Editis, désormais filiale du groupe espagnol Planeta.

Pour en revenir à 1992, me voici donc invité à rencontrer celui qu'on appelle le redoutable Eveno. Redoutable ? Cela ne se voit pas au premier abord : ce brillant énarque a été le directeur de cabinet de Jean-Philippe Lecat, ministre de la Culture sous Giscard d'Estaing. Il a passé ensuite quelques années aux Chaussures André avant d'être recruté par Christian Brégou. Notre entretien est tout à fait agréable : Eveno au charisme incontestable a un sens de l'humour parfois brutal. Il a installé sur un mur une grande feuille de papier – l'équivalent d'un dazibao – où chacun doit pouvoir exprimer ses opinions sur l'entreprise et son management. Quelques plaisanteries mises à part, je n'ai pas souvenir qu'y ait jamais figuré la moindre critique ! L'animal connaît bien le dossier 10/18, il me félicite pour le travail accompli

puis me fait une proposition à laquelle je ne m'attends pas le moins du monde : « Accepteriez-vous d'abandonner votre cabinet d'avocat pour venir diriger 10/18 ? »

Je refuse en lui expliquant que, selon l'expression de Marie-Christine, je suis accroché à mon cabinet comme un bernard-l'hermite à son rocher. C'est la garantie de mon indépendance à laquelle je tiens par-dessus tout. Plusieurs épisodes dans la vie ultérieure du groupe m'ont prouvé que je n'ai pas eu tort. Je vais donc continuer à diriger mes collections sous la houlette cette fois de Leonello Brandolini, déjà en poste chez Presses Pocket et qui se voit confier – grâce à mon refus : il ne m'en a pas tenu rigueur ! – la lourde direction de toute l'unité poche du groupe. Notre collaboration durera huit années et se poursuivra ailleurs à partir de 2000, toujours sous le signe d'une confiance réciproque aux Éditions Robert Laffont où Bernard Fixot m'aura appelé en 1995 pour diriger la célèbre collection « Pavillons » consacrée à la littérature étrangère.

J'avais de bonnes raisons de refuser l'offre sympathique de Bertrand Eveno de quitter mon cabinet pour aller diriger 10/18. J'assurais la fonction de directeur littéraire et ça me suffisait amplement. De plus, mon nom figurait désormais en caractères gras au dos des volumes comme celui de Christian précédemment. Eveno voulait que la collection continue d'être identifiée à son responsable éditorial, mais plutôt que d'utiliser la mention « Collection dirigée par » suivie de mon patronyme comme Eveno le souhaitait, j'ai demandé, parce que je ne voulais pas sembler « remplacer » mon ami Christian – nos prérogatives n'étaient pas les mêmes au demeurant – que les seuls titres des deux collections que j'avais créées, « Domaine étranger » et « Grands détectives », soient associés à mon nom. Toujours est-il que je ne fus plus jamais invité aux dîners de mon ami Christian, d'aucuns estimant que Christian parti de chez 10/18, j'aurais dû démissionner d'une maison où je n'avais au demeurant pas la qualité de salarié ! Il en fallait davantage pour briser notre relation et nous avons continué à déjeuner régulièrement ensemble, notamment dans le but de choisir parmi les nouveaux titres de son catalogue ceux qui continueraient à passer en poche chez 10/18.

Il est arrivé que ces déjeuners se passent en compagnie de Jim Harrison quand il était à Paris. J'avais immédiatement été conquis par l'écriture de Big Jim. Je ne sais s'il parlait à l'oreille des chevaux, j'aurais dû le lui demander, mais peu d'écrivains vous donnent le sentiment comme lui de murmurer à l'oreille du lecteur. Il a une façon unique de passer soudain de la narration à une réflexion à laquelle il

associe le lecteur de façon irrésistible par l'usage d'un « nous » qui oblige à la connivence. Au cours des promenades que j'ai faites en sa compagnie aux alentours de son hôtel de la rue Vaneau, il maugréait contre le fait que je ne participe plus aux dîners organisés en son honneur par son éditeur. Lorsqu'il a quitté les Éditions Christian Bourgois pour Flammarion aussitôt après le décès de leur fondateur, c'est avec un plaisir renouvelé que nous nous sommes retrouvés pour dîner autour de la table de son photographe favori qui n'était autre que Mathieu Bourgois, le fils de Christian, par ailleurs grand cordon-bleu.

Partager un repas avec Big Jim, c'était assister à un spectacle : l'ogre Harrison, tout en avalant de larges bouchées, vidait son verre de vin avec une belle régularité et allumait cigarette sur cigarette. Il aurait fallu que cet homme ait six bras ou davantage telle une divinité hindoue. Le tout sans perdre sa faconde : il n'était pas avare de critiques féroces sur la politique de son pays et grand prosélyte du mouvement écologique. Gourmand autant que gourmet, il était intarissable sur les trésors de la gastronomie française.

Pour ce qui concerne la mention de mon nom au dos des 10/18, ce fut le résultat d'une décision de Bertrand Eveno. Je n'ai pu que l'en remercier tant il semble que la confiance des lecteurs se gagne plus aisément avec le nom d'un individu qu'avec une raison sociale ! L'exemple de mon amie Lidia Breda qui dirige la « Petite Bibliothèque Rivages » est une parfaite illustration de mon propos.

VIVE LE DROIT D'AUTEUR

Oui, j'avais de bonnes raisons de refuser la proposition de Bertrand Eveno d'aller travailler à plein temps place d'Italie. En 1992, mon cabinet tournait à plein régime et la défense du droit d'auteur me tenait véritablement à cœur. Il m'est arrivé un peu plus tard, commentant un arrêt de la Cour de cassation qui lui donnait toute sa place dans la hiérarchie des normes, d'écrire ceci : « Il fut un temps où, dans les conférences internationales, les représentants de la France avançaient en tête des autres. C'était bien avant que la France eût adhéré à la Convention européenne des droits de l'homme et aboli la peine de mort. »

Moi, enfant d'immigrés ayant choisi la France, le pays de Hugo, Zola et d'Anatole France, j'avais été sensible à cette primauté là de notre pays, au point de consacrer ma vie professionnelle à ce qui a été l'un des objets de cette primauté : les droits des auteurs, et je poursuivai :

« Depuis les deux lois de 1791 et 1793, la République française avait successivement reconnu aux auteurs dramatiques d'abord, puis aux autres créateurs, un monopole sur l'exploitation de leurs œuvres. Un monopole, c'est-à-dire, en langage imagé, un véritable droit de vie ou de mort. L'on sait que nos tribuns d'alors n'avaient pas le verbe chauve : aussi les termes dans lesquels ils prônèrent cette formidable protection conférée aux « productions du génie » ont-ils pu rester comme gravés dans le marbre et inspirer nos juges et tribunaux auxquels on doit la création prétorienne du fameux "droit moral". Mais, surtout, cet élan défenseur de ces propriétés "les mieux protégées parce que les plus fragiles" devait donner à la France un

rôle de “premier de la classe” lors des conférences internationales ayant accouché de la Convention de Berne et de celle de Genève, instruments qui ont étendu à l’univers tout entier un régime juridique calqué sur le modèle français.

Les domaines n’étaient pas si nombreux où le coq gaulois pouvait encore chanter. Et c’est d’une bien mauvaise grippe qu’il est aujourd’hui menacé et, avec lui, le sort de nos créateurs, petits ou grands. Cette mauvaise grippe s’appelle la licence globale, c’est-à-dire une gestion collective qui permet toute forme d’usage d’une œuvre dès lors que l’on acquitte une rémunération en excluant de fait les prérogatives des créateurs qui souhaitent conserver le contrôle de leur production et en fixer le prix plutôt que de se retrouver « tarifés ».

Un arrêt de la Cour de cassation ayant d’abord rappelé que l’État de droit français ne pouvait s’inscrire en faux à l’égard de ses engagements internationaux, c’est-à-dire à la Convention de Berne, a ensuite souligné le caractère subordonné de la copie privée (qui n’est qu’une exception et non un droit), tel quotidien a cru bon titrer que cet arrêt jetait “le trouble”. C’était tout le contraire : par sa décision, la Première Chambre civile de la Cour de cassation éclaire de la pure lumière d’une loi universelle un débat jusqu’ici plongé dans les ténèbres et les dangers de l’ignorance, du populisme et de la démagogie. »

Le législateur a, depuis, mis bon ordre à ces errements, dans les limites de la technologie accessible. Si le droit d’auteur peut apporter de la notoriété, les parties à un procès étant souvent des personnalités médiatiques, j’ai vite compris qu’il n’apporte pas la fortune. Les enjeux des litiges représentent généralement peu de chose sur le plan économique. Il en va de même et encore davantage dans le domaine du droit de la presse où l’on se bat pour – ou contre – l’honneur. En Angleterre, on appelle cela *Vanity Law*, le droit de la vanité.

Pour ce qui concerne la vanité, j’étais assez bien servi. J’étais l’avocat de Françoise Sagan depuis quelque temps déjà, et la presse rendait toujours largement compte des procédures qu’elle me confiait. Plusieurs maisons d’édition me chargeaient de « causes célèbres » toujours passionnantes sur lesquelles je n’économisais pas mon temps. Rigueur et imagination trouvaient là matière à s’exprimer.

Les Éditions Phébus avaient été créées quelques années plus tôt par un garçon aussi enthousiaste que bon connaisseur des littératures et sympathique : Jean-Pierre Sicre. Nous partageons une passion commune pour le grand pianiste soviétique Emil Gilels dont nous

collectionnions les trop rares enregistrements alors disponibles. Sicre avait eu maille à partir avec le fils de l'auteur du *Bal des maudits*, Irwin Shaw. Il avait passé un contrat avec un agent qui n'avait pas ou plus la confiance du fils de Shaw. Ce dernier refusa toute espèce d'accord pour régulariser la situation, espérant sûrement décrocher le gros lot chez un autre éditeur. Il engagea une longue procédure au terme de laquelle il demanda l'interdiction totale de l'édition et sa mise au pilon ainsi que de substantiels dommages-intérêts (une espèce de prurit commune à de nombreux héritiers d'auteurs). Il obtint seulement une interdiction de poursuivre l'exploitation. À ma connaissance, le livre n'a jamais été réédité ailleurs !

Je garde bien en mémoire le procès qu'Étienne de Monpezat (le frère de feu le prince consort du Danemark) m'a demandé d'engager à l'encontre des Éditions Flammarion. C'est le premier procès qu'ose intenter un « nègre littéraire » à son éditeur et il va faire un certain bruit. Étienne, resté depuis un ami, avait longuement interviewé Patrick Segal, un garçon qui avait réussi cet exploit de faire le tour du monde en fauteuil roulant. De ces entretiens, Étienne avait tiré un livre sous forme autobiographique où il n'apparaissait pas comme co-auteur selon un usage fréquent dans ce type d'ouvrage. L'auteur en titre lui adressait toutefois des remerciements appuyés au début du livre.

L'homme qui marchait dans sa tête connut très rapidement un succès considérable et un très grand nombre de traductions. Sous l'impulsion de Guy et Marie-Hélène de Rothschild, ses amis, Étienne qui n'avait reçu qu'un modeste forfait pour son travail demanda à l'éditeur de le faire participer aux confortables recettes produites par un succès qui lui devait beaucoup. Il dut insister à plusieurs reprises et, pour en finir, l'éditeur lui adressa « un petit chèque de 10 000 francs pour calmer votre appétit ». La formule avait quelque chose d'humiliant et l'on recommanda à Étienne de me consulter. Un courrier de mon cabinet s'avéra tout aussi inefficace : aucune réponse ne fut donnée à mes questions sur les exploitations à l'étranger. Il fut décidé d'assigner. Les plaidoiries se tinrent devant la Troisième Chambre du Tribunal de grande instance de Paris. L'avocat des éditions Flammarion n'était autre que le « terrible » Georges Kiejman. J'étais au beau milieu de ma plaidoirie lorsque mon éminent confrère m'interrompit pour moquer mon inexpérience. La présidente lui intima de se taire : « Laissez parler votre jeune confrère, M^e Kiejman, il sait parfaitement ce qu'il a à nous dire. » Ce fut ensuite à son tour de plaider et je me gardai bien de l'interrompre. Je sors de l'audience relativement confiant. Un mois plus tard, le jugement est rendu : patatras ! Nous sommes déboutés de toutes nos demandes. Sur le

conseil de ses amis, Étienne me demande s'il a des chances d'obtenir l'infirmité du jugement en appel. Je lui réponds avec la prudence qui s'impose tout en lui faisant part de la maigre opinion que je me fais, en l'occurrence, de la rigueur juridique de la décision du Tribunal. Quelques mois plus tard, nous plaidons en appel. Pour mon contradicteur, c'est une promenade de santé, les statistiques sont en sa faveur : la majorité des jugements de la Troisième Chambre sont confirmés en appel. Mais curieusement, nous ne plaidons pas devant la Quatrième Chambre de la Cour d'appel, instance d'appel habituelle des jugements de la Troisième Chambre, mais devant la Première où sont débattus les cas importants, ce que l'on appelle au Palais « les belles affaires ». Pour l'occasion, un magistrat spécialisé en droit d'auteur, le président Fontana, est appelé en surnombre. Nous plaidons derechef et derechef nous venons un mois plus tard écouter le résultat. Cette fois j'obtiens les oreilles et la queue, ou peu s'en faut : la Cour reconnaît à Étienne la qualité de co-auteur du livre auquel il a donné une forme originale et condamne Flammarion à lui verser 150 000 francs de dommages et intérêts à titre de provision à valoir en attendant le résultat de l'expertise destinée à faire les comptes des éditions étrangères. Surprise, surprise, elle lui alloue 15 000 francs au titre des frais d'avocat, soit le triple, sinon plus, de ce que les tribunaux octroient d'ordinaire ! Dans un aparté, le président Fontana me dira quelque temps plus tard que la Cour avait été assez indisposée – comme moi – par le manque de rigueur juridique des premiers juges.

En sortant du Palais, mon ami Georges Kiejman me dit : « Qu'est-ce que vous avez dû travailler sur ce dossier, Jean-Claude ! », à quoi je lui répondis en toute sincérité : « Ni plus ni moins que pendant mon stage dans votre cabinet, mon cher Georges. »

La presse se fit très largement l'écho de cet arrêt de la Cour qui qualifiait de co-auteur celui qui donnait au livre une forme originale, empreinte de sa propre personnalité, le « nègre littéraire ». L'interviewé conservant pour sa part la qualité de co-auteur pour le récit de sa vie.

Un autre épisode judiciaire un peu plus tard affermit ma notoriété et me valut l'amitié indéfectible autant que généreuse du romancier Yves Navarre. Nous nous étions rencontrés au Centre permanent des écrivains où j'avais été invité dans le cadre d'une réunion sur le nouveau contrat type d'édition que le CPE négociait avec le Syndicat de l'Édition et nous avions sympathisé. Les réunions se tenaient dans le bel appartement qu'occupait Yves, quai des Célestins. Un soir, je reçois un appel angoissé de Navarre : « Jean-Claude, c'est affreux ! On vient de publier un livre sur le Sida dans lequel je suis désigné parmi

les victimes de ce fléau. C'est une atteinte intolérable, fais quelque chose. Je suis homosexuel, je ne le cache pas, chacun le sait, mais je ne suis pas porteur du virus et puis ça ne regarde personne. »

Je diligentai une procédure de référé qui fut plaidée devant l'un des magistrats les plus estimables que j'aie rencontrés : Huguette Le Foyer de Costil. J'ai connu plusieurs magistrats très estimables comme le président Pierre Drai ou Guy Canivet qui devinrent tous les deux Premier président de la Cour de cassation et pour Guy Canivet, membre du Conseil Constitutionnel. Mais Huguette Le Foyer de Costil est le magistrat devant qui j'ai sans doute le plus souvent plaidé et je garderai toujours en mémoire la grâce, l'élégance et la maîtrise avec lesquelles, chaque mercredi matin de l'année judiciaire, elle présidait l'audience de procédure de la Première chambre du Tribunal de grande instance de Paris. À la fois ferme et souriante, Huguette orchestrait son audience avec une rigueur et une compétence amènes. Elle aurait mérité beaucoup mieux que de finir sa carrière comme avocat général à la Cour de cassation. Ce sentiment, nombre de mes confrères, parmi ceux qui l'ont connue, le partageant. Elle ne cachait guère une sensibilité de droite sans que cela influe le moins du monde sur les décisions qu'elle prononçait, j'en ai eu la preuve. De l'avis général, ce sont des raisons politiques qui l'ont empêchée d'accéder aux plus hautes responsabilités, à commencer par la Présidence du Tribunal de Paris, auxquelles elle aurait dû, plus que d'autres, accéder. Un jour où je lui confiai qu'avec Marie-Christine, nous nous interrogeons sur l'éventualité de passer dans la magistrature (elle-même avait d'abord été avocate) pour privilégier notre vie de famille, elle s'exclama : « Mais vous n'y pensez pas ! Vous êtes l'un des plus brillants de votre promotion. Et puis vous ne serez pas affectés tous les deux dans le même tribunal avant longtemps. » Nous nous sommes rendus à sa sagesse et à son expérience. Peu de temps après, nous fûmes invités « en voisins » à dîner chez elle et avons ainsi mieux connu son mari, Germain Le Foyer de Costil dont beaucoup de confrères estiment, comme moi, que sa carrière à lui non plus n'aurait pas dû s'arrêter à la Présidence du Tribunal de Nanterre. Leur amitié m'a été d'un grand réconfort au fil du temps.

Dans le cadre du référé concernant Yves Navarre, Huguette Le Foyer de Costil n'autorisa la poursuite de l'exploitation du livre que sous condition que le passage litigieux soit supprimé. Huguette savait fort bien qu'Yves Navarre était membre de la commission Culture du Parti socialiste où il s'était lié d'amitié avec François Mitterrand. Cela n'avait en rien altéré sa décision.

J'ai eu la confirmation de la sensibilité d'Huguette lors d'une procédure de référé où je défendais le producteur d'une adaptation

audiovisuelle de *La Légende du saint buveur*. Ce petit livre est l'un des chefs-d'œuvre de Joseph Roth, cet écrivain austro-hongrois célèbre pour sa *Marche de Radetzki* et dont toute l'œuvre témoigne de son admiration pour la dynastie des Habsbourg et de sa nostalgie de l'Empire austro-hongrois. Le sujet du livre est particulièrement émouvant, il s'agit d'un clochard qui se désespère de ne pouvoir payer sa dette à la petite sainte Thérèse. C'est l'un des derniers textes de l'auteur qui, lui-même alcoolique, devait se laisser mourir de misère et de désespoir en 1939 devant une guerre dont il avait annoncé la tragédie dès l'avènement d'Hitler.

La diffusion du film avait été annoncée sur une chaîne de télévision, or il avait bénéficié d'aides spécifiques aux longs-métrages et plusieurs syndicats de producteurs et d'exploitants de salles estimaient que ce fait interdisait un passage sur le petit écran avant sa diffusion en salle (la fameuse chronologie des médias). Bien sûr, j'avais allégué que la situation recelait une difficulté sérieuse d'interprétation de la réglementation, ce qui excluait la compétence du juge des référés. Mais plutôt qu'une plaidoirie juridique, j'ai raconté la triste histoire d'Andreas, le clochard, et de son créateur qui lui ressemblait tant. Je crois que même mes contradicteurs, j'en avais plusieurs, y furent sensibles. Huguette le fut certainement, qui renvoya les demandeurs devant le juge du fond. Le film fut diffusé le soir même.

Il est arrivé que l'humanité d'Huguette se manifeste à mes dépens. Je m'étais lié d'amitié avec Jérôme Lindon, le patron des Éditions de Minuit. Son père, Raymond Lindon, un éminent magistrat, avait écrit un ouvrage pionnier sur les « droits de la personnalité » qui était devenu un de mes livres de chevet. Nous avions en commun le souci de l'avenir des librairies indépendantes (Jérôme avait été le grand artisan de la loi sur le « prix unique » du livre interdisant les remises dépassant les 5 %) et de la question de la publicité à la télévision pour les livres. Seuls de grands groupes auraient eu les moyens d'en bénéficier.

Ce grand éditeur m'avait fait une faveur : assez hostile aux cessions de poche des ouvrages de son catalogue, il m'avait accordé pour 10/18 les droits d'un roman de l'un des rares auteurs étrangers de son catalogue, *L'Air d'un crime*, de l'Espagnol Juan Benet. Stylistiquement dans la veine du nouveau roman, Benet n'en sacrifiait pas pour autant le sens de la narration.

Jérôme Lindon, éditeur de toute l'œuvre de Samuel Beckett, était aussi son exécuteur testamentaire. Il apprit qu'une version d'*En attendant Godot* allait être représentée au Festival d'Avignon par des *comédiennes*. La volonté de Beckett avait été univoque : il avait déjà

fait interdire ce travestissement par un tribunal hollandais. Lindon me demanda d'en obtenir autant. L'affaire fut d'abord plaidée en référé et Huguette Le Foyer de Costil assurait l'audience. L'avocat de la petite troupe fut habile, il sut l'attendrir en exposant que l'interdiction des représentations signifiait la clef sous la porte pour sa cliente une petite troupe d'amateurs et s'engagea sur un nombre limité de représentations. Huguette ne prononça pas l'interdiction que je demandais et nous renvoya « sur le fond ». Le jugement de la Troisième Chambre, présidée par madame Dissler, fut rigoureux : elle condamna la troupe, motivant sa décision par un attendu où elle soulignait le caractère « discrétionnaire » des prérogatives de droit moral d'un auteur. On s'émut d'une telle intransigeance : le droit de propriété lui-même ne commençait-il pas à ressentir les effets d'un certain relativisme ? De fait, la multiplication des droits, ce phénomène contemporain dont Milan Kundera s'est si justement moqué dans son roman *L'immortalité*, entraîne un affaiblissement de chacun d'entre eux. Formulé par un Marcel Gauchet, cela donne : « La conquête et l'élargissement des droits de chacun n'ont cessé d'alimenter l'aliénation de tous » !

AVEC SAGAN

Je ne sais plus par quel biais Françoise Sagan est devenue ma cliente au cours de l'année 1985. Elle avait des problèmes avec le fisc et Erik Orsenna, alors conseiller culturel auprès de François Mitterrand, lui avait suggéré de me consulter. Elle n'avait toutefois pas donné suite immédiatement.

Entre-temps, j'avais eu la visite à mon cabinet de son amie Peggy Roche amenée par Marcial Berro, un talentueux créateur de bijoux qui avait noué une relation d'abord professionnelle puis amicale avec Marie-Christine. Il fallait établir un contrat entre Peggy Roche et Marcial pour la maison de couture de Peggy. Ayant découvert les spécialités de mon cabinet, Peggy me recommanda à son tour à Sagan et peu après je reçus les deux amies. Françoise, après un passage houleux chez Jean-Jacques Pauvert, avait signé pour un nouveau livre chez Gallimard où son amie l'éditrice Françoise Verny venait d'arriver. Chez Gallimard, on lui avait recommandé de confier la défense de ses intérêts à Georges Kiejman, par ailleurs avocat des Éditions Gallimard. Craignant un éventuel conflit d'intérêts, Sagan en avait décidé autrement.

J'eus très rapidement le loisir de constater que mon rôle auprès de l'auteur de *Bonjour tristesse* n'allait pas être de tout repos. Pour des raisons obscures que je me suis bien gardé d'éclaircir, Sagan avait noué une relation de proximité avec un collaborateur des Éditions de la Différence, petite maison indépendante créée par Joaquim Vital, le premier éditeur de son compatriote Fernando Pessoa, et sa femme Colette Lambrichs. Dans le cadre de ses bonnes relations avec H. J. (c'était le nom de ce collaborateur), Sagan avait accepté de rédiger un court texte à partir d'un tableau de Fernando Botero. Intitulé *La maison de Raquel Vega*, le petit volume qui venait de paraître était

présenté comme un « roman », ce qui avait fait bondir Françoise Verny car un véritable roman de Sagan, *De guerre lasse*, allait paraître chez Gallimard quelques semaines plus tard. Je fus appelé en urgence rue du Cherche-Midi au domicile de Sagan. Françoise Verny éruçait : « C'est épouvantable ! Claude [Gallimard] est furieux. Il faut absolument empêcher la sortie de ce livre. » Plus facile à dire qu'à faire. Je m'enquis : « Françoise, avez-vous signé un contrat avec La Différence ? – Oui, sans doute. – Est-il précisé que *La maison de Raquel Vega* est un roman ? – Je ne m'en souviens pas. – En avez-vous un exemplaire ? Je ne peux rien faire si je n'ai pas vu le contrat. – Il est resté chez H. J. – Pouvez-vous le lui demander ? » Je crus voir Françoise se pincer les lèvres : « Je vais voir ça, je vous tiens au courant. » Le lendemain, retour rue du Cherche-Midi, on me donne une copie, un peu chiffonnée du contrat. La mention « roman » n'apparaît pas au regard du titre, je prépare donc une assignation en référé pour demander que les exemplaires du premier tirage cessent d'être diffusés. L'affaire sera plaidée deux jours plus tard devant un magistrat que je connais pour avoir déjà plaidé devant lui à diverses reprises : le sympathique président, Jean-Michel Guth, qui deviendra plus tard un ami.

Sitôt l'assignation délivrée aux Éditions de la Différence, je reçois un appel de leur avocat qui me dit : « Savez-vous comment votre cliente s'est procuré le contrat que vous versez aux débats ? » Moi : « ??? » « Sachez qu'elle est entrée par effraction chez H. J. en compagnie de l'un de ses amis, Marc Francelet, et qu'ils ont usé de violence pour obtenir ce document. Je dépose plainte au nom de H. J., qui a un arrêt de travail de deux semaines, pour coups et blessures. » J'appelle Sagan qui reconnaît qu'en effet avec son ami Francelet, ils ont légèrement bousculé H. J. qui ne voulait pas rendre son exemplaire du contrat à Françoise. J'évoque le dépôt de plainte. « Faites au mieux demain », me dit Françoise avec sa légèreté légendaire. Le lendemain, l'excellent président Jean-Michel Guth nous contraint à un accord : le premier tirage déjà en librairie ne sera pas retiré de la vente comme je le demande mais il ne sera pas réimprimé avec la mention « roman ». De son côté, H. J. retire sa plainte. De fait, le livre ne sera plus jamais réimprimé mais il en existera une traduction allemande. Sagan fut manifestement ravie : elle m'adressa spontanément un chèque pour des honoraires que je ne lui avais pas encore demandés.

Durant la dizaine d'années au cours desquelles je fus « l'avocat de Françoise Sagan », j'eus plusieurs autres occasions d'engager des procédures contre des éditeurs (Flammarion, Jean-Jacques Pauvert...) et des organes de presse comme *Minute* qui avait cru pouvoir faire ses

choux gras des mésaventures de Françoise en Colombie où elle avait été invitée lors d'un voyage officiel du président Mitterrand auquel la liait une solide amitié. Françoise avait souffert du décalage horaire, ce fut la version officielle. Selon *Minute*, son malaise était dû à une dose excessive d'une substance psychotrope aisément accessible à Bogota d'où elle avait été rapatriée en urgence dans l'avion présidentiel. Je gagnai toutes ces procédures mais les condamnations des parties adverses étaient assorties de dommages-intérêts qui paraissaient toujours bien faibles à Françoise et à son entourage eu égard aux « graves préjudices » subis...

Une procédure engagée à l'encontre d'un autre genre d'organe de presse, audiovisuel celui-là, fit grand bruit. Canal Plus avait produit et diffusait en clair une émission « Les mardis de Françoise Sagan » où elle était représentée par une marionnette assez laide qui bafouillait à loisir, surnommée « La sous-titrée ». En effet, les propos incompréhensibles de la marionnette faisaient l'objet d'un sous-titrage comme pour un film étranger en version originale. L'entourage de Sagan trouvait bien entendu cette émission tout à fait scandaleuse et l'encouragea à faire un procès à Canal Plus pour en faire arrêter la diffusion. Je plaidai que la caricature constituait une atteinte à son image et j'ajoutai que sans l'autorisation de Sagan, son nom ne pouvait être utilisé comme titre de l'émission. C'est sur ce second point que j'obtins satisfaction et la chaîne cryptée renonça à poursuivre la diffusion d'une émission à la fois méchante et grossière.

Bien que je ne sois pas un familier des prétoires correctionnels, Françoise me demanda de la défendre dans le cadre des deux procédures où elle fut mise en examen pour usage de stupéfiants. À la suite d'un grave accident de voiture, Sagan avait commencé, pour soulager ses douleurs, à user d'opiacés. À l'évidence elle s'en était bien trouvée et avait continué à consommer de ces substances que l'on dit toxiques. Elle avait même publié sous ce titre, *Toxique*, un album illustré par Bernard Buffet.

La première de ces deux affaires ressortissait de la compétence du Tribunal correctionnel de Lyon car d'autres prévenus, dans la filière incriminée, avaient été pris en flagrant délit dans cette ville et, dans le cadre de l'instruction, avaient donné les noms de plusieurs de leurs clients, espérant sans doute que la présence de Françoise dans la procédure serait de nature à alléger les condamnations. J'accompagnai Sagan chez le juge d'instruction qui lui notifia son inculpation. Nous sommes sortis du Palais de justice par une porte dérobée afin d'éviter les nombreux journalistes qui l'attendaient à l'entrée principale et nous avons filé à la gare prendre le train du retour pour Paris. À peine rentrés, toutes les radios diffusaient la nouvelle de son inculpation et

je fus invité sur les plateaux de TF1 et d'Antenne 2 pour fournir quelques explications sur ces faits. Je n'ai pas manqué de clamer que j'allais porter plainte pour violation du secret de l'instruction, violation qui n'était pas courante à l'époque. Afin d'éviter tous nouveaux débordements médiatiques, il fut décidé que Françoise ne comparaitrait pas à l'audience de jugement, ce qui impliquait que je ne pourrais pas venir la défendre. Les droits de la défense au milieu des années quatre-vingt n'avaient pas atteint le niveau qu'ils ont connu ensuite lorsque la Cour de cassation, faisant application de principes de droit européen, jugea inversement qu'un inculpé devait toujours avoir le droit d'être défendu par un avocat, même en son absence à l'audience. La condamnation de Françoise par le Tribunal de Lyon fut assortie du sursis, elle s'en tirait à bon compte.

La seconde affaire, quelques années plus tard, était plus ennuyeuse : Sagan était en état de récidive et risquait, outre une nouvelle peine, la révocation du sursis obtenu à Lyon ! L'instruction fut agitée, ponctuée de confrontations parfois embarrassantes. Cette fois, Françoise, accompagnée par Peggy Roche, vint à l'audience. Son interrogatoire fut bref. Ma plaidoirie consista essentiellement à tracer un tableau historique des rapports entre drogues et création littéraire. J'avais convoqué Baudelaire, Artaud et quelques autres à l'appui de mon propos. Plus qu'une défense cela ressemblait à un cours d'histoire littéraire. Le Tribunal condamna Sagan, mais à nouveau avec sursis et surtout sans révoquer le sursis attaché à sa première condamnation. Pour un novice en la matière, je m'en étais bien sorti.

Toutes ces procédures et la négociation de ses nouveaux contrats d'édition dont j'étais chargé ont fini par établir entre nous une relation plus amicale que professionnelle. Avec Marie-Christine, nous étions souvent invités aux nombreux dîners que Françoise organisait dans son appartement en rez-de-jardin de la rue du Cherche-Midi. Ces soirées étaient assez gaies mais parfois d'une gaieté un peu forcée. J'avais l'impression que lorsque Françoise faisait un bon mot toute la troupe se mettait à rire comme des soldats au garde-à-vous. Un vendredi après-midi, elle m'invite par téléphone à venir prendre un café avec elle au Sélect. « Serez-vous à Paris samedi soir ? Je donne un petit dîner : si vous ne partez pas à la campagne, je compte sur vous. » J'avais décidé de rester à mon cabinet ce week-end-là mais je voulus en savoir plus avant d'accepter la proposition. « Françoise, vous savez déjà que je manque d'éducation, alors je vais vous poser une question très mal élevée, je le sais : qui y aura-t-il à ce dîner ? » « Eh bien comme d'habitude, Chazot, Botton, Jacques Delahaye, entre autres, et puis Peggy, moi et Marie-Thérèse bien sûr. » J'ai pris un air aussi naïf que possible pour lui demander : « Que leur trouvez-vous ? Vous les

voyez déjà si souvent... » J'eus droit à une manifestation de sa foudroyante intelligence : « Mais, cher Jean-Claude, vous avez un métier, vous ! »

Il y eut d'autres occasions de soirées conviviales au Palace où nous dansions *cheek to cheek*, sous les regards incrédules de certains habitués. Sagan ne détestait pas montrer qu'elle avait un avocat à ses côtés et j'ai même pu croire qu'elle avait un petit faible pour moi. Je lui ai servi de « chevalier servant » dans quelques dîners mondains. Chez sa grande amie Charlotte Aillaud, la sœur de Juliette Gréco, qui avait vécu l'horreur de la déportation avant de connaître la frivolité de la vie parisienne, c'était en petit comité. Chez Hélène Rochas, rue Barbet-de-Jouy, ce fut plus protocolaire. On comptait un ancien ministre à sa table, Olivier Guichard, un fidèle parmi les fidèles du général de Gaulle, puis de Georges Pompidou. À la fin du dîner, je lui ai demandé s'il se souvenait d'avoir remis la médaille d'or du CNRS à mon beau-père, Bernard Halpern, lorsqu'il était en poste à l'Éducation nationale. Il m'a mis la main sur l'épaule et m'a tenu des propos à la fois élogieux et amicaux sur cet homme que j'ai tant admiré et aimé.

Avec Françoise, nous avions de longues conversations sur nos lectures réciproques et elle m'avait vivement encouragé à rééditer plusieurs livres de l'écrivain américain John Gardner chez 10/18. Elle était une fan de la collection et pour les dix ans de « Domaine étranger » elle avait rédigé un petit éloge où elle avait aussi mentionné quelques « Grands détectives » (cette immense lectrice les dévorait à belles dents). Une autre fois, elle nous emmena, sa fidèle secrétaire et dame de compagnie Marie-Thérèse Bartoli et moi, dans sa maison de Normandie, le manoir du Breuil. Nous passâmes la soirée au Casino de Trouville. Nous sommes rentrés de joyeuse humeur : Françoise avait gagné quelques milliers de francs. Champagne ! Nous étions assis tous les trois par terre devant la cheminée où un feu de bois nous réchauffait. « Je suis fatiguée, je monte me coucher », annonça Marie-Thérèse Bartoli. Nous sommes restés seuls devant la cheminée et Françoise était pleine d'entrain. Allais-je tomber dans les bras de cette grande séductrice ? Je raisonnai tout haut : « Ah ! Françoise, si nous étions plus que des amis, je craindrais de moins bien vous défendre. » Elle me regarda avec un sourire moqueur et nous montâmes à notre tour nous coucher. Chacun dans sa chambre.

Dans un moment d'euphorie juvénile, Françoise avait promis à un ami d'ami une commission sur le contrat qu'il se faisait fort de lui obtenir auprès de TF 1 pour une série télévisée. Françoise ayant oublié le compromis, signé sur un coin de table, n'apprécia guère de se le faire rappeler par voie d'huissier ! Elle contesta la validité du document et son contradicteur opéra saisie sur saisie auprès de tous

ses éditeurs et jusqu'à son compte en banque. Avec Sagan, nous étions un peu en froid à ce moment-là car j'avais refusé de faire un nouveau procès à Flammarion, estimant son action largement prescrite, les faits remontant à une vingtaine d'années. Contre toute attente, le confrère à qui elle en avait confié le soin obtint gain de cause devant le Tribunal : l'avocat de Flammarion n'avait pas songé à lui opposer la prescription de l'action. Le Syndicat de l'Édition s'en émut et intervint devant la Cour d'appel qui très logiquement infirma la décision des premiers juges. Ce même confrère avait été chargé d'obtenir la mainlevée des embarrassantes saisies opérées par l'obstiné créancier. N'y parvenant pas, il avait déposé une plainte pénale contre ce dernier pour extorsion de fonds. La situation promettait d'être bloquée pendant plusieurs années, cette plainte ayant pour effet de suspendre le cours de toutes les procédures civiles en cours. Florence Malraux, la meilleure amie de Sagan, m'invita à déjeuner : « Jean-Claude, faites quelque chose, Françoise est dans de sales draps. »

J'objectai, à bon droit, que le dossier étant entre les mains d'un confrère, je ne pouvais pas intervenir sans l'accord de ce dernier pour tenter de trouver l'accord amiable qui semblait désormais la seule issue possible. Le confrère, pas mécontent de mon intervention, m'adressa un courrier me donnant toute latitude pour lui succéder. Je connaissais le créancier de Sagan pour l'avoir rencontré à diverses reprises chez elle. Je l'invitai à mon cabinet « hors tout contexte procédural ». Notre entretien fut cordial. Je n'eus pas trop de mal à démontrer à mon interlocuteur que le blocage des comptes et le dépôt de la plainte étaient préjudiciables aux deux parties et lui rappelai le fameux dicton « un bon tien vaut mieux que deux tu l'auras ». Il en convint, en rabaissa sur ses prétentions et, les saisies levées, la plainte fut retirée.

Il y eut d'autres occasions où dans une maison exclusivement peuplée de femmes (Denis Westhoff, le fils de Françoise, vivait à l'étranger), j'ai pu avoir le sentiment d'être l'homme à (presque) tout faire. Combien de fois n'arriva-t-il pas à Françoise de m'appeler à une heure tardive pour me dire : « Jean-Claude je n'ai plus d'argent, faites quelque chose ! » Ça avait l'air d'un jeu.

Nos liens autant amicaux que professionnels ont toutefois fini par se distendre lorsqu'elle connut de nouveaux problèmes fiscaux. Cela n'entrait pas dans mon champ de compétence et comme elle n'avait jamais écouté les conseils de modération que je lui donnais sur son train de vie, aggravant ainsi sa dette vis-à-vis du percepteur, je lui en fis le reproche, un peu sèchement sans doute. Il s'est immédiatement trouvé dans son entourage de prétendues bonnes âmes pour prendre sa destinée en mains. J'ai cru comprendre, aux rares conversations

téléphoniques que nous eûmes encore, que cela n'allait pas sans mal. Les conditions de sa fin de vie et son décès prématuré m'ont fait beaucoup de peine. Je suis allé à sa messe d'enterrement, je n'y ai pas trouvé l'émotion qu'elle méritait : l'atmosphère fut un peu trop « showbiz » à mon goût. Françoise n'était pas une snob, mais la simplicité même. Elle avait conservé un côté jeune fille un peu dissipée qui faisait une grande partie de son charme. À cela s'ajoutaient ce que tous ceux qui l'ont connue ont pu constater : une intelligence d'une vivacité exceptionnelle et une générosité hors du commun.

DES CLIENTS, DES AMIS

La pratique du droit d'auteur et du droit de la presse m'a comblé. Sans elle, je ne serais pas devenu avocat ou peut-être ne le serais-je pas resté ! Au plaisir de la matière s'ajoutait celui de la rencontre avec des personnalités peu communes.

Les relations entre l'avocat et son client ne sont pas toujours simples. Ce n'est pas de gaieté de cœur que l'on vient consulter, c'est la nécessité d'un procès, d'un conflit que l'on n'a pas été en mesure de régler soi-même. Le rôle de l'avocat devient celui que j'intitule un « psycho-lawyer », qui peut être ambigu.

On a souvent dit : « Si l'on gagne un procès, c'est que le dossier était bon, si l'on perd, c'est que l'avocat a mal plaidé. » Ce n'est pas toujours le cas heureusement mais cela peut arriver, et une certaine rancœur d'un côté ou de l'autre peut se manifester. Je n'ai pas eu pour l'essentiel à en souffrir. Et avec certains de mes clients, la relation de confiance qui s'est instaurée a évolué en véritable amitié. Je dois avant tout en mentionner deux, prématurément disparus : Barney Wilen et Maurice Girodias à qui je pense souvent.

Barney Wilen était une sorte d'enfant prodige. Saxophoniste de jazz, il avait été l'un des rares musiciens français à être considérés comme un égal par ses collègues américains. Il est à peine âgé de vingt ans, lorsque Miles Davis l'engage pour interpréter avec lui la musique du film *Ascenseur pour l'échafaud*. Il intervient aussi deux ans plus tard dans la bande-son du film *Les Liaisons dangereuses* aux côtés du quartet du pianiste Thelonious Monk et du quintet du batteur Art Blakey. À la fois éclectique et dilettante, il s'oriente ensuite vers le rock et les musiques du monde avant de revenir au jazz au début des années quatre-vingt. Il vient me consulter car il a été désagréablement surpris

qu'une bande dessinée, *Barney et la note bleue*, parue dans la revue (*A suivre*), se soit inspirée de sa carrière sans qu'il n'en ait jamais été prévenu ou informé. Il n'y eut pas de procédure et une réconciliation avec les auteurs de la BD s'ensuivit. Je n'avais pas demandé d'honoraires à Barney, je connaissais sa situation qui n'était pas flamboyante. Il arriva un jour à mon cabinet et me tendit une enveloppe : « C'est pour toi, je te remercie. » Barney était l'un des hommes les plus doux et modestes que j'ai jamais rencontrés. Nous évoquions longuement lors de nos rendez-vous les grandes figures du jazz qu'il avait côtoyées. Sa disparition en mai 1996 m'a considérablement attristé : nous étions quasi contemporains. Il reste heureusement ses nombreux disques notamment celui, impérissable, où il interprète à sa façon, très romantique, des classiques de la chanson française : *French Ballads*. Le réalisateur Stéphane Sinde et sa compagne de l'époque, Marie Möör, une artiste aux talents multiples – poétesse, chanteuse, illustratrice –, lui ont rendu un bel hommage dans un documentaire : *Barney Wilen, The Rest of Your Life*, en 2006.

L'autre client devenu un ami fut Maurice Girodias. Un personnage de roman lui aussi. Son père Jack Kahane avait créé à Paris dans les années vingt une maison d'édition, The Obelisk Press, qui publiait en anglais des textes qui auraient été exposés aux foudres de la censure en Angleterre et aux États-Unis. Notamment le fameux *Tropic of Cancer* de Henry Miller. Maurice qui avait pris le nom de sa mère pour échapper aux rafles, avait créé les Éditions du Chêne en 1941. Dix ans plus tard il les revendait à la Librairie Hachette et en 1953, il avait repris la vocation paternelle en créant The Olympia Press. En 1955, il avait eu l'audace d'accepter un roman refusé par une trentaine d'éditeurs, *Lolita*, d'un écrivain encore peu connu, Vladimir Nabokov. Mais, faute de connaître les arcanes de la loi américaine sur le droit d'auteur, il en perdit les droits tout comme ceux de nombreux titres de son catalogue où figuraient Joyce, Beckett, Henry Miller, Burroughs ou encore la traduction anglaise d'*Histoire d'O*. Maurice semait le scandale derrière lui. Il avait aussi ouvert La Grande Séverine, un établissement de nuit particulièrement festif, que la Préfecture de police alertée par les plaintes du voisinage avait prestement fermé en invoquant l'absence de licence pour le restaurant.

En 1966, The Olympia Press en déconfiture, Girodias était parti chercher fortune aux États-Unis. Les ligues de vertu américaines avaient été déboutées suite à l'action en justice qu'elles avaient intentées contre *Tropic of Cancer* que Barney Rosset, propriétaire de Grove Press, avait eu à son tour la témérité de publier. Pour Maurice, l'heure était venue.

Nous nous étions rencontrés chez Bourgois à la fin des années 1960.

Afin de publier sans trop de risques les traductions françaises de quelques romans de la sulfureuse Olympia Press, Christian avait créé une petite société d'édition dénommée Marie Concorde. Il craignait que ces romans érotiques qui passeraient aujourd'hui pour de douces romances fassent l'objet d'interdictions eu égard à la loi de 1949, très sévère, sur la protection de la jeunesse dont Jean-Jacques Pauvert avec les œuvres de Sade et Régine Desorges avec *Le con d'Irène* d'Aragon avaient eu à souffrir. À coup sûr, c'était un passage en correctionnelle et, après trois condamnations, une interdiction d'éditer.

Les traductions étaient supervisées par le frère de Girodias, Éric Kahane. La majorité des romans étaient d'un érotisme paillard et plutôt bon enfant. Les titres de la vingtaine d'ouvrages parus alors en témoignent : *La vie secrète de Robin Crusoé*, *La main basse*, *La bête à deux ventres*, *Copurotor*. Ils paraissaient souvent sous pseudonymes mais aussi sous le nom d'écrivains déjà connus tels Alexander Trocchi, Mason Hoffenberg, le co-auteur avec Terry Southern, de *Candy* ou encore Mary Sativa. Cette joyeuse entreprise n'eut pas le succès escompté et mis la clé sous la porte au bout de deux ans.

Revenu en France après la faillite de sa filiale américaine, Girodias souhaitait que je l'aide à trouver des partenaires pour son grand projet d'encyclopédie multilingue. Il avait été mauvais gestionnaire et piètre juriste. Il se désolait plaisamment de ne pas m'avoir connu plus tôt : « Je serais milliardaire ! » me disait-il. Il oubliait seulement qu'à cette époque je n'étais pas avocat. Il m'apporta lui aussi des preuves substantielles d'une reconnaissance toute amicale. Son autobiographie en deux volumes, *Une journée sur la Terre*, sorte de roman d'aventures éditorial, mériterait d'être réédité. On peut aussi lire, en anglais, *The Good Ship Venus*, de John de St. Jorre qui raconte la stupéfiante odyssée de mon ami Maurice. C'est au cours de cette enquête sur la littérature érotique que St. Jorre découvrit qui se cachait sous le pseudonyme de Pauline Réage.

Parmi ces clients qui devinrent des amis, je ne peux manquer de citer Michel Delorme, d'autant que notre relation s'est développée au fil de plusieurs décennies sur un plan personnel plus que professionnel. Fondateur des Éditions Galilée qui ont publié Jacques Derrida, Jean Baudrillard, Jean-Luc Nancy, Yves Bonnefoy, Hélène Cixous et Sarah Kofman, entre autres philosophes et essayistes de notre temps, Michel est un esthète. Ses livres comptent parmi les plus soignés de toute la production éditoriale contemporaine. Typographie raffinée et sobre, beau papier, les livres siglés Galilée font l'objet de tirages de tête comportant des gravures d'amis de la maison comme Pierre Alechinsky et Valerio Adami. Notre amitié m'a permis

d'accrocher de belles images aux rayons de mes bibliothèques.

Même s'il m'est arrivé de donner des cours particuliers en droit d'auteur et droit de la presse à Régine Deforges, je ne saurais l'enrôler à proprement parler dans la catégorie des clientes de mon cabinet. En revanche, j'ai noué avec elle une relation amicale symbolisée par le fait que nous avons fini par nous donner du « cousin, cousine ». Dominique Aury, qui avait de l'affection pour nous, avait organisé un déjeuner dans l'appartement qu'elle occupait alors rue Vavin. Nous nous étions découvert des passions et des centres d'intérêt communs. L'une des passions que nous partagions avait précisément pour nom Dominique Aury. Cette femme, à tous égards exceptionnelle, fascinait Régine et elle a eu la bonne idée de réunir dans le petit livre *O m'a dit* quelques-uns des entretiens qu'elle avait eus avec Pauline Réage, dont la véritable identité alors n'était pas connue. À l'époque, Régine se battait bec et ongles pour sa maison d'édition L'Or du Temps, qui avait son siège rue Dauphine, dans les locaux de la librairie du Palimugre que lui avait cédée Jean-Jacques Pauvert. Les descentes de police y étaient fréquentes en raison de la nature de ses publications dont *Le C... d'Irène* d'Aragon. J'allais souvent en fin de journée y dénicher quelques volumes de bibliophilie parfois reliés par Régine elle-même. Plusieurs fois, ces visites se sont terminées dans un restaurant du quartier, et nous faisons assaut d'érudition à propos de nos écrivains favoris. Nous n'avons jamais cessé d'évoquer la figure frêle et forte à la fois de Dominique Aury, qui avait été notre trait d'union.

TOUJOURS LE DROIT D'AUTEUR

J'ai eu le privilège de défendre une autre personnalité du monde de la musique de jazz : André Hodeir, compositeur mais aussi écrivain, arrangeur et chef d'orchestre. Ses livres *Hommes et problèmes du jazz* et ce *Since Debussy*, que lisait Coltrane, ont donné ses lettres de noblesse à la critique de jazz. Il me confia le soin d'assigner la maison Larousse. Dans un *Dictionnaire de la Musique*, pour lequel on lui avait demandé de rédiger les entrées sur le jazz, le directeur du volume s'était permis de dénaturer et de travestir nombre d'entre elles en leur faisant dire, parfois, l'exact contraire de ce que Hodeir avait écrit. Hodeir, la rigueur même, était furieux.

J'assignai sur le fondement de l'atteinte à son droit moral. Cette prérogative contraignait tout éditeur à respecter l'œuvre qu'il publie et à ne pas pouvoir la modifier sans le consentement de l'auteur. Larousse crut pouvoir alléguer que s'agissant d'une œuvre collective dont la paternité est attribuée à l'éditeur, Hodeir ne pouvait se plaindre de quoi que ce soit quant aux modifications apportées à ses articles. Cette disposition était le fruit d'un lobbying de la part des éditeurs de dictionnaires et d'encyclopédies au moment du vote de la loi de 1957 sur la propriété littéraire et artistique. La bataille d'arguments fit rage. À l'issue de l'audience, Hodeir faillit en venir aux mains avec le directeur juridique de Larousse lui-même, furieux de voir contester la validité d'un type de contrat qu'il croyait avoir mis à l'abri de toute revendication. Peine perdue : Larousse fut condamné. J'avais fait juger que le « simple » contributeur à une œuvre collective disposait lui aussi de prérogatives de droit moral sur sa contribution.

J'eus l'occasion bien plus tard de retrouver ce juriste sur ma route lorsque Larousse fit partie un temps du groupe de la Cité. Il nous est arrivé occasionnellement de collaborer : ce fut dans un climat de

grande tempérance !

Quant à Hodeir, il vint peu de temps plus tard me montrer un manuscrit intitulé *Play-Back*, d'une écriture assez moderne, en me demandant à quel éditeur l'envoyer. Je lui ai suggéré le nom de Jérôme Lindon aux Éditions de Minuit. Le livre fut accepté quinze jours plus tard. Voilà le type d'éditeur qu'était Lindon.

Un autre épisode judiciaire m'est resté en mémoire. Au moment de l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981, un livre sur les prophéties de Nostradamus avait fait grand bruit. L'auteur, Jean-Charles de Fontbrune, y avait souligné l'une des prophéties qui prévoyait « l'avènement de la rose », or la rose était l'emblème du Parti socialiste. Pour écrire son livre, il s'était inspiré de travaux en partie inédits de son père qui avait lui-même consacré des recherches à Nostradamus. Un frère de Jean-Charles estima que l'opération était un détournement d'héritage et demanda que la qualité de co-auteur lui soit reconnue, avec les substantielles retombées matérielles que cela supposait. Il fut débouté par le tribunal de grande instance d'Aix-en-Provence, décision confirmée par la Cour d'appel. Cette dernière était présidée par un magistrat jovial et de bonne compagnie, le Président Combes. Après l'audience, nous avons eu un entretien sympathique avec le confrère adverse sur la teneur même de l'ouvrage.

Quelques années plus tard, je me rends à Amiens où la Cour d'appel, dans une affaire de contrefaçon de film, a demandé la projection des deux œuvres en litige. Quand j'entre dans la salle, je suis accueilli par un sonore et amical : « Alors Maître Zylberstein, vous me reconnaissez ? », c'était mon cher président Combes. Je crains que mon contradicteur n'ait pas apprécié cette familiarité. D'autant que j'ai eu gain de cause.

Je n'évoque ici que des succès, mais j'ai connu des défaites comme tout avocat. Je m'assure seulement que ces affaires-là présentent – au moins pour l'essentiel – un intérêt bien moindre. Et puis, j'ai souvent pu rattraper ces mauvais résultats en appel ou devant la Cour de cassation !

Parmi les affaires moitié gagnées (en référé) moitié perdues, il y eut l'affaire de la publication « pirate » des cours de Roland Barthes au Collège de France. Les cours donnés par l'auteur des célèbres *Mythologies* – l'une des œuvres phares du structuralisme – entre 1976 et 1980 étaient révévés par certains comme un nouvel Évangile. Problème : ils ne circulaient qu'à l'état de notes prises par ses plus fidèles élèves et aucune édition officielle n'était annoncée par sa maison d'édition. Une poignée d'irréductibles convainquit Bernard-Henri Lévy d'en reproduire plusieurs dans sa revue *La Règle du jeu*.

Nous nous étions rencontrés chez notre ami commun, l'éditeur Olivier Urban, et ce dernier lui avait suggéré de me confier le soin de le défendre dans la demande de saisie qui fut aussitôt diligentée par le frère de Barthes et son éditeur. En référé, la saisie fut évitée : je fus chaudement félicité et je fus même invité à m'épancher sur le sujet dans *La Règle du jeu*. Plus tard, une instance au fond fut engagée : si la saisie fut derechef refusée – elle n'avait plus lieu d'être – la revue fut condamnée à payer 50 000 francs à titre de dommages et intérêts. Ce fut la panique à bord : où allait-on trouver une somme pareille ? Cette fois, nul ne songea à me féliciter. Pourtant la condamnation aurait pu être plus élevée !

DÉDÉ LA SARDINE ET BERNARD FIXOT

En 1995, Bernard Fixot, nommé par Christian Brégou, dirigeait les Éditions Robert Laffont depuis deux ans. Homme de « coups », il avait notamment fait un triomphe avec *Jamais sans ma fille*, l'autobiographie de Betty Mahmoody, une Américaine mariée à un médecin iranien qui s'était retrouvée prisonnière de son époux conquis par la révolution islamique. Mais Fixot était aussi un gestionnaire rigoureux et un grand amateur de littérature. Dans un genre tout différent d'un Bernard de Fallois, c'est quelqu'un dont j'ai pu apprécier le parcours. Il n'a jamais caché la modestie de ses débuts comme magasinier chez Hachette. Devenu spécialiste de la distribution, il modernise ensuite les réseaux commerciaux chez Hachette puis Gallimard. Il retourne chez Hachette pendant une dizaine d'années et y élabore de nombreux projets avant de créer sa propre maison d'édition en 1987 avec la volonté de publier des livres pour ceux qui ne lisent pas... encore. En six ans à la tête des Éditions Robert Laffont, il rendra tout son lustre à cette prestigieuse maison qui connaissait des problèmes financiers. Le tout sans se départir d'un grand sourire et de sa bonne humeur, cas assez rare dans le Landerneau de l'édition où la componction est souvent de mise.

Nous nous croisons de temps à autre et je savais que ce grand lecteur appréciait mon travail chez 10/18. En arrivant chez Laffont, il découvrit que la collection « Pavillons » était à la peine. Il me demanda de venir le voir avenue Marceau pour savoir si j'avais envie de l'aider à remédier à la situation en limitant drastiquement le nombre des publications. Assez étonnamment, la collection avait été la première à publier des auteurs comme Toni Morrison, Cormac McCarthy et Jim Harrison mais, après le relatif échec de leurs

premiers livres, la maison avait laissé partir ces auteurs pourtant prometteurs à la concurrence.

J'eus le privilège à cette occasion de rencontrer à son domicile (nous étions voisins) le fondateur de la maison, Robert Laffont. Il voulait connaître celui à qui on venait de confier les rênes d'une collection qui lui était restée chère. Il m'en raconta la genèse, son amitié avec Graham Greene, ses relations avec Dino Buzzati – les deux auteurs phares des débuts –, et connaissant le travail que j'avais accompli chez 10/18 (j'avais beaucoup emprunté à son catalogue quinze ans plus tôt), il m'assura de sa confiance en me souhaitant bonne chance. Je fis en sorte de réaliser l'objectif qui m'était fixé. Je rattrapai Bret Easton Ellis au moment où les enchères commençaient à monter pour son livre *Glamorama* auquel un premier rapport de lecture avait donné une note négative. Sans être particulièrement amateur de ce type de littérature, j'avais compris, après avoir pris l'avis de mon fils Nicolas, qu'il y avait une demande chez les lecteurs des nouvelles générations. Aujourd'hui, *Glamorama* et les autres romans de Bret Easton Ellis parus à sa suite en « Pavillons » sont rassemblés dans un coffret de deux gros « Bouquins ». Il en alla de même avec Margaret Atwood et son *Tueur aveugle*. Là encore, les notes de lecture étaient mitigées. Vingt ans plus tard, l'auteur de *La Servante écarlate* reste une des valeurs sûres du catalogue « Pavillons ».

Dans ce catalogue, j'ai pu rééditer plusieurs titres que j'avais publiés une vingtaine d'années plus tôt chez Julliard, car cet éditeur faisait désormais partie du mini-groupe Laffont-Julliard-Seghers, consacré à la jeune littérature française sous la houlette de Bernard Barrault et Betty Mialet. Je commençai par rééditer sous la bannière de « Pavillons » les ouvrages de Primo Levi et Vladimir Nabokov. Mon échec de 1978, *Un Livre de raison* de Joan Didion, connu ainsi une nouvelle vie. Il fut réédité à nouveau aux Éditions Grasset devenu l'éditeur de référence de cette grande dame des lettres américaines. Alors que récemment, dans une librairie, je feuilletai cette dernière édition, un jeune lecteur s'approcha de moi pour me recommander le livre. J'eus un éclair de satisfaction en lui révélant que je l'avais fait traduire quarante ans plus tôt !

J'eus aussi la joie de faire traduire pour « Pavillons » plusieurs ouvrages de l'Italien Mario Rigoni Stern. J'avais réédité chez 10/18 *Histoire de Tönle* et *Le Sergent dans la neige*, ses deux chefs-d'œuvre. Rigoni Stern était parti sur le front russe d'où il était revenu à pied, comme il l'a raconté dans *Le Sergent dans la neige*. À son retour en Italie, après l'armistice de Cassibile de septembre 1943, ayant refusé de s'engager dans la Wehrmacht, il avait été interné en Pologne et en Styrie par les Allemands. Il s'était fait le chantre de son pays natal, le

Haut-Adige, où la Première Guerre mondiale a fait rage et dont il décrit les paysages désolés et leurs habitants avec un humanisme auquel on ne peut rester indifférent. Chez Laffont, j'ai publié trois de ses autres livres dont l'admirable *Saisons de Giacomo*. Mario est venu à Paris pour un Salon du Livre placé sous le signe des écrivains d'Italie : il était semblable à ses personnages. Un montagnard un peu bourru mais tellement généreux et sensible. Son livre d'entretiens, *Le Courage de dire non*, que je viens de publier aux Belles Lettres est une bonne illustration de ce beau personnage. Grâce à ces publications, je me suis lié d'amitié avec Hervé Gaymard. Savoyard attaché à sa terre, il admirait lui aussi en Rigoni Stern un homme de la montagne, et avait organisé sa venue en Savoie, sur les lieux où Rigoni Stern avait combattu en 1940. Lors de notre première entrevue, au ministère de l'Agriculture, Hervé Gaymard et moi nous sommes découvert d'autres goûts communs : Alexandre Vialatte et les livres d'Histoire. Notre amitié s'est scellée là-dessus.

Il restait encore plusieurs livres non traduits de l'auteur du *Désert des Tartares*, l'Italien Dino Buzzati, l'un des premiers auteurs entrés dans la collection. Je les fis mettre en chantier avec le concours d'une traductrice, Delphine Gachet, dont Buzzati était le héros. Il y avait un minutieux travail bibliographique à faire car Buzzati, comme d'autres, ne s'était pas privé de faire rééditer au fur et à mesure de nouvelles versions des textes parus dans des recueils antérieurs ! Enfin, j'ai pu assurer la publication d'un gros recueil inédit de *Conversations et entretiens* de Primo Levi ainsi que ses derniers *Feuillets épars*.

Quand j'étais arrivé avenue Marceau, c'était pour m'occuper de « Pavillons » pas pour « faire l'avocat ». J'aime la façon dont les avocats italiens parlent d'eux-mêmes : on « fait » l'avocat, on n'« est » pas avocat. Un amusant concours de circonstances en décida autrement. Au moment de ce qu'il est convenu d'appeler « l'affaire Elf », un personnage haut en couleur apparut sur le devant de la scène, André Guelfi alias Dédé la Sardine. André, personnage hors du commun, avait une faconde irrésistible. Sorte d'aventurier des temps modernes, il avait été un pionnier des bateaux-usines au Maroc (d'où son surnom), poursuivant parallèlement une carrière de coureur automobile, avant de se lancer dans les affaires où il fit fortune. D'abord dans l'immobilier puis, installé en Suisse, comme « intermédiaire », notamment dans le commerce de pétrole avec des pays de l'ex-URSS où il s'était fait des amis grâce à ses bonnes relations avec le Comité international olympique. Fixot prit le risque de publier, sans en retrancher une ligne, la sulfureuse autobiographie de Guelfi intitulée : *L'Original. D'un village marocain aux secrets de l'affaire Elf, le parcours d'un aventurier de la vie*, dans laquelle l'Original

ne mâche pas ses mots. Guelfi avait rassuré Fixot : « S'il y a procès, je prends tout à ma charge. » Or procès il y aura et même plusieurs. Et qui va plaider pour Guelfi dans ces affaires de presse ? L'auteur de ces lignes que rien, bien au contraire, n'a prédisposé à devenir l'avocat de cet « Original » déjà entouré d'une nuée de conseils divers et variés. Au moment de l'affaire Elf, Guelfi a fait quelques jours de prison au cours desquels il a rencontré Bernard Tapie, incarcéré lui aussi à ce moment-là. Les affaires de presse, c'est un domaine que Tapie connaît et c'est vers lui que Guelfi se tourne pour choisir un spécialiste de la loi sur la presse et ses nombreuses embûches procédurales. Me voilà donc en train de défendre Guelfi et du même coup les Éditions Robert Laffont. J'ai de la chance : je gagne deux référés coup sur coup puis, dans la foulée, une affaire au fond. Bernard Fixot me dit alors en substance : « Tu as déjà un pied dans la maison, mets-y donc le second ! » Et, au cours des années suivantes, j'interviendrai régulièrement pour la maison.

Même après avoir quitté les Éditions Robert Laffont en 2000, Bernard Fixot a continué à me faire confiance quand il a créé XO Éditions. C'est ainsi que j'ai été amené à défendre Ingrid Betancourt lorsque l'ancien président colombien Ernesto Samper a voulu obtenir la saisie du livre *La Rage au cœur* où la candidate à la présidence de son pays ne l'avait pas épargné, pas plus que le reste de la classe politique de Bogota. Samper fut débouté de sa demande en référé visant à obtenir la saisie de l'ouvrage. Le président du Tribunal de Paris se limita à ordonner que dans toute réimpression de l'ouvrage, une note en bas de page signale que M. Samper s'opposait à la version des faits tels que relatés par l'auteur. Samper ne s'en tint pas là et assigna l'auteur et sa maison d'édition devant le juge du fond. À la différence d'une procédure très rapide – on qualifie le juge des référés de « juge de l'urgence » –, le juge du fond ne statue qu'au terme d'un délai assez long au cours duquel les parties peuvent échanger divers jeux de conclusions successifs au long desquels ils se répondent et se répliquent. Le dossier Samper n'était pas simple. Ingrid, de retour en Colombie, me fit parvenir pour établir sa bonne foi une grande quantité de coupures et d'extraits d'ouvrages qu'il fallait traduire en français pour les verser aux débats. Un jour, elle me téléphone : « Cher Jean-Claude, que diriez-vous de venir passer quelques jours à Bogota pour que l'on travaille ensemble sur le dossier ? Je vous invite. » À cette époque, j'étais au four et au moulin, mon absence pendant quelques jours du cabinet signifiait un courrier de ministre à traiter au retour et je ne me voyais pas en train de facturer à Fixot, qui assurait les frais d'avocat de son auteur, ma semaine en Colombie ! Au grand dam d'Ingrid, je déclinai son invitation. À quelques jours de là, elle fut enlevée dans les conditions que l'on sait. Je me suis demandé ce qu'il

se serait passé si, ce jour-là, j'avais été à côté d'elle.

VOUS AVEZ DIT « DES COUPS » ?

Après toutes mes professions de foi sur la lecture et la bonne littérature, j'admets volontiers que c'est dans un esprit un peu marketing que j'ai ouvert chez 10/18 quelques fenêtres supplémentaires : un « Domaine français » et une série « Documents ».

C'est dans mon « Domaine français » qu'en 1996, j'ai pu faire paraître un ouvrage assez particulier dont de longues recherches infructueuses m'avaient convaincu qu'il n'était qu'un pur produit de mon imagination. Une trentaine d'années auparavant, occupé à préparer les œuvres complètes de Jean Paulhan, j'avais trouvé dans la bibliothèque qu'il s'était aménagée à Boissise-la-Bertrand, dans la maison de Dominique Aury, un petit volume cartonné carré auquel Jean semblait beaucoup tenir. Il le gardait toujours sur son bureau : « Vous pouvez le consulter, mais surtout ne l'emportez pas ! » m'avait-il enjoint. Ce petit livre, autant que je pouvais m'en souvenir, s'intitulait *Dictionnaire des mots rares et précieux*. Le temps passa. Paulhan mourut à l'automne 1968. Au début des années soixante-dix je retournai à Boissise mais je ne revis pas le petit volume qui m'avait fasciné. Lorsque, bien des années plus tard, j'ai souhaité le rééditer, j'avais oublié le nom de l'éditeur et toutes mes recherches furent vaines. Adieu le souvenir !

Le hasard mit un jour entre mes mains un vieux catalogue des Éditions Seghers (j'ai aussi collectionné les catalogues d'éditeur). On devine mon émoi lorsqu'à la rubrique « Dictionnaires », je retrouvai celui de ces « mots rares et précieux » que j'avais même aperçu dans un rêve où j'étais assis au bureau de Paulhan à Boissise. Il fallut fouiller les archives de Seghers où il avait été publié en 1965 à l'initiative et sous la direction du poète et traducteur Bernard Delvaille. Sa réédition chez 10/18 fut saluée par la presse (Bernard

Frank lui avait consacré un bel article) et couronnée de succès. Il figure toujours au catalogue de la collection.

Un autre ouvrage sorti des sentiers habituels de 10/18 s'intitulait *Traité de Maastricht, mode d'emploi*. C'est à l'occasion d'un séjour à Bruxelles en 1993 qu'avec mon ami Alain Berenboom nous conçûmes ce projet. Alain Berenboom n'est pas seulement un brillant avocat, grand spécialiste du droit d'auteur, matière qu'il enseigne depuis des lustres à l'Université libre de Bruxelles avec grand succès. Lui aussi a échappé à la catégorie des hommes unidimensionnels. C'est un romancier aux multiples facettes. Plein d'humour lorsqu'il raconte les enquêtes d'un privé maladroit, Michel Van Loo, il peut se montrer grave comme dans *Monsieur Optimiste* où il raconte l'épopée d'une famille juive dans les années trente et sous l'Occupation allemande de la Belgique. Il donne régulièrement des chroniques distrayantes au journal *Le Soir*.

Je ne sais plus comment nous en sommes venus à l'idée de ce *Traité de Maastricht, mode d'emploi*. Le référendum agitait considérablement les esprits et nous nous en ouvrîmes à la représentation parisienne de la Commission européenne qui nous fournit de bonne grâce la documentation utile à notre projet. Nous avons rédigé une préface qui soulignait l'importance de la consultation et le livre parut. Il s'en vendit au cours de l'été quelque 70 000 exemplaires. *Le Parisien* publia en page une la photo d'une baigneuse tenant le volume à la main sur une plage ! Toutes les autorités auxquelles un exemplaire du livre fut adressé, en premier lieu Jacques Delors, président de la Commission, nous ont vivement remerciés. Notre travail, c'était un peu « Le Traité de Maastricht pour les nuls ».

Notre amitié n'avait pas eu besoin de cet épisode, au demeurant plaisant, pour se fortifier. Alain et moi avons bien des passions communes à commencer par celle de la littérature. J'ai toujours aimé évoquer avec lui mes programmes éditoriaux. Il semble toujours avoir tout lu ! Avocat de la succession de Jacques Brel, il lui avait conseillé d'avoir recours à mon cabinet dans le cadre de divers contentieux devant la juridiction parisienne. C'était un cadeau généreux. Alain aurait fort bien pu venir plaider lui-même ces dossiers à Paris.

PLAIDER POUR UN ROI

Avec Alain Berenboom, nous avons, quelques années plus tard, plaidé en duo dans un procès qui opposait le roi des Belges, Albert II, aux Éditions Flammarion et à un folliculaire du nom de Jean Nicolas. Ce dernier avait publié chez cet éditeur un ouvrage sorti de l'égout. À propos de l'affaire Dutroux, l'auteur augurait que l'immonde tortionnaire et assassin de deux petites filles, Julie et Mélissa, bénéficierait d'une certaine clémence de la part de la justice au motif qu'il avait été dans sa jeunesse l'organisateur de parties fines auxquelles aurait participé un membre de la famille royale qu'il s'abstenait tout de même de nommer. On imagine l'émotion de la Couronne et sa colère à l'endroit non tant du folliculaire que de son éditeur, devenu peu de temps auparavant le propriétaire de la perle de l'édition belge, la célèbre maison de bandes dessinées Casterman, une sorte « d'enfant du pays ». L'affaire connut un grand retentissement. Malgré les préventions des tribunaux souvent soucieux de protéger la liberté d'expression, le livre ne fut pas remis en vente.

Le roi Albert II nous témoigna sa reconnaissance. Alain Berenboom fut invité à dîner au château de Laeken. Pour ma part, à l'occasion d'une visite d'État du roi à Paris, je fus invité au dîner donné en son honneur à l'Élysée. M'ayant présenté au président de la République, le roi tint à lui expliquer qui j'étais. Pour éviter que le dialogue ne se prolonge – plus de cinquante invités piétinaient derrière moi –, j'indiquai au président Chirac que j'avais défendu Sa Majesté à propos d'un livre « où l'on disait grand mal d'elle ». Chirac me saisit alors le bras et, avec une présence d'esprit pleine d'humour, me dit : « Ah ! Mais ça m'intéresse, parce que moi, c'est tous les jours que l'on dit du mal de moi ! »

Nos tribunaux qui se veulent les grands protecteurs de la liberté de

la presse sont capables de moduler leurs principes. J'en ai eu l'illustration avec l'affaire du livre *Le Grand Secret* écrit par le Dr Gubler, le médecin personnel du président Mitterrand où il dévoilait tout ce qui avait été soigneusement dissimulé, avec sa complicité au demeurant, sur le véritable état de santé du président de la République pendant ses deux septennats. Publié peu après la mort de ce dernier, l'ouvrage subit les foudres des tribunaux français qui prononcèrent une interdiction d'exploitation illimitée dans la durée. « Selon que vous serez puissant ou misérable... », il fallut l'obstination de ma collaboratrice Anne Boissard, révoltée par ces décisions, et aller devant la Cour européenne des droits de l'homme pour faire juger que cette interdiction perpétuelle était une mesure disproportionnée et obtenir de ce chef la condamnation de la France.

EN AVANT LA ZIZIQUE !

« Je ne peux passer une journée sans musique », a dit George Steiner. Cette phrase, je peux la reprendre à mon compte. Mes goûts en musique ont évolué au fil du temps. Éclectique, je ne me suis pas cantonné au jazz. Les musiques cubaines et brésiliennes ont été des sources de plaisir inépuisables. Ce sont de véritables rayons de soleil qui ont égayé mon quotidien de Parisien. Je tiens Antônio Carlos Jobim pour l'un des grands compositeurs du ^{xx}e siècle. On lui doit notamment la célèbre « Garota de Ipanema » devenue « The Girl from Ipanema » lorsqu'elle fut interprétée par Frank Sinatra en duo avec le compositeur. Je me méfie des personnes qui ne sont pas capables d'apprécier cette musique.

Le grand succès remporté par les tournées et les enregistrements connus sous l'appellation Buena Vista Social Club m'a ravi. Voir ces musiciens et chanteurs cubains, Compay Segundo, Ibrahim Ferrer, Omara Portuondo, Rubén González triompher, après des années de disette, sur la scène de la mythique salle de concert new-yorkaise Carnegie Hall m'a rempli d'émotion. Grâce soient rendues au guitariste et producteur Ry Cooder qui a déployé beaucoup d'efforts pour réussir ce tour de force qui rendait justice à ces humbles musiciens.

Entré au *Nouvel Observateur* pour choisir les meilleures parutions phonographiques de jazz, je fus bientôt aussi chargé de la musique pop. C'est vers les grands interprètes de la soul music que sont allées mes préférences. Ceux du label Tamla Motown surtout, Marvin Gaye, Stevie Wonder, The Jackson Brothers, The Temptations et Diana Ross parmi d'autres. J'ai aussi recommandé aux lecteurs du magazine les disques de Sly and the Family Stone et de crooners comme Al Jarreau, Michael Franks et, bien sûr, Nat King Cole.

Grâce à l'émission de radio « La Tribune des critiques de disques » longtemps animée et produite par le musicologue Armand Panigel, je me suis converti, assez tard, à la musique classique. Entouré d'un aréopage de critiques parmi lesquels Jacques Bourgeois, spécialiste de l'opéra et le bouillant Antoine Goléa, Panigel m'a appris à différencier les divers enregistrements d'une grande œuvre du répertoire classique. Comme Gertrude Stein (« *A rose is a rose is a rose* ») je me disais telle symphonie de Beethoven c'est telle symphonie de Beethoven : pourquoi la réenregistrer sans cesse, pourquoi autant de versions ? Grâce à Panigel et ses comparses j'ai appris à distinguer la version d'un Eugene Ormandy à la tête de son orchestre de Philadelphie, toujours souple et gracieuse de celle d'un Klemperer plus austère. Il en va de même pour les pianistes : Brendel ou Schnabel pour les sonates de Schubert ? Richter ou Argerich pour la *Fantaisie*, op. 17 de Schumann ?

Parmi mes œuvres et mes interprètes favoris, il y eut – et il y a toujours – la *Quatrième Symphonie* de Beethoven, son *Concerto pour violon*, ses *Concertos pour piano n° 4* et *n° 5*, presque tout Mozart, le *Concerto pour violon* de Tchaïkovski, la « *Symphonie Leningrad* » de Chostakovitch, les concertos pour piano de Brahms et de Rachmaninov, ceux de Grieg et Schumann, les *Impromptus* et les *Moments musicaux* de Schubert et sa « *Symphonie inachevée* ». Et Bach, bien sûr : les *Variations Goldberg*, *Le Clavier bien tempéré*, *La Passion selon saint Matthieu* et même les *Concertos brandebourgeois*. Je ne sais plus qui a dit : « On en revient toujours à Bach », je le pense aussi.

Les grands interprètes m'ont souvent fait découvrir des œuvres vers lesquelles je ne serais pas allé sans eux. C'est grâce à Leonard Bernstein que j'ai découvert la magie du *Sacre du printemps* de Stravinsky, grâce à Bruno Walter les symphonies de Gustav Mahler, grâce à Antal Doráti les sortilèges du *Mandarin merveilleux* de Béla Bartók, et Sviatoslav Richter m'a initié à Prokofiev et Hindemith.

J'ai beaucoup écouté les pianistes. J'ai toujours regretté d'avoir interrompu trop tôt mon apprentissage : je voulais apprendre à jouer des boogie-woogies et on me donnait à étudier les études de Czerny ! J'ai commencé par les « monstres sacrés » : le majestueux Arrau, Rubinstein l'enchanteur, le démoniaque Horowitz, les légendaires Sviatoslav Richter et Glenn Gould. Grâce aux textes de ce critique et écrivain au style baroque, André Tubeuf, j'ai aussi écouté les grands anciens : Schnabel, Backhaus, Giesecking, Kempff. Dinu Lipatti, l'archange venu de Roumanie, et le fantasque Michelangeli qui annulait autant de concerts qu'il en donnait, ou presque, n'ont pas tardé à les rejoindre dans mes collections où l'omniprésent Daniel Barenboim s'est fait une place à son tour.

Dans le domaine pianistique, la parité est intervenue très tôt. Dès la fin du XIX^e siècle, les dames sont presque aussi nombreuses que les messieurs au panthéon des grands du clavier. Il y eut la frêle Clara Haskil disparue prématurément après avoir témoigné d'un courage héroïque dans la maladie. Il y eut Lili Kraus première à enregistrer une intégrale des sonates de Mozart. Une autre pianiste moins connue s'est totalement vouée à Bach : Rosalyn Tureck. Quant à Dame Myra Hess, elle n'a cessé durant toute la guerre de donner concert sur concert, à Londres, dans une National Gallery dont les œuvres d'art avaient été mises à l'abri. Ces dames coexistent dans ma discothèque avec leurs grandes rivales soviétiques, Tatiana Nikolaïeva impériale aussi bien dans Bach que Chostakovitch, Maria Grinberg, longtemps sous le boisseau parce que juive, dont l'intégrale des sonates de Beethoven reste une référence. Quant à Maria Youdina, juive elle aussi mais convertie au catholicisme orthodoxe, elle se signait avant chaque récital. Ne cachant pas son aversion pour le régime des Soviets, elle ne dut son salut qu'au petit père des peuples qui admirait son interprétation du concerto n°20 de Mozart ! De nouvelles dames, Martha Argerich, Hélène Grimaud et, plus récemment, Yuja Wang ont bien sûr repris le flambeau.

J'ai fait mon miel des violoncellistes : de Pablo Casals à ce météore tragique, Jacqueline du Pré, et le tzar Rostropovitch ! Je ne me suis jamais lassé de comparer les différentes versions des fameuses *Suites pour violoncelle* de Bach. Chacune a son caractère mais je reviens toujours à Pablo Casals !

Dans le registre des instruments à cordes, ce sont les Quatuors de Budapest, Italiano et Griller qui m'ont appris à apprécier les musiques de chambre de Beethoven, Haydn et Mozart d'abord, plus tard celles d'Ernest Bloch et Chostakovitch. Quant aux violonistes, de Yehudi Menuhin l'humaniste à Jascha Heifetz, virtuose parmi les virtuoses, en passant par le philanthrope et généreux Isaac Stern, David Oïstrakh, Leonid Kogan, Nathan Milstein et leur cadet Itzhak Perlman, eux aussi m'ont familiarisé avec les œuvres de compositeurs que je n'aurais jamais connus sans eux.

Les grands chefs m'ont comblé. J'ai débuté en écoutant les monstres sacrés. L'émouvant Bruno Walter d'abord, l'élève de Gustav Mahler, contraint à un exil américain par les nazis, revenu à Vienne pour un concert d'anthologie où il accompagne Elizabeth Schwarzkopf dans des lieder de Mahler. Toscanini, Furtwängler, les Britanniques Beecham et Barbirolli (ce mahlérien abandonna une sinécure à New York en 1942 pour retourner dans son pays natal), ont aussi compté parmi mes précepteurs. Dans la génération suivante, j'ai été séduit par la fougue de Carlos Kleiber et celle du charismatique Leonard

Bernstein. À ce dernier on doit, outre *West Side Story*, d'avoir été un brillant prosélyte du répertoire classique auprès du grand public. Enfin, je n'ai pas manqué de picorer dans l'énorme discographie de l'empereur Karajan.

Indépendamment des services de presse que je recevais, ma curiosité a été alimentée par un effet de domino : lorsque j'écoutais telle version par un pianiste d'un concerto de Beethoven, Brahms ou Mozart, je découvrais le chef qui l'accompagnait et vice versa. De telle sorte que la liste de mes sujets d'intérêt s'est allongée sans fin.

C'est ainsi que j'ai été conduit à découvrir les enregistrements de Dimitri Mitropoulos, ce chef d'origine grecque qui dirigeait sans partitions et interprétait au piano un concerto de Prokofiev tout en dirigeant l'orchestre. Un autre cas m'a séduit, celui d'Otto Klemperer. Dans les années vingt à Berlin, il dirige Schoenberg, Hindemith, Kurt Weill. Il fuit l'Allemagne nazie pour les États-Unis où il sera opéré d'une tumeur au cerveau. Après la guerre, il revient en Europe. Outre Mahler, il se consacrera désormais à Bach, Beethoven et Brahms. Il faillit brûler vif dans son lit car il s'était endormi en fumant sa pipe. Ce géant dirigea assis jusqu'en 1971 à l'âge quatre-vingt six ans, perclus de douleurs.

Pour compléter mes connaissances, j'ai souvent bénéficié des conseils de l'équipe de fins connaisseurs qui animait le disquaire La Chaumière à Musique devenu Melomania. Ils m'ont appris à ne pas négliger les « seconds couteaux », souvent d'anciens « premiers rôles » oubliés par leurs producteurs après leur mort. Ce fut le cas pour le pianiste Géza Anda, ou celui que Rachmaninov considérait comme son héritier spirituel, Benno Moiseiwitsch. Seuls des petits labels indépendants ont permis à ces enregistrements de ne pas disparaître définitivement.

Dans cette recherche archéologique, j'ai retrouvé d'autres pianistes « disparus ». Parmi eux Friedrich Wührer, Hans Richter-Haaser, Carl Seeman aussi à l'aise dans Bach que dans Mozart qu'il interprétait avec une fraîcheur quasi enfantine. Au milieu de ces trouvailles, le courageux chef Carl Eliasberg qui, en plein siège de Leningrad, assura avec un orchestre de fortune la création de la *Septième Symphonie* de Chostakovitch.

Retrouver les enregistrements de tous ces « oubliés » a été pour moi une sorte de « poursuite du diamant vert » assez exaltante. Avantage non négligeable de ces recherches : pendant le temps que l'on y consacre, les soucis restent à la porte. Dans une nouvelle peu connue, *La Collection invisible*, Stefan Zweig fait dire à son personnage une phrase de Goethe : « Les collectionneurs sont des gens heureux. »

Passionné de musique et collectionneur impénitent de disques injustement négligés par leurs producteurs d'origine, je n'ai pas du tout apprécié en 2011 que, sous l'influence de quelques lobbyistes, les intérêts du public soient sacrifiés au profit des « majors » et de quelques interprètes ou de leurs successions. Je m'en suis expliqué dans *Libération* :

« C'est un bien mauvais coup que le Parlement européen, en votant une directive portant à soixante-dix ans la durée de protection des interprétations musicales et de leurs enregistrements, vient de porter au patrimoine phonographique. Et, au-delà, à tous les mélomanes. Une fois de plus et à rebours de l'air du temps, on sacrifie la culture aux desseins de quelques ploutocrates : ces maisons phonographiques que l'on appelle *majors* et quelques interprètes habiles à fréquenter les allées du pouvoir. Navrés de voir les *royalties* provenir d'enregistrements tombés dans le domaine public leur échapper, ils n'ont pas hésité, à force de lobbying, à sacrifier les intérêts du public à leur égoïsme bon teint. »

Il n'est pas besoin d'être grand clerc pour savoir que les majors n'ont cure – exception faite de quelques « stars » – de leurs fonds d'archives. Leur souci, ce sont les nouveautés, les enregistrements d'artistes qui se produisent en concert et/ou garnissent les pages des magazines people. En France, c'est une loi de 1985 qui a – sans que lesdites majors y aient pris vraiment garde – limité à cinquante années à dater de leur publication, la durée de protection des enregistrements sonores, une protection dès lors assortie de sanctions pénales. Auparavant, cette durée – propre à un droit dit « industriel » – était perpétuelle mais ne permettait d'agir que devant les juridictions civiles ou commerciales, essentiellement par le biais d'actions en concurrence déloyale. Aussi bien les pirates échappaient-ils à toute sanction pénale faute d'une loi spécifique attribuant aux artistes interprètes et à leurs producteurs un droit d'autoriser et d'interdire. À l'époque, ce sont les seuls enregistrements, d'une qualité sonore relative, gravés jusqu'en 1945 (avant l'avènement de la haute-fidélité) qui se sont retrouvés « libres de droits » (sans préjudice toutefois des droits des auteurs dont la protection s'étend – et c'est beaucoup trop, mais c'est une autre histoire – jusqu'à soixante-dix ans après la mort du créateur). Ce patrimoine-là était en jachère : les chefs-d'œuvre du passé faisaient pâle figure aux yeux des spécialistes en marketing des majors, comparés aux nouveaux produits de la technique. Il y avait donc une brèche que de petites maisons indépendantes ont exploitée. Dans des secteurs de niches jugées peu « rentables » par les majors comme le classique ou le jazz, elles sont venues au secours des mélomanes en rééditant quantité d'enregistrements qui avaient depuis

belle lurette disparu des catalogues. Et elles l'ont fait avec un soin auquel il faut, dans la majorité des cas, rendre hommage, même si l'on a pu constater quelques dérapages dans le secteur de la variété populaire (compilations hâtives d'Édith Piaf, par exemple). Ainsi les livrets accompagnant ces rééditions, souvent mieux ordonnées qu'à l'origine, faisaient la part belle aux interprètes plutôt que de se limiter à quelques données musicologiques sur telles œuvres de Bach, Mozart ou Beethoven, trop souvent similaires d'un enregistrement à l'autre.

Cette durée de cinquante années permit aussi à un certain nombre d'enregistrements de concerts de voir enfin le jour sous forme de disques du commerce, confinés comme ils étaient restés jusqu'alors dans les collections privées de quelques *beati possidentes*. L'énumération des chefs-d'œuvre sonores qui n'ont survécu que grâce à ces maisons indépendantes pourrait remplir un annuaire entier. Je rappellerai seulement que l'essentiel des enregistrements de concert d'un Furtwängler, d'un Bruno Walter ou de telles grandes voix du passé en classique, les intégrales de Louis Armstrong, Duke Ellington, Fats Waller et les introuvables de plusieurs centaines d'autres interprètes de toutes catégories ne nous ont été rendus que par ce biais. Un dernier exemple dans ce domaine du jazz qui m'est cher depuis toujours : la première édition intégrale des fameuses séances « Candid » du contrebassiste de légende Charles Mingus jusque-là éparpillées sur plusieurs CD pas tous disponibles. C'est parce que chaque année qui passait a amplifié, on l'aura compris, ce domaine en public désormais « riche » des premiers enregistrements des Beatles, d'un Hallyday et de quelques autres qu'un lobbying efficace a été mis en place avec le succès que l'on voit.

La directive qui vient d'être votée prévoit pour toute obligation du producteur la mise en ligne des enregistrements composant son catalogue : à défaut, son interprète pourra en reprendre l'exploitation pour son propre compte. C'est oublier que dans de nombreux cas, lesdits interprètes sont décédés et sans ayants droit connus. Demain, le législateur français et ses collègues européens devront donc apporter plusieurs compléments nécessaires dans les lois de transposition de cette directive que je n'hésite pas à qualifier de scélérate.

D'une part, compléter les conditions auxquelles majors et interprètes pourront bénéficier de cet allongement de la durée de protection de leurs droits, à savoir une exploitation permanente et suivie sur tous supports (et pas seulement une mise en ligne). D'autre part, et surtout, prévoir que faute d'exploitation sur supports physiques, majors et interprètes seront contraints d'accorder des licences à des taux raisonnables, marqués au coin de ce principe de proportionnalité si cher au droit européen. À défaut, on pourra dire que cette directive

n'aura pas seulement été une faute mais un crime. »

Depuis, ces mêmes majors ont entrepris de procéder, avant qu'il ne soit trop tard, à des rééditions massives de leurs fonds de catalogues sous forme de volumineux coffrets à bas prix où les enregistrements originaux sont enfin présentés sous leurs pochettes d'origine et dans le respect des chronologies de chaque album, après l'avoir été sous des présentations souvent ineptes et bien laides au début du disque compact.

LA MUSIQUE AU PRÉTOIRE

Mes connaissances en musique auraient pu me conduire à traiter bien plus tôt des dossiers dans ce domaine. Il n'en fut rien. La façon dont tel ou tel client arrive dans un cabinet d'avocat est restée pour moi un phénomène à propos duquel je ne peux que citer le mot que l'on attribue à Jean Cocteau : « Puisque ces mystères me dépassent, feignons d'en être l'organisateur. » Pourtant, j'avais commencé par obtenir une décision qui, pour avoir été l'objet de débats en doctrine, fait toujours autorité.

J'avais assigné pour le pianiste et chef d'orchestre Claude Bolling l'éditeur vidéo du film *Borsalino* qui s'était permis sans solliciter une quelconque autorisation de substituer à la musique originale de Claude une bande-son de piètre qualité et j'avais obtenu sa condamnation à des dommages-intérêts et à restaurer la bande-son originale. Claude m'avait alors recommandé au producteur d'un album de jazz enregistré par un trio composé du violoniste Jean-Luc Ponty, de l'organiste Eddy Louiss et du batteur Daniel Humair. À l'époque de l'enregistrement, les contrats d'artistes se faisaient encore parfois sur un coin de table ou par échange de simples lettres sans qu'y figurent les formules sacramentelles rendues obligatoires par une loi de 1985. L'un des membres du trio avait engagé, seul, une procédure contre ce producteur sans en informer ses partenaires. Il réclamait une importante indemnité et l'arrêt de la diffusion au motif qu'il n'avait pas signé un document contractuel formel. Je fis valoir que les improvisations enregistrées étaient une véritable œuvre de collaboration de sorte que l'action du demandeur n'était pas recevable en l'absence de ses co-auteurs à qui une telle saisie était de nature à porter préjudice. Il fut débouté sur ce moyen. Il s'était trouvé des commentateurs pour déplorer que ce musicien ait été privé du droit

d'agir seul. L'artiste-interprète s'étant abstenu en appel comme devant la Cour de cassation d'appeler ses comparses dans la procédure, la décision fut confirmée en toutes ses dispositions.

Un temps assez long s'est écoulé avant que mes diligences d'avocat soient à nouveau sollicitées dans des dossiers de droit d'auteur en matière de musique.

Ce fut d'abord par les héritiers de Jacques Brel. L'éditeur de la musique et des paroles de « Ne me quitte pas » avait laissé la société qui le représentait au Brésil conclure un contrat pour l'utilisation de l'œuvre dans une publicité pour une marque de jeans ! Il affectait ne pas avoir eu connaissance de ce sous-contrat. Le tribunal prononça la résiliation du contrat d'édition. L'éditeur fut contraint de se faire consentir une nouvelle cession. Dans de meilleures conditions pour la succession.

Ce fut ensuite et de façon plus spectaculaire lorsque, à l'été 1996 un étudiant d'une école de télécommunications eut l'idée de mettre sur ses pages personnelles du site de son école la quasi-intégralité des paroles des chansons écrites par Jacques Brel et Michel Sardou. On s'interrogeait alors sur l'application des règles du droit d'auteur sur ce nouveau mode de communication qui donnait le vertige : Internet. Était-ce une zone de non-droit ? Il y avait de l'inquiétude chez les titulaires de droits, la question avait été posée dans la presse ! Si les contenus perdaient leur protection, elle-même immatérielle puisque de nature juridique, où allait-on ? Alors même qu'il s'agissait d'une question de fond, je pris le risque vue l'urgence de lancer une action en référé, espérant que le magistrat saisi du dossier reconnaîtrait qu'il y avait dans cette appropriation sauvage une contrefaçon. Mon contradicteur, qui était un spécialiste déjà reconnu en matière de nouvelles technologies – il avait été le premier à publier plusieurs livres dans le domaine –, crut bon d'inventer une théorie selon laquelle les pages personnelles de l'étudiant étaient un « domicile privé ». Autrement dit, il eût fallu pour procéder au constat d'huissier que j'avais fait établir, une autorisation judiciaire comme s'il se fût agi d'une perquisition. Je lui rétorquai que s'il consentait devant le juge à ce que je mette l'intégralité de ses ouvrages sur mes pages personnelles, donc dans un « domicile privé », j'étais disposé à examiner son argument mais qu'à défaut, je l'estimerais purement fallacieux. Ce confrère se perdit un long moment dans la contemplation de ses souliers et s'abstint de me répondre. La cause était entendue. L'ordonnance rendue par le président Gomez le 14 août 1996, après quelques jours de réflexion, reçut malgré la période estivale un très large écho. Non, Internet n'était pas une zone de non-droit, le magistrat ordonnait la suppression des reproductions

incriminées et proclamait l'application des règles du Code de la propriété intellectuelle au réseau des réseaux. C'était surtout une belle déclaration de principe, ce qu'il fallait en cet instant, mais le grand problème des lois, c'est celui de leur effectivité. Avant d'en faire de nouvelles, il faut faire respecter toutes celles qui existent déjà.

Je ne me suis pas fait d'illusions. En réalité, la technologie allait plus vite que le droit et l'effervescence brouillonne (c'est un euphémisme) qui règne sur Internet prouve que nos petites lois ont bien du mal à suivre le rythme des nouvelles technologies. Avec Internet, on a ouvert la boîte de Pandore : il y a des avantages bien entendu, mais aussi les inconvénients que chacun peut mesurer. Les lecteurs de *Libération*, manifestement friands de déréglementation, ne manquèrent pas de manifester leur désaccord avec la solution juridique apportée au débat. Invité par la rédaction à leur répondre, je n'ai pas caché ma consternation face à la majorité des réactions que le débat ouvert par le journal avait suscitées :

« Je savais déjà que le droit n'est pas la chose la mieux partagée dans un pays où l'Éducation nationale se soucie bien peu de fournir une culture juridique aux futurs citoyens. En attendant un hypothétique retour en force de l'éducation civique au programme des écoles, faut-il conclure que les internautes, à l'instar des informaticiens, auraient un système de valeurs qui en ferait une population à risque en matière de sécurité ?

« Tout se passe en effet comme si une bande de joyeux bambins (les "internautes") applaudissaient aux carambolages d'informations lancées sur le réseau. Ils oublient que ce petit jeu (qui certes ne leur "rapporte rien") profite à d'autres. Mais soyons sérieux : les éditeurs de Brel et de Sardou ont-ils demandé un franc de dommages et intérêts ? Ont-ils poursuivi devant le juge du fond après avoir obtenu une satisfaction de principe ? Car c'est bien de cela qu'il s'agissait : cesser de rouler pour ceux à qui profite le délit de contrefaçon, c'est-à-dire l'utilisation sans autorisation préalable de la propriété des créateurs et des artistes, la plus fragile, bien sûr, des propriétés.

« Ce n'est pas tant qu'aux internautes que s'adressait notre coup de semonce mais aux pouvoirs publics, à tous ceux, fabricants d'ordinateurs, de logiciels et de disquettes qui, eux, profitent à plein du développement d'Internet. N'est-il pas temps, sur un échelon international, de recueillir auprès de ces derniers une taxe comme on l'a fait pour la copie privée et le photocopillage ? Vos lecteurs semblent oublier qui est ainsi l'homme le plus riche du monde et d'où viennent les profits. Il n'est pas concevable que des esprits à courte vue cherchent dès lors des poux dans la tête des créateurs qui

n'entendent que défendre – comme chacun d'entre nous – leur petit patrimoine et veulent faire respecter un état de droit qui nous profite à tous. »

Il n'y a pas que des « joyeux bambins » qui n'hésitent pas à franchir la ligne jaune de la légalité sur Internet. L'un des dossiers à la fois les plus fastidieux sur le plan procédural et des plus intéressants sur le plan culturel fut celui que j'ai eu à traiter pour un remarquable photographe, Jacques Livet. Il avait consacré une grande partie de sa vie, et sans doute de sa fortune, à établir une sorte d'encyclopédie par l'image des « mastabas ». Les « mastabas », ce sont les édifices funéraires égyptiens servant de sépulture aux pharaons des deux premières dynasties ainsi qu'aux hauts dignitaires, qui ont fait l'objet de nombreuses fouilles archéologiques. Les répertorier et les photographier était un travail de Titan. Jacques Livet avait ensuite publié son travail à ses frais sous forme de cahiers à spirales unissant textes (pour lesquels il avait fait appel à une petite armée de spécialistes) et diapositives. L'un de ses collaborateurs eut ultérieurement la mauvaise idée de mettre toute cette documentation – à peine modifiée – sur son propre site Web. L'aide de mon collaborateur Louis Burkard dans ce dossier fut déterminante. Bon sang ne saurait mentir : Louis est le petit-fils du doyen Jean Carbonnier, l'un des plus éminents juristes que la France ait connus au ^{xx}e siècle, à qui l'on doit notamment la conception de la réforme du divorce. À ses qualités de juriste, le doyen Carbonnier joignait une grande élégance d'écriture. La lecture de son manuel de droit civil était un plaisir très rare dans ce domaine ! Mes affinités avec Louis ne se limitent pas au droit d'auteur, il est aussi le cofondateur avec quelques amis de la jolie maison d'édition Prairial qui a publié récemment un admirable fac-similé du *Bestiaire* de Guillaume Apollinaire.

Pour établir la preuve de la contrefaçon des œuvres de Jacques Livet et de ses collaborateurs devant le Tribunal correctionnel de Toulon (Jacques Livet avait déposé une plainte pénale), nous avons, avec Louis Burkard et son ami Louis Lefebvre, constitué un dossier de pièces qui remplissait une valise entière de grande taille. Il était nécessaire de préparer un dossier pour chacun des auteurs des textes – il y en avait une bonne vingtaine –, en y introduisant la copie de leurs propres textes d'une part et les captures d'écran des contrefaçons. Il avait fallu en faire autant pour les clichés de Jacques Livet dont plusieurs centaines avaient été illicitement reproduits. Le tribunal salua le travail et entra en voie de condamnation. La facilité avec laquelle il est désormais possible de reproduire sur Internet des

quantités importantes de textes et d'images nécessite beaucoup de courage pour l'auteur contrefait devant la tâche qui l'attend lui-même et ses avocats. La preuve dans ce type de contrefaçons est lourde et onéreuse à apporter.

À NOUS DEUX FRANCE 2, À NOUS DEUX LA SACEM

C'est après avoir fait une conférence en anglais au Midem, à Cannes, que je fus approché pour défendre les intérêts d'un duo de musiciens qui commençaient à faire grand bruit. Ils avaient choisi de ne pas montrer leurs visages et se cachaient sous l'appellation Daft Punk. Eu égard à leur notoriété naissante mais fulgurante, la chaîne de télévision France 2 avait choisi d'utiliser une de leurs compositions comme fond sonore pour la publicité d'un de ses programmes. De leurs vrais noms Thomas Bangalter et Guy-Manuel de Homem Christo, les membres de ce curieux duo avaient une haute conception du droit au respect qui s'attache à toute œuvre et en particulier aux leurs. Ils avaient décidé d'attaquer la chaîne, non pour obtenir des dommages-intérêts dont ils n'avaient que faire, mais d'abord pour faire interdire toute utilisation commerciale de leurs enregistrements et obtenir la lecture d'un texte d'excuses autant de fois qu'il y avait eu de diffusions de leur musique. En matière de presse, il existe un droit de réponse et des publications peuvent être ordonnées par les tribunaux. Qui dit « organes de presse » songe à la presse écrite mais une chaîne de télévision entre aussi dans cette catégorie et il fut décidé de réclamer l'équivalent de ces mesures à France 2. Le pari était osé dans les proportions revendiquées puisqu'il s'agissait d'une trentaine de diffusions. La résistance de la chaîne fut opiniâtre. Cette fois encore, j'avais lancé une procédure de référé. Le premier magistrat estima qu'il y avait une « difficulté sérieuse » et rejeta notre demande. On fit appel et, à la douloureuse surprise de la chaîne, la 14^e chambre de la Cour, présidée par Marie-Françoise Marais, infirmant l'ordonnance du premier juge, fit droit à l'intégralité de nos demandes. C'était fin 1997. Dans un ultime recours, la chaîne, afin de suspendre l'exécution de cet

arrêt, argua d'une « circonstance nouvelle », en l'espèce une lettre de la SACEM, la société de gestion collective des droits des auteurs-compositeurs et éditeurs de musique, attestant que les œuvres dont la diffusion à titre publicitaire avait été condamnée faisaient partie de son répertoire. Autrement dit que la chaîne n'avait pas à solliciter l'autorisation des auteurs. L'argument faisait litière de ce que dans son arrêt, la Cour avait jugé, à bon droit, que ces œuvres avaient été détournées de leur finalité par l'usage dénaturant qui en avait été fait et que l'atteinte au droit au respect était constituée. France 2 fut derechef déboutée de son argumentation. Un pourvoi en cassation auquel deux sociétés d'artistes-interprètes s'étaient associées (petits arrangements entre amis ?) fut sèchement retoqué. La cause était entendue : pas d'utilisation d'une œuvre de l'esprit de nature à la dénature sans autorisation préalable de son créateur.

Restait à faire entendre à la SACEM que le monopole qu'elle exerçait en contraignant ses adhérents à lui apporter toutes leurs œuvres et pour chacune d'entre elles toutes les catégories de droits permettant leur exploitation était abusif. Cette fois, c'est devant la Commission européenne de Bruxelles que je dus argumenter par le biais d'une procédure écrite. C'est une procédure d'un type particulier selon laquelle le défendeur peut accepter de suivre les recommandations de la Commission pour éviter un renvoi devant la Cour de justice de l'Union européenne. Au cas d'espèce, ces recommandations prirent l'allure de remontrances et, *volens nolens*, la puissante SACEM modifia ses statuts pour permettre à l'avenir à ses membres de choisir quelles catégories de droits ils apportent lorsqu'ils déclarent une œuvre à son répertoire. La démarche des membres de Daft Punk tenait notamment au fait qu'ils ne souhaitaient pas apporter à la société les droits permettant l'exploitation de leurs œuvres sur Internet, car bien que le droit ait été dit deux ans plus tôt dans le référé Brel-Sardou, la SACEM ne montrait guère d'allant pour faire cesser ces utilisations contrefaisantes.

L'entregent et le sens de la diplomatie de Bernard Miyet, président de la SACEM, ont permis de faire évoluer la situation dans un sens plus conforme à l'esprit du temps que sous son prédécesseur.

AVEZ-VOUS LU VICTOR HUGO ?

En 2001, c'est un véritable marathon judiciaire qui débute lorsque les Éditions Plon, alors dirigées par mon ami Olivier Orban qui m'a gardé sa confiance pendant des décennies, publièrent deux livres de François Ceresa, *Marius* et *Cosette*, qui formaient une suite aux *Misérables* de Victor Hugo. Un lointain descendant du poète assigna l'éditeur : il réclamait 4 500 000 francs de dommages-intérêts motif pris d'une atteinte au droit au respect dont un auteur dispose sur son œuvre. La controverse porta d'abord sur la qualité du demandeur : pouvait-il se revendiquer comme héritier du grand écrivain ? À supposer la condition remplie, j'avais trouvé dans les *Œuvres Complètes* de Hugo des propos tenus au Congrès littéraire international de juin 1878, où il manifestait non sans virulence son hostilité à ce que l'on reconnaisse une valeur quelconque à la volonté de l'héritier ! Lequel « parce qu'il ne fait pas le livre, ne peut avoir le droit de l'auteur ». Il affirmait que l'unique droit de l'héritier consistait à « vivre de la part d'héritage que son ascendant lui a léguée », l'œuvre elle-même ne le « regardant pas ». La première chambre, présidée par Jean-Claude Magendie, fut sensible à ces éléments et salua dans sa décision la diligence apportée par le conseil de l'éditeur ajoutée à la pertinence des moyens développés. Ce coup de chapeau ne manqua pas d'indisposer l'un de nos contradicteurs.

Le demandeur interjeta appel et trouva à la Cour d'autres magistrats qui, près de trois ans plus tard, décidèrent en sens inverse. L'éditeur forma alors un pourvoi qui fut accueilli en janvier 2007 par la Cour de cassation, celle-ci renvoyant devant la Cour d'appel de Paris « autrement composée ». Il appartient à cette dernière de confirmer la décision des premiers juges en décembre 2008 ! Il n'y eut pas de nouveau pourvoi.

Je me suis demandé en de telles circonstances dans quelle mesure une possible antipathie voire des querelles de personnes pouvaient conduire les membres d'une formation à infirmer une décision rendue par ceux que l'on nomme « les premiers juges ». Est-ce toujours « en leur âme et conscience » qu'il est statué ? Ou bien le souci de se démarquer peut-il l'emporter ? Une énigme de plus que je n'ai pas su résoudre.

Je n'ai jamais plaidé aux Assises : les effets de manche, les trémolos dans la voix, la mine sévère, ce n'est pas mon style. J'ai préféré l'atmosphère feutrée des cabinets où l'on plaide les audiences de référé. Cette version de la plaidoirie ne m'a pas empêché de plaider avec une conviction non feinte.

À l'exemple de mon ami Léo Matarasso, j'ai aimé pratiquer le métier d'avocat à l'ancienne, en bon artisan. Le succès venu, j'ai dû étoffer mon cabinet et si mes collaborateurs Claire Simonin comme Louis Burkard sont restés de fidèles amis après leur départ, je garde la nostalgie de l'époque où j'ai travaillé en *lone rider*. Même si j'ai dû y sacrifier de nombreux week-ends, l'indépendance dont j'ai joui le méritait amplement.

L'affaire de la suite des *Misérables* est venue nourrir les premiers doutes que j'ai éprouvés sur la pertinence de mon engouement pour la défense des droits des créateurs. Aujourd'hui où il existe une crise dans le domaine des livres de qualité dont les ventes oscillent entre 1 000 et 2 000 exemplaires (parfois bien moins), il est déplorable que certains ayants-droit d'auteurs décédés sollicitent des avances de droits d'auteur totalement disproportionnées par rapport à la réalité du marché.

C'est particulièrement vrai en ce qui concerne les successions des artistes graphiques qui sont représentés par des sociétés de gestion collective. Ces dernières appliquent à toutes les demandes de reproduction des barèmes qui ne prennent aucunement en considération les budgets des ouvrages en préparation et moins encore leurs perspectives d'exploitation. Très souvent, elles exigent au surplus de pouvoir examiner à l'avance la maquette et la qualité des reproductions à venir. Une sorte de censure a priori en quelque sorte. C'est ainsi que j'ai été dans l'impossibilité de rééditer le livre de Hans Richter, *Dada, art et anti-art*, en raison des exigences pécuniaires d'une de ces sociétés qui supposaient des ventes minimum de 3 000 exemplaires au titre des seules illustrations, sans préjudice des droits de Hans Richter. Victor Hugo, ce génie, avait vu juste !

DES COLONNES AU PALAIS-ROYAL !

S'il est une affaire où pour une fois je m'étais préparé à élever la voix, ce fut celle des fameuses « colonnes de Buren » qui devaient être installées au Palais-Royal. Raphaël Sorin avait recommandé au célèbre plasticien de consulter mon cabinet. Raphaël est un sacré personnage : doué de connaissances encyclopédiques en matière d'art et de littérature, il est toujours parfaitement au courant de toute l'actualité dans ses domaines de prédilection.

Le dossier faisait couler beaucoup d'encre. Certains conseillers d'État avaient trouvé de belles phrases pour empêcher que l'on transforme leur commode parking, situé dans la cour d'honneur du Palais, en installation postmoderne. Une nouvelle querelle des Anciens et des Modernes couvait.

Le nouveau ministre de la Culture, François Léotard, était hésitant. La commande avait été passée par son prédécesseur, Jack Lang, mais la cohabitation était passée par là. Le chantier interrompu, on en était aux atermoiements. Très décidé, Buren me demanda de lancer une procédure. En de telles instances, l'État est représenté par l'Agent judiciaire du Trésor. C'est donc cet estimable fonctionnaire de la République que j'ai attiré en référé devant le président du tribunal de grande instance de Paris. J'estimais avoir la jurisprudence de mon côté : celle qui avait contraint quelques années plus tôt la Régie Renault à terminer l'édification d'une monumentale sculpture, *Le Salon d'Été*, sur son site de Boulogne-Billancourt (installation à laquelle Jean Dubuffet avait fini par renoncer).

À l'heure dite, je suis arrivé avec mon dossier dans la Chambre du Conseil de la Présidence. On y plaide assis ce qui n'était pas pour me déplaire : l'atmosphère intime favorise la concentration des propos.

Mais de plaidoirie il n'y eut point. Le représentant de l'État arriva avec cette surprenante nouvelle : le ministre de la Culture avait donné l'ordre de reprendre les travaux ! Je fus conduit au ministère pour me l'entendre dire, de façon très sympathique au demeurant, par François Léotard.

Cette plaidoirie m'est donc restée dans la gorge. Pour une fois que j'étais prêt à battre des ailes...

ET L'AUDIOVISUEL DANS TOUT ÇA ?

C'est grâce à Alain Sussfeld, la cheville ouvrière avec Guy Verrecchia de la spectaculaire réussite du groupe UGC, que j'ai pu m'initier aux dédales de ce droit assez spécial aux confins du droit d'auteur, du droit commercial et d'une réglementation assez contraignante qu'est le droit de l'audiovisuel. Nous nous sommes rencontrés chez Christian Bourgois, au moment où son avocat habituel, mon ami Yves Attal, spécialiste en la matière, venait de quitter le barreau pour devenir à son tour producteur de films. Jusqu'alors, mon expérience dans le domaine s'était limitée à faire partie de commissions d'avances sur recettes du Centre national du cinéma.

Pierre Braunberger, le producteur des premiers courts-métrages des réalisateurs de la Nouvelle Vague m'y avait parrainé. Le souvenir que j'ai conservé de cette année-là n'est pas gai s'agissant de la teneur des scénarios que j'ai eu à juger. En effet dans un sujet sur deux, sinon deux sur trois, il était question de la mort. Il m'a été confirmé que c'était un thème récurrent. Ensuite Bernard-Henri Lévy m'avait proposé d'être le suppléant de Patrice Chéreau à la Commission longs-métrages. Peu après le début de la session, Chéreau me téléphona très gentiment pour me dire qu'entamant le tournage d'un nouveau film (*La Reine Margot*), il souhaitait que j'assure la relève si cela ne perturbait pas trop mon emploi du temps. L'atmosphère des réunions était très cordiale, voire amicale, mais la session terminée (je fus reconduit l'année suivante), chacun retournait planter ses propres choux.

Avec Alain Sussfeld les relations furent on ne peut plus conviviales.

Assez rapidement, il me confia aussi la défense des intérêts de l'ANGOA et de la Procirep, deux sociétés de gestion collective de droits des producteurs audiovisuels. De longues batailles judiciaires s'engagèrent avec les câblo-opérateurs (Numericable et Noos, devenus SFR) qui, mauvais payeurs, refusaient d'acquitter les droits dus sur les films qui étaient diffusés sur leurs bouquets de chaînes, estimant que les sommes acquittées par les chaînes elles-mêmes devaient suffire à rémunérer les producteurs. Après moult expertises, les câblo-opérateurs ergotant, une fois le principe acquis, sur le montant des redevances, nous finîmes par avoir gain de cause. Un autre épisode concerna les retransmissions par satellites, un autre encore la diffusion sur Internet par un particulier de la vidéocassette du film de David Lynch *Mulholland Drive*. *Que Choisir* s'engagea dans la procédure pour défendre l'internaute contrefacteur, il fallut aller jusque devant la Cour de cassation afin que le droit soit dit et le procédé condamné. Une autre procédure encore fut intentée à l'encontre d'un syndicat de copropriétaires qui refusait d'acquitter les droits exigibles sur les retransmissions opérées par les antennes collectives.

En 1999, l'important catalogue de films constitué au sein de la filiale UGC DA fut cédé au Groupe Canal Plus et devint Canal Plus Images puis StudioCanal. Le nouveau propriétaire conserva le cabinet d'avocat qui avait rendu de bons et loyaux services. Je m'en suis réjoui car, quelques années plus tard, lorsque mon vieil ami Frédéric Sichler, que j'avais connu aux disques Erato, fut appelé, pour trop peu de temps à mon goût, à la direction de la maison.

Je dois reconnaître que mon engagement personnel sur ces dossiers d'audiovisuel, mis à part les dossiers opposant l'ANGOA aux câblo-opérateurs puis aux acteurs de l'Internet, fut sans doute moindre que celui que j'ai mis dans les affaires ayant trait aux livres. Les frous frous et falbalas du Festival de Cannes ne m'ont pas séduit.

L'ÉDITION SANS ÉDITEUR ?

Lors de mes débuts dans l'édition en 1965, les maisons étaient dans leur grande majorité des entreprises familiales et leurs patrons mettaient la main à la pâte : ils lisaient les manuscrits, les comptes rendus de lecture, il y avait des comités où chacun s'exprimait. Lorsque Jimmy Goldsmith procéda, à la fin des années quatre-vingt, à son raid sur les Presses de la Cité, j'eus le pressentiment qu'une page se tournait : la finance venait de faire son intrusion dans le monde des livres, cela ne pouvait être que négatif et, pour mon goût, ce le fut.

À l'origine, les maisons d'édition étaient souvent des entreprises individuelles qui se transmettaient de père en fils. Ces éditeurs avaient conscience de leur responsabilité culturelle : c'était un commerce, mais à visée patrimoniale. On se constituait un catalogue et l'on avait le souci de se comporter en complément de l'Éducation nationale, le souci de favoriser le goût de la lecture et celui de la littérature avec un L majuscule, comme me l'avait dit Bernard de Fallois en 1973.

Désormais, dans les groupes qui se constituèrent, la rentabilité allait devenir le maître mot. On vit apparaître une catégorie de cadres jusque-là inconnue : les contrôleurs de gestion. L'opinion des « commerciaux » tenait souvent lieu d'oracle. Je pensais que cette politique ne serait pas favorable aux collections patrimoniales. Si on se demandait toujours « Est-ce un bon livre, un livre qui va *nourrir* ses lecteurs ? », on se demandait surtout « Est-ce que cela va bien se vendre ? ». Car les best-sellers sont devenus indispensables à l'équilibre budgétaire d'une maison d'édition et on peut espérer qu'ainsi les éditeurs se permettent de publier des livres plus « difficiles ».

André Schiffrin, le fils de Jacques Schiffrin qui fut, l'ami de Gide et

l'inventeur de la célèbre « Bibliothèque de la Pléiade », a analysé et décrit mieux que je ne saurais le faire cette évolution dans son livre *L'édition sans éditeurs*. Il avait fondé The New Press, une coopérative à but non lucratif, après avoir démissionné de Pantheon Books lorsque son actionnaire avait exigé des résultats plus performants, ce qui l'aurait conduit à publier un certain nombre de livres grand public qui n'entraient pas dans l'ADN de la maison qu'il dirigeait.

Ce changement de paradigme s'est assez bien traduit par les courbes qui se sont croisées entre le tirage moyen des livres et le nombre de parutions. En clair, pour maintenir leur volume d'affaires, la plupart des éditeurs ont multiplié leurs publications, ce qui n'a pas simplifié la tâche de mes amis libraires.

Au début des années quatre-vingt, j'avais profité de cette nouvelle politique pour rafler dans les fonds de plusieurs éditeurs des trésors oubliés. Les premiers éditeurs de van Gulik, Scerbanenco et autres s'étaient montrés oublieux sinon ingrats à l'égard de ces auteurs. Il n'y eut pas d'enchères : agents et éditeurs étaient heureux de me céder des droits dont personne ne voulait plus. Compte tenu de la spécificité de la collection « Grands détectives », les « polars historiques », je n'ai pas pu me contenter de ces pépites qui ont assuré mes premiers succès, mais d'autres gisements m'ont permis de l'alimenter.

Cette évolution a marqué la troisième décennie durant laquelle j'ai continué à subvenir aux besoins éditoriaux de 10/18. J'eus affaire à des dirigeants plus sceptiques quant à mes choix, trop qualitatifs sans doute. Ils eurent tendance à écouter des voix plus jeunes. C'est ainsi que fut écartée ma suggestion d'acheter à Gaïa Éditions, où j'avais déniché Jørn Riel et Herbjørg Wassmo, les droits « poche » des premiers titres parus en France de Jo Nesbø ! Quand on sait le succès qu'il a connu par la suite...

Je n'en ai éprouvé aucune rancœur à l'encontre de quiconque. Les refus, toujours polis, qui m'étaient opposés émanaient d'un certain « on » que je n'ai jamais rencontré.

J'eus par ailleurs un élan « démocratique » que je n'ai pu que me reprocher à propos de la remarquable série des enquêtes de Nicolas Le Floch écrites par Jean-François Parot. Ce dernier, grand admirateur de van Gulik, m'avait envoyé chez 10/18 les manuscrits de ses deux premiers épisodes dont *L'Homme au ventre de plomb*. N'ayant jamais disposé d'un bureau sur place que j'aurais trop rarement occupé, j'allais régulièrement avenue d'Italie examiner les textes arrivés par la poste. Je fus agréablement surpris par la qualité des premières pages de ces deux ouvrages, intrigantes et rédigées dans un style d'une parfaite élégance. Plutôt que d'emporter les manuscrits chez moi, j'ai

souhaité – je n’aurais pas dû – valoriser le rôle d’une de mes collaboratrices : « Ça me semble épatant, lisez-les, je vous fais confiance, vous me donnerez votre opinion. » D’opinion, je n’en eus jamais en retour et j’ai pensé : « Dommage ! Sans doute la suite était-elle plus faible. » Quelque temps plus tard, je reçois le bulletin des nouveautés des Éditions Lattès qui annonce la parution des deux volumes « tout à fait dans la tradition des “Grands détectives” de 10/18 ». Le lendemain, je croise Isabelle Laffont, l’astucieuse patronne des Éditions Lattès, dans la rue. En l’embrassant, je lui dis : « Étant donné la façon dont tu présentes les romans de Parot, j’espère bien que tu vas me céder les droits poche de ces livres que nous avons malencontreusement laissé filer. » La jolie Isabelle y a consenti et ce fut un succès pour les deux maisons. Quelque temps après la publication en « Grands détectives », j’ai eu l’auteur au téléphone. D’une courtoisie quasi désuète, Jean-François Parot me fait part de son plaisir à voir ses romans réédités dans ma collection car il admire les enquêtes du Juge Ti qui ont été la source de son envie d’écrire celles de Nicolas Le Floch. Je lui demande après quelques amabilités :

– Ôtez-moi d’un doute : n’aviez-vous pas adressé vos manuscrits chez 10/18 ?

– Si fait, me répond mon interlocuteur pas rancunier, mais j’ai reçu une lettre de refus !

– Ôtez-moi d’un autre doute : elle n’était pas à ma signature du moins ?

– Certes non, je vous le dirais si tel avait été le cas.

Mes relations avec M. le consul de France à Tunis (c’était le poste alors occupé par Jean-François Parot) sont restées amicales même si les hasards de l’existence m’ont donné peu d’occasions de le rencontrer. Je regrette de ne pas avoir accepté son invitation à venir visiter Carthage où il résidait alors.

Un dernier épisode pour montrer les inconvénients de la taylorisation du monde de l’édition. Au cours de l’année 2001, Actes Sud publie un premier livre d’Imre Kertész, *Être sans destin*. Je suis impressionné parce que depuis *Si c’est un homme* de Primo Levi, c’est un des livres les plus forts et les plus émouvants que j’ai lus sur le sort des Juifs durant les terribles années de la Deuxième Guerre mondiale. À l’époque la collection de poche d’Actes Sud, « Babel », en est encore à ses débuts. Françoise Nyssen m’avait proposé d’y collaborer mais je ne me voyais pas avec un pied en Arles et l’autre à Paris. Je n’ai aucune difficulté pour acquérir les droits « poche » d’*Être sans destin* auquel nous espérons que 10/18 donnera de la visibilité. Cet achat

semble n'avoir ému personne chez 10/18. Le temps passe, l'ouvrage tarde à être inscrit au programme des parutions de l'année 2002. Je m'en tiens désormais à mon rôle de poisson pilote et l'on m'épargne tout ce qui relève de l'intendance. Quand je m'informe, je sens dans la réponse comme une sorte d'indifférence à l'égard de ce chef-d'œuvre. L'automne arrive et la foire de Francfort. Au deuxième jour de la foire, on annonce le lauréat du prix Nobel de littérature : c'est Kertész ! J'appelle Francfort :

– Tu connais la nouvelle ? Kertész a le prix Nobel !

– ???

– J'ai acheté son livre *Être sans destin* à Actes Sud il y a un bon moment, mais il n'est toujours pas inscrit au programme !

Après un instant de silence, j'entends :

– Quel talent ! On va s'en occuper, bravo !

Dans les pays anglo-saxons on distingue le *publisher* (celui qui tient les cordons de la bourse) de l'*editor* (celui qui fait les choix éditoriaux). Quand l'*editor* ne fait pas bien son travail, on le remplace, mais tant qu'il est « en poste », il a carte blanche. C'est le régime que j'ai connu avec Christian Bourgois et, pour l'essentiel, avec son successeur. Ensuite la taylorisation a pris le dessus. Aujourd'hui, j'ai beaucoup d'estime pour toutes ces petites maisons dont les patrons sont à la fois le *publisher* et l'*editor*. Ils mettent la main à la pâte : leur production est souvent d'une grande originalité. C'est le cas pour Le Bruit du temps, par exemple. Certes, il arrive à ces maisons d'être rachetées. Je souhaite qu'elles soient assez bien avisées pour conserver leur indépendance éditoriale.

ANATOLIA ! ANATOLIA !

Anatolia, tel était le nom de la maison d'édition dont j'ai admiré les premières publications au début des années quatre-vingt-dix. Des volumes à la présentation soignée et originale, et des titres qui me mettaient l'eau à la bouche. Il n'en fallut pas plus pour que je rencontre bientôt son fondateur : Samuel Brussell. Il venait de nulle part, c'est-à-dire de partout. Globe-trotter, polyglotte, il semblait avoir tout lu, tout connaître. Et sympathique avec ça. Je fis l'emplette du plus grand nombre possible de ses titres, tous d'une qualité certaine, pour les inscrire au programme de 10/18 : Hubert Butler (*Les enfants de Drancy*), Karl Popper (*La télévision : un danger pour la démocratie*) ont enrichi le rayon des essais de la collection. Shiva Naipaul, le frère du Prix Nobel, prématurément disparu à l'âge de quarante ans, agrémenta mon « Domaine étranger » avec son beau *Voyage inachevé*, titre prémonitoire. Mais trop de qualité nuisant désormais à l'équilibre financier d'un petit éditeur indépendant, Anatolia trouva bientôt en la personne de Jean-Paul Bertrand, patron des Éditions du Rocher, un partenaire d'exception qui lui donna carte blanche pour poursuivre son parcours. Entré comme comptable aux Presses de la Cité, Jean-Paul Bertrand, habile gestionnaire, avait racheté les Éditions du Rocher en quittant le groupe de la Cité. Il y avait développé un secteur « Ésotérisme » dynamique et fructueux où avait paru l'ouvrage de Jean-Charles de Fontbrune sur Nostradamus, évoqué plus haut. La collaboration entre les deux hommes ne s'interrompt qu'avec le décès prématuré de Jean-Paul Bertrand.

Samuel Brussell fit paraître au début des années deux mille un livre dont j'avais pendant vingt ans tenté en vain de convaincre Bernard de Fallois puis Christian Bourgois de le publier en français. Ce livre, *In Praise of Older Women* d'un dénommé Stephen Vicinczey, un Hongrois

exilé en Angleterre, je l'avais trouvé à Londres. Publié à compte d'auteur avant de connaître le succès dans les pays de langue anglaise, c'était une sorte d'autobiographie amoureuse romancée. Avait-on craint que je souhaite voir traduire ce livre par nostalgie de quelques anciennes amies plus âgées que moi ? Présenté sous une couverture où tout le talent graphique de Samuel Brussell avait trouvé à s'exprimer, le succès du livre *Éloge des femmes mûres* ne fut pas immédiat. Dès sa parution, c'est-à-dire à un moment où l'achat des droits « poche » aurait pu se faire à moindre coût, je suggérai bien sûr d'en faire l'acquisition pour 10/18. Ma proposition fut retoquée et je devinai dans le sourire qui accompagna ce refus l'écho de la réaction des éditeurs auxquels je l'avais proposé en premier. Puis le succès, prévisible, pointa son nez. Un petit encart publicitaire, en première page du *Monde des livres*, répété au fil des semaines, témoignait de ventes en forte progression. Cela ne passa pas inaperçu et je finis par recevoir, mais un peu tard, une requête : « Penses-tu qu'il soit toujours possible d'acheter les droits poche de ce livre ? » Dans l'intervalle, l'appétit de l'auteur avait crû au prorata des ventes et mon offre ne fut pas jugée assez substantielle. L'affaire fut emportée par Gallimard pour sa collection « Folio ». Selon Brussel, il s'en serait vendu près de 500 000 exemplaires (après 200 000 en grand format). Encore une belle occasion de perdue !

Anatolia et mon ami Samuel trouveront, ailleurs, un autre refuge et connaîtront d'autres vicissitudes. Celles-là, Samuel en a lui-même fait le récit dans *Ma Valise*. J'y renvoie ceux qui voudront connaître la suite du feuilleton Anatolia.

LA CARAVANE SALVY

Salvy est un autre des « petits » éditeurs, avec L'Insomniaque, grâce auquel j'ai pu élargir et enrichir la palette de mon « Domaine étranger ». Fin connaisseur de la littérature anglaise de la première moitié du ^{xx}e siècle, Gérard-Julien Salvy avait eu la bonne idée de faire traduire plusieurs auteurs jusque-là inconnus en France, comme Elizabeth von Arnim, Patrick Dennis, E. F. Benson, des conteurs d'histoires eux-aussi, dans une veine que je situerais à mi-chemin entre P. G. Wodehouse et Nancy Mitford.

Nous partagions un goût commun pour ces comédies très *british* qui ont conservé le parfum de l'époque victorienne. Gérard avait aussi publié les nouvelles d'un de mes auteurs de prédilection, Barbara Pym, dont j'avais fait traduire les délicieux romans chez Julliard et Bourgois. Une autre des pépites que j'empruntai à son catalogue fut l'inénarrable *Chapeau vert* de Michael Arlen. J'ai repris plusieurs de ses titres dont l'émouvant *Vera* d'Elizabeth von Arnim dans le nouveau « Domaine étranger » que j'ai emporté aux Belles Lettres. Quant au livre *Tante Mame* de Patrick Dennis, il ne connut à l'époque qu'un succès relatif. Il fallut qu'en Italie, les Éditions Adelphi en fassent un best-seller pour que cette hilarante comédie réapparaisse en France chez Flammarion à l'initiative de la talentueuse Teresa Cremisi.

Quant au chef-d'œuvre comique d'Elizabeth von Arnim *En Caravane*, il poursuivit gaiement sa route, sous d'autres cieus éditoriaux.

HISTOIRE D'HISTOIRE

Chez 10/18 durant les années deux mille, j'avais, à la demande générale, élargi la palette des publications en créant notamment une nouvelle série : « Musiques & Cie ». J'y ai repris *Tout Brel*, un volume rassemblant les textes de toutes les chansons écrites par cet immense auteur-compositeur. Accaparé par le jazz et le classique, je n'ai pas prêté beaucoup l'oreille à la chanson. Sauf pour Brel, l'incroyable Brel, un artiste d'une stature inouïe : lors d'une projection sur grand écran d'un de ses récitals au Casino de Knokke-Le-Zoute, le public applaudissait à tout rompre comme s'il avait été devant nous en chair et en os. Il y avait la performance de l'interprète, elle était servie par des textes qui n'ont pas d'équivalent. Ce livre est resté l'un des grands succès de la collection. J'avais aussi racheté aux Éditions Lattès, qui avaient un extraordinaire catalogue de livres sur la musique, les entretiens de Jonathan Cott avec Glenn Gould, mais la série s'essouffla rapidement.

L'une de mes dernières réussites en « Domaine étranger » fut la réédition des livres de George Orwell dont *Hommage à la Catalogne* et *Dans la dèche à Londres et à Paris* qui avaient été publiés chez Champ libre, devenu Ivrea, après le décès de Floriana Lebovici. Son fils, Lorenzo Valentin devenu avocat à son tour m'a fait, en consentant à cette cession, un cadeau que je n'ai pas oublié. Les deux livres figurent toujours au catalogue de la collection.

C'est à ce moment que j'ai proposé pour enrichir le catalogue de 10/18 une série consacrée à des livres d'Histoire. L'Histoire était restée une de mes passions depuis mes années de lycée mais n'étant en rien un spécialiste, je m'étais jusque-là interdit d'y œuvrer sur le plan éditorial alors que j'avais repéré toute une série de livres épuisés ou mal distribués qui me semblaient mériter une renaissance. On me fit

très vite comprendre que l'Histoire, « ça ne rapporte rien ». Rapporter, c'était devenu le mot d'ordre. Exit la proposition ! Mais en 2006, je suis invité à déjeuner par Henri Bovet et Bernard Wouts qui président aux destinées de la vieille maison Tallandier à laquelle ils souhaitent donner un nouveau souffle.

La maison est une filiale de l'hebdomadaire *Le Point*, propriété du groupe de François Pinault, et Wouts en est le président. À ce déjeuner participe également mon vieil ami Laurent Theis, médiéviste distingué dont la monographie sur *L'Avènement d'Hugues Capet* (1984) reste une référence. L'objet de ce déjeuner : l'éventuelle publication chez cet éditeur spécialisé dans les livres d'histoire d'une collection de romans policiers historiques dans le genre de ceux que je publie dans mes « Grands détectives ». J'explique à mes interlocuteurs que le projet me semble risqué. Si j'ai réussi le lancement de la collection, c'est avec des titres « forts » d'auteurs déjà connus : van Gulik, Chesterton, Scerbanenco et autres. Grâce à eux, j'ai pu poursuivre sur ma lancée avec les meilleurs auteurs du moment : Ellis Peters, Ann Perry, P. C. Doherty, Steven Saylor, Peter Tremayne... J'ajoute qu'il faudra beaucoup traduire, les bons auteurs français ayant déjà leurs éditeurs et que, n'ayant plus vraiment la main chez 10/18, je ne peux pas leur assurer que je leur rachèterai les droits poche des titres de leur collection.

Après réflexion, Henri Bovet me lance : « Nous aimerions tout de même bien faire quelque chose avec toi. As-tu quelque chose à nous proposer ? » Je n'ai pas besoin de réfléchir longtemps : « Oui, bien sûr, une collection de poche dans votre domaine : l'Histoire. » Et je leur fais part du projet que j'avais présenté chez 10/18 en énumérant la dizaine de titres qui, à mon avis, méritent une nouvelle exploitation. Comme toujours, des chefs-d'œuvre en péril : pour commencer, *l'Histoire de France* de Jacques Bainville, l'un des best-sellers du « Livre de Poche », un incontournable roman national, et puis tous les livres du lion britannique, Winston Churchill, qui ont totalement disparu des catalogues, notamment son autobiographie de jeunesse, *Mes jeunes années*, un monument d'humour digne d'un Evelyn Waugh, voire d'un Wodehouse. J'évoque aussi la réédition de ses *Mémoires de la Seconde Guerre mondiale*, mais d'abord pour le grand format (ce sera un succès avec plus de 80 000 exemplaires pour chacun des deux tomes). Je mentionne encore *Les fantômes du roi Léopold* d'Adam Hochschild, *Des Hommes ordinaires* de Christopher Browning, *La treizième tribu* d'Arthur Koestler, et les *Jugements derniers* de Kessel sur les procès Pétain, Nuremberg et Eichmann, etc.

Topé là ! Le projet est mis en chantier. Je trouve une maquette qui me semble bien correspondre à la collection. Elle s'appellera « Texto ».

On me dit souhaiter inscrire mon nom. Je n'ose pas refuser. J'ai décidément beaucoup à me faire pardonner... J'y donnerai une large place aux livres concernant la Seconde Guerre Mondiale. Je n'ai pas oublié que, pendant toutes ces années de massacre et de souffrance, j'ai été choyé chez les Lauverjon, et je reste ému lorsque je regarde les documentaires sur cette tragique période.

La publication des *Mémoires de guerre* de Churchill mérite quelques mots sur sa genèse. Lorsque, en 1969, j'ai brièvement travaillé aux Presses de la Cité, j'allai, avec Georges Hoffmann, inspecter les sous-sols de l'immeuble de la rue Garancière, jadis siège des Éditions Plon et Nourrit, entre-temps rachetées par les Presses. On y trouvait encore de vieux volumes des collections de mémoires historiques publiées par Plon, comme les *Fragments de l'histoire de ma vie* du Prince de Ligne et aussi plusieurs tomes dépareillés de la monumentale édition (douze volumes !) des *Mémoires de la Seconde Guerre mondiale* de Winston Churchill. Je les avais précieusement conservés, en lisant ici et là quelques chapitres entrelardés des dépêches, instructions et messages divers adressés par l'auteur à ses contemporains. C'était vraiment passionnant et tout à fait impressionnant, mais rééditer une telle somme n'était plus dans l'air du temps. Douze volumes : trop onéreux, trop risqué ! Tout projet de cette envergure me paraissait donc vain jusqu'au jour où...

À l'occasion d'un séjour à Londres, j'entraînai Marie-Christine chez Hatchards, l'élégante librairie de Piccadilly. Je musardai dans les rayons de fiction contemporaine lorsque ma petite fée vint me tirer par la manche jusqu'au rayon « Histoire » : « Regarde ce qu'ils ont fait des *Mémoires* de ton héros ! » Ce qu'ils (ses éditeurs britanniques) en avaient fait, c'était une édition abrégée en un seul mais énorme volume de plus de mille pages. Le mastodonte était resté sur mes étagères jusqu'à ce que j'entame ma collaboration avec Tallandier. Sur la foi du considérable écho obtenu par les parutions des premiers textes de Churchill que j'avais publiés en « Texto » (*Mes jeunes années, Réflexions et aventures, Journal politique*), j'ai pu convaincre mes interlocuteurs de se lancer dans l'entreprise. La tâche n'était pas commode, il fallait repérer dans l'ancienne édition française les pages figurant dans le volume abrégé de l'édition anglaise. Un collaborateur patient de la maison, Nicolas Gras-Payen, en fut chargé. Débarrassé de tous les documents qui figuraient dans l'édition en douze volumes, le récit gagnait en lisibilité. Ce fut un succès tel qu'aujourd'hui Tallandier se réclame de Churchill comme les Éditions Plon ont pu, longtemps, se flatter d'être les éditeurs des *Mémoires* du général de Gaulle !

D'aucuns se sont étonnés du virage éditorial que j'ai emprunté en créant cette collection. Je suis convaincu que les livres d'Histoire sont indispensables à la constitution de ce que Montaigne appelle « une tête bien faite ». Les actualités éphémères dont nous sommes submergés sont peu à même de contribuer substantiellement à notre culture et au développement de notre esprit critique. En nous fournissant matière à réflexion sur nous-mêmes et les temps que nous vivons, les livres d'Histoire, livres de sagesse autant que d'analyse, sont une source essentielle de cette pédagogie citoyenne que l'école aujourd'hui ne réussit pas toujours à nous apporter. Et puis, je suis comme François Mauriac : parvenu à un certain âge, les romans me font moins rêver, en revanche, je suis prêt à lire d'épaisses biographies des grands auteurs que j'ai aimés.

Tallandier bénéficie cette année-là – nous sommes au printemps 2007 – d'une attachée de presse d'une efficacité remarquable : Cécile Rol-Tanguy. Elle va me faire rencontrer Claire Devarrieux qui a succédé à Antoine de Gaudemar à la direction du cahier Livres de *Libération*. Lors de notre rendez-vous, Claire s'étonne de ne m'avoir jamais rencontré, elle connaît très bien mon parcours dans l'édition. Je lui réponds que mon état d'avocat m'astreint à une certaine réserve vis-à-vis des médias que je me suis efforcé de respecter et je en m'interdisant toujours de les solliciter. Nous parlons bien entendu de la collection « Texto ». Puis elle me pose quelques questions destinées à compléter sa fiche signalétique. À l'issue d'un agréable déjeuner vietnamien place Maubert, nous nous séparons.

Les semaines suivantes, rien sur « Texto » dans les pages Livres de *Libération*. Un mois passe, puis un autre : nous sommes en pleine campagne présidentielle, les journaux ont d'autres chats à fouetter.

Là-dessus, Marie-Christine et moi partons pour New York retrouver notre fils Nicolas qui termine un MBA. Le dimanche soir, nous dînons chez nos amis Ronald et Amy Guttman, toujours très hospitaliers. Ronald quitte New York le lendemain pour un tournage à Paris. Le jeudi après-midi, nous nous promenons avec Nicolas sur la 5^e Avenue. Son portable sonne, c'est la voix de Ronald : « Nicolas, il y a trois pages sur ton père dans *Libération* ce matin. » Je n'y crois pas. Le soir, nous prenons le train pour aller dîner chez un autre ami, Bob Perlstein, dans la banlieue de New York. Et au retour, Nicolas me dit : « Allons au kiosque international de Grand Central, *Libé* est peut-être arrivé. » Nous nous y rendons et, à ma vive surprise, la première page consacrée à l'intronisation de Nicolas Sarkozy est surplombée de l'annonce du cahier Livres : « La belle collection d'Histoire de J.-C. Zylberstein. » Claire n'y est pas allée de main morte : photo pleine page pour commencer, puis deux pages d'interview et d'articles sur les

collections dont je m'occupe. Le titre de l'article, « L'esprit de collection », me fait prendre conscience du travers dont je suis affecté. C'est vrai, j'ai un esprit de collectionneur et je réalise la patience infinie dont Marie-Christine fait preuve à mon égard depuis que nous vivons au milieu de tous les livres et des disques dont j'ai couvert les murs de notre appartement et de sa maison de campagne.

Cet article eut un grand écho parmi mes vrais amis. Ailleurs, on ne m'en souffla mot. Une autre double page avait été accueillie, elle aussi, avec une même réserve : celle que Cavanna, Philippe Val et leurs comparses m'avaient consacrée dans *Charlie Hebdo* en 2000 au moment du Salon du Livre, avec ce titre provocateur : « Zylberstein, l'homme qui fait jouir nos bibliothèques ». Si des dents ont pu grincer, ce ne furent pas celles d'Alain Kouck, le président d'Editis. Il riait beaucoup, au cours de nos déjeuners au Pichet de Paris, lorsque je lui mimais les mines contrites de certaines de nos relations communes. Comme me l'a dit un jour l'excellente éditrice et traductrice Annie Morvan, j'avais fait de 10/18, après Christian Bourgois, une « collection d'éditeur », reflétant des choix personnels, le souci de perpétuer le goût de la lecture, et non pas une collection ouverte à tous les vents sur le seul critère de la rentabilité.

Cette sorte de vocation m'avait conduit au milieu des années deux mille à accepter la proposition de François Gèze, patron des Éditions La Découverte, de rouvrir un secteur de fiction « patrimonial » dans sa maison. Deux collections étaient nées, admirablement maquettées par un chef de fabrication de grand talent, Andreas Streiff. Dans la première, que j'avais intitulée « Culte Fiction », je pus notamment rattraper divers titres disparus du catalogue de « Domaine étranger » tels que les délicieuses comédies de l'anglaise Nancy Mitford (*La poursuite de l'amour* et *L'amour dans un climat froid*), certains volumes de B. Traven, ce chantre des péons mexicains, et *La Jungle nue* de Philip José Farmer, ainsi que deux volumes de nouvelles de Hammett dont 10/18 avait interrompu l'exploitation. Lorsque « Le Livre de Poche » se déclara intéressé par la reprise des romans de Nancy Mitford, on sollicita mon avis pour décider s'il fallait plutôt les faire revenir dans le catalogue de 10/18. On devine ma réponse : ils y sont encore.

L'autre collection, « Pulp Fiction », consistait à rééditer en gros volumes quelques-unes des plus belles séries de mes « Grands détectives » (toutes les enquêtes du Juge Ti, celles du rabbin Small de Harry Kemelman) et aussi de célèbres sagas de science-fiction des maîtres du genre : Philip José Farmer et Jack Vance. Ce n'était pas le cœur de cible de la maison, les deux collections étaient arrêtées lorsque j'ai créé « Texto » chez Tallandier.

AH ! LES BELLES LETTRES

J'étais le conseil des Belles Lettres, l'éditeur des célèbres classiques grecs et latins depuis son rachat par Michel Desgranges au début des années quatre-vingt. Pendant plus de trente ans, il ne s'était pas écoulé de mois sans qu'un déjeuner nous réunisse.

En 2007, sa collaboratrice Caroline Noirod avait pris la direction de la maison : « Dommage que vous ne nous ayez pas fait part de votre projet de collection de livres d'Histoire en poche, cela aurait pu nous intéresser », me confie-t-elle à l'occasion d'un rendez-vous sur un dossier judiciaire. « Et nous aurions été ravis de travailler avec vous autrement qu'à propos de contentieux ! »

Travailler avec moi autrement qu'à propos de contentieux : douce musique !

« J'ai encore un projet que je n'ai jamais pu mener à bien : la réédition de tous ces grands essais d'auteurs illustres qui ont, eux aussi, incroyablement disparu des rayonnages de nos bonnes librairies. Trop de livres sans idées ont chassé des rayons et des tables de nos chers libraires ceux qui en ont le plus. On pourrait appeler cela "Le goût des idées". »

Je n'avais pas fini ma phrase que je crus entendre le bruit des machines à imprimer ! Caroline n'est pas du genre à lanterner quand un projet l'intéresse. Dans cette collection d'essais, j'ai fait une large place à deux grands auteurs longtemps négligés par certains de leurs éditeurs. Arthur Koestler, s'il avait connu un énorme succès avec son livre *Le Zéro et l'Infini*, s'était mis à dos une grande partie de l'intelligentsia parisienne à l'époque où celle-ci était encore sous le charme des sirènes communistes. Sartre ne l'aimait pas et Simone de Beauvoir, qui lui reprochait un fiasco, disait-on, non plus. Il a fallu

une bonne trentaine d'années pour, après les efforts de Georges Liébert chez « Pluriel » et les écrits de George Steiner et Tony Judt, que l'on rende sa place à Koestler que le grand Orwell estimait. Mon confrère et ami Michel Laval a donné à la belle biographie qu'il a consacrée un titre qui le qualifie justement : *L'homme sans concession*. La réédition des *Somnambules* et ses livres autobiographiques, *La Corde raide* et *Les Hiéroglyphes*, étaient attendus par de nombreux lecteurs. Il en est allé de même pour les *Essais sceptiques*, l'autobiographie et la monumentale *Histoire de la philosophie occidentale* de Bertrand Russell, un peu trop oublié lui aussi alors qu'il n'était pas suspect de libéralisme, lui qui avait fondé avec Sartre le Tribunal international des crimes de guerre pour dénoncer la politique des États-Unis dans le contexte de la guerre du Vietnam. Dans ce « Goût des idées », j'ai réédité d'autres livres devenus introuvables, comme les entretiens de Claude Lévi-Strauss avec Georges Charbonnier, le texte de Jean-Michel Palmier sur Walter Benjamin ou encore ce petit inédit du philosophe italien Luciano Canfora sur la nature du pouvoir !

Aujourd'hui, une bonne soixantaine de titres figurent au catalogue de la collection. On y trouve les noms de Raymond Aron, Alexandre Vialatte (la réunion de ses écrits sur Kafka), Tom Wolfe, Arthur Danto (sur Warhol), George Steiner avec son livre *Langage et silence* où figure ce texte essentiel, « Je suis un survivant », *Les Employés* de Siegfried Kracauer, l'autobiographie de G. K. Chesterton et le chef-d'œuvre de Stefan Zweig, *Le Monde d'hier*. Plus récemment, des textes de Jacques Bainville, d'André Suarès et de Georges Bernanos sont venus enrichir la palette de la collection.

DÉJÀ TRENTE ANS

Trente ans dans la vie d'un couple, ce n'est déjà pas mal. Celui que je formais avec 10/18 s'essouffait, on l'a vu à la fin des années deux mille. Tenus par divers impératifs de groupe ou économiques, les managers ne pouvaient ou ne voulaient plus me laisser la main sur les collections que j'avais créées. Et puis, il fallait songer à la relève.

Nous avons trouvé un *gentleman's agreement* dans un climat amical et même affectueux avec Marie-Christine Conchon et François Laurent désormais aux commandes chez Univers Poche. « Grands détectives » fut placé sous la houlette d'une jeune garde et il fut convenu qu'au-delà d'un délai de carence d'une année, je serais libre de recréer un nouveau « Domaine étranger » chez tout autre éditeur de mon choix.

Cet éditeur, ce fut bien sûr Les Belles Lettres où Caroline Noirot m'a donné carte blanche pour composer un catalogue qui reflète, une fois encore, ma prédilection pour la littérature étrangère *mainstream*. À la fois exigeants mais jamais abscons, ce sont des livres à même de nourrir les « lecteurs de bonne volonté ».

J'y ai accueilli P. D. Wodehouse, toujours dans les joyeuses traductions d'Anne-Marie Bouloch, Elizabeth von Arnim (*Vera*), des écrits intimes de Scott Fitzgerald (*Un livre à soi*), des extraits de l'autobiographie de Leonard Woolf consacrés à sa *Vie avec Virginia*, des textes de Virginia Woolf elle-même : *Les livres tiennent tout seuls sur leurs pieds*, présentés et traduits par Micha Venaille, Joseph Roth (*À Berlin, Ni droite ni gauche*) que j'admire tant, Siegfried Kracauer (*Rues de Berlin* et son grand roman *Genêt*), Jack London (*Profession écrivain*), diverses œuvres de l'auteur de *La Peau*, l'Italien Malaparte, et plus récemment Tchekhov (*Bagatelles quotidiennes*) ainsi que *Notre Trinité*, les correspondances croisées de Nietzsche, Paul Rée et Lou Andreas-

Salomé.

OÙ EST PASSÉ *LE GUITARISTE AVEC* *PARTITION* ?

L'un des points d'orgue de ma carrière d'avocat s'est situé hors de mon champ de compétence habituel : la propriété littéraire et artistique. Voici très longtemps, jeune avocat, j'avais été consulté par un petit-neveu de Gertrude Stein, la grande égérie et collectionneuse du Paris des années vingt, célèbre pour ses relations avec Hemingway et Picasso, qui a fait d'elle un beau portrait. Gertrude a beaucoup écrit et la consultation portait sur un audit de ses contrats avec ses éditeurs tant français qu'étrangers. J'avais sympathisé avec son petit-neveu dont j'étais l'exact contemporain.

Vingt-cinq ans plus tard, il vint me demander de joindre mes efforts à ceux de son conseil habituel à propos d'une affaire qui prenait une tournure imprévue. Après avoir hérité d'une part de l'héritage de sa grand-tante, il avait consenti, vingt ans plus tôt, un prêt à son ex-tuteur, compagnon de sa mère devenue veuve d'Allan Stein, l'un des fils de Sarah et Michael Stein, les grands amis de Matisse. Ce tuteur venait de quitter sa mère et avait eu l'élégance de ne rien emporter du logis familial. Avocat, il manquait toutefois des ressources nécessaires à sa nouvelle installation. Quoique déçu par son départ du foyer familial, mon client nourrissait pour cet homme devenu juriste sur le tard une admiration extrême. Excellent fiscaliste, cet avocat n'avait pas manqué d'enregistrer le prêt, à défaut de quoi la somme plutôt conséquente aurait été considérée comme un revenu soumis à l'impôt. Au fil du temps, les relations entre les deux hommes ayant fini par s'espacer, mon client posa la question de la date du remboursement. Il se vit répondre : « Tu verras ça avec ma succession. » Mon client ne souhaite pas le contrarier mais le moment venu, près de deux

décennies plus tard, s'enquit auprès de la veuve de son ancien tuteur de ses intentions. La fin de non-recevoir la plus catégorique lui fut opposée. À son corps défendant, il s'adressa à son conseil habituel pour obtenir le remboursement du prêt. Commença alors une suite de procédures qui devaient perdurer pendant une quinzaine d'années, émaillées de péripéties qui auraient été cocasses si elles n'avaient pas été pour mon client une source de difficultés sans fin. Je n'entrerai pas dans le détail mais je souligne que le dossier fut porté à deux reprises devant la Cour de cassation et que l'un des épisodes les plus étonnants consista pour la veuve du défunt, également avocate de profession, à demander à titre d'honoraires pour l'intervention de feu son époux dans le règlement de la succession de Gertrude Stein, un montant correspondant à celui qu'on lui demandait de rembourser ! Contre toute attente et au mépris d'écrits univoques du défunt déclarant à mon client et à sa sœur qu'il n'était pas question pour lui de solliciter de leur part une quelconque rémunération, il se trouva un délégué du Bâtonnier de l'Ordre des avocats au barreau de Paris pour croire à la fable et donner gain de cause à la (jolie) veuve ! En cause d'appel, la décision fut sèchement retoquée en termes assez vifs par la déléguée du Premier Président de la Cour d'appel. La bataille se poursuivit, sans que je m'explique jamais cette résistance acharnée, entrecoupée de procédures incidentes devant le juge de l'exécution car les calculs d'intérêts ne coïncidaient évidemment pas entre les parties. Sans l'aide et la patience de mon ami Éric Martin, juriste de haut niveau qui aurait fait une grande carrière d'avocat s'il n'avait préféré l'enseignement de la philosophie du droit, j'aurais été tenté d'abandonner en chemin. Nous fûmes opiniâtres et avons fini par l'emporter... quant au remboursement du prêt.

Car l'histoire ne s'arrête pas là. L'usufruit de la succession de Gertrude avait été donné par cette dernière à sa compagne, Alice Toklas. S'agissant de l'importante collection d'œuvres d'art acquise par Gertrude Stein, Alice ne pouvait en disposer qu'en cas de besoin alimentaire et après accord des *trustees* de la succession. Alice aimait la bonne chère et avait pris l'habitude de vivre, avec Gertrude, sur un grand pied. Lorsque l'hiver fut venu, elle commença à monnayer à vil prix quelques œuvres parmi celles qui ne figuraient pas dans l'inventaire de la succession. Ce fut d'abord un assez important tas de dessins de Picasso qui firent le bonheur d'un jeune marchand prometteur, Heinz Berggruen. Elle céda ensuite à un aigrefin, toujours à vil prix, un objet de bien plus grande valeur cette fois : un *Guitariste avec partition*, réalisé par Picasso lors de son séjour à Céret en 1913, une petite construction en papier logée dans une boîte sous verre dont le créateur des *Demoiselles d'Avignon* avait fait cadeau à Gertrude. Alertés, les héritiers avaient obtenu la mise sous séquestre de la quasi-

totalité de la succession dans les coffres d'une banque américaine à Londres. L'aigrefin avait fini par se faire connaître auprès de l'extuteur qui avait récupéré la petite sculpture restée par la suite dans son bureau.

Parallèlement à la demande de remboursement du prêt, mon client avait réclamé la restitution du *Guitariste avec partition*. Las ! Il avait disparu. Où ? Comment ? Chez qui ? Par quel moyen ? La veuve en ignorait tout !

Quelques recherches me permirent de le retrouver... dans le gros volume de Pierre Daix sur le cubisme de Picasso. Puis dans le catalogue d'une grande exposition au MoMA de New York. « Collection particulière », précisait la légende de la reproduction. Par le biais des Musées de France j'obtins le nom du prêteur. Ce dernier, qui avait travaillé avec Picasso à la fabrication de certaines sculptures en tôle, était décédé lui aussi. Le seul héritier qu'on lui connût ignorait également le sort de l'objet.

Préalablement à toute demande d'indemnisation, une expertise était nécessaire. Il fallait, d'une part identifier avec certitude que ce « Guitariste » était bien celui qui avait disparu (je l'avais retrouvé sur des photos du célèbre appartement de la rue de Fleurus où avait habité Gertrude) et, d'autre part, déterminer sa valeur. Grâce au faisceau d'indices et de pièces que j'avais réunies, l'expert conclut dans un sens qui était favorable à mon client quant à l'identification de l'œuvre, la veuve ayant fini par admettre – du bout des lèvres et, selon l'expression consacrée, « sous toutes réserves » – qu'il lui semblait en effet avoir aperçu dans le bureau de son défunt époux une boîte ressemblant à celle dont j'avais produit la reproduction. Considérant toutefois l'estimation de l'expert trop basse pour une œuvre dont le Musée Picasso déplorait de ne pas avoir d'équivalent dans ses collections, mon client résolut de suspendre toute demande d'indemnisation dans l'espoir que ce fuyant musicien réapparaîtrait un jour. Nous en sommes là.

Ma manie de la collection aidant, ce dossier est à l'origine des nombreux rayons de ma bibliothèque où sont désormais rangés les dizaines de catalogues et d'ouvrages consacrés au génie pictural du ^{xx}e siècle.

SUR LES RAYONS DE MES BIBLIOTHÈQUES

Les bibliothèques ont toujours exercé sur moi une sorte de fascination. Je sais que ce n'est pas le signe d'une très bonne éducation mais, lorsque j'entre dans un appartement, je ne résiste jamais à cette forme de curiosité qui consiste à plonger mon museau dans les rayons de la bibliothèque.

Adolescent, je n'ai pas eu les moyens d'acquérir tous les livres qui me faisaient envie. Pourtant, tout mon argent de poche passait à enrichir les rayons de ma bibliothèque. Ensuite, mon activité dans le journalisme a commencé à satisfaire mes désirs. J'ai conservé la quasi-totalité des romans policiers que je recevais en service de presse. Cela prenait pas mal de place mais je ne l'ai pas regretté. Ces piles de livres m'ont inspiré la création de la collection « Grands détectives ».

Lorsque j'ai commencé à mieux gagner ma vie, j'ai acheté les ouvrages que je n'avais pas pu m'offrir. Des volumes de la « Bibliothèque de la Pléiade » pour avoir ses auteurs sous la main, de « L'Univers des Formes », la belle collection créée par André Malraux, mais aussi des « livres-club ».

Cette dernière catégorie avait connu sa floraison dans les années cinquante et soixante : il s'agissait de tirages reliés et numérotés d'œuvres classiques ou plus récentes dans des présentations recherchées. Avec leurs maquettes originales, l'ajout d'illustrations et parfois d'appareils critiques inédits les chefs-d'œuvre de Malraux, Camus, Aymé ou Hemingway et Cendrars trouvaient sous des reliures sophistiquées un éclat supplémentaire propice à la relecture. Des artistes comme Massin et Pierre Faucheux ont donné leurs lettres de

noblesse à ces « livres-club ». J'avais particulièrement admiré ceux du Club du meilleur livre et du Club des libraires de France.

Retrouver des exemplaires en bon état avec leurs jaquettes en rhodoïd, parfois imprimées, un demi-siècle plus tard, n'a pas été une tâche facile. Ce fut une fois encore une chasse au trésor pour laquelle je n'ai pas ménagé mes efforts. Mais quelle joie de mettre enfin la main sur le Baudelaire, le Molière et le Verlaine de la collection « Le Nombre d'Or », de superbes volumes reliés cuir, autrement plus solides que les « Portiques » de son concurrent le Club français du livre. Cette collection fut vite arrêtée car elle faisait de l'ombre à la « Bibliothèque de la Pléiade » selon Gallimard, coactionnaire de la société.

Avec ses jolies reliures de toile de couleur, variant selon les siècles, la petite collection « Astrée » au format 20 × 11 cm conçue par Jeanine Fricker, était consacrée aux Classiques. Elle m'a donné envie de me replonger dans Balzac, Rimbaud, Stendhal et même Tacite.

Quant au Club des libraires de France créé par Bernard Gheerbrant (également fondateur de la célèbre librairie La Hune), il a été prodigue lui aussi de créations richement illustrées dont l'originalité tranchait avec le tout-venant de la production éditoriale. Dans la collection « Le Gai savoir », *L'Histoire et l'art des jardins* de Derek Clifford, paru en 1964, reste à ma connaissance sans équivalent. La série « Trésors des Conteurs » au format 20 x 11 cm, elle aussi, recèle de petits bijoux : *Le Trésor des loyaux samourais* (avec des estampes d'Hiroshige) ou *La Passion de Yang Kwé-Feï, favorite impériale*, de Soulié de Morant, ainsi que *La Vie légendaire d'Alexandre le Grand*. Quant à la collection « Les Destins de l'Art », son *Baudelaire critique d'art*, ses *Souvenirs d'un marchand de tableaux* d'Ambroise Vollard, son *Paul Klee par lui-même et son fils* et *Les Écrits sur l'Art* de Paul Valéry ont bénéficié de riches iconographies. Le volume le plus surprenant fut *Mort dans l'après-midi* d'Hemingway illustré de 96 photographies sur l'histoire de la tauromachie. Enfin, la collection « Découvertes de la Terre », elle aussi, offrait des rééditions de livres de voyages agrémentés de belles images. J'y ai découvert un inédit exceptionnel : *Les Commentaires royaux ou l'Histoire des Incas* de l'Inca Garcilaso de la Vega. De sang royal, ce dernier raconte l'effondrement de l'immense empire inca et relate avec une rare intensité dramatique l'aventure de Pizarre. L'ouvrage est illustré de 144 dessins d'un autre métis des premiers temps de la colonisation du Pérou, Guaman Poma de Ayala.

Au fil des trente ans de ma collaboration avec 10/18, j'ai rassemblé trois collections de 3 000 volumes chacune. Pourquoi trois ? Parce qu'à l'origine, je souhaitais que mes deux fils disposent, devenus

grands, de quelques dizaines de livres témoignant d'une activité de leur père, annexe à celle d'avocat. Je n'avais pas prévu que cette collaboration durerait aussi longtemps ni que d'une dizaine de titres au départ, j'en arriverais à une centaine par an. Julien et Nicolas m'en témoignent une grande reconnaissance mais ne semblent pas pressés d'accueillir ces cadeaux quelque peu encombrants. Pour l'instant, c'est moi qui en reste l'heureux dépositaire ! Cette situation aurait sûrement réjoui mon ami Roland Topor.

Quant à ma propre collection, elle est dorénavant entreposée avec mes archives à l'Abbaye d'Ardenne, siège de l'Institut pour la mémoire de l'édition contemporaine.

La tolérance de Marie-Christine déjà mise à rude épreuve l'a été encore davantage le jour où je me suis mis à collectionner des livres d'art. C'est l'affaire du *Guitariste avec partition* qui m'en a donné le goût. J'ai trouvé plaisant le soir au coucher de feuilleter les catalogues et monographies illustrant la période cubiste de Picasso ; de fil en aiguille, je me suis procuré d'autres ouvrages sur ses linographies, sa *Suite Vollard*, la série des 347 que nous étions allés admirer à la galerie Louise Leiris. Quand on s'intéresse à Picasso, on est bientôt conduit vers l'œuvre de Matisse. Et, de proche en proche, à beaucoup d'autres. Il a fallu faire de la place pour les expressionnistes allemands, pour Rothko, Pollock. Et Rauschenberg. Et puis Alechinsky, Karel Appel, Munch et tous les peintres de la Renaissance italienne et ceux de l'âge d'or hollandais, Rembrandt et Vermeer surtout. Enfin les grands « imagiers » du ^{xx}e siècle : Man Ray, Berenice Abbott, Manuel Álvarez Bravo, Edward Weston et Tina Modotti, Walker Evans et bien sûr son ami Henri Cartier-Bresson. J'ai eu l'occasion de conseiller ce dernier et il m'a offert un tirage du cliché représentant... les très jolies jambes de Martine Franck, son épouse ! En un mot, j'ai accumulé tout ce qui donne à voir la Beauté. Enfin, comme Marie-Christine aimait particulièrement l'œuvre de Joan Miró qu'elle m'avait fait découvrir, je lui apportais dès leur parution, tous les catalogues d'expositions (il y en a eu beaucoup) consacrées au grand artiste catalan. Il en est allé de même pour Fernand Léger, son autre peintre favori.

Dans cette quête sans fin d'ouvrages souvent épuisés, un libraire a toujours été d'une aide aussi amicale que précieuse : Frédéric Bieber qui anime avec compétence la librairie de Cluny, place Paul-Painlevé, à côté de la Sorbonne, une vraie librairie de livres d'occasion. Dans chaque bibliothèque qu'il achète, je dénicherai toujours une pièce qui embellit ma soirée. J'ai aussi fait des trouvailles au Dilettante et à La Rose de Java, chez mon ami Hubert Bouccara. Pour mes « produits frais », je fais mon marché depuis des décennies à la Librairie Tschann et à la Librairie Compagnie, rive gauche, et rive droite, je n'ai jamais

boudé mon plaisir en entrant dans la librairie Galignani dont le beau décor forme un écrin qui met si bien en valeur ses rayons de littérature anglaise et de livres d'art. Le soir, je m'arrête à L'Écume des Pages depuis que La Hune et Le Divan ont disparu. J'ai connu le premier Divan à l'angle de la rue Bonaparte et de la rue de l'Abbaye, à l'époque de son fondateur Henri Martineau, le grand spécialiste de Stendhal. J'ai soigneusement conservé les petits elzévirs de la précieuse édition des œuvres complètes de l'auteur du *Rouge et le Noir* qu'il avait publiée à l'enseigne de la librairie.

Les librairies ont toujours été mes lieux de prédilection. Elles m'ont fourni un indispensable complément à l'éducation que je recevais à l'école puis au lycée. Chaque fois que j'entre dans une librairie, je me sens un peu mieux que l'instant d'avant. J'éprouve une sorte de réconfort, comme si j'étais soudain à l'abri de tout : de la bêtise, de la laideur, de l'ignorance. Est-ce cela que l'on ressent lorsqu'on entre dans une église ? Si j'ai eu une religion, c'est celle du livre, des livres. À l'instar, sans doute, de quelques-uns de mes ancêtres.

En 1992, après le départ de Christian Bourgois, j'ai fait un tour de France qui m'a conduit dans un certain nombre de grandes villes pour y rencontrer des libraires. À Nantes, à Toulouse, Bordeaux, Strasbourg, Lille, Rouen, j'ai retrouvé ces mêmes sensations. À l'étranger aussi, je me suis attardé avec bonheur au milieu des rayons de Strand Bookstore et, avant cela, au Gotham Book Mart à New York, chez Rizzoli à Milan et Feltrinelli partout ailleurs en Italie, chez Foyles et Hatchard's à Londres. J'étais comme Alice : au pays des merveilles.

Je ne regrette ni le temps ni l'énergie que j'ai consacrés à mon amour des livres. Un journal m'a demandé quel était mon bien le plus précieux. J'ai répondu : « Ma famille : ma bibliothèque et ma discothèque en font partie. »

DES HÉROS OU DES CHEFS- D'ŒUVRE ?

J'ai l'admiration difficile. En revanche, ma faculté d'enthousiasme n'a jamais faibli grâce à une curiosité restée vive après tant d'années passées dans la marmite de la culture. Mais l'esprit critique que j'ai tôt développé m'a conduit à faire la distinction entre les créateurs auxquels je me suis intéressé.

Les grands écrivains m'ont apporté davantage que les grands artistes peintres ou musiciens. Pourtant j'ai plus souvent admiré ces derniers que beaucoup de gens de lettres. Peut-être parce que l'image que je me fais des seconds est dynamique : je les vois toujours « en mouvement ». Tandis que celle que je me fais de la plupart des écrivains est plus statique. C'est sans doute la raison qui m'a fait préférer dès le début Stendhal et Jack London, puis des auteurs comme Joseph Kessel, Romain Gary, André Malraux, Arthur Koestler, Bertrand Russell, Henry Miller ou Blaise Cendrars. Et aussi Casanova et le prince de Lignes. Ceux-là ont beaucoup bougé ! Plus tard j'ai classé beaucoup d'écrivains américains dans ce lot : Jim Harrison, son ami Peter Matthiessen (*Le Léopard des neiges*, récit d'une expédition dans l'Himalaya au lendemain de la mort de son épouse en compagnie du zoologiste George Schaller est l'un des plus beaux livres que j'aie lus), Thomas McGuane et quelques autres *nature writers*. Ils ne sont pas restés assis derrière leurs machines à écrire. À tort ou à raison, Hemingway n'a pas fini de les inspirer. Ni le mythe de l'écrivain qui a fait tous les métiers !

Dans un registre différent, Primo Levi et son ami Rigoni Stern eux aussi m'ont donné à sentir le parfum du vrai. Je place encore à côté d'eux des héros comme Soljenitsyne, Vassili Grossman (*Vie et Destin*),

Isaac Babel (*Cavalerie rouge*), Amos Oz (*Une histoire d'amour et de ténèbres*) et Joseph Roth, dont les articles de voyage (*Juifs en errance*) m'émeuvent autant que ses romans.

Grâce à Aragon, des héros, j'en ai aussi rencontré chez les écrivains soviétiques. Pas seulement Isaac Babel (*Cavalerie rouge*) ou Ossip Mandelstam (*Le Sceau égyptien*), mais des auteurs plus modestes comme Iouri Kazakov. Ses deux recueils de nouvelles, *La Petite Gare* et *La Belle Vie*, m'ont fait réfléchir sur le sort de mes lointains ancêtres dans ces petits villages russes où l'on menait une vie bien modeste. En le lisant, je rêvais d'écrire un jour un livre dans le style économe et sans hyperboles d'un Brice Parain que j'aurais intitulé « La Vie tranquille ». Mais je ne m'y suis pas très bien pris.

Enfn, si Philip Roth figura aussi dans mon Panthéon personnel, c'est parce que, sans bouger, il s'est beaucoup battu contre tout ce que je détestais : les faux-semblants, l'hypocrisie. J'ai toujours gardé en mémoire les mots de Danton que Stendhal a mis en exergue au *Rouge et noir* : « La vérité, l'âpre vérité. » Et j'ai mieux compris ce que signifie vieillir, à la lecture de ses derniers romans.

Dans son essai sur *L'homme et l'œuvre*, Yvon Belaval avait cité Proust : « Un livre est le produit d'un autre moi que celui que nous manifestons dans nos habitudes, dans la société, dans nos vies. » Mais le « moi » qui n'est pas celui de l'écrivain m'importe aussi. D'où mes sentiments partagés, c'est un euphémisme, à l'égard du docteur Destouches...

MES DÉCORATIONS ET MOI

On pourra s'étonner de la place que je consacre à ce sujet. Mais, d'une part, la République française a été bonne fille avec le fils d'immigré que je suis et il ne serait pas convenable de ne pas en prendre acte ici. D'autre part, ces « distinctions » ont été, avant tout, le signe de mon intégration sociale. Je n'ai peut-être pas assez souligné à quel point entre mes vingt et trente ans, isolé au milieu de mes livres et de mes disques, je me suis senti en marge de mon milieu et de la société en général. Mon entourage me l'a assez fait sentir. Là se trouve peut-être l'intérêt que j'ai très tôt porté à ces cultures minoritaires : le jazz, le roman policier (du moins l'étaient-elles alors).

La satisfaction que j'ai pu tirer de ces médailles est celle qu'elles ont pu procurer à Marie-Christine. Je lui ai toujours été reconnaissant de la confiance – un rien téméraire – qu'elle m'a témoignée en décidant de faire sa vie avec moi. Qu'elle ait pu se dire en 2014 lorsque j'ai été promu Commandeur de la Légion d'honneur : « En 1974, c'était mon père, quarante ans plus tard c'est mon mari », voilà ce qui m'a le plus réjoui.

En arrivant au Palais de Justice de Paris, en 1973, je n'avais pas manqué de considérer avec respect le port altier de ceux de mes confrères qui arboraient des décorations (elles se portent en barrettes sur les robes d'avocat et de magistrat à l'instar des militaires), mais j'étais parfaitement étranger à cet univers-là et je n'entretenais pas la moindre ambition à ce sujet. J'étais déjà bien content d'avoir enfin un vrai métier. Lorsque, quarante-cinq années plus tard, je vois sur ma robe les trois rosettes sur canapé des Arts et Lettres, du Mérite et de la Légion d'honneur, je ressens chaque fois un petit sentiment d'irréalité.

Tout a commencé par les Arts et Lettres. Au retour d'une audience

au Palais de Justice, nous sommes en 1985, je passe dire bonjour à Christian Bourgois, à son bureau de la rue Garancière. Il est occupé à remplir des papiers et me demande de patienter quelques instants. J'en profite, conformément à une habitude que je n'ai pas perdue, pour inspecter les rayonnages couverts de livres. Au bout d'un moment, je me retourne et l'interroge :

– Que fais-tu ?

– Jean Gattégno, directeur du Livre au ministère de la Culture, m'a demandé de lui suggérer des candidats pour les Arts et Lettres... mais j'y songe : tu es un brillant spécialiste du droit d'auteur et mon meilleur directeur de collections, je vais mettre ton nom.

– C'est quoi, ces « Arts et Lettres » ?

– La décoration du ministère, tu ne seras pas obligé de te la faire remettre ni de la porter.

Moins d'un mois plus tard, je reçois une lettre de Jack Lang m'informant qu'il a décidé de me nommer Chevalier dans cet ordre ministériel eu égard aux bons et loyaux services que je rends dans le domaine. Bien entendu j'en informe Marie-Christine. Et je lui fais part de ce que m'a dit Bourgois à ce sujet. « Ah mais non ! Tu es libre de ne pas la mettre sur ton veston, mais je vais aller t'acheter une barrette que tu épingleras sur ta robe. »

Je trouve cela assez pittoresque d'arborer ce ruban vert et blanc sur ma robe et, peu après, je me rends au Palais de Justice pour plaider devant la Troisième Chambre du Tribunal, chambre dont je suis un familier. Au moment où je m'apprête à prendre la parole, le président Bardouillet et ses deux assesseurs se lèvent et m'adressent leurs félicitations. Je mentirais si je disais que je n'ai pas trouvé la chose sympathique, voire réconfortante.

Deux ans plus tard, l'un de mes clients, producteur audiovisuel qui avait ses entrées au Centre national du cinéma, m'apostrophe : « J'y pense, vous donnez des cours de droit du cinéma à Paris I : au CNC, on cherche des candidats à proposer au ministère pour l'ordre national du Mérite. »

Je ne proteste pas et je reçois bientôt une lettre officialisant la chose.

Cette fois, je vais devoir me faire remettre la médaille. Je demande conseil au Bâtonnier de l'Ordre alors en exercice, le souriant et sympathique Mario Stasi, à qui j'indique que je ne souhaite pas un grand raout dans la Bibliothèque de l'Ordre, comme cela se fait souvent, mais réunir tout au plus une vingtaine d'amis, magistrats et

avocats mêlés, dans son bureau. Il acquiesce et quelques semaines plus tard, en présence notamment de Françoise Sagan et Yves Navarre qui ont tenu à venir, ainsi que de Pierre Arpaillange, alors Procureur général près la Cour de cassation, à qui j'ai fait publier un livre *La simple justice* quelques années plus tôt, c'est un ruban bleu qui vient s'ajouter au précédent sur ma robe.

Deux ans passent et au mois de juin 1989, je reçois un appel d'Yves Navarre : « J'ai vu le Président ce matin. Je lui ai raconté le procès que tu m'as gagné. Il sait que tu es aussi le conseil de Sagan et qu'elle en est très contente. »

Le 14 juillet suivant, un samedi, nous sommes à la campagne, le téléphone sonne. Marie-Christine décroche. « C'est Dominique Piwnica », me souffle-t-elle. Dominique est une consœur et néanmoins une de nos très bonnes amies.

– Tu as un dossier pour la Légion d'honneur ? s'étonne Marie-Christine.

Dominique la coupe :

– Mais non, il ne s'agit pas d'un dossier, Jean-Claude fait partie de la promotion du 14 juillet !

La question se pose à nouveau : à qui vais-je bien pouvoir demander de me remettre cette nouvelle médaille, je n'avais guère de titulaires de décorations dans mon entourage. Toujours soucieux d'éviter les mondanités, je m'adresse à Pierre Draï, nommé Premier président de la Cour de cassation l'année précédente. J'ai fait sa connaissance une douzaine d'années plus tôt alors qu'il n'était que Premier vice-président du Tribunal de grande instance de Paris. En un court laps de temps, il avait gravi tous les échelons de la hiérarchie judiciaire. J'admirais chez ce grand travailleur un homme de culture dont les décisions étaient toujours rédigées dans un beau style classique avec une grande richesse de vocabulaire. À l'occasion d'une procédure pour atteinte à la vie privée, il avait évoqué une atteinte au « tréfonds » de la personne. Il consentit à nous accueillir, mes invités et moi, dans son cabinet. Comme je l'avais souhaité, ce fut une cérémonie sobre réunissant au plus une vingtaine de personnes.

Mon confrère et ami Olivier Schnerb, le petit-fils de Pierre Lièvre, que j'avais connu enfant, me dit à cette époque : « Laisse le temps faire son œuvre, dans vingt ans tu seras Commandeur ! » Olivier avait le sens de la boutade et de l'humour. Je mis sa déclaration sur le compte de l'affection qu'il m'a toujours témoignée mais je n'en espérais pas tant ! Il nous a quittés bien trop tôt, j'en ai été très attristé, c'était un avocat de grande qualité et un ami sûr.

Le temps fit son œuvre. C'est au grade d'officier du Mérite que je fus d'abord promu et c'est mon amie Huguette Le Foyer de Costil qui accrocha sur ma robe une rosette bleue au Club de la Cour de cassation. Dans son adresse, elle déclara que je n'étais pas un « grave ». C'était bien vu et j'en ai tiré satisfaction.

Un peu plus tard, je me suis retrouvé officier dans l'Ordre des Arts et Lettres. Cette fois, pas de cérémonie, c'était toujours facultatif !

Le 1^{er} janvier 2000, le chef de cabinet du président de la République, Jacques Chirac, m'annonce ma promotion comme officier de la Légion d'honneur sur la réserve présidentielle. J'ai de bonnes raisons de penser que Maurice Rheims, proche de Chirac, ne fut pas étranger à l'affaire. J'admirais ses multiples talents et, de son côté, appréciant mon travail chez 10/18, il m'honorait de son amitié. Les dîners du dimanche soir qu'il organisait étaient toujours très réussis, réceptions bien de nature à dissiper le blues qui précède souvent les débuts de semaine.

Ayant agrandi le cercle de mes relations, j'ai souhaité pour une fois organiser une véritable cérémonie de remise. Je tenais à adresser publiquement des remerciements à ceux qui avaient le plus compté pour moi : mes parents, les Lauverjon, Fallois et Bourgois pour l'édition, Kiejman pour le barreau et, avant tout, Marie-Christine. La question du « parrain » était encore plus difficile : je devais trouver un autre officier, ou mieux un commandeur, pour m'épingler la rosette rouge. J'ai demandé à Jean d'Ormesson qui témoignait toujours une certaine forme d'aménité à l'éditeur français de Wodehouse dont il trouvait les romans très divertissants. Il me répondit : « Je veux bien, parce que c'est vous, mais comme je refuse tous les jours, ce sera entre vous et moi dans ma cuisine. » Adresser mes remerciements au seul Jean d'Ormesson et aux murs de sa cuisine me parut, pour le coup, un peu trop sobre.

Une fois de plus, le hasard fit bien les choses. À mon retour de vacances à l'automne 1999, le service de presse de 10/18 m'avait remis une coupure de presse qui ne ressortissait pas du genre habituel. Interrogé pendant ses vacances sur son emploi du temps et ses lectures estivales, Hubert Védrine, alors ministre des Affaires étrangères dans le gouvernement de Lionel Jospin, avait déclaré, que parmi ses nombreuses lectures, les romans policiers que je publiais dans la collection « Grands détectives » figuraient en bonne place. Je lui ai adressé un courrier de remerciements. Son secrétariat accusa très courtoisement réception, le ministre m'assurant qu'il serait heureux de me rencontrer à l'occasion. L'occasion, peu prévisible en vérité, se présenta lors du Salon du Livre au printemps suivant. Le pays invité

était le Portugal et Hubert Védrine, très amateur de littérature, avait pris l'habitude d'organiser une réception pour les écrivains du pays invité ainsi que leurs éditeurs. Ayant publié plusieurs livres de Fernando Pessoa, je fus convié au Quai d'Orsay.

Védrine fit un discours puis, suivant l'usage, se mêla aux invités, serrant les mains ici et là. Lorsqu'il parvint à moi, je me présentai et il s'exclama : « Ah, mais je ne savais pas que vous étiez aussi avocat, il faut que vous veniez me raconter comment vous faites tout ça. » Quelques semaines plus tard, on m'introduisait dans un bureau de dimensions modestes : « Nous sommes dans le bureau qu'a occupé votre ancien patron Georges Kiejman lorsqu'il était ministre délégué en 1992-1993. »

Après une telle entrée en matière, montrant que je n'étais pas tout à fait un inconnu pour mon interlocuteur, la conversation qui s'ensuivit fut assez longue et tout à fait passionnante. Elle porta pour une part sur la période où il avait été secrétaire général de l'Élysée et les conditions dans lesquelles son père et le président Mitterrand s'étaient connus, mais surtout sur nos lectures et nos admirations dans ce domaine. Elle fut empreinte d'un ton si cordial qu'au moment de prendre congé de mon hôte, j'eus une soudaine inspiration :

– Vous arrive-t-il de remettre des décorations ?

– Si c'est pour vous, oui, me répondit Hubert Védrine sans me laisser souffler.

La cérémonie eut lieu au mois de septembre suivant dans le grand salon de l'Horloge du Quai d'Orsay, là même où Robert Schuman avait prononcé, le 9 mai 1950, le discours lançant le projet de Communauté européenne du charbon et de l'acier, ancêtre de l'actuelle Union européenne.

À la tête de l'Institut François Mitterrand, Hubert Védrine m'a fait l'amitié de me demander conseil pour la publication de l'édition scientifique des œuvres de l'ancien Président. Cette publication s'est faite aux Belles Lettres sous forme de quatre gros volumes qui devraient figurer dans toutes les bonnes bibliothèques et leur lecture rendue obligatoire dans toutes les écoles de sciences politiques.

J'aurais été très content si j'en étais resté là, mais la petite prophétie d'Olivier Schnerb a fini par se concrétiser. En 2005, Renaud Donnedieu de Vabres, ministre de la Culture, m'a promu Commandeur des Lettres.

Deux ans plus tard, la charmante Christine Albanel avait remplacé Renaud Donnedieu de Vabres. Je l'avais connue conseillère culturelle à l'Élysée, au moment où elle avait rédigé pour le président Chirac son

fameux « discours du Vel d'Hiv ». Elle décida de me promouvoir Commandeur du Mérite. Cette fois, j'eus recours aux sentiments d'amitié que m'avait toujours témoignés Guy Canivet. Devenu Premier président de la Cour de cassation en 1999 à l'âge de cinquante-cinq ans, il était depuis deux ans membre du Conseil Constitutionnel et c'est dans les salons du Conseil qu'eut lieu cette fois la réception. Guy Canivet a prononcé ce soir-là un discours témoignant de son amour de la littérature américaine et de l'Histoire. Je fus tout particulièrement heureux qu'à la fin de la cérémonie un huissier apporte à Marie-Christine un splendide bouquet de fleurs.

Un ami m'avait dit : « Mais quand t'arrêteras-tu ? »

Le 14 juillet 2014, c'est ma belle-sœur Françoise qui nous appelle. À nouveau, nous sommes à la campagne et j'entends Marie-Christine lui répondre :

– Mais Jean-Claude l'a déjà la Légion d'honneur !

– Je sais bien, mais cette fois il est promu Commandeur ! En même temps que Claude Durand.

Claude Durand, le patron des Éditions Fayard, était le plus brillant sans doute des éditeurs de la génération qui a suivi celle de Bernard de Fallois. Au moment de créer la collection « Texto », je n'avais pas manqué d'avoir un entretien avec lui.

J'ai pensé que cette année-là, on avait souhaité valoriser le métier d'éditeur à travers deux ouvriers culturels de bonne volonté et à travers eux toute la chaîne du livre et tout particulièrement les libraires, « ces libraires sans lesquels je ne serais pas devenu celui que vous honorez aujourd'hui », ai-je dit à Fleur Pellerin. Elle avait succédé durant l'été à Aurélie Filippetti, et nous reçut avec simplicité et beaucoup de naturel le 10 septembre 2014.

Après le discours de la ministre, je prononce les remerciements d'usage et je m'adresse aux membres de ma petite famille qui sont réunis devant moi : « Nicolas, Julien, l'attention affectueuse que vous avez toujours portée à mes diverses activités a été pour moi un encouragement permanent. Quant à toi, Marie-Christine, tu es depuis plus de quarante ans la pure lumière qui guide mes pas. Je ne dirai rien de plus pour ménager ta modestie que tous nos amis connaissent mais je compte bien sur toi pour les quarante suivantes. » J'ignore en cet instant que la maladie va l'emporter dans moins de deux ans. Qu'elle n'ait pas caché sa joie ce jour-là, comme on me l'a dit, elle toujours si réservée, m'est aujourd'hui d'un grand réconfort.

Pour terminer ma petite péroration, j'avais trouvé une citation de Ionesco qui justifiait en quelque sorte l'insoupçonnable légèreté qu'il m'est arrivé de me reprocher : « Si l'on ne comprend pas l'utilité de l'inutile, l'inutilité de l'utile, on ne comprend pas l'art. Et un pays où l'on ne comprend pas l'art est un pays d'esclaves ou de robots, un pays de gens malheureux, de gens qui ne rient ni ne sourient ; un pays sans esprit ; là où il n'y a pas l'humour et le rire il y a la colère et la haine. »

J'ai encore dit ce jour-là : « Mes parents me voulaient tout le bien du monde – nous étions des survivants ! – mais je doute qu'ils aient jamais formé le vœu de me voir un jour promu commandeur de la Légion d'honneur. »

Moi non plus.

POUR MARIE-CHRISTINE

À tes obsèques, le 24 février 2016, j'ai dit que tu avais été une petite fée capable de transformer une citrouille en carrosse. Chacun a compris que la citrouille, c'était moi. Quant au carrosse...

À quelques semaines près, nous nous étions connus un demi-siècle plus tôt, le 4 juin 1966. Ce fut trop court, avec toi le temps passait comme un zéphyr. Nous avions tant à nous dire, je ne me lassais jamais de t'écouter. Dix fois, vingt fois par jour, je te posais des questions. Tu me répondais, tour à tour sérieuse et espiègle, toujours de bon conseil, jamais impatiente, savante en toutes choses et sur tous les sujets. Comme ta présence et notre dialogue me manquent ! Tu as donné un sens à ma vie.

Tu t'es occupée de nos deux fils avec courage et sérénité, sans jamais te départir de ce calme et de cette assurance qui nous ont fait tant de bien, à eux comme à moi. Ton père m'avait dit, un jour que nous regardions les brebis et leurs agneaux dans le champ du Mesnil : « Vous verrez : Marie-Christine sera une bonne mère. » Il te connaissait bien. Julien, lui, dit toujours : « La meilleure des mères ».

À Rome, l'hiver 2016, il y avait une exposition Jean Arp et les organisateurs avaient affiché ces quelques vers du poème qu'il avait écrit après le décès de sa première femme Sophie Taeuber :

« Tu étais claire et calme

Près de toi la vie était douce

Quand les nuages voulaient couvrir le ciel

Tu les écartais de ton regard

Tu regardais avec calme et soin

Tu regardais soigneusement le monde,

La terre,

Les coquilles au bord de la mer. »

C'était ton portrait ! Je regrette de ne pas avoir été poète pour mieux te dire mes sentiments. Je respectais ton extrême pudeur. J'ai été victime, je m'en rends compte à présent, de ce qui, trop souvent, me semble affecter la vie quotidienne des couples. L'autre est avec vous, près de vous, et c'est bien normal puisqu'on l'a épousé, puisque l'on vit ensemble. Mais non, ce n'est pas « normal » : c'est un miracle qui se répète chaque jour et l'on ne s'en rend pas compte. Tout se passe comme si cela allait de soi. C'est le contraire qui est vrai. Lorsque l'un des deux n'est plus là, alors on le réalise, très douloureusement. Mais il est trop tard.

« Nous étions heureux et nous ne le savions pas », c'est ce que tu me disais lorsque nous évoquions les jours passés au Mesnil avec tes chers parents.

Paulhan, écrivant à sa seconde femme, Germaine, l'appelait « Ma Reine » et elle lui répondait « Mon Roi ». Nous l'avons fait, à leur exemple, mais trop peu longtemps.

J'ai découvert récemment que Victor Hugo s'adressant à sa fille chérie Léopoldine lui avait écrit : « Il faut aimer. Et puis il faut se le dire ! » Aurais-je appris plus tôt ces sages paroles, cela m'aurait aidé, peut-être, à vaincre ta réserve pour que tu me laisses plus souvent te le dire.

Je te revois chaque jour dans tous les lieux que nous avons connus ensemble. Je revois ta silhouette menue et forte à la fois, si gracieuse, et je songe à cette gaîté qui émanait de toi devant les monuments et paysages de cette Italie que nous avons tant aimée. À Turin où nous prenions des *orzatas* au soleil couchant sur la piazza San Carlo. À Mantoue avec son Palais du Te et la *Chambre des époux* de Mantegna. À Vérone où, après la représentation dans les Arènes, d'un *Barbier de Séville*, tu m'avais dit : « C'est le plus beau spectacle que j'aie jamais vu. » Il y eut la découverte de Bologne avec ses kilomètres d'arcades que tu as parcourues d'un pas plus alerte que le mien à l'été 2015, les séances de cinéma en plein air sur la Piazza Maggiore et les couloirs interminables de l'hôtel Baglioni. À Rome aussi, chez nos amis Baroni, et, des années plus tard, à l'Orto Botanico où ta passion des jardins nous avait entraînés en plein soleil. À Milan enfin, à l'église Santa

Maria delle Grazie, en contemplation devant *La Cène* de Léonard de Vinci. Je me souviens de tout cela parce que tu étais là, avec moi.

Quand tu en as eu assez de me laisser être ton interprète, tu t'es inscrite aux cours de l'Institut italien et tu as fait des séjours linguistiques à Trieste, Lecce et Palerme. La fierté heureuse avec laquelle tu m'y as ensuite emmené ! Que de souvenirs lumineux de ce séjour dans ta chère « Puglia ». Alors, c'est toi qui corrigeais mon italien mêlé de castillan.

Partout tu étais mon guide et tu t'émerveillais comme une enfant. Et partout, pour perpétuer nos souvenirs, je devais insister pour te faire accepter des cadeaux !

À Amsterdam l'an dernier, je suis passé devant la maison de poupée, au bord d'un canal, où nous avions rêvé, quelques instants, il y a bien longtemps, de venir vivre. Un bon logis pour une petite fée !

À chacun de mes pas, chaque jour, tu m'accompagnes.

Je te revois encore sur notre petite plage de Sardaigne avec Antonella et Lino, à Tulum, heureuse entre tes deux garçons qui nous avaient rejoints, ou émue au pied des pyramides de Teotihuacan. Et dans les rues de New York, de Boston et de Philadelphie où nous flânions avec gourmandise en nous tenant la main. Et puis à la Grande Ourse, cette villa de la Baie des Canoubiers où nous accueillait Lianette Perchot, la fidèle amie de tes parents.

Mais avant tout, je te revois dans ce « Mesnil » dont tu m'as dit, la veille de ton départ : « Que va devenir le Mesnil ? Le Mesnil c'était moi. » Cette belle maison où nous étions heureux, j'ai toujours la même émotion quand j'y retourne, ton image radieuse lors de ma première visite il y a plus d'un demi-siècle, ouvrant le grand portail blanc, fleur parmi les fleurs, chaque fois, cette image me revient. Tristesse et beauté, mais aussi le sentiment de venir te rendre visite.

En rédigeant ces pages, j'ai réalisé plus que jamais ce que je te dois. Tu es ce qui m'est arrivé de meilleur dans la vie. Je reste éberlué, presque épouvanté quand je songe aux hasards miraculeux sans lesquels nous ne nous serions jamais rencontrés. Si Jean Lattès n'avait pas assisté à ce dîner au cours duquel il m'a fait découvrir Paulhan, qui serais-je devenu, sans toi ?

Nous avons fait un bon bout de chemin ensemble. Sept ans après moi, en 1980, tu es devenue avocate et ce métier t'a donné, comme à moi, l'indépendance et la liberté que tu méritais. Tu t'es consciencieusement acquittée de tes dossiers mais il y en avait deux qui furent plus importants que les autres. Le premier s'est appelé Nicolas, le second Julien. Ils sont conscients de ce qu'ils te doivent,

eux aussi.

Ils veillent désormais sur moi avec tendresse. Julien, dès qu'il le peut, saute dans le train de Genève pour passer quelques heures avec moi, si possible au Mesnil et sa jolie Marie, son épouse, en fait autant. Quant à Nicolas, il fait de son mieux depuis sa lointaine Californie pour ne pas m'oublier. Plusieurs fois par an, il traverse l'Atlantique pour passer quelques jours avec nous. Ils ont bénéficié tous les deux, comme moi, de ce que tu inspirais : le désir de bien faire. Je n'y ai pas toujours réussi mais j'ai fait de mon mieux.

L'été dernier, j'ai déjeuné avec Bernard de Fallois et nous avons parlé de toi. « Mon meilleur souvenir des années où j'ai enseigné au Collège Sévigné, c'est le regard de Marie-Christine. Et son sourire. » Il a ajouté : « La vie commence à être sérieusement derrière nous. » Et en nous quittant : « Je t'avais dit que tu pourrais réussir dans tes deux métiers. » Il savait très bien à qui je devais ce satisfecit de sa part. Il s'en est allé, à son tour, au début de cette année 2018. C'est une autre lumière qui s'est éteinte pour moi.

Notre amie Huguette Le Foyer de Costil, la dernière fois que je l'ai vue, après ton décès, m'a dit : « Avec ses grandes qualités, Marie-Christine ne se mettait jamais en avant. »

Joëlle B. à qui j'ai rapporté ce propos a surenchéri : « Quelle présence elle avait pourtant ! C'est l'une des deux femmes qui m'ont le plus impressionnée parmi toutes celles que j'ai rencontrées. »

Ta modestie était telle que lorsqu'un jour j'ai voulu te remercier pour la confiance que tu m'avais manifestée en choisissant de vivre avec moi, ta réponse fut tout uniment : « Tu as bien travaillé. »

Plusieurs fois, j'ai insisté pour savoir ce qui t'avait décidée à faire ta vie avec le garçon que je fus et chaque fois tu m'as répondu : « Je pensais qu'avec toi je ne m'ennuierai, pas. » Quand j'insistais sur les raisons d'un tel choix, tu te moquais : « Moi, j'avais vu le diamant sous la gangue. » Tu avais de bons yeux car elle était épaisse, cette gangue. Il est vrai que tu étais encore une brillante archéologue à l'époque !

Ce Mesnil auquel tu tenais comme à la prune de tes yeux, rassure-toi, j'y veille. Ton jardin d'hiver semble attendre ton retour. Et Julien, qui l'aime autant que tu l'as aimé, m'aide autant qu'il le peut à m'en occuper. Malgré mon émotion, j'y retrouve ce calme et un peu de cette sérénité que tu irradiais.

Tu te souviens de la phrase que Mauriac m'avait dite sur le seuil de sa porte : « On a pu rêver mieux, mais enfin... » J'ai failli l'utiliser pour titre de ce récit mais j'aurais dit, à la fin, que c'était un leurre. La vérité c'est que, grâce à toi, par toi, je n'ai jamais pu rêver mieux.

Tu fus véritablement pour moi une petite fée avec ce beau sourire qui faisait ma joie de vivre. Tu restes bien là aujourd'hui : devant moi, à côté de moi. Pour le temps qui me reste.

REMERCIEMENTS

Sans mes éditeurs, je n'aurais pas rédigé ce récit. Mais comment résister au charme de Nicole Lattès et à l'enthousiasme de Guillaume Allary ? Parce que ce texte me permet de rendre à ma petite fée l'hommage qu'elle mérite, je leur en suis infiniment reconnaissant.

Ma gratitude va aussi à Malcy Ozannat qui a fait preuve d'une patience dont je n'aurais pas été capable dans la relecture de mon texte.

On aura vu défiler au gré de ces pages la plupart de ceux et de celles qui m'ont aidé à devenir ce que je suis devenu. Je dois une mention particulière à Christian Bourgois : sans notre rencontre je n'aurais pas fait, comme éditeur, et même comme avocat, le chemin qui a été le mien. Mais aussi, et d'abord, à Bernard de Fallois : s'il ne m'avait pas ramené sur le chemin de l'édition – où je n'aurais jamais remis les pieds sans lui –, cette rencontre si féconde avec Christian Bourgois n'aurait pas eu lieu.

Je veux aussi remercier Sophie et Philippe pour leurs encouragements à écrire et pour leur affectueuse hospitalité renouvelée. Et Mireille G. pour sa fidélité à la mémoire de Marie-Christine.

Enfin, j'ai une pensée pour notre fidèle Padmini. Elle veille sur moi comme une grande sœur, mieux qu'une grande sœur ne l'aurait fait. Bientôt trente-cinq ans de « très bons et très loyaux » services. J'espère que nous les fêterons en famille.

J'ai contracté très tôt un goût immodéré des listes. Liste des films que je voyais, de ceux que je voulais voir, liste des livres que je lisais ou que je voulais lire et celles-là étaient plus copieuses encore. Je me suis même employé à en établir une pour les romans d'Alexandre Dumas : vaste programme ! Un peu plus tard j'ai entamé la liste des disques qui entraient dans ma collection : il y en eut des milliers ! Puis, lorsqu'il a fallu passer à des choses sérieuses, j'ai dressé la liste des thèmes juridiques qui me paraissaient les plus essentiels. Devenu avocat, ce fut au tour des listes des choses « à faire ». Je ne me suis jamais rassasié du plaisir de rayer les uns après les autres les sujets traités. Les collections « Domaine étranger », « Grands détectives » et plus tard « Texto » ont aussi été l'occasion de sacrifier encore (mais fort utilement alors) à cette liste-mania.

Ce goût des listes, je sais que beaucoup le partagent, alors par souci de solidarité, en voici deux pour ceux de mes lecteurs qui voudront comparer les leurs aux miennes. Je l'ai fait dans mes deux domaines de prédilection : la littérature étrangère d'abord, le jazz ensuite.

CINQUANTE ÉCRIVAINS ÉTRANGERS

Elizabeth von ARNIM : *En caravane ; Vera*

Isaac BABEL : *Cavalerie rouge ; Contes d'Odessa*

Erskine CALDWELL : *La route au tabac ; Le petit arpent du Bon Dieu*

Italo CALVINO : *Le Baron perché*

G.K. CHESTERTON : *Les enquêtes du père Brown ; Le Défenseur*

Winston CHURCHILL : *Mes jeunes années ; Mémoires de guerre*

John CROSBY : *Le clou de la saison*

Philip KINDRED DICK : *Le Bal des schizos*

E.M. FORSTER : *Route des Indes*

Robert Van GULIK : *Les enquêtes du juge Ti*

Dashiell HAMMETT : *La clé de verre, La moisson rouge*

Jim HARRISON : *Légendes d'automne ; Nord-Michigan*

Ernest HEMINGWAY : *Là-haut dans le Michigan ; Paris est une fête*

Chester HIMES : *La Reine des pommes*

Kazuo ISHIGURO : *Les Vestiges du jour*

Nikos KAVVADIAS : *Le Quart*

Iouri KAZAKOV : *La petite gare*

Philip KERR : *La Trilogie berlinoise*

Arthur KOESTLER : *Hiéroglyphes ; La corde raide*

John LE CARRE : *L'Espion qui venait du froid ; La Taupe*

Primo LEVI : *Si c'est un homme ; La Trêve*

Mario VARGAS LLOSA : *La Fête au Bouc ; Tours et détours de la vilaine fille*

Jack LONDON : *Martin Eden ; Bellew la Fumée*

Curzio MALAPARTE : *La Peau ; Kaputt*

Ossip MANDELSTAM : *Œuvres complètes*

Peter MATTHIESSEN : *Le Léopard des neiges*

William Somerset MAUGHAM : *Le Fil du rasoir*

Henry MILLER : *Jours tranquilles à Clichy ; La Crucifixion en rose*

Nancy MITTFORD : *L'Amour dans un climat froid ; À la poursuite de l'amour*

Vladimir NABOKOV : *Lolita ; Une beauté russe*

Eshkol NEVO : *Quatre maisons et un exil ; Jours de miel*

Flannery O'CONNOR : *Les braves gens ne courent pas les rues*

Amos OZ : *Judas ; Une histoire d'amour et de ténèbres*

Dorothy PARKER : *La Vie à deux ; Comme une valse*

Jørn RIEL : *La vierge froide et autres racontars*

Philip ROTH : *La Contrevie ; Portnoy et son complexe*

Bertrand RUSSELL : *Autobiographie*

SAKI : *La fenêtre ouverte ; L'omelette byzantine*

Isaac Bashevis SINGER : *Le Spinoza de la rue du Marché ; Gimpel l'imbécile*

John STEINBECK : *La Perle ; Des souris et des hommes*

Mario Rigoni STERN : *Histoire de Tönle, Le Sergent dans la neige*

Laurence STERNE : *Le Voyage sentimental*

Robert Louis STEVENSON : *L'Île au trésor ; Les Nouvelles Mille et Une Nuits*

Alexandre SOLJENITSYNE : *Le déclin du courage ; Une journée d'Ivan Denissovitch*

Anton TCHEKHOV : *Bagatelles quotidiennes ; Premières nouvelles*

Evelyn WAUGH : *Retour à Brideshead ; Une poignée de cendres*

Edith W_{HARTON} : *Les beaux mariages*

P.G. W_{ODEHOUSE} : *Jeeves*

Virginia W_{OLFE} : *Croisière ; Journal d'un écrivain*

Stefan Z_{WEIG} : *Le Monde d'hier ; Le bouquiniste Mendel ; Fouché*

CINQUANTE JAZZMEN

Cannonball ADDERLEY : *Know what I mean, Phenix, Nippon Soul*

Gene AMMONS : *Boss tenor, With Sonny Stitt*

Chet BAKER : *With Mulligan, With Russ Freeman*

Count BASIE : *With Lester Young, Plays Hefti*

Art BLAKEY : *Moanin', Mosaic*

Dave BRUBECK/Paul DESMOND : *Take Five, Plays Cole Porter, Gone with the Wind*

Kenny BURRELL : *Bluesy Burrell, Midnight blue, A Night at the Vanguard*

Ray CHARLES : *Genius of R.C., With Betty Carter*

John COLTRANE : *Ballads, Blue Train, Africa Brass, My favorite things, With Duke Ellington*

Miles DAVIS : *Kind of Blue, Round Midnight, Someday My Prince Will Come, In a Silent Way, Bitches Brew, Big Fun*

Kenny DORHAM : *Quiet Kenny, Una Mas, Blue Spring*

Duke ELLINGTON : *Webster-Blanton Era, Afro-Bossa, Money Jungle*

Bill EVANS : *Sunday At the Village Vanguard, Waltz for Delby, Empathy, Undercurrent, Explorations, Everybody Digs Bill Evans*

Ella FITZGERALD & Louis ARMSTRONG : *Ella and Louis, Ella and Louis Again*

Erroll GARNER : *Concert by the Sea, Most happy piano*

Stan GETZ : *Getz/Gilberto, West Coast Jazz, Hamp and Getz, With*

Bob Brookmeyer, With Jimmy Raney

Dizzy GILLESPIE : *Big Band 1948, Big Band 1956*

Jimmy GIUFFRÉ : *Trav'lin Light, Tangents in Jazz*

Benny GOODMAN : *At Carnegie hall, B.G. Story*

Dexter GORDON : *A swingin' affair, Our Man in Paris*

Herbie HANCOCK : *Maiden Voyage, Speak like a child*

Hampton HAWES : *All Night Session*

Coleman HAWKINS : *Body and Soul, With Ben Webster, With Duke Ellington*

Joe HENDERSON : *Page One, Double Rainbow*

Billie HOLIDAY : *Songs for Distingué Lovers, Lady in Satin, At Carnegie Hall*

Ahmad JAMAL : *At the Pershing, At the Alhambra*

Hank JONES : *With John Lewis, Bluesette, The Oracle*

Wynton KELLY : *Kelly Blue, Kelly at Midnight*

Roland KIRK : *Domino, Volunteered Slavery*

Shelly MANNE : *My Fair Lady, At the Blackhawk*

Charlie MINGUS : *Blues and roots, Mingus Ah Hum*

Hank MOBLEY : *Soul Station, Messages*

MODERN JAZZ QUARTET : *Django, Blues at Carnegie Hall, Porgy and Bess*

Thelonious MONK : *Himself, In San Francisco, At Town Hall, Monk's Music*

Wes MONTGOMERY : *At Tsubo, Grooveyard, Smokin' at the Half Note*

Lee MORGAN : *Cornbread, Search for the new land*

Gerry MULLIGAN : *Meets Monk, Concert Jazz band, Sextet*

Charlie PARKER : *Dial Sessions, With Strings*

Oscar PETERSON : *At the Stratford Shakespearean Festival, Night Train, The Jazz Soul of O. P.*

Bud POWELL : *The Amazing Bud Powell vol.1, Jazz Giant, Roost Trio*

Max ROACH & Clifford BROWN : *In Concert, At Basin Street*

Sonny ROLLINS : *Saxophone Colossus, With Coleman Hawkins, Plus Four*

Jimmy RUSHING : *Going to Chicago, And the Smith Girls, With
Brubeck*

Horace SILVER : *Six pieces of Silver, Song For My Father*

Jimmy SMITH : *A Date with J.S., Organ Grinder Swing*

Sonny STITT : *Night Letter, With Powell / J. J. Johnson, plays Jimmy
Giuffre*

Stanley TURRENTINE : *Sugar, Blue hour*

Sarah VAUGHAN : *With Clifford Brown, Trio*

Ben WEBSTER : *Soulville, en quartet avec Art Tatum*

Lester YOUNG : *With Oscar Peterson, With Lady Day*

Table

Page de titre

Copyright

Dédicace

Avant lire

Des coups à la porte

L'enfant caché

Quand la vie tient à une voyelle

Pourquoi la France ?

Mes jeunes années

Premières lectures

Kind of Blue

Une jeune fille en fleur mais pas seulement

Une entrée imprévue dans le monde des lettres

Quand le destin vous prend par la main

C'est comment l'édition ?

Au dernier « Combat », etc.

Vers le bout du tunnel – encore un effort

Qui était le professeur Bernard Halpern

Ce sont les femmes qui décident

Enfin salarié... mais pas pour longtemps

Sur le chemin fécond de l'université

Le barreau enfin en vue, je reste paulhanien

Paulhan encore

Sweet Smell of Revenge

Premiers pas dans l'avocature

De Georg Groddeck à Romain Gary

Naissance d'une collection

À la poursuite de Dashiell Hammett

Des vieilles dames au long cours

Quand le business s'invite dans la culture

Vive le droit d'auteur

Avec Sagan

Des clients, des ami

Toujours le droit d'auteur

Dédé la Sardine et Bernard Fixot

Vous avez dit « des coups » ?

Plaider pour un roi

En avant la zizique !

La musique au prétoire

À nous deux France 2, à nous deux la Sacem

Avez-vous lu Victor Hugo ?

Des colonnes au Palais-Royal !

Et l'audiovisuel dans tout ça ?

L'édition sans éditeur ?

Anatolia ! Anatolia !

La caravane Salvy

Histoire d'histoire

Ah ! les belles lettres

Déjà trente ans

Où est passé le Guitariste avec partition ?

Sur les rayons de mes bibliothèques

Des héros ou des chefs-d'œuvre ?

Mes décorations et moi

Pour Marie-Christine

Remerciements

Cinquante écrivains étrangers

Cinquante jazzmen

www.allary-editions.fr

Ouvrage composé par Dominique Guillaumin, Paris

Le format ePub a été préparé par [PCA](#), Rezé.